TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 404 — 32 PAGES — JEUDI 13 JUILLET 1978



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Explosion dans un camping espagnol

Cent quinze morts plus de deux cents blessés

LIRE PAGE 32

LA PRÉPARATION DU SOMMET OCCIDENTAL DE BONN

Tâche difficile pour MM. Vance et Gromyko

Rarement rencontre soviéto-américaine se sera ouverte dans une atmosphère aussi lourde que celle de MM. Vance et Gromyko, à partir de ce mercredi, à Genève. En acceptant de recevoir personnellement, à peine terminés ses entretiens avec son collègue soviétique Mme Chtcharansky, épouse d'un homme que son interlocuteur considère officiellement comme un « traître », en laissant entendre que celle-ci sera également reçue à Washington par le vice-président Mondale, le secrétaire d'Etat s'écarte des usages diplomatiques d'une manière qui pourrait être considérée comme une « provocation » à Moscou. Par là même, il répond à l'autre provocation qu'a été la décision soviétique d'organiser une spectaculaire série de procès de dissidents à la veille même de cette rencontre.

Du côté soviétique, le but poursuivi est triple : en contraignant M. Vance à venir renouer le dialogue au beau milieu d'une vague de répression en U.R.S.S., le Kremlin entend démontrer aux dissidents comme à ses autres sujets que les protestations occidentales en général et américaines en particulier ont leurs limites. Il veut aussi dissuader M. Carter de pousser trop loin à l'avenir sa campagne pour les droits de l'homme, en lui montrant notamment que ses engagements publics dans des cas concrets conduisent à une escalade dangereuse pour son prestige et en fin de compte à une impasse. Peut-être aussi Moscou a-t-il cherché à « punir » le gouvernement américain pour le mauvais accueil réservé à M. Gromyko en mai dernier à Washington. Le ministre soviétique avait été vivement pris à partie alors pour la politique de son gouvernement en Afrique, et une nouvelle proposition de l'U.R.S.S. sur les SALT — à propos du remplacement des missiles existants — avait été rejetée après un examen sommaire.

M. Carter a du mal, dans ces conditions, à justifier la politique contradictoire et changeante qu'il mène à l'égard de l'U.R.S.S. depuis dix-huit mois. Même sa décision d'envoyer M. Vance à Genève est sévèrement critiquée au Congrès. Pour M. Dole, l'un des espoirs du parti républicain, elle équivaut à « participer à la boucherie qui se déroule aujourd'hui en Union soviétique » ; d'autres personnalités du camp des « durs » plaident pour une suspension pure et simple des conversations sur les armements stratégiques (SALT), arguant non sans raison qu'un éventuel traité les concernant n'aurait aucune chance de trouver aujourd'hui au Sénat la majorité des deux tiers nécessaire à sa ratification. Le gouvernement, soutenu par plusieurs journaux influents, fait valoir que la recherche d'un accord SALT est déjà suffisamment difficile, et le sujet trop important pour les intérêts américains, pour que d'autres considérations y soient attachées.

M. Gromyko aurait tort cependant de voir dans sa « démonstration » une victoire. Sans doute est-il de l'avantage de tous que les problèmes d'armements soient discutés selon leurs propres mérites ; en dehors même des SALT, de bons progrès ont été faits entre Soviétiques, Américains et Britanniques sur la voie d'un accord interdisant tous les essais nucléaires, et M. Vance a salué encore tout récemment le « sérieux » des nouvelles propositions faites par Moscou sur la réduction des forces en Europe. Mais les procès en cours ne facilitent les concessions sur aucun sujet.

Même si le courant d'échanges Est-Ouest dans les domaines économiques, technologiques et culturels n'est pas à la hauteur des espoirs suscités il y a quelques années par la « détente », l'annulation récente de deux visites de scientifiques américains en U.R.S.S. montre que ce courant peut encore être réduit et que Moscou n'a rien à y gagner.

Un entretien avec M. Giscard d'Estaing

La réduction des importations américaines de pétrole et celle de l'excédent commercial japonais conditionnent le redressement de l'économie mondiale

A la veille de la rencontre au sommet des sept pays les plus industrialisés (Etats-Unis, Japon, République fédérale d'Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie et Canada), qui se déroulera à Bonn les 16 et 17 juillet, M. Giscard d'Estaing a bien voulu accorder au Monde, comme il l'avait fait avant le dernier sommet de cette nature, à Londres, en mai 1977, la longue interview qu'on lira ci-dessous.

Le président de la République constate que la crise économique mondiale résulte essentiellement du mauvais équilibre des échanges entre les sept pôles qu'il montre dans un dessin de sa main. Il estime que chacun doit apporter sa contribution à la solution de la crise, mais que deux éléments conditionnent tout espoir de redressement : la diminution du déficit pétrolier américain et celle de l'excédent commercial japonais. Il expose ce que sont à son avis les avantages de la zone de stabilité monétaire européenne, dont la création vient d'être décidée par le conseil européen de Brême, et se déclare partisan d'« organiser l'Europe dans les frontières de sa civilisation et de son histoire ». Ce qui implique l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. Cela dit, il y a un problème pour le Sud-Ouest, et c'est l'occasion de le traiter « avec les transitions et les garanties nécessaires ».

M. Giscard d'Estaing considère une majoration de 1 à 1,5 % des taux de croissance de l'économie des pays industrialisés comme un objectif souhaitable. Il préconise un transfert de ressources vers les pays en développement pour leur permettre de se doter de « moyens autonomes » de production. Enfin, il exprime le vœu que la France ne se présente pas « en miettes » aux élections européennes et se déclare déterminé à empêcher que l'Assemblée européenne, une fois élue, ne déborde des compétences définies par les traités.

« Les dirigeants des sept principaux pays industrialisés vont se retrouver à Bonn. Qu'attendez-vous de cette rencontre ?

— Elle a pour objet, comme vous le savez, de procéder à une analyse de la situation économique internationale et de définir une action concertée visant à accroître l'activité économique et à améliorer l'emploi. Constatons d'abord que la crise dure depuis quatre ans, mais que ce n'est pas une crise uniforme ; elle s'est accompagnée d'un certain nombre de transformations qui font que le monde en crise de 1978 n'est pas tout à fait le monde en crise de 1974.

» Je citerai deux exemples : la crise actuelle, à la différence de celle des années 1930, a été marquée par une période de croissance, mais de croissance variable suivant les pays concernés. Au cours des trois années 1975-1976-1977, la production intérieure brute du Japon a progressé en volume de 14,4 % et celle des Etats-Unis de 9,5 %. Les chiffres sont de 9,1 % pour la France, de 5,7 % pour l'Allemagne fédérale, de 4,1 % pour l'Italie et de 1,2 % pour le Royaume-Uni. La crise s'accompagne donc d'une modification des rapports ou des structures.

» Deuxième exemple : alors qu'on espérait que le chômage se résorberait avec une certaine rapidité, on s'aperçoit que, dans la totalité des pays d'Europe, les chiffres de 1978 seront plus mauvais que ceux de 1975. En revanche, la situation de l'emploi s'améliore aux Etats-Unis et le taux de chômage est resté très bas au Japon. Concluons qu'on ne peut avoir une vision uniforme de la crise économique internationale : il y a un problème européen à côté des problèmes américains et japonais.

— Il y a aussi une très grande différence dans les taux d'inflation d'un pays à l'autre...

— Oui, à cette nuance près que, au cours de cette période, les écarts de taux d'inflation ont tendu à se réduire, les plus élevés notamment ceux de la Grande-Bretagne, et l'Italie ayant diminué.

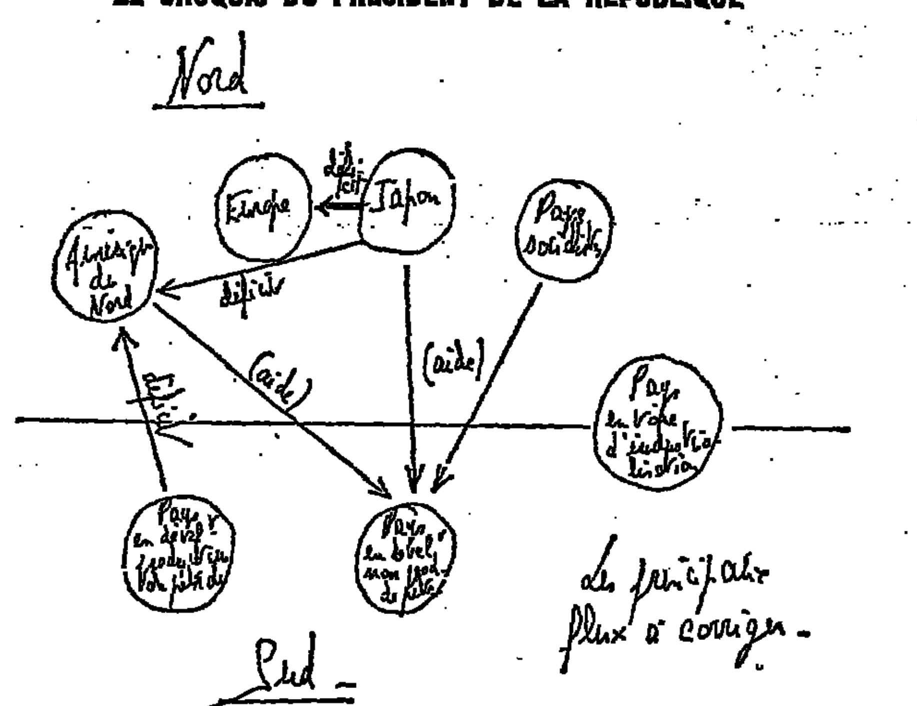
— En revanche, on s'attend pour la France à un taux d'inflation supérieur à celui de l'année dernière alors que celui de la République fédérale ne sera pas supérieur. N'y a-t-il pas là facteur de déséquilibre relativement sérieux ?

— Pas nécessairement. Mais ce que je veux dire, et je m'accompagnerai pour le faire d'un dessin, c'est que, pour bien analyser ce qui se passe dans le monde à l'heure actuelle, il faut voir que les relations économiques sont nombreuses et complexes. Il faut donc analyser les relations entre les divers pôles d'activité pour voir comment on peut revenir à une situation d'équilibre et éliminer les situations déflationnistes qui freinent l'activité économique et l'emploi.

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE
et **MAURICE DELARUE.**

(Lire la suite page 26.)

LE CROQUIS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



Tokyo n'attend rien de concret de la rencontre

Les Japonais, qui se préparent à faire face aux critiques de leurs partenaires lors du sommet de Bonn, n'attendent « rien de concret » de cette rencontre, selon la propre déclaration de leur premier ministre, qu'on lira ci-dessous. Par ailleurs, le gouvernement nippon craint que les résultats — satisfaisants, à ses yeux — du conseil européen de Brême n'accentuent l'isolement du yen.

De notre correspondant

Tokyo. — *« Il n'y a pas de « miracle » à attendre du sommet de Bonn. Si nous pouvons réaffirmer notre unité et notre volonté d'œuvrer ensemble, nous accomplirons un grand pas. L'essentiel est de faire prévaloir un esprit de coopération et d'harmonie, mais rien de concret ne peut sortir d'une réunion de deux jours. »* C'est en ces termes que, recevant les correspondants de quatre journaux européens, dont *le Monde*, le premier ministre japonais, M. Fukuda, a évoqué le prochain sommet de Bonn.

M. Fukuda ne pouvait être à la fois plus vague et plus clair. Les propos pour le moins abstrait du premier ministre reflètent toutefois avec franchise la conception japonaise du sommet de Bonn : une occasion d'échange de vues afin de parvenir à une idée commune de l'économie mondiale. Cette position est éloignée de celle de M. Giscard d'Estaing. Dans le contexte d'une confrontation larvée, le sommet de Bonn sera pour Tokyo un « succès » si tous les participants veulent qu'il ne soit pas un échec, ce qui nuirait à leur popularité respective. Tel est le sentiment des Japonais, qui n'envisagent apparemment aucune concession majeure.

La délégation nippone se rend à Bonn avec la double idée qu'elle sera en butte aux critiques de ses [illegible]aires, mais aussi que son [illegible] est solide. En matière de croissance, M. Fukuda est très à l'aise : l'objectif de 7 % pour l'année fiscale en cours (avril 1978-mars 1979) est le plus élevé des pays de l'O.C.D.E. Et le premier ministre nous affirme que cet objectif « sera atteint », ce qui n'est cependant l'avis ni des milieux d'affaires ni des instituts spécialisés. Ainsi, le Centre de recherche économique, qui fait autorité, estime que le taux de croissance ne dépassera pas 5,2 %, même dans l'hypothèse d'un budget supplémentaire de 1 200 milliards de yens, qui interviendrait si l'activité économique se développait à un rythme insuffisant cet automne.

En revanche, les Japonais s'attendent à être mis sur la sellette à propos du dialogue Nord-Sud. M. Fukuda nous réaffirme que son pays a un « plan très concret » pour augmenter son aide au tiers-monde.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 27.)

Vacances...

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

Les gouvernants sont comme les enfants : ils attendent les vacances avec une telle impatience qu'on se demande à quelles nouvelles bêtises ils songent. A moins que cette impatience ne soit d'échapper à celles qu'ils ont déjà faites. Echapper aux unes par les autres, n'est-ce pas un grand principe de gouvernement ? Vacances et télévision sont les deux mamelles de la France. Et juillet et août des mois faits exprès pour les dévaluations, les mobilisations, et ces grandes inflations qui rendent aux prix une vérité dont ils se remettent rarement.

A la rentrée, quel sera le visage de la France lorsque seront dissipées les illusions nées des dernières élections ? Lorsque, à l'amertume de ceux qui avaient espéré un changement, se joindra la tristesse de ceux qui l'avaient craint ? L'industrie est malade, l'agriculture est malade, et seule l'Europe toujours future promet des lendemains énigmatiques à des peuples fatigués d'eux-mêmes et désespérés de leurs guides. Maladie de l'âme et maladie du corps : la France « somatise », pour parler à la mode qui nous tient lieu de nouvelle nature.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

LA FEMME DE CÉSAR

Certes, un procès peut être régulier sans être forcément public. Cela dépend des juges. Mais on comprend mal ce qui pousse les juges soviétiques à remettre périodiquement Huis clos *à l'affiche. L'enfer sartrien fascine-t-il à ce point l'imagination des dirigeants du Kremlin ?*

Il est vrai qu'il est difficile de changer un répertoire quand la troupe le connaît par cœur. Mais il n'est pas moins vrai que le public se lasse et demande à voir s'il y a du nouveau en coulisse. Il serait sage de le lui montrer pour apaiser ses soupçons.

Si la femme de César ne devait pas être soupçonnée, que dire de la justice soviétique, qui est fille de Staline.

ROBERT ESCARPIT.

ÉVANGILE ET RÉVOLUTION

Un théologien aux mains nues

« Les idées justes ne tombent pas du Ciel » : tel est le titre provocant, inspiré de Mao Tse-toung, du dernier livre de Georges Casalis. *Mais, sous sa forme apparemment modeste,* le sous-titre du même livre — « Eléments de « théologie inductive » — n'est pas pour rien, lui non plus, dans *l'émoi qui s'est emparé de certains* milieux bien-pensants. Pour le coup, devant cette sorte de manifeste de ce que l'auteur nomme lui-même *une « contre-théologie »,* nu touchant œcuménisme s'esquisse qui ne draine pas seulement les intégristes.

Tel que je le connais, Georges Casalis a donc apparemment de quoi être satisfait. *Voulant provoquer des réactions, il désirait mettre à l'épreuve ses amis protestants* et catholiques beaucoup plus que ses adversaires. Reste à savoir si cette épreuve de vérité lucidement *recherchée ne va pas être couverte* par des vociférations au lieu de permettre d'estimer jusqu'où peut aller trop loin l'ouverture de chrétiens dignes de ce nom.

Car enfin — et je tiens à le reconnaître en commençant plutôt que d'amadouer tout à l'heure le lecteur sur une *conclusion apaisante — Casalis reste dans ce livre* ce qu'il a toujours été : un de ces hommes de foi inébranlables qui ne jouent pas, comme tant le font aujourd'hui, *avec le message de Jésus-Christ.*

ANDRÉ MANDOUZE.

(Lire la suite page 11.)

Le Monde

idées

LE MAL BRETON

L'attentat commis par les autonomistes bretons du F.L.B.-A.R.B. contre le château de Versailles, le 26 juin, les réactions immédiates que nous avons publiées, puis l'article de M. Pierre de Boisdeffre dans « le Monde » daté 2-3 juillet ont suscité de très nombreuses lettres de nos lecteurs dans lesquelles se mêlent les sentiments d'indignation, ou de compréhension, voire d'enthousiasme. Nous en publions ci-dessous quelques-unes.

Immobilisme et contradictions

ON ne peut que déplorer le plasticage du château de Versailles et les autres actes de violence commis par des régionalistes extrémistes. Mais faut-il pour autant négliger ou ignorer les aspirations de nos régions de France ?

La Grande-Bretagne se prépare à accorder d'importants pouvoirs à l'Ecosse et au Pays de Galles, qui jouissent déjà de libertés en matière culturelle. La Belgique a reconnu un caractère officiel à ses régions et à ses communautés linguistiques. Comme son nom l'indique, la R.F.A. est un Etat fédéral. La Suisse protège les droits de ses quatre éléments ethniques (alémanique, romand, italien et rhéto-romanche). L'Italie est composée de régions, dont certaines jouissent d'un statut d'autonomie correspondant à leur particularisme. Enfin, la jeune monarchie espagnole a remplacé le centralisme franquiste par une politique de régionalisation également adaptée à la diversité des groupes régionaux et ethniques péninsulaires.

Inversement, tout en admettant l'existence d'un vague « droit à la différence », l'Etat français ne veut connaître que l'individu, la commune et le département. Cet immobilisme unitaire est-il de nature à faciliter la construction européenne ? Nos partenaires peuvent-ils être rassurés en voyant l'autorité française méconnaître l'importance de libertés auxquelles ils sont eux-mêmes attachés ?

Qui plus est, notre politique en ce domaine est en contradiction avec l'appui que nous avons le devoir d'accorder à nos frères du monde francophone. Dans un plaidoyer pour la culture alsacienne, le professeur Alfred Kastler a dit notamment : « *Ce qui est vertu au Québec serait-il vice en Alsace ?* » C'est toute la question : on ne peut refuser aux uns ce qu'on demande à bon droit pour les autres.

(P. SERANT, Paris)

Pas concerné parce qu'exilé

L'ATTENTAT de Versailles, un scandale. Peut-être, si *l'on considère que* porter atteinte à ce qui a de la beauté est un méfait de l'ignorance et de la bêtise. Mais alors que de scandales !

Quand je traverse la Bretagne de Redon à Ploërmel, de Pontivy à Carhaix, de Huelgoat à Morlaix, je ne reconnais plus mon pays. C'est un massacre général et irrémédiable. L'ordonnance du paysage, son rythme et l'espace qu'elle engendrait ont disparu.

Ce qui faisait le caractère de ce pays gît amoncelé au milieu des étendues dénudées. Le vieil habitat, humble et austère, jadis à demi caché par la verdure, surgit désolé sur la terre nue. Et le regard, naguère sollicité et captivé, n'éprouve plus qu'ennui et tristesse.

Le monde « moderne », au nom du progrès, met la dernière main à une entreprise de destruction séculaire. La cause est perdue depuis longtemps et la violence des désespérés n'est plus de taille.

Mais je ne veux pas perdre ma vie à pleurer la mort de mon pays. C'est la faute à nos ancêtres de n'avoir pas su défendre ce qui leur était cher au moment où ils le pouvaient. De même, je ne pleurerai pas sur Versailles. Un scandale en chasse un autre. Et puis cela ne me concerne pas trop. Je suis un exilé.

(PHILIPPE BARREAU, Nantes.)

Versailles à tous

LE « jeune » et courageux anonyme dont *le Monde*, hélas ! publie la triste lettre sur l'attentat de Versailles, est peut-être breton, mais certainement aussi débile, en dépit de son apparente culture, que les deux crétins qui ont posé leur bombe sous la galerie des Batailles.

Je suis languedocien, j'aime ma province et la belle langue d'oc. J'aime aussi la belle Bretagne et ses calvaires et ses landes où poussent les menhirs. Il ne me viendrait jamais à l'idée d'arracher, ne fût-ce qu'une pierre à l'un ou l'autre de ces témoins du passé.

Versailles a coûté cher à la France de Colbert et de Louis XIV, soit, mais les Pyramides aussi, et le palais des Doges et le Colisée, et l'Escorial... Et pourtant quand on les contemple, à la joie éprouvée, se mêle un sentiment de reconnaissance qui va aussi bien au pharaon qu'au dernier des esclaves qui nous ont donné cette source de jouissance. Et s'il croit, ce « jeune » homme, que Versailles appartient à la seule France dont il parle pourtant fort bien la langue, il se trompe. Versailles appartient à l'humanité tout entière.

(G. CASTILLOU, Versailles)

Bretagne rajeunie en progrès

LE « pouvoir » aurait donc ordonné la suppression du « parler » breton. Je crois que, en réalité, c'est la population bretonne qui s'est peu à peu détachée de l'usage du dialecte. Le français a surclassé le dialecte breton, voilà la vérité. Un peu partout, en France, au cours des siècles, avant le dix-neuvième, d'assez nombreux conflits régionaux, de combats... se sont malheureusement produits. Les Armagnacs, les Bourguignons, les Chouans, les Camisards et les Albigeois, etc... Pourquoi y revenir en essayant de motiver ainsi les attentats à la bombe qui consternent les Bretons comme les autres gens en France ?

La Bretagne d'aujourd'hui au visage rajeuni, à la campagne rénovée avec un réseau routier qui suscite l'envie de beaucoup dans le pays, comparativement à la Bretagne du début du siècle, est une province prospère, en très nette progression. En progression aussi sur le plan social et humain, la région bretonne est un pays où les gens vivent bien mieux qu'en 1920 et bien avant. Rien ne plaide vraiment en faveur des « autonomistes » séparatistes et des terroristes poseurs de bombes.

(L. L., Lorient)

Échange...

M. Barbel Rosenberg, de Paris, nous écrit :

En réponse à l'article de Pierre de Boisdeffre : « Pourquoi Versailles ? », paru dans *le Monde* daté 2-3 juillet, je vous adresse la petite annonce suivante :

Jeune femme allemande échangerait quelques pommes de Cézanne contre les cendres de six millions de juifs.

LE VANDALE, C'EST PARIS

par ALAN-JOSEPH RAUDE (*)

NAVRANT, consternant, inexcusable, diabolique vandalisme, qui s'attaque à la pierre centenaire.

Mais non moins navrants sont les commentaires qui ont suivi, car ils nous promettent d'autres ruines et d'autres vandalismes et contre-vandalismes.

Tout attentat est une provocation. Mais provocation au premier ou au second degré ? Versailles est-il victime de Bretons enragés ou de pêcheurs en eau trouble qui veulent déconsidérer la revendication bretonne en l'amalgamant avec un vandalisme odieux ?

La question s'était déjà posée à l'époque de la destruction du pylône de télévision de Roch-Trédudon. On attendait une vague de colère *populaire* contre ceux qui privaient la plèbe farouestienne de la lucarne aux « *circenses* ».

Il y a lieu d'être inquiet, beaucoup plus qu'après Roch-Trédudon. L'opinion bretonne est un nœud de sorcière: le fil conducteur s'y dérobe ; il y a d'étranges décalages entre paroles, comportement social et bulletins de vote. Or Versailles, c'est net, ne l'émeut pas (rares sont ceux qui y voient une vengeance pour 1675). On ne rit ni ne pleure ; parfois un « sourire vert », un pli d'amertume au coin d'une lèvre. Sommes-nous mithridatisés, devenus insensibles à un crime évident ? Le vandalisme laisse les Bretons insensibles ; combien y a-t-il donc parmi nous de ces nouveaux béotiens iconoclastes que stigmatisent les commentateurs de l'événement? Ne sommes-nous plus le peuple qui a construit tant de joyaux d'architecture, de cathédrales, églises, chapelles somptueuses, cloîtres intimes, châteaux et manoirs, bourgades d'une précieuse harmonie ?

Non, nous ne le sommes plus. Nos cathédrales s'escamotent derrière les parpaings, nos églises sont fonctionnellement « aggloméramentées », nos chapelles pillées, trouées, « bulldozerisées » : elles gênent l'extension des porcheries, et le purin remplace les sources guérissantes. Lorsqu'un maire rural ne modère les niveleuses qu'au prorata des subventions des *Monuments de France*, quand, par chance, il y en a, que peut-on encore attendre de nous ? Oui, nous vivons dans un peuple où règnent les béotiens iconoclastes, et où le vandalisme est politique permanente. Nous n'étions pas comme ça; on nous a faits comme ça ; nous sommes blasés : une marina à Fouesnant, une autoroute dans les marais salants, sont-elles moins vandales qu'une bombe ? Sourire vert pour Versailles.

Vandalisme, destruction de chefs-d'œuvre. Qui a détruit ce chef-d'œuvre qu'était la paysannerie bretonne ? Que reste-t-il de ce chef-d'œuvre culturel qu'est la langue bretonne ? Coup de chapeau ému au *Cheval d'orgueil:* personne ne se sent coupable à l'idée qu'il est parti à l'équarrissage et que nous *n'avons plus que des chevaux couchés (mais millionnaires)* et des chevaux de cirque, champions en courbettes et croupades (*millionnaires aussi*).

Pourtant il y a quelques Bretons qui s'accrochent à l'espoir d'un avenir sans vandales. Ceux-là *essayent de reconstruire, de sauver, d'éclairer* (au péril des sarcasmes). Ils parlent de culture, alors parlons de cette charte qui pouvait peut-être faire reculer de quelques pas le vandalisme. Mouvement généreux du président, sincère sans doute. On sait ce que le projet est devenu : émasculé par des notables béotiens (courbette à l'Est, croupade à l'Ouest, pastorisé par le pouvoir tutélaire, pour finir par des désignations et élections ourdies à qu'on en jase. Bref, la montagne a accouché d'une souris, le président de la République est tourné en ridicule, les Bretons cultivés aussi, les vandales n'ont pas désarmé.

Il s'agit de notre culture celtique en Bretagne, chef-d'œuvre victime du vandalisme jacobin. Budget culturel de la France : 2 250 millions ; aumône à la Bretagne culturellement sinistrée : 4,5 millions ; coût du « gadgetarium » de Beaubourg : 900 millions, plus 150 millions de fonctionnement. Les chiffres tournent dans les cervelles : voilà déjà plus que l'apport de la charte, *mais cent quatre-vingts fois* moins que Beaubourg !

« Mais les biens culturels détruits sont inestimables !

— Certes, mais allez le dire à un enragé qui a vu le « bull » écraser la plus vieille chapelle de sa ville, transformer en steppe le bocage de son village, la ruine volontaire de la chapelle de Locmélar et l'abandon de Mésarnou, les tours de La Baule et le bassin à flot comblé à Lorient... et l'enterrement dans le mépris du savoir séculaire de tant de bretonnants... »

Il y a trop de poudre et trop de mèches, et les commentaires indignés ne font que filer l'amadou de nouvelles mèches. Supprimer la cause, voilà le seul remède : que Paris prenne conscience de son *propre* vandalisme et répare le mal causé. Pas seulement en Bretagne, d'ailleurs ; on me traitera d'esprit borné si j'évoque seulement Landevennec et Suscinio. Mais, enfin, qu'est-ce que Versailles, sinon le lieu même de l'oppression autocratique, le chef-d'œuvre d'un roi que Nuremberg aurait pendu haut et court ? Or, cela, on le glorifie à grands frais. *Pendant ce temps*, les derniers restes de la fantastique abbaye de Cluny, la bourguignonne, qui fut le haut lieu de la chrétienté occidentale, la plus grande église du monde chrétien, détruite par le vandalisme officiel de la France impériale et royale, continuent à se déliter dans l'indifférence officielle. Symbole d'une foi révolue, diront certains, mais les communistes français s'émeuvent bien pour Versailles ! Cluny a tout de même représenté beaucoup plus, spirituellement, culturellement, que la vanité du Roi-Soleil (l'Allemagne communiste a détruit, à Potsdam, la Garnisonskirche de Frédéric le Grand; là aussi, les vandales sont au pouvoir). Que Paris sorte de ses phantasmes « omphaloscopiques », constate l'avilissement qu'il a répandu, et l'espoir pourra renaître.

Désamorcer les bombes est un acte de gouvernement. C'est à Paris que cela peut se faire : par un changement de politique, réforme ou conversion. Faute de cela, vandales contre vandales et béotiens cabriolants, quel gâchis !

(*) Président du cercle culturel « Kelch Sewenadurel Bro-Zowlas » de la région de Daoulas (Finistère).

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

La centrale de San-Ruffino, en Californie, est en émoi après le vol de combustibles nucléaires avec prise d'otages qui vient d'y avoir lieu. Le chef du service de sécurité explique au sergent Ryder et à son fils, qui sont venus enquêter sur la disparition de Mme Ryder, employée à la centrale, les circonstances du vol. Le Dr Jablonsky, directeur de la centrale, revient de faire l'inventaire des matériaux volés.

FERGUSON, le chef du service de sécurité de la centrale, le reçut dans son bureau avec courtoisie, mais sans aucun enthousiasme. Bien que plusieurs mois se fussent écoulés depuis qu'il avait lu le rapport acerbe de Ryder sur les services de sécurité de San-Ruffino, il s'en souvenait fort bien : Ferguson n'avait pas la mémoire courte. Le fait que le rapport de Ryder eût été d'une extrême précision et que lui, Ferguson, n'eût eu ni l'autorité ni les fonds nécessaires pour se conformer à ses recommandations, n'avait rien arrangé. C'était un homme petit et massif, aux yeux vifs et à l'expression ennuyée. Lorsque Ryder entra, il reposa son téléphone et ne fit pas même semblant de se lever de derrière son bureau.

« Vous venez faire un nouveau rapport, sergent ? demanda-t-il d'un ton qui se voulait acide, mais qui semblait surtout défensif. Vous essayez de me causer quelques ennuis supplémentaires ?

— Du tout, répondit Ryder avec douceur. Si vos supérieurs sont si bornés qu'ils voient le monde à travers des lunettes roses et vous refusent l'appui dont vous avez besoin, c'est leur faute, pas la vôtre.

— Ah ? »

L'exclamation de Ferguson dénotait la surprise ; mais son expression était toujours méfiante.

« Dans cette affaire, notre intérêt est d'ordre personnel, monsieur Ferguson, dit Jeff.

— Vous êtes le fils du sergent ? »

Jeff fit oui de la tête.

« Je suis vraiment navré pour vous. Mais je sais bien que cela n'avance à rien de dire cela.

— Vous vous trouviez à 50 kilomètres d'ici quand cela s'est produit : vous n'y pouvez rien », dit Ryder d'un ton extrêmement raisonnable.

Jeff jeta à son père un coup d'œil plein d'appréhension : il savait que la manière douce, chez Ryder, dénotait l'humeur la plus dangereuse, mais, dans ce cas particulier, il ne semblait pas y avoir de raison de s'alarmer. Ryder poursuivit :

« J'aurais aimé vous trouver au dépôt en train de faire l'inventaire du butin que vos petits amis ont emporté.

— Ce n'est pas mon boulot. Je ne m'approche jamais de leur maudite installation de magasinage, sauf pour en contrôler les systèmes d'alarme. Je ne saurais même pas par où commencer si je devais examiner cette marchandise. C'est le directeur lui-même qui est en train de s'en occuper, avec deux assistants.

— Est-ce que nous pourrions le voir ?

— Pourquoi ? Il a déjà discuté avec deux hommes à vous, j'ai oublié leurs noms...

— Parker et Davidson.

— Peu importe. Ils ont déjà causé avec lui.

— Justement. Quand ils ont discuté avec lui, il était encore préoccupé par l'inventaire qu'il était en train de faire. »

Ferguson tendit en maugréant la main vers le téléphone, parla d'un ton plein de respect à quelqu'un au bout du fil, puis, se tournant vers Ryder, lui dit :

« Il va avoir fini. Il sera ici dans un instant, à ce qu'il dit.

— Merci. Dites-moi, pourrait-il s'agir d'un coup monté de l'intérieur ?

— De l'intérieur ? Vous voulez dire qu'un de mes hommes serait impliqué ?... »

Ferguson jeta à Ryder un regard soupçonneux. S'étant trouvé à 50 kilomètres de la centrale au moment du « coup », il pouvait s'estimer au-dessus de tout soupçon : mais l'argument pouvait se retourner. Car, s'il avait été « dans le coup », il aurait pu s'arranger pour que tout le monde sache qu'il se trouvait à 50 kilomètres de là au moment de l'effraction.

« Je ne vous suis pas, reprit-il. Dix hommes armés jusqu'aux dents n'ont pas besoin d'être aidés de l'intérieur !...

— Et alors, comment auraient-ils pu franchir vos portes à commande électronique et passer devant l'œil de vos cellules photoélectriques sans être signalés ? »

Ferguson soupira : il se trouvait sur un terrain plus solide.

« Nous attendions un camion qui devait venir prendre du combustible : il s'est présenté à l'heure dite. Le gardien, à l'entrée principale, a avisé Carlton de l'arrivée du camion, et Carlton a sans doute déclenché automatiquement tous les dispositifs de commande des portes.

— Admettons. Mais alors, comment ces gars ont-ils trouvé leur chemin dans les couloirs de vos bâtiments ? C'est un véritable labyrinthe.

— Rien de plus facile, répliqua Ferguson, qui se sentait maintenant sur un terrain encore plus solide. Je pensais que vous étiez au courant.

— On apprend toute sa vie. Expliquez-moi cela.

— Pour connaître le plan précis de n'importe quelle usine atomique, pas besoin de soudoyer un employé. Pas même besoin de s'introduire dans l'usine en mettant un uniforme maquillé, ni de se fabriquer de faux insignes, ni de recourir à la moindre violence. Et pas besoin non plus de se trouver à quelques kilomètres d'une de ces foutues centrales pour l'observer aux jumelles, connaître les détails de son implantation, la position précise des stocks d'uranium et de plutonium, et même les heures exactes auxquelles arrivent ou sortent les chargements de combustible nucléaire. Il vous suffit de vous rendre à la salle de lecture publique de la Commission de l'énergie atomique, au 1717 de la rue H, à Washington. Un gentil petit voyage, que vous trouveriez très instructif, sergent Ryder, surtout si vous étiez un coquin bien décidé à cambrioler une centrale nucléaire.

— C'est une mauvaise plaisanterie ?

— Très mauvaise. Et tout particulièrement pour quelqu'un qui, comme moi, est responsable de la sécurité dans une usine de ce genre. Vous avez là-bas des répertoires avec des fiches détaillées sur toutes les installations atomiques privées du pays. Et une aimable secrétaire, sur votre demande — j'y suis allé moi-même, je sais de quoi je parle, — vous remet un tas de documents si épais que vous ne savez pas par quel bout le prendre. On y trouve des renseignements que je considère, et beaucoup de gens sont de mon avis, comme non seulement confidentiels, mais même secrets, à propos de n'importe quelle installation nucléaire sauf celles qui dépendent directement du gouvernement. Oui, vous avez bien raison, c'est une plaisanterie, mais je vous assure qu'elle ne me fait pas rire, ni moi, ni quelques autres.

— Ils sont complètement cinglés. »

Il serait exagéré de dire que le sergent Ryder était abasourdi — tout réflexe excessif, que ce soit sur son visage ou dans son langage était étranger à sa nature, — mais les propos de Ferguson l'avaient indubitablement interloqué. L'expression de ce dernier était celle d'un pénitent, au cilice étroitement boutonné à même la peau.

« Vous avez même là-bas une Rank-Xerox pour prendre des photocopies des documents qui vous intéressent.

— Seigneur ! Et le gouvernement laisse faire ?

— Laisse faire ? Il l'autorise. Le décret sur l'énergie atomique, amendé en 1954, stipule que n'importe quel citoyen — même s'il s'agit d'un cinglé dont la folie n'a pas été diagnostiquée — a le droit d'être informé des utilisations privées des matériaux nucléaires. Je crois qu'il va falloir que vous révisiez votre théorie d'un coup monté de l'intérieur, sergent.

— Ce n'était pas une théorie, seulement une question. De toute façon, vous pouvez admettre que je l'ai révisée. »

A ce moment, le Dr Jablonsky, directeur de la centrale, pénétra dans la pièce. C'était un homme corpulent, bronzé, aux beaux cheveux blancs ; il devait avoir entre soixante et soixante-dix ans, mais en paraissait dix de moins. En temps ordinaire, il devait rayonner de bonhomie et de gaieté, mais, pour l'instant, rien de ce genre n'émanait de sa personne.

« *Nom de Dieu de nom de Dieu de nom de Dieu* », murmurait-il, sans s'adresser à personne en particulier.

« Bonsoir sergent, reprit-il. Pour vous comme pour moi, il aurait été plus agréable de se rencontrer en d'autres circonstances... »

Il dévisagea Jeff d'un air interrogateur.

« Depuis quand la police envoie-t-elle des agents de la circulation pour un... ?

— Jeff Ryder, le Dr Jablonsky. C'est mon fils, dit Ryder en souriant très légèrement. J'espère que vous ne partagez pas l'opinion erronée selon laquelle les agents de la circulation ne sont habilités à arrêter les gens que sur les autoroutes. Ils sont habilités à arrêter n'importe qui n'importe où, dans tout l'Etat de Californie.

— Ma foi, j'espère bien que votre fils n'a pas l'intention de m'arrêter, répliqua Jablonsky en examinant Jeff par-dessus le haut de ses lunettes sans monture. Vous vous faites certainement du *souci pour votre mère*, jeune homme, mais je ne vois aucune raison pour qu'on lui fasse du mal.

— Je n'en vois aucune, non plus, pour qu'on ne lui en fasse pas, interrompit Ryder. Avez-vous jamais entendu parler d'une personne kidnappée qu'on n'ait pas menacée de torture ? Moi pas.

— Vous avez reçu des menaces ? Déjà ?

— Donnez-leur le temps. Où qu'ils aillent, ils n'y sont probablement pas encore arrivés. A propos, que ressort-il de votre inventaire... ?

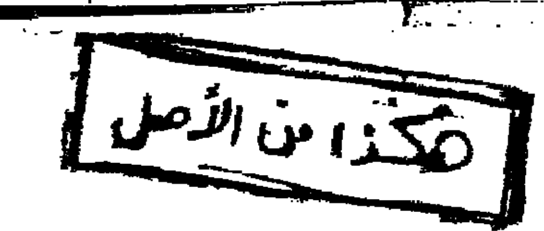
— Le pire. Nous avons en stock trois types de combustible nucléaire : de l'uranium 238, de l'uranium 235 et du plutonium. Comme vous le savez sans doute, l'uranium 238 est la source première de toute réaction nucléaire ; ils ne se sont pas embarrassés d'en emporter la moindre parcelle. Cela se comprend.

— Pourquoi ?

— C'est un matériau inoffensif. »

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.



Le Monde

étranger

LA TENSION AU PAYS BASQUE ESPAGNOL

APRÈS LA MORT D'UN MANIFESTANT A SAINT-SÉBASTIEN

Le Conseil général met en cause la police

L'agitation au Pays basque a fait une nouvelle victime, M. José Ignacio Barandiaran, âgé de dix-neuf ans, tué par balles, mardi 11 juillet, à Saint-Sébastien (nos dernières éditions datées 12 juillet). Le Conseil général basque, l'institution mise en place au début de l'année dans le cadre du régime de pré-autonomie, met en cause la police de Saint-Sébastien, et réclame que lui soit transférée la responsabilité de l'ordre public dans la région.

Notre correspondant à Bayonne nous indique que les touristes étrangers ont beaucoup de mal à passer la frontière, les routes étant fermées à l'entrée du Pays basque espagnol. Des barricades ont notamment été dressées par des manifestants à Pasajes San-Juan et aux abords d'Irun. La garde civile est intervenue à plusieurs reprises pour les dégager, ainsi que l'autoroute qui longe la côte. L'accès aux villes d'Irun et de Saint-Sébastien semblait totalement interdit mardi soir, et la frontière était fermée à Hendaye aux voitures se rendant en Espagne.

La voie ferrée qui relie Saint-Sébastien à la frontière française a été, d'autre part, coupée, ce mercredi dans la matinée, par un attentat à la dynamite, indique-t-on de source sûre, à Saint-Sébastien.

De notre correspondant

Madrid. — La situation ne cesse de se détériorer au Pays basque. Pour la deuxième fois en quatre jours, un manifestant a été tué d'une rafale de pistolet-mitrailleur. Les faits se sont produits le mardi 11 juillet, à Saint-Sébastien. Ils risquent de tourner au scandale, car le Conseil général basque (mis en place avec le régime de pré-autonomie au début de l'année) affirme que les autorités ont diffusé une version falsifiée des événements.

Selon le Conseil, la police aurait, sans nécessité aucune, fait usage d'armes à feu au cours d'un combat de rue qui pouvait être mené par les moyens dissuasifs habituels. Les dirigeants de l'opposition ont tous réagi de la même manière, mais beaucoup d'hommes politiques commencent à douter de la capacité du gouvernement de M. Adolfo Suarez à affronter le problème basque. Ce doute transparaît même dans les journaux proches du pouvoir qui craignent qu'un *« nouvel Ulster »* n'apparaisse dans le nord du pays.

Selon le gouvernement civil du Guipuzcoa, qui a publié une note officielle, la mort du manifestant José Ignacio Barandiaran, âgé de dix-neuf ans, s'est produite alors qu'un groupe de jeunes tentait de prendre d'assaut une caserne de la police armée, à Saint-Sébastien.

Les autorités affirment que des coups de feu ont été tirés au cours des incidents, mais qu'ils ont été dirigés contre les policiers. Elles n'expliquent pas, néanmoins, pourquoi c'est un des assaillants qui a été finalement atteint d'une balle dans la région du cœur, alors qu'aucun policier n'a été touché.

Cette version a été démentie presque point par point par le Conseil général basque réuni mardi à Saint-Sébastien. Il n'y a pas eu tentative pour prendre d'assaut la caserne de la police armée, affirme le conseil, mais seulement des accrochages dans la rue de la caserne. Toujours selon la même source, aucun manifestant n'a usé d'armes à feu ; en revanche, un policier en civil se serait servi de son pistolet, tandis qu'un de ses collègues essayait de l'en empêcher. C'est dans la fumée dégagée par les gaz lacrymogènes qu'un policier armé, descendu d'une jeep, aurait tiré une rafale et deux ou trois coups isolés qui ont atteint M. Barandiaran. Le conseil général indique qu'il a regroupé de nombreux témoignages à l'appui de ces affirmations.

Un rapport de la police de Saint-Sébastien

La police armée de Saint-Sébastien a envoyé un rapport au ministre de l'intérieur, M. Martin Villa. Elle soutient qu'elle n'a pas tiré au cours des incidents de mardi matin. La police armée de Pampelune n'a pas, jusqu'à présent, opposé de démenti comparable, après la sanglante répression de samedi. Les escarmouches avec les forces de l'ordre se sont prolongées tard dans la nuit à Saint-Sébastien.

A Bilbao, il y a eu des débrayages dans de nombreuses usines. Des autobus ont été incendiés dans le centre de la ville et les accrochages se sont multipliés avec les forces de l'ordre. Même situation à Vitoria, où un millier de jeunes ont lancé des cocktails Molotov contre un établissement public et provoqué un début d'incendie. A Pampelune, où les fêtes de la Saint-Firmin ont été les fêtes de la Saint-Firmin ont été suspendues, la vieille ville a retrouvé, mardi soir, l'atmosphère d'émeute des jours précédents.

Le chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez, s'est entretenu d'urgence avec le ministre de l'intérieur et celui de la défense, ainsi qu'avec les principaux responsables de l'ordre public. M. Martin Villa a affirmé qu'il s'expliquerait — sans doute la semaine prochaine — sur les événements de Pampelune, devant une commission parlementaire.

Mais ses explications sont attendues avec un certain scepticisme. M. Martin Villa a déjà indiqué, en effet, qu'il lui semblait inopportun de culpabiliser les forces d'ordre public, sous peine de les « démoraliser ».

Les responsabilités, dans l'affaire de Pampelune paraissent d'ailleurs assez claires. M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du P.S., a affirmé, mardi, aux Cortès qu'elles l'étaient suffisamment pour que le gouvernement destitue celui qui avait donné l'ordre de tirer et pour démettre le gouverneur civil de Navarre, qui s'est trouvé, de son propre aveu, complètement débordé. Le président du parti, M. Tierno Galvan, a encore été plus ferme en déclarant que le gouvernement Suarez avait perdu son autorité et qu'il donnait l'impression *« de ne pas savoir quoi faire »*.

Les dirigeants de l'opposition et une bonne partie de la presse insistent sur la nécessité de chercher une *« réponse politique »* aux soubresauts qui secouent le Pays basque. Beaucoup sont d'avis que Madrid doit transférer le plus vite possible la responsabilité de l'ordre public au Conseil général basque qui s'est plaint, une nouvelle fois, mardi, de ne pas exercer, six mois après sa création, les pouvoirs nécessaires. Telle est la position adoptée par M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C.E. qui a manifesté pourtant à l'égard des troubles de ces derniers jours, une prudence remarquée.

CHARLES VANHECKE.

LE PROCÈS DES DISSIDENTS EN U.R.S.S.

Les services de propagande présentent les accusés comme des dépravés

De notre correspondant

Moscou. — En organisant quatre procès en même temps, les dirigeants soviétiques poursuivaient plusieurs buts : en finir une bonne fois avec des affaires malgré tout gênantes, disperser l'attention de l'opinion publique internationale et éviter les protestations à répétition que n'auraient pas manqué de provoquer des jugements échelonnés dans le temps. La coïncidence des quatre affaires permet aussi de jouer de la technique de l'amalgame. A la lecture des informations diffusées par l'agence Tass — et uniquement destinées à la « consommation » extérieure — on ne sait plus très bien si les accusés sont jugés pour leurs *« activités subversives »* ou pour leur *« vie dépravée »*. L'image qui s'impose est celle d'un milieu peu recommandable, formé de soi-disant dissidents, d'espions, de journalistes occidentaux - agents secrets, de dévoyés, d'ivrognes, de profiteurs... Ainsi écrit l'agence Tass, le tribunal de Kalouga qui juge Alexandre Guinzbourg *« s'est rendu compte de la déchéance morale et politique »* de l'accusé. Pour parfaire la « démonstration », le quatrième procès intenté pour trahison à Anatole Filatov, qui plaide coupable et s'étend complaisamment sur ses « crimes », accrédite l'idée que si les traîtres existent, Anatole Chtcharansky pourrait bien aussi en être un.

Les audiences du procès Guinzbourg à Kalouga ont été marquées mardi par plusieurs incidents. Mme Irina Guinzbourg a été expulsée pour avoir, dit Tass, *« menacé un témoin »*. Selon ses propres déclarations, elle a protesté contre le fait qu'un témoin à charge soit entendu pendant plus de trois heures, alors qu'elle-même n'a pas été autorisée à témoigner une seule minute. S'adressant au témoin elle s'est écriée : *« Tout ceci n'est que mensonges. Dieu vous punira. »* Le témoin a alors fait remarquer au président du tribunal, qui en a pris acte, que Mme Guinzbourg l'avait menacé de mort.

Les témoins

A la demande d'Alexandre Guinzbourg sa femme a été autorisée à revenir dans la salle d'audience, mais elle a de nouveau été expulsée après avoir refusé de promettre qu'elle *« ne troublerait plus le cours de la justice »*. Seule la mère de Guinzbourg a assisté à la fin des débats. L'avocate de l'écrivain, Mme Elena Reznikova, désignée par les autorités, a obtenu du président du tribunal qu'il empêche le public de manifester trop bruyamment son hostilité à l'accusé. Les amis de Guinzbourg ont déclaré que Me Reznikova menait une *« défense juridiquement très active »*.

Vingt-six témoins à charge et cinq cités par la défense ont été entendus. L'un des témoins cités par Alexandre Guinzbourg, un médecin psychiatre de Moscou, a en fait témoigné contre lui, affirmant que les déclarations de l'accusé sur les *« représailles psychiatriques pour convictions politiques »* étaient pure calomnie. Dix-neuf témoins à décharge ont été récusés, dont l'écrivain Georgiu Vladimov, président de la section moscovite d'Amnesty International, et Mme Malva Landa, qui a succédé à Alexandre Guinzbourg comme administrateur du fonds Soljenitsyne d'aide aux prisonniers politiques et à leur famille.

Les témoins à charge ont confirmé les chefs d'accusation portés contre Guinzbourg concernant ses *« activités subversives »*. L'accusé *« distribuait systématiquement des publications antisoviétiques »*. L'un des témoins a déclaré que l'écrivain lui avait donné un exemplaire de *l'Archipel du goulag*, qu'il avait immédiatement brûlé dès qu'il s'était aperçu de son contenu. D'autres ont vu une preuve de la *« vie dépravée »* menée par l'accusé et sa femme dans le fait qu'ils écoutaient *la Voix de l'Amérique* au lieu de regarder la télévision soviétique, et qu'ils prenaient plaisir à entendre les disques de Vissotski (acteur et chansonnier soviétique marié à l'actrice Marina Vlady).

A Moscou, le procès d'Anatole Chtcharansky s'est poursuivi mardi, à huis clos. Le frère du militant juif, Leonid, qui avait pu la veille assister à l'audience, n'a pas été admis dans le prétoire. Sa mère, Mme Milgrom (soixante-douze ans), qui témoigne d'une grande force de caractère, a entrepris une démarche auprès de la Cour suprême pour être autorisée à assister au procès en tant que mère, et non en tant que témoin. On lui a répondu qu'elle pourrait voir son fils, qui a passé plus de quinze mois au secret, après le procès.

Mme Milgrom, citée comme témoin par le procureur, était convoquée devant le tribunal ce mercredi, à midi. Elle avait décidé de ne pas se rendre à la convocation. *« Leonid m'a confirmé qu'Anatole ne souhaitait pas que je vienne témoigner,* a-t-elle déclaré aux journalistes occidentaux. *Cette décision est pénible pour une mère, car je ne pourrai pas voir mon fils. Mais enfin Leonid l'a vu, il est en bonne forme, et je pense que ma décision de ne pas témoigner est raisonnable. »*

Au cours des séances à huis clos la Cour a examiné, selon le porte-parole du tribunal, les charges retenues contre Chtcharansky. Il semble que l'accusation d'espionnage et de trahison repose essentiellement sur les relations qu'entretenait Chtcharansky avec un journaliste américain, présenté comme un agent des services secrets militaires occidentaux. Celui-ci n'est jamais cité nommément, mais il ne fait aucun doute qu'il s'agit de M. Robert Toth, ancien correspondant du *Los Angeles Times* à Moscou, expulsé en mars 1977 après trois jours d'interrogatoire par le K.G.B. Chtcharansky aurait *« collecté personnellement et par l'intermédiaire de complices des renseignements secrets sur l'emplacement d'un grand nombre d'entreprises travaillant pour la défense nationale »*, renseignements qu'il aurait transmis en Occident, écrit Tass.

Anatole Chtcharansky aurait, d'autre part, aidé ce journaliste à entrer en contact avec des savants soviétiques. Il aurait servi non seulement d'intermédiaire, mais encore d'interprète. Selon Tass, l' *« étranger s'efforçait d'obtenir des renseignements non publiables dans la presse ouverte sur le programme de recherches spatiales soviétiques, ainsi que des renseignements secrets en matière de recherches sociologiques et para-psychologiques »*. C'est d'ailleurs au moment où on lui remettait dans une rue de Moscou un livre sur la para-psychologie que M. Toth avait été appréhendé par le K.G.B. Les témoins entendus mardi, parmi lesquels M. Lipavski, qui a accusé Anatole Chtcharansky d'avoir travaillé en même temps que lui pour la C.I.A., auraient entièrement confirmé ces accusations, affirme l'agence Tass. Selon un procédé habituel dans ce genre d'affaires, les témoins ont mis en cause un citoyen soviétique, aujourd'hui émigré, M. Vitali Roubine, qui aurait recruté Anatole Chtcharansky.

Le procès de Vilnius

Enfin, à Vilnius, le procès de M. Victor Piatkus, membre du groupe lituanien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, s'est poursuivi mardi. Accusé de propagande et d'agitation antisoviétique, il risque, comme « récidiviste », une peine de dix ans de camp et de cinq ans d'assignation à résidence (exil intérieur). M. Sakharov l'a présenté comme un homme intelligent et sensible. Il a indiqué que c'est M. Piatkus qu'en 1975 il avait entendu la retransmission de son discours de réception du prix Nobel de la paix prononcé par sa femme à Oslo.

DANIEL VERNET.

M. Pertini demande à M. Brejnev de veiller au respect des droits de l'homme

Rome (A.F.P.) — Le nouveau président de la République italienne, M. Alessandro Pertini, a adressé, le 11 juillet, un message à M. Leonid Brejnev dans lequel il lui demande au *« nom de l'opinion publique italienne »* de veiller au respect des *« droits humains »* d'Alexandre Guinzbourg et Anatole Chtcharansky.

Dans son message, le chef de l'Etat italien affirme notamment que les *« droits de l'homme et la liberté fondamentale auxquels fait référence l'accord d'Helsinki doivent être respectés en Union soviétique dans les procès contre des citoyens qui ont publiquement exprimé leur engagement à faire respecter ces mêmes droits et cette liberté »*.

M. Alessandro Pertini affirme encore s'exprimer dans *« l'esprit d'amitié et de collaboration qui unit le peuple italien et le peuple russe »*, et ne pas *« vouloir intervenir dans le fonctionnement souverain de la justice soviétique »*.

● *Mise au point.* — La section française d'Amnesty International dément formellement avoir participé à la manifestation qui s'est déroulée à Toulouse, le 6 juillet, à l'occasion du spectacle donné par l'Ensemble de l'armée tchécoslovaque. *« Contrairement à ce qui a été publié dans la presse (le Monde du 8 février), le groupe local d'Amnesty International n'était pas présent à la manifestation et n'est pas signataire du tract distribué aux spectateurs. La section française d'Amnesty International rappelle qu'il n'est pas du ressort d'Amnesty International de prendre position sur l'opportunité des visites officielles de représentants étrangers quels qu'ils soient. Par contre, à l'occasion de ces visites, Amnesty International a pour souci d'informer l'opinion publique sur la situation objective des droits de l'homme dans les pays où ils sont violés. »*

● *Mme Chtcharansky*, a rencontré mardi 11 juillet le premier ministre des Pays-Bas, M. Andreas Van Agt. Elle a déclaré — après l'entretien — que celui-ci l'avait assurée de tout son appui pour la défense des juifs d'U.R.S.S. et en particulier des dissidents qui font l'objet de poursuites dans ce pays. Selon Mme Chtcharansky, le premier ministre néerlandais s'est déclaré convaincu qu'une protestation commune des neuf pays de la C.E.E., en faveur des dissidents persécutés, pourrait exercer une influence. — (A.F.P.)

● *Une demande d'audience* de Mme Chtcharansky au président Valéry Giscard d'Estaing a bien été transmise par l'intermédiaire de la Ligue des droits de l'homme, confirme-t-on mardi à l'Elysée. On n'attend pas de prise de position du président de la République sur cette affaire. Mme Chtcharansky avait sollicité cette audience pour demander au chef de l'Etat d'intervenir en faveur de son mari.

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Paris

Plusieurs milliers de personnes ont participé, le mardi 11 juillet à Paris, à la manifestation organisée par le comité de défense d'Anatole Chtcharansky pour protester contre les procès intentés aux dissidents par les autorités soviétiques. En tête du cortège qui se formait place de la République, devait prendre place Mme Nathalie Chtcharansky, épouse du dissident, entourée de ses deux avocats français, M. Daniel Jacobi et Roland Rappaport, et littéralement assaillie par les photographes. A ses côtés, aux premiers rangs, prenaient place les représentants des diverses organisations syndicales, mouvements politiques ou humanitaires ainsi que différentes personnalités ou élus représentant, soit en délégation, soit à titre individuel, leur parti. Ainsi la délégation du P.C.F. conduite par MM. Henri Fiszbin, membre du comité central, et Guy Ducoloné, député des Hauts-de-Seine, voisinait-elle avec celle du parti socialiste, représenté par MM. Pierre Mauroy et Claude Estier, membres du secrétariat national du P.S., et par M. Jack Lang, conseiller de Paris. La délégation du Mouvement des radicaux de gauche était conduite par M. Roger-Gérard Schwartzenberg. La majorité était représentée notamment par MM. Bernard Stasi, député de la Marne, porte-parole du C.D.S., Emmanuel Hamel, député du Rhône (U.D.F.-P.R.), Jean-Pierre Pierre-Bloch, député de Paris (U.D.F.-rad.), Claude-Gérard Marcuse, député de Paris (R.P.R.), André Diligent, secrétaire général du C.D.S.

Parmi les autres personnalités MM. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, Alain de Rotschild, président du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives, Jean Pierre-Bloch, président de la Lica, Laurent Schwartz, du comité des mathématiciens, Marek Halter, Jean-Edern Hallier, Claude Mauriac, Léo Hamon, Charles Palant, vice-président du MRAP, le Père Riquet, André Glucksmann, etc., ainsi que plusieurs réfugiés des pays de l'Est, dont notamment M. Victor Fainberg.

Le cortège se mettait en marche en direction de l'Opéra, par les grands boulevards, derrière l'immense banderole du comité de soutien : *« Sauvons Anatole Chtcharansky et Alexandre Guinzbourg. »* Aux différents slogans *« Halte à l'antisémitisme en Union soviétique, nous sommes tous juifs soviétiques, K.G.B.-Gestapo »*, répondaient différentes banderoles : *« Hitler, Staline, Brejnev, même combat »*, *« Brejnev au goulag »*, *« les juifs russes en Israël »*, etc. Dans le cortège se succédaient les organisations juives, le Front des étudiants juifs, BETAR, le Michmar. Puis venaient les délégations de la fédération de Paris du P.S., du P.S.U., de la C.F.D.T., de F.O., de l'Union des étudiants communistes, et de diverses organisations d'extrême gauche (C.C.A., L.C.R., Fédération anarchiste).

A 20 h. 15, le cortège arrivait boulevard Hausmann. Mme Nathalie Chtcharansky devait faire une courte déclaration pour dire notamment : *« Des groupements très différents, d'horizons politiques très variés, étaient présents. Je me réjouis de cette union dans la lutte qui s'est organisée pour la défense de mon mari. »* La dispersion s'effectuait ensuite sans incident notable, hormis la destruction symbolique d'un drapeau soviétique brûlé au milieu de la chaussée par les jeunes gens du BETAR, et sans que les forces de police aient eu à intervenir.

M. HENRI FISZBIN : « NOTRE ATTACHEMENT A LA DÉMOCRATIE »

Avant le départ du cortège, M. Henri Fiszbin, membre du comité central du P.C., avait déclaré : *« La présence du parti communiste a une signification très précise. C'est la réaffirmation de notre attachement passionné à la démocratie, non seulement en France, mais en n'importe quel point du globe. »*

● *L'Union nationale des étudiants de France : « L'UNEF appelle les étudiants de France à combattre pour la libération immédiate des emprisonnés politiques d'Union soviétique et pour que l'unité se réalise afin de les arracher aux prisons, aux hôpitaux psychiatriques et aux camps de concentration. »*

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a envoyé au nouveau président de la République italienne, M. Sandro Pertini, un télégramme de félicitations qui déclare notamment : *« La majorité qui s'est réunie sur votre nom est un juste hommage rendu à vos éminentes qualités personnelles. La France s'y associe d'autant plus volontiers qu'elle a suivi avec une profonde sympathie les douloureuses épreuves que votre pays a connues, et qu'elle voit dans votre élection une raison pour l'Italie de considérer son avenir avec confiance. »*

AFRIQUE

Mauritanie

Nous espérons qu'une solution au problème du Sahara pourra être trouvée avec nos frères du Maroc

déclare le chef du nouveau régime

Un calme total règne à Nouakchott, trois jours après le renversement du président Moktar Ould Daddah par le Comité militaire de redressement national. La radio nationale fait état de nombreuses motions de soutien au nouveau régime. Le couvre-feu a été réduit et tous les aéroports ont été rouverts au trafic ce mercredi 12 juillet.

Dans une interview à l'agence Visnews, diffusée mardi par la radio nationale, le lieutenant-colonel Ould Salek, chef du nouveau gouvernement, a fourni les premières précisions officielles sur les orientations de son régime. « *Nous affronterons*, a-t-il déclaré, *avec le royaume frère du Maroc, le problème du Sahara et nous espérons que sa solution pourra être trouvée par les deux parties.* » Il a ajouté : « *Nous envisageons l'avenir avec un certain optimisme, malgré les difficultés énormes que nous traversons.* » Indiquant que la « *banqueroute* » figurait au premier rang des raisons ayant incité l'armée à prendre le pouvoir, il a dénoncé le « *marasme économique* », la « *décadence financière* » et le « *danger quotidien de révolte* » et de « *soulèvement populaire* ».

« *Cette situation*, a-t-il poursuivi, *en l'absence de toute tentative de solution, a fait que les forces armées (...) ont décidé de mettre fin au désordre et à l'anarchie politique et économique.* » Le lieutenant-colonel Ould Salek a enfin assuré que les forces armées avaient agi « *sans qu'aucun citoyen soit dérangé dans sa vie ni privée ni publique, et sans qu'aucune goutte de sang ait coulé* ».

Le chef du gouvernement, qui a reçu l'ambassadeur de Libye à Nouakchott en sa qualité de doyen du corps diplomatique (*le Monde* du 12 juillet), aurait informé celui-ci de son désir de continuité dans le domaine de la politique étrangère. Des assurances identiques auraient été fournies au représentant saoudien à Nouakchott. Par ailleurs, on apprend à Dakar que l'ancien président Ould Daddah serait emprisonné au fort de Coppolani, à une trentaine de kilomètres au nord de la capitale mauritanienne.

A Rabat, les dirigeants marocains semblent être rassurés par l'évolution de la situation chez leur voisin du sud, nous indique notre correspondant Louis Gravier. Les militaires mauritaniens n'ont, en effet, aucunement remis en cause la coopération avec le Maroc et notamment l'accord d'assistance mutuelle conclu en 1977, qui n'est autre qu'un pacte de défense commun.

Dans les milieux proches de l'ambassade de Mauritanie à Rabat, on assure que les nouveaux responsables mauritaniens sont animés de sentiments pro-marocains. Plusieurs d'entre eux ont effectué des missions au Maroc ou des stages dans l'armée royale.

Selon l'A.F.P., M. Reda Guedira, conseiller du roi Hassan II, et le major-colonel Dlimi, directeur des aides de camp du roi, se sont rendus, mardi, à Nouakchott, en mission d'information.

LE NOUVEAU CABINET

Dirigé par le lieutenant-colonel Mustapha Ould Mohamed Salek, président du Comité de redressement national, qui a pris le pouvoir, le gouvernement comprend seize membres dont huit civils. La liste en est la suivante :

Affaires étrangères : Cheikh Mohamed Cheikhna Ould Lakhda ;

Intérieur : commandant Jibou Ould Salek ;

Justice et affaires religieuses : M. Baba Ould Ney ;

Finances et commerce : Sidi Mohamed Ould Bigeira ;

Equipement : lieutenant-colonel Ahmed Salem Ould Sidi ;

Transports, postes et télécommunications, artisanat et tourisme : lieutenant-colonel Ould Mayoub ;

Plan et mines : M. Mohamed El Moktar Ould Zamel ;

Industrie et pêches : lieutenant-colonel Ahmed Ould Bousseif ;

Développement rural : Dr Ba Omar ;

Education nationale : M. Seck Mame Diack ;

Culture et information : M. Mohamed Yehdih Ould Breziei ;

Santé et affaires sociales : Dr Diagana ;

Jeunesse et sports : commandant Thiam El Hadj ;

Contrôle et enquêtes : lieutenant-colonel Mohamed Mahmoud Ould Ahmed Ouli ;

Secrétaire permanent du comité chargé de l'administration du ministère de la défense : lieutenant-colonel Maouia Ould Sidi Mohamed Taya.

Recevant le président Syad Barre de Somalie

M. GISCARD D'ESTAING SUGGÈRE UNE CONFÉRENCE DES ÉTATS DE LA CORNE DE L'AFRIQUE

Le général Syad Barre, président de la République de Somalie, qui a été l'hôte à déjeuner de M. Valéry Giscard d'Estaing, mardi 11 juillet à l'Elysée, devait quitter Paris jeudi matin pour Bagdad.

Trente-cinq personnalités, parmi lesquelles cinq membres du gouvernement — MM. Louis de Guiringaud (affaires étrangères), Yvon Bourges (défense), René Monory (économie), Jean-François Deniau (commerce extérieur), et Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, — participaient au déjeuner, ainsi que plusieurs hommes d'affaires français.

A l'issue du déjeuner, le président de la République a dit : « *La France est prête à aider toute initiative d'une conférence des Etats de la corne de l'Afrique...* » « *Si, d'un commun accord, les uns et les autres acceptaient de s'asseoir autour d'une même table, n'y aurait-il pas là le début d'une immense espérance pour tous les peuples africains et en premier lieu pour les populations de la corne de l'Afrique encore déchirées par les combats. Pareille conférence des Etats de cette région pourrait ouvrir à tous les participants les voies d'un avenir pacifique et prospère.* »

Un bon départ pour la coopération

M. Giscard d'Estaing a encore indiqué, dans son toast, que « *la Somalie peut et doit jouer un rôle déterminant dans cette recherche. N'est-ce pas la vocation de la Somalie que de proposer des solutions qui puissent convenir à toutes les parties ?* ».

« *La France, pour sa part, est prête à aider toute initiative en ce sens, comme elle est prête à permettre à la Somalie de maintenir son indépendance et l'intégrité de son territoire* », a également déclaré le chef de l'Etat.

Pour le président de la République, « *la coopération franco-somalienne a pris un bon départ, mais cette coopération ne pourra s'épanouir vraiment qu'une fois la paix et la concorde revenues dans la corne de l'Afrique* ».

République Sud-Africaine

Prétoria ouvre une enquête après le « suicide » d'un lycéen détenu par la police

De notre correspondant

Johannesburg. — Un lycéen de vingt ans de la cité noire de New-Brighton, près de Port-Elizabeth, Lungile Tabalaza, a été arrêté, lundi 10 juillet à 9 heures, par la police anti-émeutes, sous les yeux de son frère aîné. En fin de matinée, il a été remis entre les mains de la police de sécurité, à Port-Elizabeth, pour interrogatoire. A 15 h. 5, il est tombé du cinquième étage de l'immeuble de la police de sécurité, et est mort sur le chemin de l'hôpital (« le Monde » du 12 juillet).

« *En vérité, le cas de M. Tabalaza est très simple. Nous étions occupés à interroger cet homme lorsqu'il a sauté par la fenêtre du cinquième étage* », a déclaré, mardi 11 juillet, à la radio, M. Jimmy Kruger, ministre sud-africain de la police, de la justice et des prisons.

C'est le vingt-deuxième détenu politique qui meurt ainsi en moins de deux ans. De plus, M. Tabalaza se trouvait dans les locaux, où le dirigeant de la « *conscience noire* », Steve Biko, avait été détenu et interrogé en septembre dernier, avant de mourir des suites de blessures après son transfert à Prétoria. En décembre 1976 également, un professeur métis de trente ans, M. Georges Botha, avait trouvé la mort en tombant du sixième étage des locaux de la police de sécurité à Port-Elizabeth.

Sévèrement critiqué l'an dernier pour son attitude après la mort de M. Biko, M. Kruger a, cette fois-ci, immédiatement réagi en ordonnant une enquête menée par un officier supérieur de police « *en vue de possibles actions disciplinaires* ».

M. Kruger a ajouté que les rapports de police ne laissaient pas apparaître que M. Tabalaza ait été maltraité au cours de son interrogatoire.

Selon M. Kruger, M. Tabalaza n'était pas détenu en vertu des lois sur la sécurité, considérées par l'opposition comme responsables des morts de détenus, mais en vertu du droit commun, étant accusé d'avoir attaqué, au cocktail Molotov, une école de New-Brighton et des camions de livraison pour les voler. Pourquoi, dans ce cas, se demande mercredi la presse, était-il entre les mains de la police de sécurité ?

Les réactions à ce nouveau décès ont été nombreuses dans les rangs de l'opposition noire et blanche, qui demande, outre le départ du ministre, l'abolition des lois permettant la détention au secret pour des périodes indéterminées, et une enquête indépendante.

Le quotidien libéral *Rand Daidy Mail* estime « *incroyable* » qu'un détenu soit mort « *dans les mains de même branche de la police de sécurité qui détenait M. Biko et s'est acquis une réputation internationale pour la façon dont il fut traité* ».

Le journal pro-gouvernemental *the Citizen* estime que le gouvernement doit agir, « *parce que chaque décès de prisonnier est exploité contre le pays* ».

(Intérim.)

● *Un comité Telli Diallo*, du nom de l'ancien secrétaire général de l'O.U.A., victime de la répression en Guinée, vient de se constituer « *pour défendre tous les prisonniers politiques et les libertés démocratiques en Guinée-Conakry* » (14, rue Nanteuil, 75015 Paris).

● *Le conseil régional de l'île de la Réunion* a voté à l'unanimité, mardi 11 juillet, une motion demandant au gouvernement et au Parlement de mettre fin « *à toute forme de coopération en faveur des Etats qui ne se seront pas désolidarisés des actes d'encouragement au meurtre et à la subversion terroriste que constituent les appels du comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.)* ».

● *Images de la guerre civile au Tchad.* — Un album de photographies de Raymond Depardon retrace, à partir des débuts de la rébellion le 20 janvier 1970, l'histoire du conflit tchadien dans des images d'une rare force d'évocation (en vente aux librairies Norman Bethune, 76, bd Saint-Michel, et La Hune, 170, bd Saint-Germain, Paris).

PROCHE-ORIENT

Liban

Le blocage demeure total sur le plan politique

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Suffit-il donc d'une escouade de gendarmes ayant planté l'étendard libanais sur une guérite abandonnée quelques instants plus tôt par ses sentinelles syriennes, pour que soudain l'espoir renaisse ? Dans les ruelles désertes d'Achrafieh plongées, depuis que le canon s'est tu, dans un silence d'une angoissante torpeur, le moindre signe, le plus petit indice, font événement.

Les Syriens se sont repliés de 50 mètres... Ils laissaient, mardi en fin d'après-midi, aux forces de sécurité libanaises le contrôle du pont de la Quarantaine qui relie Beyrouth-Est à l'arrière-pays chrétien. Mais ils sont encore là, tout près, dans un immeuble qui leur sert de garnison depuis plus d'un an et demi.

Fol espoir ? Illusion d'opimiste empressé ? La guérite avait à peine changé de locataires que l'on annonçait discrètement en coulisse des suites à venir tout aussi favorables à une certaine détente. Les miliciens chrétiens, *murmurait-on*, pourraient décrocher de trois ou quatre positions dans les points chauds des quartiers est et desserrer ainsi l'étreinte autour des postes syriens isolés. On espérait même très vite l'ouverture de quelques magasins, histoire de rendre à Achrafieh — que nombre de ses habitants ont déserté — un semblant d'activité.

Et, du même coup, on avait tendance mardi soir à oublier que la journée avait été aussi marquée çà et là par un regain de tension. Les francs-tireurs d'abord n'ont pas chômé, et à proximité immédiate d'un des points de passage entre les deux secteurs de Beyrouth, barricade qui oblige les rarissimes « *visiteurs* » à rebrousser chemin. Des incidents ont aussi éclaté alors que les Syriens, après de longues tractations avec les chefs des milices, venaient ravitailler certains de leurs postes avancés ou encerclés. « *C'est la population qui s'est mise en colère*, assurait un dirigeant kataëb. *Des habitants ont tiré : ils ne comprenaient pas qu'on vienne au secours de ces gens qui, pendant cinq jours, les ont arrosés d'obus...* »

En fait, tension et timides amorces de décrispation coexistent dans une atmosphère lourde d'incertitude. Car, sur le plan politique, le blocage demeure total. Sûrs de l'appui du monde arabe, confortés aussi par les déclarations réitérées de l'étranger, hostiles à toute partition du Liban, estimant enfin qu'Israël ne saurait, par une action intempestive à Beyrouth, compromettre les négociations prévues sous l'égide américaine, les Syriens ne paraissent guère disposés aux concessions.

M. Sarkis toujours démissionnaire

Mais les dirigeants de la droite chrétienne, accusés à la fois de complicité avec l'« *ennemi sioniste* » et d'ignorer l'autorité légitime en renforçant leur Etat dans l'Etat, ne sont pas prêts non plus à renoncer. Les milices, dont ils tirent l'essentiel de leurs forces, n'ont pas été touchées par les bombardements syriens, qui ont plutôt poussé une population traumatisée et révoltée à faire corps avec ses dirigeants et ses combattants.

Les plus « *durs* » — M. Camille Chamoun et son « *parti national libéral* », mais aussi M. Béchir Gemayel — tiennent les rênes du front militaire et ne cachent pas leur volonté de voir bientôt les talons des « *soldats d'Assad* », « *agents de la pénétration soviétique au Proche-Orient* ». M. Pierre Gemayel, le vieux chef historique des Phalanges, est sans doute plus enclin à temporiser. Si la désescalade à peine amorcée devait se confirmer, c'est donc sa carte qui serait jouée. Mais on est loin, très loin, du moindre accord : tout juste essaie-t-on aujourd'hui de créer des conditions plus propices à une poursuite — une relance ? — des tractions qui agitent depuis dix jours les antichambres du palais de Baabda, où le président Sarkis maintient en suspens une démission que ses nombreux visiteurs le supplient de reprendre.

DOMINIQUE POUCHIN.

● *Sa Béatitude Maximos V*, patriarche d'Antioche et de tout l'Orient, d'Alexandrie et de Jérusalem, résidant à Damas, a déclaré à la presse le 8 juillet : « *Il ne fait aucun doute que la Syrie a le mérite d'avoir rétabli la sécurité au Liban et aidé les autorités légitimes à faire en sorte que les institutions de l'Etat et l'armée libanaise reprennent leurs activités.* »

Maximos V a qualifié les massacres d'Ehden et de la Bekaa « *d'actes ignobles* » qui s'inscrivent dans un plan unique visant à susciter l'intervention d'Israël, à semer le trouble et à contraindre la Syrie à entrer en guerre.

De son côté, sa Béatitude Elie IV, patriarche d'Antioche et de tout l'Orient pour les Grecs orthodoxes, qui réside également à Damas, a déclaré le même jour : « *Nous apprécions hautement les efforts déployés par le président Assad en faveur du Liban à travers toutes les confessions, cherchant toujours le bien de ce pays frère, en vue de l'aider à sortir des difficultés qu'il traverse.* »

UNE LETTRE DU RÉVÉREND PÈRE RIQUET

Le comité d'aide aux chrétiens du Liban nous transmet l'appel suivant du Père Riquet, S.J.

L'acharnement sanguinaire des Syriens à détruire et à massacrer sans aucune distinction femmes, enfants, vieillards des quartiers chrétiens de Beyrouth rappelle étrangement le génocide des chrétiens de Syrie et du Liban en 1860 par les musulmans de Damas et de Beyrouth. C'est la même sauvagerie, mais avec l'effroyable accroissement de puissance que lui fournit un armement sophistiqué. Cependant, en 1860, la France, et avec elle les principales puissances européennes, s'était indignée et avait réagi.

Aujourd'hui, le monde civilisé se tait et demeure passif devant l'anéantissement de ce qui fut, si longtemps, le dernier bastion de la civilisation chrétienne au Proche-Orient. Sur ces ruines fumantes et sanglantes, le président Assad pourra célébrer demain le triomphe de l'Islam comme jadis Mohamed II sur les monceaux de cadavres chrétiens de Constantinople.

Cette fois encore, par son silence et sa passivité, l'Occident aura-t-il trahi les siens ?

Sans doute les chrétiens du Liban, comme beaucoup d'autres, ne sont pas sans péchés, les musulmans non plus. Mais, dans l'immédiat, il n'est pas contestable que les Syriens se conduisent à l'égard des chrétiens libanais comme les nazis à Oradour. D'autre part, cet acharnement des Syriens à exterminer les chrétiens *qui leur résistent* rappelle terriblement les massacres dont les chrétiens du Proche-Orient ont eu maintes fois dans le passé à souffrir de la part des musulmans turcs ou arabes.

Il y a, certes, dans l'Islam une tradition d'humanisme et de libéralisme, dont, en 1860, au moment du massacre des chrétiens de Damas, l'émir Abdel Kader donna un magnifique exemple. Mais il n'est pas moins vrai que l'actuelle entreprise syrienne au Liban s'inscrit dans la pire tradition de l'impérialisme mongol et du fanatisme hitlérien.

Voilà pourquoi les patriotes libanais, aussi bien musulmans que chrétiens, ont raison de résister et méritent l'approbation et le soutien de tous ceux pour qui la charte des Nations unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les conventions condamnant le génocide représentant une exigence imprescriptible de la conscience morale de l'humanité.

En s'abstenant d'intervenir dans de pareilles circonstances, les Nations unies renieraient scandaleusement les principes moraux dont par ailleurs elles font profession.

Seul un immédiat remplacement de la force inter-arabe de dissuasion par celle des Nations unies, à l'exclusion de la Syrie, pourrait assurer le rétablissement de la souveraineté de la République libanaise sur le territoire qui lui est reconnu et garanti par les conventions internationales en vigueur.

Le Comité d'aide aux chrétiens du Liban et l'Alliance libanaise s'associent aux vives protestations que motivent les massacres dont les quartiers chrétiens de Beyrouth sont les victimes.

★ B.P. 478, 75830 Paris, Cedex 17.

BIBLIOGRAPHIE

LES SECRETS DE SUEZ

Abel, Maurice, Guy, Christian et les autres

Dwight Eisenhower, John Foster Dulles, les grands trusts pétroliers, lord Louis Mountbatten et le Quai d'Orsay, ont saboté en 1956 l'expédition de Suez. Pourtant elle partiellement réussi : Nasser n'est pas devenu Hitler et « Israël fut sauvé ».

Tel est, simplifié évidemment à l'extrême, le schéma du livre de Abel Thomas : « Comment Israël fut sauvé ». Livre attendu : depuis vingt-deux ans, l'auteur avait gardé le silence en public sur une des mésaventures les plus officiellement mystérieuses de l'après-guerre. Il était pourtant l'homme le mieux placé pour en dévoiler les dessous. Bras droit de M. Maurice Bourgès Maunoury aux ministères de l'intérieur et de la défense, il en fut l'un des principaux initiateurs et l'un des organisateurs. Par beaucoup de côtés, « l'affaire de Suez » fut son affaire, et il ne le cache pas. Ce n'est pas sans raison qu'il fut à l'époque une des cibles préférées des adversaires de l'entreprise et comparé, assure-t-il lui-même, à Rastignac, Machiavel ou Mazarin.

Polytechnicien, ancien résistant, il a gardé le goût des affaires secrètes, des équipes de « mousquetaires » qui montent des « coups ». « Le coup de Suez » commença par une rencontre avec un personnage anonyme, dont le directeur de cabinet du ministre de l'intérieur ignorait à la fois l'identité et les fonctions : il s'agissait en fait de Joseph Nahmias, représentant à Paris du ministère israélien de la défense. La survie d'Israël est menacée, la France doit venir à son secours. Nahmias est convaincant : Abel Thomas saute à pieds joints dans la politique mondiale... et dans les plates-bandes du ministre des affaires étrangères, dont il deviendra la bête noire, bloquant les livraisons d'armes aux pays arabes, montant une opération contre les camps des fellaghas en Libye, qui provoquera une curieuse lettre officielle de protestation du ministre, M. Christian Pineau : « *Si les autorités militaires avaient jugé indispensable d'opérer par la force, elles eussent dû le faire de leur propre autorité sans en avertir notre représentation diplomatique...* »

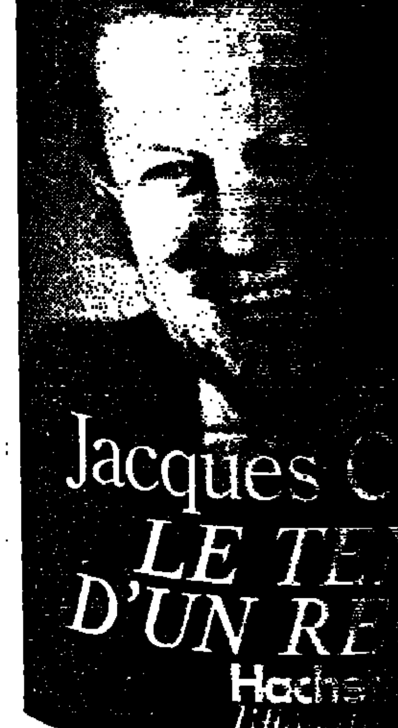
On laissera, en fait, le Quai d'Orsay jouer, sans qu'il soit averti, le jeu avec les pays arabes, les Etats-Unis et l'OTAN, bêtes noires d'Abel Thomas, et on montera clandestinement, avec la bénédiction du président du conseil, le scénario de l'opération contre Nasser. Nul n'ignore plus, même si quelques contestations se sont élevées, notamment du côté de M. Christian Pineau, inconfortablement assis entre son fauteuil ministériel et sa chaise de conspirateur, la façon dont l'affaire fut conduite, les rencontres couleur de muraille, les réserves anglaises, le revirement américain — Eisenhower se présentait à ses électeurs dont il sollicitait le renouvellement de son mandat, comme l'« homme de la paix » — les rencontres secrètes.

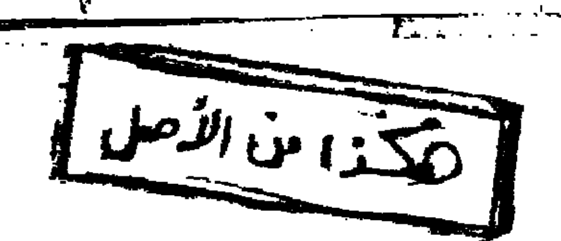
Le récit d'Abel Thomas comble les dernières lacunes. Il montre aussi dans quelle atmosphère peu diplomatique travaillèrent les « mousqueraites » de Tel-Aviv et ceux de Paris. « *Comment va Maurice ? Et Louis ? Et Guy, et Christian ?* », demande M. Shimon Pérès, ministre adjoint de la défense israélienne à l'un de ses nombreux voyages à Paris. Maurice (Bourgès-Maunoury), Louis (Mangin), Guy (Mollet) et Christian (Pineau)... n'ont rien à refuser à Israël. Ils luttent pour la survie d'un peuple et contre celui qu'ils prennent pour un nouvel Hitler. Rien à refuser *et rien* à demander : « *Il n'y a aucune contrepartie* », répond le délégué à l'armement lorsque le général Dayan lui demande les conditions posées aux livraisons massives de matériel français. Au grand étonnement du général... On ne fait pas payer les croisades.

Il reste à savoir si la croisade de Suez, qui s'arrêta à Port-Saïd et porta un coup redoutable à la crédibilité, déjà astucieusement entamée, des politiques mondiales française et anglaise, était nécessaire. L'auteur n'en doute évidemment pas. Nasser arrêté dans son ascension, les pays arabes rendus plus prudents, Israël sauvé pour quelques années... Mais lorsque les parachutistes français et anglais sautèrent sur Port-Saïd, l'armée israélienne était déjà totalement victorieuse, avec l'aide secrète de la France. Etait-il nécessaire de débarquer *sur le canal, en invoquant* avec une parfaite hypocrisie la nécessité de « *séparer les combattants* » ? De faciliter, sur le dos des dernières puissances européennes, une alliance de fait entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ? Abel Thomas et les mousquetaires se sont bien amusés avec les allumettes. On comprend qu'il garde de ce jeu un souvenir ému. On n'est pas sûr de partager sa nostalgie...

JEAN PLANCHAIS.

★ Abel Thomas : *Comment Israël fut sauvé - Les secrets de l'expédition de Suez.* Albin Michel, 288 p., 39 francs.





هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

Le retour des grands fauves

II. — La loi du balancier

par ANDRÉ FONTAINE

Les relations internationales sont caractérisées depuis quelque temps par une violence accrue. Peut-on y trouver des causes communes ? André Fontaine a analysé dans le premier de deux articles le rapprochement sino-américain et ses répercussions sur les rapports Est-Ouest (« le Monde » du 12 juillet).

« Un pas en avant, deux pas en arrière » : M. Carter n'a jamais dû beaucoup lire le livre de Lénine, inspiré d'une procession traditionnelle du Luxembourg, qui porte ce nom, mais il applique bien souvent la formule à la lettre. Chaque fois qu'il fait un pas en avant, il recule, effrayé par les réactions. Chaque fois qu'il se laisse aller à écouter les conseils de *« fermeté »* du « faucon » Brzezinski, il se fait rattraper par la manche par la *« colombe »* Young et accessoirement par le secrétaire d'Etat, M. Vance. L'une de ces politiques est-elle meilleure que l'autre ? Sans doute. Mais le pire est d'hésiter entre les deux. C'est ce qu'a fait la France entre les deux guerres, toujours tiraillée entre l'intransigeance de Poincaré et le pacifisme de Briand. On a vu le résultat.

Le résultat n'est pas moins visible dans les relations entre Washington et Moscou. Sans qu'on puisse dire qu'à aucun moment les Etats-Unis aient vraiment marqué un point sur les Soviétiques au cours de ces derniers mois, toutes sortes de signes montrent que ceux-ci sont décidés à faire payer à M. Carter le prix de ses bouffées d'audace et de son irrésolution. Il est clair qu'ils ont peu d'estime pour lui. Un Nixon ou un Kissinger appartenaient comme eux au monde de la *Realpolitik* et des grands fauves. Ils n'avaient pas de mal à les comprendre, non plus qu'à se faire comprendre d'eux. Un apôtre comme M. Carter, que les nécessités politiques contraignent de temps à autre à mettre ses principes dans sa poche, échappe à leur *Weltanschauung*.

Comme ses prêches n'empêchent pas des multinationales de mettre une bonne partie du monde en coupe réglée, avec la complicité de régimes qui se fichent de la démocratie comme d'une guigne, ils doivent le considérer comme un tartuffe ou comme un niais, sinon comme les deux à la fois. Aussi bien est-ce sur ce terrain des droits de l'homme, où il a eu l'imprudence de tant s'engager qu'ils ont décidé de réagir avec le plus de vivacité. Depuis quelque temps, il ne se passe pas de jour que ne viennent de Moscou, à ce sujet, les nouvelles les plus scandaleuses. Et tout récemment les Soviétiques ont poussé l'insolence jusqu'à engager des poursuites contre deux journalistes américains, faisant peser ainsi une menace sur l'ensemble de la communauté des correspondants étrangers en U.R.S.S. Que peuvent faire les Etats-Unis ? Il y a déjà longtemps qu'un bon esprit a dit que lorsqu'on n'avait pas les moyens de sa politique il fallait avoir la politique de ses moyens...

L'autre terrain de réplique des Soviétiques, c'est le tiers-monde. En Angola, en Ethiopie, au Yémen du Sud, avec leurs alliés cubains et est-allemands — ces derniers spécialisés, il faut le savoir, dans les tâches de police et de sécurité, — ils sont omniprésents, et ce sont toujours des armes russes que l'on trouve sur les corps des guérilleros opérant en Namibie, en Rhodésie, au Tchad, au Shaba, au Sahara, comme au Proche-Orient. Rien n'indique d'autre part qu'ils prodiguent des conseils de modération particulière à ceux des gouvernements révolutionnaires sur lesquels ils ont quelque influence.

Si l'on ajoute à cela le maintien d'énormes effectifs sous les drapeaux des pays du pacte de Varsovie, une course qualitative et quantitative aux armements qui n'a jamais peut-être atteint une pareille ampleur, le dénuement persistant de tant de pays, mal baptisés « en voie de développement », et l'incapacité du monde occidental à se sortir de la crise économique, sociale, intellectuelle et morale dans laquelle il patauge depuis des années, on a évidemment quelques raisons d'être pessimiste, voire de partager le sentiment des Chinois sur l'inéluctabilité à plus ou moins long terme d'une nouvelle guerre mondiale.

D'une contradiction à l'autre

Jean qui pleure pourtant n'a pas toujours raison sur Jean qui rit. L'histoire n'est pas à sens unique, et le retour du pendule appartient à son magasin d'accessoires le plus traditionnel. Le moment vient toujours, pour parler en singeant Mao, où une contradiction devient plus importante que celle que l'on retenait jusqu'alors pour la principale. Et c'est pourquoi les alliances éternelles n'ont qu'un temps, à moins de se transformer en sujétion d'un partenaire à l'autre.

Le cas de l'Erythrée est assez symbolique de ce point de vue. Tant qu'il s'est agi de soutenir le régime révolutionnaire d'Addis-Abbeba contre ses adversaires proprement éthiopiens, tout le camp progressiste a applaudi l'U.R.S.S. et Cuba. Lorsque les forces armées de ces deux pays ont aidé les Ethiopiens à repousser les troupes somalies infiltrées en Ogaden, des réserves ont commencé à se manifester. Mais le régime de Mogadiscio avait commis l'imprudence de mettre en cause, pour réaliser l'aspiration séculaire du peuple somali à l'unité, l'un des tabous de notre temps : l'intangibilité des frontières héritées en Afrique de la colonisation, frontières qui font pourtant trop souvent fi, comme on le constate chaque jour, des réalités ethniques, linguistiques, religieuses, économiques les plus élémentaires. Le colonel Menguistu s'attaquant maintenant aux rebelles qui tiennent depuis quelque vingt ans une grande partie de l'Erythrée, la réaction du monde arabe est unanime : pas question de laisser les chrétiens d'Addis, même peinturlurés de marxisme-léninisme, rétablir leur hégémonie sur cette terre d'Islam.

On a déjà eu l'occasion d'évoquer les répercussions de l'affaire sur l'évolution de l'Irak et sur le coup d'Etat du Sud-Yémen. Pour le moment, elle semble dans l'impasse : Moscou propose une solution fédérale dont personne ne veut, Menguistu s'entête à réclamer l'union pure et simple à la mère patrie, les Erythréens ne veulent entendre parler que de l'indépendance, et les Cubains n'osent pas aller braver l'impopularité en allant soutenir des troupes éthiopiennes qui n'ont aucune chance de se débarrasser toutes seules de leurs coriaces adversaires.

Que va-t-il se passer ? On peut aussi bien imaginer que les Russes, comme ils l'ont fait en d'autres lieux, installent aux lieu et place de Menguistu un homme plus docile à leurs conseils, ou qu'ils finissent par s'écœurer. En tout cas on ne prend pas de grands risques à prédire que beaucoup dépendra pour l'autorité de l'U.R.S.S. dans cette partie du monde de la manière dont elle se dégagera de cette fourmilière. Elle n'avait peut-être pas tout à fait compris, en décidant d'y mettre le pied, à quoi elle s'exposait. Et peut-être faut-il voir déjà un signe de remise en question des certitudes les plus acquises dans le fait qu'une personnalité importante du DERG, le directoire de la révolution éthiopienne, a annoncé son intention de se rendre prochainement à Paris. Information à rapprocher de l'entrevue que le docteur Neto, chef de l'Etat angolais, a eue avec M. Mario Soares et de sa décision de participer désormais aux travaux de l'Internationale... socialiste. Y aurait-il de l'eau dans le gaz entre Angolais et Soviéto-Cubains ? M. Andrew Young, le représentant américain aux Nations unies, ne se cache pas de le penser, et sans doute d'y travailler, lui qui n'est pas pour rien semble-t-il dans la récente — encore que timide — ouverture de la Guinée de M. Sékou Touré au monde extérieur.

La limite de la réplique

A l'époque des grands fauves, la loi du balancier — simple loi physique qui n'a, bien entendu, rien à voir avec la morale — autorise la réplique, même brutale à une initiative inconsidérée. Elle assigne pourtant à cette réplique des limites précises. On vient encore de le voir au Liban. Lorsque la Syrie a décidé d'écraser les phalangistes sous les bombes, pour répondre au massacre de la famille Frangié, on a d'abord cru que les chrétiens ne pouvaient compter sur aucun secours. Mais la menace d'une intervention israélienne, articulée avec la prudence nécessaire, a conduit les artilleurs du président Assad à cesser le feu, sachant très bien qu'il ne leur fallait pas compter sur l'Egypte et encore moins sur l'Irak pour faire face à une attaque de la plus forte armée du Proche-Orient. Mais Israël aussi ne peut franchir certaines limites et l'U.R.S.S. vient de le lui rappeler.

Tout se passe malheureusement comme si l'existence de cette loi devait être à chaque fois rappelée à ceux qui ont tendance à croire, d'un côté ou de l'autre, que rien ne réussit en fin de compte que le coup de poing sur la table. La vérité c'est qu'il peut assurer, et encore, des avantages temporaires, mais qu'il ne résoud rien.

L'exemple du Proche-Orient, où on l'emploie depuis trente ans, plus que nulle part ailleurs, est là pour l'attester. Trop de sang a véritablement coulé, et pour rien, depuis le début de cette année, pour que l'on essaie pas, une bonne fois, une autre méthode pour sortir de l'impasse où se trouvent tant de problèmes et de négociations.

Des problèmes, certes, il y en a à la pelle. Mais la difficulté de leur solution tient bien souvent à ce que l'on mêle des questions qui n'ont rien à voir. Par exemple, les questions ethniques, ou religieuses, et celle des matières premières. Ne pourrait-on enfin se décider entre l'Ouest, l'Est et le tiers-monde à s'entendre pour séparer ce qui est séparable, en chargeant pour commencer un groupe d'experts de préparer pour les principaux produits de base un inventaire des besoins, des ressources et des investissements nécessaires ? D'autant plus qu'en ce domaine, comme en tant d'autres, on nage en pleine irréalité, rien n'étant moins sûr que les chiffres que tout un chacun prodigue avec une merveilleuse assurance.

Nous nous souvenons pour notre part avoir entendu au cours d'un colloque, il y a deux ou trois ans, deux éminents spécialistes, bardés de titres et d'expérience, présenter comme absolument certaines des évaluations du prix du pétrole, pour la période à venir, entre lesquelles l'écart était de 40 ou 50 %. Aujourd'hui encore, en feuilletant les hebdomadaires, on peut apprendre du *Nouvel Economiste*, qui en fait son titre de couverture, que *« la guerre du pétrole, c'est fini »* et que *« la surcapacité actuelle de l'OPEP rend difficile une hausse importante jusqu'au milieu des années 80 »*, alors que le secrétaire américain à l'énergie, M. Schlesinger, déclare dans *U.S. News* qu'un certain nombre de pays de la même OPEP *« sont prêts à majorer leurs prix dès le 1er janvier prochain »*. Quant à M. Nordine Aït Laoussine, vice-président de la compagnie nationale algérienne Sonatrach, il assure dans *Afrique Asie* qu'il faut prévoir une augmentation de 50 % en termes réels au cours de la prochaine décennie si l'on ne veut pas laisser s'épuiser rapidement la principale source d'énergie. Et qu'en est-il de l'U.R.S.S. ? La plupart des experts paraissent admettre avec un fameux rapport de la C.I.A. qu'elle deviendra rapidement importatrice de pétrole, bien qu'elle soit pour le moment le principal producteur de la planète, ce qui expliquerait son interventionnisme croissant aux abords de la mer Rouge et du golfe Persique. Mais d'autres assurent que l'accroissement de sa production la met pour longtemps encore à l'abri du besoin. Qui croire ?

Ces divergences d'analyse suffiraient à elles seules à justifier une étude de sang-froid et sans partipris, car il existe assez de conflits qui portent sur des enjeux réels pour que l'on n'ajoute pas de simples hypothèses aux raisons de s'entretuer. Procéder à une telle étude serait aussi une manière de reconnaître la fantastique injustice, encore aggravée par la cupidité, que la nature a introduite dans la répartition de ses richesses et la nécessité d'y remédier. Il est classique que les détenteurs de privilèges cherchent à les préserver, mais la possession d'or, de pétrole ou d'armes nucléaires ne devrait tout de même pas conférer automatiquement un droit à l'hégémonie. De cette vérité, tous les peuples sont sinon convaincus, du moins prêts à se laisser convaincre, pour autant que les gouvernements veuillent bien faire appel un peu plus à leur intelligence et à leur générosité au lieu de flatter les réflexes conservateurs qu'engendrent l'ignorance et le préjugé.

S'engager dans cette voie ne suffirait certes pas à résoudre du jour au lendemain les innombrables contradictions dont sont tissées les relations entre l'Est et l'Ouest comme entre le Nord et le Sud. Mais ce serait tout de même un moyen de dissiper une partie de la méfiance, des malentendus, des phobies qui nourrissent les conflits d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Pour les grands fauves qui ont pris la planète pour terrain de chasse, il n'est d'autre loi que celle de la jungle. Si le mot de progrès a un sens, c'est celui de lui substituer celle de la solidarité de l'espèce.

FIN

● *Bokassa Ier à l'Elysée.* — Le président de la République a reçu, pour un dîner privé, mardi 11 juillet, l'empereur Bokassa Ier de Centrafrique.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● M. ADOLFO PEREZ ESQUIVEL a été libéré sous conditions le 22 juin à Buenos-Aires, apprend-on de bonnes sources à Paris. M. Perez Esquivel est le secrétaire général de l'organisation non violente Paix et Justice pour l'Amérique latine. Il est, d'autre part le fondateur de l'Assemblée des droits de l'homme et du Mouvement œcuménique pour les droits de l'homme en Argentine.

Chypre

● LA COMMISSION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME a déclaré recevable la troisième plainte déposée par le gouvernement chypriote contre la Turquie. Comme les précédentes, la requête fait état de violations de la Convention européenne des droits de l'homme par les autorités turques de Chypre. Il s'agit notamment du droit à la vie, à la liberté des personnes, à la sécurité, au respect de la vie privée et familiale, à la propriété et à une justice équitable et de l'interdiction de la torture, des traitements « *inhumains ou dégradants* », du travail forcé et des discriminations. Ankara a objecté que le gouvernement de Nicosie n'a pas qualité pour représenter Chypre, qu'il n'exerce pas de juridiction sur les régions où les faits se seraient produits et que la requête était abusive.

Ghana

● SELON DES SOURCES DIPLOMATIQUES A ACCRA, le général Ignatius Kutu Acheampong, qui a donné sa « démission » de la présidence de la République le 5 juillet dernier, a été placé en résidence surveillée avec son épouse et ses enfants sur une île du fleuve Volta, à proximité d'Akosombo, à 120 kilomètres au nord-est de la capitale du Ghana. — *(A.F.P.)*

Iran

● LE DOCTEUR MEHDI BAZARGAN, président de la société iranienne pour la défense des libertés et des droits de l'homme, a lu, mardi 11 juillet, au cours d'une conférence de presse, un communiqué constatant que *« les conditions de vie des prisonniers politiques se sont quelque peu améliorées l'année dernière à la suite des pressions internationales, mais se sont détériorées à nouveau pour devenir pires qu'auparavant »*.

Par ailleurs, vingt-huit personnalités, parmi lesquelles des anciens ministres, des anciens et actuels députés du Parlement, des journalistes et des militaires, ont envoyé une lettre ouverte au président Carter. Ils déclarent, notamment : *« Nous voulons, au nom de notre peuple supplicié, vous faire connaître d'innombrables cas où les droits de l'homme en Iran ont été violés. »*

Ouganda

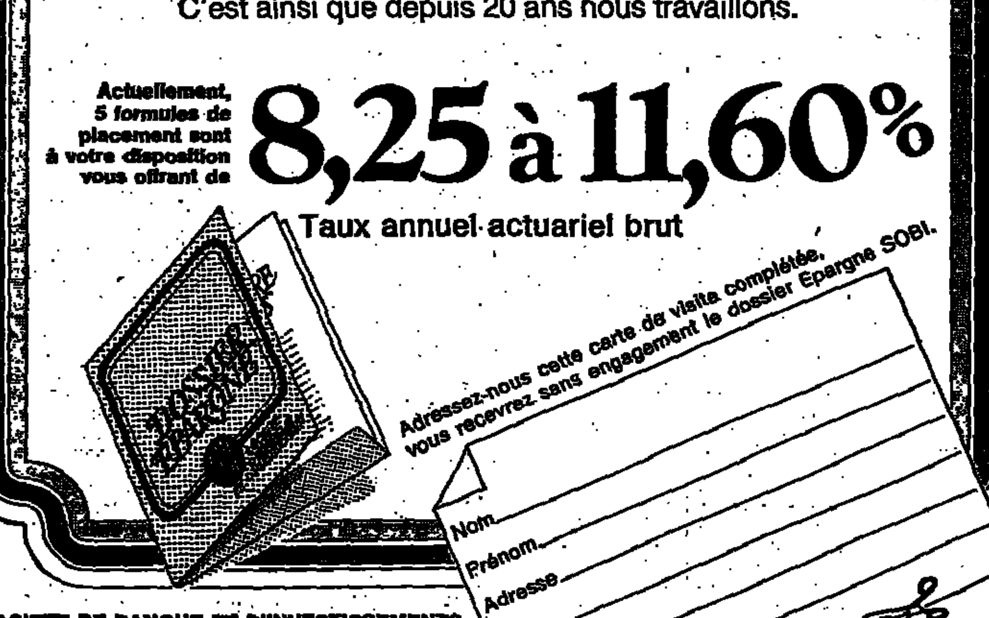
● LES AVIONS ATTERRISSANT EN OUGANDA ne peuvent plus, à compter de mardi 11 juillet, se ravitailler en carburant en raison d'une pénurie qui affecte actuellement le pays. De source ougandaise, à Nairobi, on indique que cette pénurie est due à des retards de paiement du pétrole fourni par la raffinerie de Mombasa, au Kenya. — *(Reuter.)*

Turquie

● LE PROFESSEUR BEDRETTIN COMERT, chargé de cours à l'université de Hacettepe (Ankara), membre de la commission universitaire d'enquête sur les activités terroristes de l'extrême droite, a été tué d'une rafale de coups de feu le 11 juillet. Les cours ont été suspendus huit jours. C'est le second attentat en six mois contre un professeur de cette université. — *(A.F.P.)*







AMÉRIQUES

Guyana

Le référendum constitutionnel du 10 juillet marque un tournant du régime de M. Burnham dans le sens de l'autoritarisme

Les « oui » l'emporteraient de façon massive au référendum constitutionnel du 10 juillet en Guyana, tandis que le dépouillement se poursuivait ce mercredi. L'opposition, il est vrai, avait appelé à boycotter la consultation.

Les citoyens de la République de Guyana (ex-Guyane britannique) ont approuvé par référendum, le lundi 10 juillet, un projet de loi qui les prive, pour l'avenir, de leur droit de se prononcer par référendum sur des modifications substantielles de la Constitution.

La Charte fondamentale de ce petit Etat anglophone fiché au flanc nord-est de l'Amérique du Sud comportait un article (73) prévoyant qu'un certain nombre de dispositions capitales (relatives, notamment, aux pouvoirs de l'exécutif, du législatif et du judiciaire) ne pourraient être modifiées que par un vote favorable des deux tiers des députés, confirmé par la majorité des citoyens consultés en référendum. Le Parlement, où le P.N.C. (Congrès national du peuple), formation du premier ministre M. Forbes Burnham, dispose de trente-sept sièges sur cinquante-trois, avait approuvé, le 10 avril dernier, dans les conditions requises, un amendement constitutionnel supprimant l'obligation du recours au référendum pour l'approbation définitive d'une modification de l'article 73.

La conséquence la plus immédiate est que le Parlement élu le 16 juillet 1973, qui devait être renouvelé le 25 octobre prochain, restera en fonction jusqu'à ce qu'il ait approuvé la nouvelle Constitution sortie des cartons il y a quelques semaines par le parti majoritaire : c'est-à-dire, vraisemblablement, pour douze à dix-huit mois suplémentaires. Le projet du P.N.C. prévoit l'instauration d'un régime de type présidentiel (M. Burnham n'est aujourd'hui que premier ministre) ; le chef de l'Etat disposerait, en outre, d'un droit de veto sur les textes parlementaires.

L'opposition a boycotté la consultation

C'est dire que les citoyens guyanais viennent d'approuver, dans les formes légales, la mise en place d'un régime qui, selon toute vraisemblance, revêtira des formes nettement plus autoritaires que celui sous lequel ils ont vécu depuis 1966, date de leur indépendance.

La principale formation de l'opposition, le P.P.P. (parti populaire progressiste), qui a la confiance des Guyanais originaires de l'Inde, majoritaires dans le pays, avait appelé à boycotter la consultation. Le vote a donc été acquis, pour l'essentiel, grâce aux voix des Guyanais d'origine africaine, sympathisants du P.N.C. De toute façon, il existe, en Guyana, une tradition bien ancrée de fraude électorale, qui permettait de penser que l'issue de la consultation ne pouvait pas faire de doute.

En dépit de cette tare, la République guyanaise gardait une réelle originalité dans le tiers-monde. Etait-ce la pesanteur de l'héritage britannique ? Toujours est-il que le Parlement, pour mal élu qu'il fût, y gardait une certaine importance, notamment parce qu'il servait de tribune à une opposition vigoureuse. Cette originalité paraît aujourd'hui menacée, bien que le projet de réforme constitutionnelle du P.N.C. prévoi le maintien du pluripartisme et d'élections générales.

Le P.N.C. a justifié ses récentes décisions en indiquant que la Constitution de 1966 n'était plus adaptée à la situation d'un pays qui, depuis sa décolonisation, a déjà fait de grands pas dans la voie du socialisme, et entend bien poursuivre la réalisation de ce « coopérativisme » (1) cher à M. Forbes Burnham.

Le paradoxe de la situation guyanaise est que le parti d'opposition, le P.P.P., se réclame d'une stricte orthodoxie marxiste. Son fondateur, qui demeure son leader incontesté, le docteur Cheddi Jagan, ne fait pas mystère de son alignement sur Moscou. C'est dire que son attachement à la démocratie « à la britannique » (dont, jusqu'à nouvel ordre, certaines formes continuent de prévaloir à Georgetown) est circonstanciel !

La marge de manœuvre de M. Jagan est d'autant plus étroite que les dispositions constitutionnelles prises à l'initiative de M. Burnham ne marquent pas nécessairement un virage à droite. Une telle évolution serait, de toute façon, bien difficile à imposer dans un pays où les quatre cinquièmes des moyens de productions modernes et des sources de devises (la bauxite et le sucre pour l'essentiel) sont aux mains de l'Etat. Les excellentes relations avec Cuba de l'actuel premier ministre guyanais constituent d'ailleurs, dans la région, le meilleur des brevets de progressisme.

Il reste une évidence. La Constitution de 1966, sous l'égide de laquelle le P.N.C. s'était installé, puis consolidé au pouvoir, était aussi un instrument juridique destiné à favoriser, entre citoyens guyanais d'origines africaine et indienne, les relations les moins conflictuelles possibles : des affrontements raciaux *d'une extrême violence n'avaient-ils* pas, en 1964, ensanglanté le pays. C'est prendre un grand risque, dans une nation encore aussi mal consolidée que la Guyana, de bousculer ainsi les fondements de la coexistence communautaire.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Le « coopérativisme » est la doctrine officielle du P.N.C. et, partant, de la République de Guyana. Les autorités de Georgetown expliquent que « *la coopérative est la forme la plus accomplie de la propriété* » et que « *le coopérativisme est l'instrument permettant la réalisation du socialisme* » dans leur pays. En réalité, les coopératives représentent un peu moins de 10 % de l'activité économique, tandis que les State Corporation (entreprises d'Etat) représentent 80 % des secteurs vitaux de l'économie.

Bolivie

DES OBSERVATEURS INTERNATIONAUX DÉNONCENT DE NOMBREUSES FRAUDES ÉLECTORALES

La Paz (A.F.P., Reuter). — Trois jours après le scrutin du 9 juillet pour l'élection du président de la République bolivienne et du Congrès une mission d'observateurs internationaux, dirigée par lord Avebury, de Grande-Bretagne, a confirmé, le mardi 11 juillet, les accusations de fraudes électorales lancées par M. Siles Suazo, candidat soutenu par une coalition de gauche, contre le candidat « officiel », le général Juan Pereda.

Parmi les membres de la mission internationale figurent notamment MM. Wilson Boots, du Conseil national des Eglises des Etats-Unis, Lennart Aspegren, des Eglises suisses, et Robert Goldman, du Bureau de Washington pour l'Amérique latine (WOLA).

Entre autres irrégularités, ces personnalités ont noté l'absence de bulletins de vote, en certains endroits, pour les candidats de l'opposition, l'intervention de militaires sur les lieux de vote, et principalement dans les régions rurales, le détournement d'urnes dans des bureaux défavorables au candidat du gouverneur militaire, la violation du secret de vote par les contrôleurs officiels, et surtout des intimidations d'électeurs et de membres des partis politiques. Un partisan de la gauche aurait été tué, jeudi dernier, dans un village proche de La Paz, par des militaires.

***Les derniers résultats*, portant sur 40 % des suffrages exprimés, donnent environ 49 % des voix au général Pereda et 21 % à M. Siles Suazo.**

Nicaragua

UNE VINGTAINE DE MANIFESTANTS AURAIENT ÉTÉ TUÉS

Managa (*A.F.P.*). — Des troubles ont éclaté mardi 11 juillet dans plusieurs villes du Nicaragua et l'opposition se prépare à organiser une grève générale de vingt-quatre heures. Elle veut ainsi protester contre la mort dimanche à Jinotepe, à 45 kilomètres au sud de Managua, de cinq étudiants, au cours d'une manifestation brutalement réprimée par la police. L'armée a annoncé mardi la formation d'un tribunal militaire chargé de l'enquête.

Selon des informations parvenues dans la capitale, de nouveaux affrontements entre la population et la garde nationale auraient provoqué mardi la mort de vingt personnes à Jinotepe. Des témoins ont affirmé avoir vu un militaire ouvrir le feu sur des manifestants qui avaient dressé des barricades à l'endroit où ont été tués les cinq étudiants. Le gouvernement a démenti ces chiffres et a fait état mardi de trois morts et vingt-cinq blessés.

[La tension n'a pratiquement pas cessé au Nicaragua depuis les émeutes qui ont suivi l'assassinat, le 10 janvier, de M. Joaquin Pedro Chamorro, directeur du quotidien « la Prensa » et leader de l'opposition. Le retour, le 5 juillet, des exilés du « groupe des Douze », formé par des intellectuels, des chrétiens et des industriels qui avaient demandé en octobre 1977 la démission immédiate du président Somoza, a été interprété comme un aveu de faiblesse de la part du pouvoir.

Le soutien de Washington, qui a fait défaut au moment des émeutes du printemps, semble cependant de nouveau accordé au clan Somoza.]

Brésil

Campagne en faveur de l'amnistie

Le mouvement en faveur de l'amnistie gagna du terrain au Brésil. Lancé officiellement, le 14 février dernier, lors d'une manifestation à Rio-de-Janeiro, à laquelle avait participé le général en retraite, Pery Bevilacqua, il s'est étendu à une grande partie du pays. Des comités se sont créés dans sept des vingt-deux Etats fédérés. D'autres sont en formation dans huit Etats. Une réunion nationale des protagonistes de toutes ces initiatives locales doit avoir lieu au début de septembre au Brésil, en présence d'observateurs internationaux, en vue de créer un conseil national du Comité Brésil pour l'amnistie. Ces détails nous ont été donnés par Mlle Eny Moreira, avocate, présidente du Mouvement pour l'Etat de Rio-de-Janeiro, qui, à l'invitation de plusieurs organisations humanitaires, a entrepris une tournée d'information dans plusieurs *pays d'Europe.*

Tout en prenant acte des mesures d'« ouverture » annoncées, le 23 juin, par le général Geisel (suppression de l'Acte institutionnel n° 5, qui confère des pouvoirs discrétionnaires au président de la République, rétablissement de l'*habeas corpus*, suppression de la peine de *mort*), *Mlle Moreira estime que seule une « amnistie générale et sans restriction »* permettra d'écarter le soupçon que les autorités militaires cherchent seulement, par des mesures de façade, à « *institutionnaliser le régime* », perpétrant ainsi ce qu'elle dénomme « *un coup d'Etat blanc* ».

Une amnistie générale intéresserait, en premier lieu, les cent quatre-vingt-quatre prisonniers politiques encore détenus au Brésil, certains avec de très lourdes condamnations, et les cent vingt-sept personnes qui sont « *bannies* » du pays après avoir été « échangées » contre l'ambassadeur d'Allemagne fédérale, enlevé en 1970. De façon plus large, des milliers d'exilés politiques (de 5 à 10 000, selon les sources, en inclant les familles) qui, aujourd'hui, craignent tout de la police et de la justice de leurs pays, pourraient envisager leur retour au pays.

La revendication en faveur de l'amnistie s'inscrit, évidemment dans le contexte d'une nouvelle situation : « *La société civile réclame aujourd'hui, de façon massive, la fin du système juridique d'exception mis en place en 1968, à l'époque, affirmait-on, de façon provisoire, pour faire face à une situation politique perturbée. Cela dure depuis dix ans*, déclare la présidente du Comité de *Rio pour l'amnistie.* » « *Les faux semblants ne sont donc plus de mise. La levée de l'Acte institutionnel n° 5 n'est pas la fin de l'arbitraire, non plus que le rétablissement de l'habeas corpus. Il existe, ainsi, une loi sur la sécurité nationale qui permet, pour des « délits » définis d'une manière extrêmement vague, de garder les gens au secret pendant dix jours. L'A.I.-5 sera remplacé par des « mesures de sauvegarde » (l'état d'urgence et état de siège) qui confèrent à l'exécutif des moyens exorbitants. Nous notons, enfin, que le projet de réforme envoyé par le président au Congrès ne se préoccupe pas de l'organisation politique, et surtout syndicale, du monde du travail. Le régime montre ainsi sa véritable face antipopulaire et élitiste. Il estime indispensable de détendre la situation par quelques petites concessions. Mais, au fond, il souhaite démontrer que la permanence des militaires au pouvoir est indispensable, parce que la société civile ne serait pas encore mûre pour la démocratie. Face à cette attitude, l'opposition a fait des propositions très raisonnables. En particulier un parlementaire du M.D.B.* (Mouvement démocratique brésilien). *M. Franco Montoro, a récemment proposé de revenir au système antérieur de l'élection directe des gouverneurs, et de supprimer la mesure prévoyant la nomination du tiers des sénateurs par le gouvernement. Rien n'indique que ce projet ne trouvera pas majorité au congrès* », conclut Mlle Moreira. — J.-P. C.

ASIE

Japon

Une mission d'industriels de l'armement va se rendre en Chine

De notre correspondant

Tokyo. — Une mission d'industriels japonais de l'armement et de l'équipement militaire se rendra en Chine au milieu du mois de septembre, afin de « *promouvoir des échanges de technologie* » *en ce domaine.* La *mission* comprendra quatorze représentants de l'Association des constructeurs aéronautiques et onze fabricants de pièces d'artillerie. Bien que M. Hirata, président de l'Association, affirme que « *le Japon n'a pas l'intention d'exporter des armes en Chine* », l'envoi de cette mission confirme la *volonté de plus en plus* perceptible des milieux d'affaires nippons non seulement de développer l'industrie militaire, mais aussi de s'attaquer aux marchés extérieurs. Jusqu'à présent, le gouvernement s'est opposé à une telle évolution.

Bien qu'il existe des contacts suivis entre le personnel de l'Agence de défense japonaise et les autorités militaires chinoises (*le Monde* du 12 octobre), c'est la première fois qu'une mission d'industriels nippons fabricants des armes se rend à Pékin. Depuis 1975, la Chine a adressé au Japon une longue liste de commandes d'armes (missiles air-air et terre-air, chars, équipements radars et appareils de lutte anti-sous-marine). Les industriels japonais, à leur grande déception, n'ont pu y répondre en raison de l'opposition du gouvernement à l'exportation de matériel militaire et des règlements du Cocom, organisme de surveillance des ventes de matériels considérés comme stratégiques aux pays communistes.

Les Japonais viennent d'ailleurs de soumettre au Cocom une proposition d'allégement de ses règlements. Les Etats-Unis étant également désireux de développer leurs ventes en Chine, les Japonais espèrent que leur proposition a des chances d'aboutir.

Le gouvernement de M. Fukuda est d'autre part en butte depuis plusieurs mois aux pressions des milieux d'affaires pour accroître les dépenses militaires (actuellement inférieures à 1 % du P.N.B.) et surtout lever au moins partiellement les interdictions de vente d'armes à l'étranger. Conjointement, le Keidanren (patronat) et la chambre de commerce du Japon ont récemment agi en ce sens auprès du gouvernement.

Des personnalités aussi influentes que M. Aramaki, président d'Isuzu Motors affirme, par exemple, régulièrement, que les réglementations concernant les exportations d'armes sont beaucoup trop strictes. Quant à M. Nagano, président de la chambre de commerce, il estime qu'il n'y a pas de raison que le Japon se prive d'un marché, alors que des pays comme la R.F.A. en profitent pleinement. Selon M. Nagano, « *un développement de l'industrie d'armement est peut-être la seule manière vraiment efficace de sortir de la récession actuelle* ».

Il y a deux ans, M. Nagano et le président de Mitsubishi Corp. ont dû renoncer, sous la pression des milieux d'opposition, à l'exportation d'hydravions de reconnaissance. Les partisans d'une levée de l'embargo sur les exportations d'armes font valoir aujourd'hui que le développement de ce type d'industries aurait un effet stimulateur sur l'économie beaucoup plus important qu'une simple augmentation des dépenses publiques qui ne se fait sentir que dans les secteurs de la sidérurgie et de la construction, alors que la fabrication d'armes aurait des effets aussi sur l'électronique et les secteurs de pointe.

La chambre de commerce d'Hiroshima, qui fut la première ville atomisée du monde, a récemment adopté une résolution demandant que les chantiers navals soient autorisés à exporter des navires de guerre.

Les milieux d'affaires insistent sur la nécessité de lever l'embargo sur les ventes de matériel militaire qui date de 1967, car, actuellement, le marché japonais — c'est-à-dire l'Agence de défense — est trop étroit pour donner à l'industrie des armes une rentabilité suffisante. A partir de la guerre de Corée, l'industrie d'armement a joué un rôle non négligeable dans le redressement économique du Japon : en avril 1952, huit cent cinquante-neuf industries accaparées par les Américains au titre des réparations de guerre furent rendues à leurs anciens propriétaire. Parmi elles, trois cent quatorze fabricaient des armes. La guerre du Vietnam joua également un rôle : en 1968, au plus fort des bombardements sur la République démocratique du Vietnam, les commandes américaines au Japon à des fins militaires s'élevaient à près de 1 milliard de dollars. Peu avant, le Japon avait vendu aux Philippines et à la Corée du Sud des usines de munitions. Un mouvement d'opinion au Japon provoqua l'arrêt pratiquement complet des ventes d'armes à l'étranger.

Selon les industriels (notamment de Mitsubishi Heavy Industries, Mitsui Engineering, Kawasaky Heavy Industries), il existe actuellement un important marché potentiel d'armes pour le Japon en Asie du Sud-Est mais surtout au Proche-Orient et en Chine. Mais, jusqu'à présent, le gouvernement n'a pas révisé sa politique en matière d'équipements militaires, estimant qu'une telle initiative ne ferait que ternir l'image du Japon à l'étranger. Il a en revanche donné une certaine satisfaction aux milieux d'affaires en décidant que les appareils PC-3 Orion et F-15 récemment achetés aux Etats-Unis seront montés par Kawasaki Heavy Industries et Mitsubishi Heavy Industries — le groupe qui, autrefois, fabriquait les chasseurs Zéro. Kawasaki, pour sa part, envisage de doubler en cinq ans le chiffre d'affaires de son secteur de construction d'avions et de le faire passer à 100 milliards de yens. Récemment, le groupe a vendu des hélicoptères lourds à l'Arabie Saoudite.

Ph. P.

La Chine met en garde les pays de l'ASEAN contre l'« hégémonisme » du Vietnam

On ignorait encore, ce mercredi 12 juillet, les conditions dans lesquelles la Chine avait cessé toute coopération économique et technique avec l'Albanie (*le Monde* du 12 juillet). Selon une source diplomatique généralement sûre, citée par l'A.F.P. à Pékin, l'Albanie aurait exigé de la Chine qu'elle retire ses techniciens et mette fin à son assistance économique. Tirana reprocherait à Pékin les conditions dans lesquelles est mise en œuvre cette assistance, notamment en ce qui concerne la construction d'un complexe sidérurgique à Elbassan. Les Albanais auraient signifié leur décision aux Chinois à la fin du mois de juin. En revanche, les étudiants albanais en Chine ont indiqué qu'ils étaient contraints de quitter la Chine parce que les autorités chinoises avaient supprimé leurs bourses d'études.

Après la rupture de l'« *amitié indestructible et éternelle* », scellée en 1960 avec l'Albanie contre l'Union soviétique, la Chine a renouvelé ses mises en garde aux membres de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN). « *La super-puissance soviétique poursuivant ses propres buts hégémoniques couvre et soutient l'hégémonisme régional vietnamien* », écrit ce mercredi *le Quotidien du peuple.* « *On a vu un exemple analogue à Cuba, et en voici un nouveau au Vietnam* », ajoute le quotidien du P.C. chinois, qui déclare : « *Les dirigeants d'Hanoï rêvent de devenir les maîtres du Sud-Est asiatique en tentant de mettre en place une fédération indochinoise avec le Vietnam à sa tête.* » *Le Quotidien du peuple* note encore qu'Hanoï a, depuis le début de son conflit avec Phnom-Penh « *changé soudainement sa politique à l'égard des pays de l'ASEAN* (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande) *et presse désormais ces Etats de remplacer cet ensemble par une « organisation pour la coopération régionale dans le Sud-Est asiatique » similaire au « système de sécurité collective en Asie » souhaité par l'U.R.S.S.* »

A Singapour, où il est arrivé le 11 *juillet, venant de Tokyo*, M. Phan Hien, ministre vietnamien des affaires étrangères, a déclaré que son pays souhaitait examiner avec les pays de l'ASEAN un projet d'établissement d'une « *zone de paix et de neutralité dans la région* ».

A Hanoï, l'agence de presse officielle avait indiqué, le 11 juillet, que « *plusieurs formations* » de l'aviation de chasse chinoise avaient violé l'espace aérien du Vietnam, le 8 juillet.

Inde

LA JUSTICE EST SAISIE DE PLUSIEURS DOSSIERS D'ACCUSATION CONTRE LES ANCIENS DIRIGEANTS.

New-Delhi (*Reuter, A.F.P., A.P.*). — Le gouvernement a déposé, mardi 12 juillet, devant un juge d'instruction de la capitale, six dossiers d'accusation concernant Mme Gandhi et plusieurs responsables du régime de l'état d'urgence. *Ils portent notamment* sur les arrestations et détentions illégales d'adversaires politiques (maintenant, pour certains, devenus membres du gouvernement Desai) et la destruction, sur ordre du fils de l'ancien premier ministre, Sanjay, de bidonvilles dans l'agglomération de Delhi.

Le juge pourrait ordonner l'arrestation des accusés, *mais il* est plus vraisemblable, indique-t-on dans les milieux informés, qu'il se contentera d'engager des poursuites, l'emprisonnement de Mme Gandhi risquant de créer un mouvement de sympathie en sa faveur.

Le dépôt des dossiers d'accusation devrait, d'autre part, favoriser un apaisement au sein de la direction du parti gouvernemental, le Janata, secouée par la démission de deux ministres (*le Monde* daté 2-3 juillet). Le plus important d'entre eux, titulaire du portefeuille de l'intérieur, M. Charan Singh, avait demandé que la procédure judiciaire contre les anciens dirigeants soit accélérée. L'un de ceux-ci, M. Krishan Chand, ancien gouverneur du territoire de Delhi sous l'état d'urgence, a été retrouvé mort dans un puits de la banlieue de la capitale, le lundi 11 juillet. Il avait laissé deux lettres à sa famille indiquant son intention de se suicider plutôt que de « *vivre en disgrâce* ». M. Chand avait été mis en cause dans les deux principales affaires soumises au juge d'instruction.

Ancien chef de gouvernement

M. DAVID MARSHALL SERA LE PREMIER AMBASSADEUR DE SINGAPOUR EN FRANCE

M. David Saul Marshall va devenir le premier ambassadeur de Singapour en France. L'île était jusqu'à présent représentée par un chargé d'affaires. Cet avocat, qui défendait les intérêts légaux de la France dans son pays, est le seul Singapourien à être chevalier de la Légion d'honneur.

[Issu d'une famille d'origine juive irakienne, M. Marshall est *né en 1908*. Après avoir fait des études dans une institution locale et obtenu des diplômes de droit à Londres, il s'établit avocat en 1936. Prisonnier des Japonais — qu'il a combattus — pendant la guerre, il reprend ses activités d'avocat, en 1945, et devient rapidement célèbre. Il se lance dans la politique en 1954 et est nommé « chief minister » en avril 1945 alors que Singapour est doté du statut d'autonomie. Il est alors le chef du Labour Front, mouvement de gauche modéré. M. Marshall abandonne son poste de premier ministre, en juillet 1956, au profit de M. Lim Yew-hock, qui est membre de son cabinet d'avocat. Depuis lors, M. Marshall a représenté son pays à l'étranger à plusieurs reprises (notamment en 1962, lors de la session de l'ONU), mais il s'est souvent opposé à l'actuel premier ministre, M. Lee Kuan-yew, et a surtout consacré ses dernières années à son prospère métier d'avocat.]

Le Monde

politique

Vacances...

(Suite de la première page.)

Je n'ai pas écrit à tout hasard : l'industrie est malade. Mais c'est une malade remarquablement *soignée* qui meurt doucement sans savoir de *quoi ni pourquoi, à l'image du capitalisme* dont elle demeure le symbole. Prenons un exemple, celui d'une des *plus grandes sociétés françaises*, la plus grande même : Rhône-Poulenc. *Une action* de Rhône-Poulenc valait 147 francs en novembre 1973 ; elle cote 102 francs en juin 1978. *Alors le gouvernement voudrait* bien inciter les Français à investir dans leur industrie. Il se dépense à cet effet. Mais les Français qui ont de l'argent investissent dans l'immobilier, dans la restauration, dans les loisirs, et accessoirement à l'étranger.

Pourquoi ? C'est *pourtant simple*. L'argent va où il profite, ce qui est bien dans sa nature, et il constate que l'industrie française ne lui est pas rentable. L'industrie française *s'écroule et par pans entiers* est rachetée par des firmes étrangères qui l'intègrent et la transforment en filiales.

∴

Dans dix à vingt ans, l'économie française sera régie de l'extérieur *par les puissances qui en auront* acquis le capital détérioré et qui en maîtriseront la structure, il va de soi à leurs fins. Et les syndicats pourront toujours se mettre en grève : qu'ils aillent donc séquestrer *une* multinationale qui pourra toujours choisir de sacrifier une filiale à une *autre, ou renoncer à telle branche* d'activité.

L'industrie française a perdu toute rentabilité parce qu'elle meurt des *comportements* et des *privilèges de* ses techno-structures comme de l'impéritie du mouvement syndical qui ne réagit jamais qu'aux problèmes immédiats de l'emploi, préférant en *fait l'aliénation à terme plutôt* que certaines restructurations exigées par la conjoncture et par l'évolution naturelle aux *sociétés vivantes*. Du côté des techno-structures, opacité absolue *de gestion à l'abri de quoi il* ne s'agit que de maintenir les privilèges exorbitants d'un certain nombre de cadre supérieurs à peu près irresponsables, puisqu'ils *ne répondent jamais réellement de* leurs erreurs devant des actionnaires qui ont perdu tout contrôle des sociétés *et tout goût d'exercer ce contrôle*. Quant aux syndicats, leur jeu est à peu près le même, proche de la connivence : *faire durer le malade*.

L'état actuel de notre société fait apparaître et occulte à la fois la *grande imposture du temps : la prétendue* compétence de technocrates qui contrôlent à la fois *l'appareil* étatique et l'appareil économique, et qui assoient toute leur réputation sur *des qualités de gestion chaque jour* infirmées. Ils n'excellent en vérité qu'à expliquer leurs échecs par une *description des mécanismes* de la fatalité, où leur habileté diabolique a alors des lueurs de génie. Mais la fatalité, c'est eux. Le pouvoir technocratique est la véritable dictature des temps modernes, contre laquelle la vieille démocratie parlementaire peut d'autant moins qu'elle l'a elle-*même enfantée, et c'est pourquoi l'on* voit resurgir partout la nostalgie de l'idée monarchique : elle n'exprime *que le désir mal formulé de voir un* pouvoir indépendant, et libre au sens spirituel, faire contrepoids à la lourde machine de l'administration des choses et des hommes pris eux-mêmes comme choses.

Je connais bien le raisonnement des coupables. Il est aussi simple *que leur certitude d'être irremplaçables*. A la moindre objection ou contestation, la réponse est immuable : *« Si vous connaissiez les dossiers comme nous les connaissons. »* Hélas ! Que ne se dégagent-ils et ne volent-ils selon ? Il nous faut un autre langage ou alors que ces *gens-là dépendent, enfin, d'un pouvoir* qui se serve d'eux au lieu de les servir, qui les domine au lieu d'en être issu. Car la France telle qu'ils la voient et telle qu'ils la font ne peut être qu'une société chaque jour intégrée *davantage à des mécanismes* extérieurs, en rupture avec *son* histoire, et vouée à la dépossession avant de finir dans la désintégration. Intégration-désintégration : voilà la dialectique suprême d'un Etat où une pseudo-aristocratie technocra*tique occupe un pouvoir qu'elle est* incapable d'exercer, ou qu'elle ne veut pas exercer. Mais tout pouvoir *impuissant s'en remet tôt ou tard à* un autre pouvoir de l'exercice des fonctions qu'il neutralise. C'est ainsi que se succèdent les régimes politiques. Mais c'est ainsi également *qu'un jour les nations les plus chargées de gloire* s'inféodent ou s'aliènent. Nul apparemment ne l'a *voulu, tout le monde y a consenti*.

∴

Ce sont là propos de poète, *vaticinations d'écrivain déconnecté* : je sais ce qu'on en dit en prends les pour ce qu'ils valent, eux qui disparaissent *dans leurs apparences*. Mais Mais cela me rappelle Victor Hugo : *« Un abîme est là, tout près de nous. Nous, poètes, nous rêvons au bord. Soit. Vous, hommes d'Etat, vous y dormez. »* Et viennent les grandes vacances...

Ph. DE SAINT-ROBERT.

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Camille Michel préfet du Cher

Le conseil des ministres du mercredi 12 juillet a procédé aux nominations suivantes :

M. Camille Michel, préfet délégué pour la police à Marseille, est nommé préfet du Cher en remplacement de M. André Collot, nommé préfet de l'Oise le 14 juin dernier.

[Né en 1920 à Sarreguemines, ancien élève de l'ENA, M. Michel est nommé en 1953 chef de cabinet du préfet des Hautes-Alpes. Après avoir occupé divers postes territoriaux, il est nommé en 1972 sous-préfet de Dieppe et en 1976 préfet délégué pour la police auprès du préfet des Bouches-du-Rhône.]

M. Raymond Jaffrezou préfet de police à Marseille

M. Raymond Jaffrezou, secrétaire général du Bas-Rhin, est nommé préfet délégué pour la police à Marseille en remplacement de M. Michel.

[Né en 1928 à Glomel (Côtes-du-Nord), ancien élève de l'ENA, M. Jaffrezou est entré en 1961 dans le corps préfectoral. Il a été de 1968 à 1972 conseiller technique au cabinet de M. André Bord, alors secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur et nommé ensuite secrétaire général du département du Bas-Rhin.]

En bref

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* devait s'entretenir des problèmes des collectivités locales, mercredi après-midi 12 juillet, au palais de l'Elysée, avec une délégation de l'association des maires des grandes villes, conduite par M. Roger Quilliot (P.S.), sénateur du Puy-de-Dôme, maire de Clermont-Ferrand, et composée de MM. Pierre Baudis (U.D.F.), ancien député, maire de Toulouse; Henri Duffaut (P.S.), sénateur du Vaucluse, maire d'Avignon ; André Duroméa (P.C.), député de la Seine-Maritime, maire du Havre ; Robert Poujade (R.P.R.), député de la Côte-d'Or, maire de Dijon, et Jean-Marie Rausch (Union centriste), sénateur de la Moselle, maire de Metz.

● *M. Francis Sanford*, vice-président du conseil de gouvernement de la *Polynésie française*, a été reçu, le lundi 10 juillet, par le président de la République. *« Nous avons essentiellement parlé des problèmes posés par la jeunesse dans notre territoire*, a déclaré M. Sanford. *Beaucoup de jeunes sortent des écoles et ne trouvent pas de travail. Nous voudrions susciter plus d'investissements en Polynésie pour donner du travail à ces jeunes. »*

L'ancien député a ajouté : *« Nous souhaitons d'autre part que la zone économique des eaux territoriales polynésiennes soit étendue à 200 milles marins, afin que notre territoire puisse tirer des ressources nouvelles pour son développement. »*

● *L'avenir des Nouvelles-Hébrides*. — M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat français aux départements et aux territoires d'outre-mer, et lord *Goronwy-Roberts, ministre* d'Etat britannique chargé du Commonwealth, ont mis au point mardi 11 juillet, à Londres, les prochaines étapes qui doivent amener à l'indépendance le condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides. Un porte-parole du Foreign Office a déclaré que *les deux ministres s'étaient* mis d'accord sur l'établissement, le long des côtes de l'archipel, d'une limite d'eaux territoriales et d'une zone économique de 200 milles. De nouvelles discussions doivent permettre de fixer l'étendue des eaux territoriales et la date à laquelle ces nouvelles limites entreront en vigueur.

Le conflit entre Paris et l'État

Une trêve répondrait aux intérêts des deux parties

Bien que la session du Conseil de Paris soit achevée (« le Monde » du 12 juillet), la commission Etat-Ville, chargée par le premier ministre de proposer une nouvelle répartition des charges entre les budgets national et municipal *continue ses travaux au rythme* d'une réunion hebdomadaire. Les négociateurs s'efforcent, en effet, d'aboutir avant le 1er septembre, de sorte qu'il puisse être tenu compte de leurs suggestions dans le budget de l'État (il avait *été initialement* prévu que ses conclusions devraient être rendues avant le 1er octobre).

Les discussions portent essentiellement sur les dépenses de police, de sapeurs-pompiers, d'aide sociale et de transports. Il se confirme que la commission ne s'oriente pas vers la mise sur pied d'une nouvelle « donne » financière de nature à mettre un terme au conflit. Tout *au plus la municipalité espère-t-elle obtenir* des réductions de charges ponctuelles, après avoir mis en relief les conséquences financières, lourdes pour elle, du « statu quo ». Il est vrai que la complexité du dossier, comme l'intérêt bien compris des deux parties, joue en faveur de la conclusion, sinon d'une issue définitive, du moins d'une trêve.

L'élaboration, à la date du 1er septembre, d'un compromis définitif entre la Ville *et l'Etat paraît très* délicate. Il ressort en effet des données du dossier, telles qu'elles ont été communiquées à l'assemblée de la capitale par le maire, que le gouvernement *met en avant le* chiffre de 1 600 millions de francs, qui représente le concours annuel du *budget de l'Etat, alors que la municipalité* évalue à 650 millions de francs le montant des charges indûment supportées par le contribuable parisien.

Toutefois, le fossé qui sépare les évaluations du ministère de l'intérieur de celles de M. Christian de La *Malène, premier adjoint au maire de* Paris chargé des finances, n'est pas tel que le conflit doive inévitablement se prolonger. D'une part, parce que M. Chirac considère qu'il dispose désormais des moyens de négocier en *« position de force »* : il a reconstitué les réserves de la Ville *en procédant à une augmentation de* la fiscalité locale, d'un montant équivalent à celui de la ponction opérée *par l'Etat au moyen de l'inscription* d'office (soit 162 millions de francs). Puis il a rendu le gouvernement res*ponsable de cette augmentation*, en évoquant *« les centimes du gouvernement »*.

D'autre part, M. Lucien Lanier, préfet de Paris, n'a pas jugé *« possible »*, lors du vote du budget modificatif départemental, d'accroître d'autorité les dépenses qui doivent, *selon lui, être supportées par* le contribuable parisien.

Cette volonté de négocier, *confirmée par le premier ministre*, qui s'est défendu de *« vouloir mettre le couteau sous la gorge de Paris »* (le Monde du 20 juin 1978), ne signifie pas nécessairement que la volonté politique d'aboutir existe. Force est cependant de constater que chacune des parties en présence a des rai*sons d'éviter toute aggravation du* conflit. Chacune court, en effet, un risque majeur.

Une dimension nationale ?

Le *danger pour l'Etat* est de laisser se développer une querelle dont les retombées peuvent rendre plus difficile la coexistence avec le R.P.R. Dénoncé par M. Chirac comme une *« agression politique »*, le comportement du gouvernement dans cette affaire n'a pas manqué d'irriter le groupe parlementaire R.P.R. Les sujets de discorde avec la formation que ses chefs considèrent comme le *« premier parti de France »* sont nombreux ; il n'est pas nécessaire*ment de bonne politique d'y ajouter* un conflit à Paris. D'autant qu'il n'est pas sain pour un Etat de s'opposer *aux édiles de sa* capitale et de paraître leur mesurer chichement une liberté nouvellement acquise.

Ces derniers *peuvent* alors être tentés de prendre la tête de la reven*dication locale et de jouer à l'égard* des autres grandes villes un rôle d'entraînement. Tel est précisément le souhait des élus de l'opposition : ils se sont efforcés, en vain jusqu'à présent, *de donner au conflit une dimension nationale*, en mettant en évidence à la fois la généralité et *la spécificité du dossier. Communistes* et socialistes ont souligné, d'une part, que l'accroissement des charges indues de toutes les collectivités locales n'est qu'une des pièces du *dispositif d'austérité du gouvernement* et, d'autre part, que le maire dispose seul des moyens politiques *de faire entendre raison au gouvernement*.

Un souci d'apaisement

M. Chirac ne les a pas suivis. Peut-être *cela tient-il au fait qu'il* a mesuré les dangers encourus. Tout d'abord, il peut craindre que la pro*vince ne se dresse contre* la capitale. MM. André Chandernagor (P.S.) et Christian Bonnet ont tour à tour donné l'exemple, l'un en soulignant que *« la province a assez payé en hommes et en argent le développement de la région parisienne »* (*le Monde* du 21 juin), l'autre en évo*quant la part de chaque « cantalien »* dans le financement du ticket de métro parisien (*le Monde* daté *28-29 mai*). *A ce risque d'une querelle* avec la province s'ajoutent, pour M. Chirac, les dangers que comporte une attitude par trop rigide à l'égard du pouvoir.

L'État a en *effet le choix des* moyens : soit il se montre magnanime, et donne à la Ville quelques *satisfactions ; soit il fait preuve de* rigueur et utilise toutes les voies de droit que lui confère le pouvoir *de tutelle*. Cette seconde méthode a prévalu dans un premier temps, mais il est permis de penser qu'elle a fait place à un souci d'apaisement, sinon de générosité.

Il est sûr qu'une trop grande rigidité dans la négociation de la part des représentants de la municipalité *peut conduire le gouvernement* à revenir à la première formule. Le seul montant des revendications de l'Etat suffit à mettre en évidence que le maire serait alors privé des moyens de satisfaire les priorités qu'il a définies pour la gestion de la capitale, sauf à recourir à une *pression fiscale telle qu'elle le rendrait impopulaire. Il lui resterait*, il est vrai, la ressource d'expliquer aux Parisiens qu'ils font les frais de leur mauvais choix municipal.

Telle est *l'explication qui a prévalu* jusqu'à présent. L'opposition s'est plu à souligner qu'un compromis *aurait été trouvé avec un autre* maire. Ce que les élus giscardiens ont traduit en affirmant que M. Michel d'Ornano aurait eu, s'il avait été élu, les moyens d'une politique de redistribution des charges favorables à la ville.

Le gouvernement se défend d'avoir *nourri un tel projet : il refuse* d'admettre le caractère éminemment politique du conflit et il invoque *l'erreur commise par M. Chirac* : celui-ci a pris le risque de présenter un budget dont l'équilibre financier dépendait, en fait, de la bonne volonté de l'Etat, en même temps qu'il a misé sur son équation personnelle pour s'assurer de cette bonne volonté. De plus, il a négligé le fait *que la ville jouissait de privilèges* financiers du fait de la dépendance dans laquelle elle se trouvait vis-à-vis *du pouvoir central*, par *l'intermédiaire* des préfets. Dès lors que cette sujétion disparaît, l'Etat est tenté de revenir sur ces avantages.

Il reste que ce contentieux a permis au gouvernement de montrer que, jusque dans sa gestion municipale, le président du R.P.R. est *dans une impasse et qu'il ne peut* en sortir qu'en acceptant de passer sous les fourches caudines d'un *pouvoir qu'il ne partage plus*.

COLOMBANI.

Mme GISCARD D'ESTAING VISITE LE LIMOUSIN

(De notre correspondant.)

Limoges. — Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing a parcouru, mardi 11 juillet, le département de la Haute-Vienne. Elle a visité, à Saint-Hilaire-les-Places, une *exposition présentée par des artisans* ruraux et, à Saint-Laurent-sur-Gorre, un *foyer* pour personnes âgées. L'épouse du chef de l'Etat s'est également rendue à Cussac, au Dorat et à Oradour-Saint-Genest, où elle a visité le centre de rééducation du Prot, qui accueille quatre-vingts en*fants inadaptés*.

Mme Giscard d'Estaing avait inauguré, lundi, à Malemort, près de Brive-la-Gaillarde, un centre d'hébergement pouvant accueillir soixante-huit adultes handicapés. M. Jacques Chaminade, député (P.C.) de la Corrèze, et Mme Jacques Chirac assistaient à la céré*monie*.

POLITIQUE

M. LABBÉ : M. Lecanuet est « surmené par l'agitation ».

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a répliqué aux propos tenus sur le R.P.R. par M. Jean Lecanuet devant la convention nationale de l'U.D.F. (*le Monde* du 11 juillet). Il a déclaré mardi 11 juillet : « *Au moment même où tant de nuages viennent obscurcir l'horizon international et où le président de la République doit conduire une politique difficile dominée à la fois par des préoccupations extérieures et par nos propres contraintes économiques et sociales, il nous paraît inopportun de réveiller des querelles subalternes au sein de la majorité.*

» *Le temps ne semble pas choisi non plus pour rêver à un renversement d'alliance, en oubliant un peu vite pourquoi et comment se sont déterminés les Français il y a moins de quatre mois.*

» *L'avenir, tel que nous le voyons au R.P.R., se situe à un tout autre niveau. Notre Rassemblement ne formule aucune exclusive. Il appelle tous les Français à se réunir sur la France et non au sein de je ne sais quelles combinaisons partisanes dans le style de la IVe République.* »

Après avoir rappelé que la notion de « *parti du président* » que l'U.D.F. veut incarner « *ne correspond en rien à la conception d'un chef d'Etat au-dessus des partis* », M. Labbé a ajouté : « *Quant aux leçons de gaullisme, si nous nous abstenons d'en donner, nous n'acceptons pas d'en recevoir.* »

Il a conclu : « *Certains représentants de la classe politique surmenés par l'agitation — qui n'est pas l'action — ont manifestement besoin de vacances.* »

M. CHABAN-DELMAS : l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun recèle des « dangers véritables ».

M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, affirme dans une interview que publie le quotidien bordelais *Sud-Ouest* mercredi 12 juillet : « *Si l'intérêt général le plus élevé milite en faveur de l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E., il n'en demeure pas moins que des dangers véritables sont attachés à cette entrée pour les intérêts professionnels et régionaux, dont l'importance souligne la légitimité.* »

L'ancien premier ministre ajoute : « *Il faut donc comparer exactement les prix coûtants et les éléments de leur formation des produits espagnols d'une part, et français d'autre part. Ensuite de quoi des conditions précises et adéquates devront être posées et maintenues dans une négociation inévitablement difficile mais qui devra être conduite à son terme sans aucune complaisance* » (...)

● *Le Comité français pour l'Union paneuropéenne*, qui s'est réuni le 11 juillet à l'Assemblée nationale, sous la présidence de M. Raymond Triboulet, ancien ministre, ancien député U.D.R., a évoqué l'élection de l'Assemblée parlementaire européenne au suffrage universel. Elle « *souhaite que chaque formation politique présente une liste qui exprime clairement l'originalité de ses positions européennes afin d'inciter au vote tous les électeurs, et de concourir à l'idéal commun* ».

Parmi les membres du comité figurent notamment MM. Yvon Bourges, ministre de la défense, Cousté, Druon, Péricard, Valleix, députés R.P.R., etc.

Le P.S.U. espère profiter des difficultés internes du P.C. et du P.S.

Les secrétaires fédéraux du P.S.U. se sont réunis récemment pour préparer la prochaine conférence nationale du parti qui doit avoir lieu au mois de septembre prochain. Cette réunion a permis aux dirigeants des socialistes unifiés de constater que le désenchantement qui a suivi l'échec de la gauche aux élections législatives tend à céder la place à un climat plus confiant. Seules quelques fédérations connaissent encore des difficultés (la Gironde, par exemple). En revanche, les fédérations les plus « ouvrières » bénéficient d'un courant d'adhésions (ainsi la fédération de Meurthe-et-Moselle).

Le débat au sein des grands partis de gauche, notamment au P.S., paraît avoir incité quelques militants à se tourner vers le P.S.U. Mais ce mouvement (évalué à un millier d'adhérents) ne semble pas de nature à résoudre le principal problème du P.S.U. : celui de l'insuffisance de ses moyens.

Le « *ressaisissement* » que les dirigeants du P.S.U. ont décelé à l'occasion de la réunion des secrétaires fédéraux tient au fait que la volonté de critique et de réflexion, apparue au sein de cette formation après l'échec du mois de mars, est de nature différente de celle qui prévaut au sein du P.C. et du P.S. En effet, on considère au P.S.U. que, malgré des mises en garde répétées de ceux qui souhaitent incarner le courant autogestionnaire, les parties de gauche ont développé une véritable « *stratégie de l'échec* ».

Il n'y a donc pas pour la direction d'incertitude sur la ligne politique du P.S.U. : il s'agit toujours de rassembler, au moyen, notamment, du Front autogestionnaire, une nouvelle gauche, celle qui se reconnaît dans le socialisme autogestionnaire et qui s'exprime à travers de nouvelles formes de lutte (écologistes, régionalistes, éfministes, etc.), et d'en faire le troisième courant de la gauche, aux côtés du courant social-démocrate incarné par le P.S. et du courant communiste, afin de bâtir une nouvelle « *unité populaire* » qui ne soit pas simplement celle des états-majors.

« Néo-mollétisme » et « néo-thorézisme »

Toutefois cet objectif est critiqué par la minorité du parti. Le courant communiste autogestionnaire (ou courant C) (1) fait valoir que le Front autogestionnaire, plutôt que de prétendre vainement s'insérer dans la dialectique P.C.-P.S., devrait chercher à « *représenter la montée d'un pôle politique extérieur à l'ensemble P.C.-P.S., fondé sur les intérêts des classes nouvelles qui sont apparues dans la société française* ». A l'inverse de la direction, le courant C met l'accent sur le « découragement » des militants et souhaite l'ouverture d'un débat sur l'existence et l'efficacité du parti. Les minoritaires reprochent aux majoritaires de vouloir « *préserver l'apparence d'un parti officiel doté d'un fonctionnement soit-disant efficace* », alors qu'ils estiment que le mode de fonctionnement du P.S.U. n'est plus adapté « *aux réalités du capitalisme d'aujourd'hui* ». Ils souhaitent la construction d'un « *mouvement autogestionnaire tourné vers les intérêts des exécutants (1) et structuré d'une façon moderne rejetant le centralisme démocratique* ».

S'ils sont en désaccord sur la stratégie, majoritaires et minoritaires se retrouvent cependant lorsqu'il s'agit de souligner l'insuffisance des moyens dont dispose le P.S.U. Tous considèrent que le renforcement de ces moyens peut provenir, en partie, du désarroi suscité chez les militants des partis socialiste et communiste, par l'attitude de leurs directions respectives. Aussi les dirigeants du P.S.U. dénoncent-ils avec une vigueur accrue, « *le goût pour le rétro* » des états-majors de la gauche. Le P.S. est, à leurs yeux, victime d'un « *néo-mollétisme* », qui consiste, pour ceux qui le contrôlent, à développer une phraséologie de gauche afin de justifier leur propre position de pouvoir au sein du parti. Quant au P.C., ils le jugent « *néo-thorézien* », la direction étouffant le débat interne et mettant en avant un discours unitaire pour couvrir des pratiques sectaires à l'égard du reste de la gauche et de l'extrême gauche.

Cette dénonciation va de pair avec la multiplication des initiatives du P.S.U., non seulement en direction de ceux qui se situent déjà dans une mouvance autogestionnaire (écologistes, etc.), mais aussi sur les terrains des conflits sociaux, c'est-à-dire dans les entreprises. A cet égard, les socialistes unifiés misent sur un renforcement de la combativité ouvrière face à la « *nouvelle offensive capitaliste du gouvernement* » (*le Monde* du 29 juin). C'est pourquoi les militants ont déjà pour consigne, d'une part, de préparer les deux campagnes nationales prévues pour la rentrée centrées sur la défense du pouvoir d'achat et de l'emploi, et, d'autre part, de lier ces campagnes aux problèmes des jeunes, des femmes, des écologistes et des consommateurs afin de mieux faire apparaître la nécessité d'une réforme globale « *socialiste et autogestionaire* ».

De telles initiatives sont de nature, selon le P.S.U., à mettre fin à la « *stratégie de l'échec* » pratiquée par les partis de gauche. Car, selon l'expression de M. Victor Leduc, ce ne sont pas les forces qui font défaut pour l'action. L'éditorialiste de *Tribune socialiste* conclut : « *Ce qui manque dans la gauche, c'est la volonté politique d'engager une véritable bataille contre le pouvoir.* »

Il reste à savoir si le P.S.U. peut livrer seul une telle bataille.

J.-M. C.

(1) Le courant C considère que la lutte politique ne peut plus se réduire au seul antagonisme capitalistes - anticapitalistes, mais qu'il faut désormais distinguer trois classes aux intérêts distincts : les capitalistes, les compétents et les exécutants (*le Monde* du 9 mai).

● *M. Charles Fiterman*, membre du secrétariat du parti communiste français, a déclaré mardi 11 juillet, à TF 1 : « *Nous avons le sentiment que Valéry Giscard d'Estain, sans consulter le Parlement et le pays, est en train d'engager la France dans une politique d'intégration, de liquidation de son indépendance, d'abandon de sa souveraineté. Si le parti communiste est favorable à une coopération internationale, il s'oppose cependant à « une Europe allemande.* »

CORRESPONDANCE

Le P.C.F. à Bagnols-sur-Cèze

En réponse à la lettre de M. Benedetti, maire socialiste de Bagnols-sur-Cèze, publiée dans le Monde *du 29 juin, M. Michel Roux, conseiller municipal communiste de cette ville, nous écrit :*

Une liste d'union de la gauche à direction socialiste a été élue en mars 1977 pour appliquer un « contrat municipal social et démocratique », comme il était précisé dans notre programme. Or, malgré les propositions des élus communistes, les élus socialistes ont décidé une augmentation des impôts locaux de 30 % en 1977 et de 25 % en 1978. Jugeant cette hausse trop importante, les élus communistes ont décidé de s'abstenir, tout en considérant que la solidarité de gestion ne supposait pas de gérer la ville sur le dos des travailleurs et de leurs familles.

Par mesure de rétorsion, le maire, après l'accord des élus socialistes, a retiré aux trois adjoints communistes leurs délégations en 1977 et, par une médiocre opération politicienne, a exclu en 1978 les trois adjoints communistes en faisant élire une municipalité socialiste homogène.

Cette persistance dans l'usage des mesures administratives pour régler des problèmes politiques survenant entre élus est hautement révélatrice d'une conception autoritaire de la gestion communale. Nous pensons qu'elle s'avère absolument incompatible avec le respect du pluralisme dans une équipe d'union de la gauche. Pour leur part, les élus communistes ont toujours été ouverts à la recherche d'une solution au conflit.

En fait, dans le contexte de l'attitude du P.S. sur le plan national, on est en droit de se demander si la situation à Bagnols-sur-Cèze n'est pas une illustration nouvelle du changement d'orientation du parti socialiste.

هكذا من الأصل

Le Monde

société

LE COMBAT DE «BLANC-BLANC»

«Donnez-lui seulement une chambre»

Dans le quartier, on l'appelle « Blanc-Blanc ». « *A cause de la couleur foncée de sa peau* », *explique en souriant le patron d'un café tout proche de la rue Alexandre-Prachay à Pontoise (Val-d'Oise). C'est là, au numéro 40, dans une vieille bâtisse de trois étages, que Abderrahman Ben Mohamed, sexagénaire, vivait depuis dix-huit ans. Mais la Ville de Pontoise lui avait notifié par lettre qu'il devrait quitter les lieux le 10 juillet à minuit. En contrepartie, elle lui offrait une chambre à la maison de retraite Saint-Louis. Ce que* « Blanc-Blanc » *a refusé tout net. Mardi après-midi 11 juillet, il s'installait devant la mairie, muni d'une couverture et bien décidé à y passer la nuit. Pendant plus d'une heure, le maire de Pontoise, M. Jean-Philippe Lachenaud (C.D.S.), a dû parlementer avec lui avant de* « *céder* » *en lui proposant ce que désirait* « Blanc-Blanc » *: une chambre en ville appartenant à la municipalité.*

Dans le quartier, tandis que les démolisseurs finissaient de charger un camion avec les meubles de « Blanc-Blanc », *on commentait âprement la décision de la mairie.*

Tout le monde connaissait le penchant d'Abderrahman pour la boisson, mais il était parvenu à se faire aimer de tous. Né à Fez, au Maroc, il avait servi sept années dans l'armée française, notamment pendant la seconde guerre mondiale. Médaillé militaire, titulaire de la Croix du combattant de l'Europe, installé depuis dix-huit ans par la municipalité d'alors dans ce bâtiment qui servit de local au Rassemblement du peuple français (R.P.F.), « Blanc-Blanc » *refuse aujourd'hui d'être considéré comme un* « *squatter* ».

N'ayant pour toutes ressources que les indemnités de la Sécurité sociale, il attend, pour l'année prochaine, une retraite d'ancien combattant. C'est à ce titre qu'il estimait son placement à l'hospice comme une injustice. La municipalité s'est finalement ralliée à l'avis d'un de ses amis qui disait de lui : « Il a toujours vécu tout seul. Il veut mourir seul. Donnez-lui seulement une chambre. » *C'est chose faite depuis mardi soir.*

JACQUELINE MEILLON.

LE PROCÈS DE GEORGES BEAUFILS DEVANT LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

L'espionnage : une grande famille

La deuxième journée du procès devant la cour de sûreté de l'Etat de Georges Beaufils (« le Monde » du 12 juillet), héros de la Résistance accusé d' « intelligence » avec l'Union soviétique, a été essentiellement marquée, mardi 11 juillet, par deux témoignages : celui de M. Raymond Nart, d'abord, commissaire divisionnaire à la direction de la surveillance du territoire (D.S.T.), et responsable de l'enquête sur les activités de Georges Beaufils ; celui, ensuite, de M. Louis Mouchon, longtemps salarié d'une autre « maison » (le SDECE), qui, lui, « a donné quelques idées sur l'espionnage ». Ainsi s'est dégagé insensiblement de l'affaire Beaufils un fumet politique.

M. Nart ne ressemble pas trop à l'idée que l'on se fait communément du contre-espion. Commissaire divisionnaire à la D.S.T., le visage d'un père tranquille, il a *toutefois* lâché, sans avoir l'air d'y toucher, deux petites « bombes » dans le prétoire de la cour de sûreté de l'Etat. Primo, M. Nart a dressé, en guise d'introduction, la fiche signalétique du G.R.U., service de renseignements militaires soviétique avec lequel Georges Beaufils a eu des relations. Le GRU disposerait actuellement, selon lui, de quelque soixante officiers en France opérant, en vue de rassembler des informations militaires et des documents « *classifiés* ». Ces officiers se serviraient de « *couvertures* » journalistiques et diplomatiques. Enfin, le GRU ne faiblirait pas dans sa tâche à tel point qu'il y a trois semaines, le service de contre-espionnage français se vit dans la position de demander à qui de droit l'expulsion de trois diplomates moscovites indélicats. C'était là une première information.

M. Nart alla plus loin. Il expliqua les méthodes de travail de la D.S.T., *prenant pour exemple* l'affaire Beaufils. On a appris qu'un « renseignement » parvint à la D.S.T. en novembre 1973 : plusieurs documents militaires — dont le plan de défense de la zone ouest, en 1967 — avaient été communiqués à l'Union soviétique. L'affaire fut prise au sérieux. Car l'Ouest de la France, pour les militaires, signifie notamment l'arsenal de Cherbourg, où l'on assemble les sous-marins français, et la base ultra-sensible de l'île Longue. La D.S.T. se mit donc en chasse. Comme soixante exemplaires de ce document « secret-défense » avaient été distribués dans trente-quatre services, les contre-espions finirent par identifier un officier d'active qui leur permit de remonter jusqu'à Georges Beaufils.

L'affaire était « enlevée ». A cette nuance près que nos contre-espions tombèrent alors, selon eux, sur « *un personnage retors, rusé, discutant pied à pied et faisant faire des brouillons de brouillons avant de signer les procès-verbaux définitifs* ».

Georges Beaufils, au cours de sa garde à vue de six jours, n'aurait-il pas joué le jeu ? M. Raymond Nart l'a dit : « *La vérité n'a été esquissée qu'à 25 % dans cette affaire.* » Tel est donc le « dossier édifiant » avancé aujourd'hui par l'accusation.

Avec M. Louis Mouchon, « sept ans de guerre et vingt-cinq ans de métier », entendez l'espionnage, l'on a entendu un autre son de cloche. Il est vrai que M. Mouchon, témoin cité par la défense, appartenait à l'autre « maison ». Cet espion-là a simplement remarqué, bonhomme, devant le premier président, que la transmission d'un dossier à la *Cour de sûreté* de l'Etat était un acte politique. « *On peut vous le donner ou ne pas vous le donner, ce dossier* », a-t-il souligné. « *Et j'ai l'impression, dans le contexte d'une période pré-électorale* (nous étions en 1977), *que l'on a sorti cette affaire Beaufils à point nommé* », a-t-il conclu.

M. Louis Mouchon avait eu beau affirmer au préalable qu'il avait toujours eu de bons rapports avec « *ses camarades de* la D.S.T. », le premier président de la *Cour de sûreté de l'Etat* a souri. Tout cela ressemble si fort aux fameuses « luttes entre services de police » : SDECE contre D.S.T., D.S.T. contre SDECE. On a *finalement compris*, mardi 11 juillet, qu'il ne fallait pas trop espérer un éclairage vif dans une affaire pour le moins confuse.

Ce mercredi matin 12 juillet, l'avocat général devait requérir une peine de quinze ans de détention criminelle contre l'ancien officier.

LAURENT GREILSAMER.

L'engrenage

Georges Beaufils, avec une certaine candeur, du moins au départ, a été victime de méthodes de recrutement qui, pour anciennes qu'elles soient, restent efficaces.

Son cas est, en effet, classique. Tel « journaliste » soviétique se découvre brusquement une vive sympathie pour un homme qui touche de près ou de loin à la chose militaire ou à une industrie de pointe. Au hasard d'une rencontre, bien entendu. Ne pourrait-on organiser un déjeuner ? Chaleur et décontraction. Une troupe de ballets soviétiques est justement de passage. Il est très facile d'obtenir des places, et des meilleures, pour toute la famille. Quelques jours plus tard, le nouvel ami a un service à demander. Un tout petit service : aller chercher, par exemple, un document tout à fait anodin dans un service officiel. De la part d'un Soviétique, n'est-ce pas, une démarche de ce genre pourrait être mal interprétée... La course est longue ? Il suffit de prendre un taxi. Il le faut même.

Le piège est amorcé. L'interlocuteur non averti rend le petit service demandé, qui n'engage à rien, en apparence. Bien entendu, le taxi lui sera remboursé. On a tellement insisté. Et la bureaucratie étant partout au monde aussi tatillonne sur les notes de frais, il faudra signer un reçu. La somme est dérisoire, mais la signature est là. Un ou deux zéros seront ensuite vite ajoutés. Au demeurant, peu importe le montant. Il suffit pour affoler la victime de la menacer de faire parvenir cette pièce compromettante à des supérieurs suspicieux ou à un service adéquat. Les Soviétiques exigent de leurs agents bénévoles eux-mêmes qu'ils acceptent une petite somme et en accusent réception...

Lorsque la machine est en route, il est difficile de l'arrêter. De petits renseignements en petits renseignements... Prévenir les services français ? Ils seront ravis de l'aubaine et proposeront, pour « passer l'éponge », de fournir eux-mêmes les renseignements qui intéressent le « journaliste ». La victime se retrouve agent double. A vie.

Il reste à ajouter que si les méthodes des Soviétiques sont d'une grande simplicité, et si le système du reçu leur est particulièrement cher, les relations amicales suivies d'un chantage, explicite ou implicite, font partie de la panoplie de tous les services spéciaux à l'Est ou à l'Ouest. De même que la fabrication des agents doubles...

TROIS ANCIENS INSPECTEURS DES IMPOTS CONDAMNÉS POUR FRAUDE FISCALE

La onzième chambre correctionnelle de Paris a rendu, mardi 11 juillet, son jugement à propos des trois anciens inspecteurs des impôts poursuivis pour fraude fiscale, *et des quatre contribuables* qui bénéficièrent de leur bienveillance *(le Monde* du 31 mai). M. André Janin, déjà démissionnaire et installé comme conseil *juridique, et M. René Piqué*, qui était en activité au moment des faits, ont été condamnés chacun à trois ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis, et à 30 000 F d'amende. Ils étaient présents aux débats voici six semaines, mais ils ne sont pas venus assister à la lecture du jugement et le tribunal, présidé *par M. Michel Guth*, a décerné un mandat d'arrêt contre eux. M. Paul Delprat a été condamné à dix mois avec sursis. Un conseil juridique en fuite, M. Yves Jacquin, a été condamné à quatre ans d'emprisonnement et à 30 000 F d'amende par défaut.

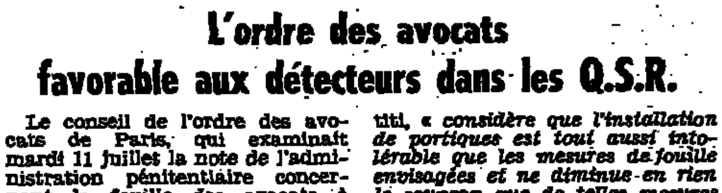
Les contribuables poursuivis ont également été condamnés : M. Paul Blanchet, à vingt mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende ; M. Albert Duval, à dix mois avec sursis et 5 000 F d'amende ; et MM. Jean-Paul Bruere et Jean Toutain, chacun à six mois avec sursis.

Menaces de mort : un an de prison pour Gilbert Zemour

La treizième chambre correctionnelle de Paris a condamné, mardi 11 juillet, pour « *menaces verbales de mort sous condition* », M. Gilbert Zemour à un an d'emprisonnement, 1 500 francs d'amende et cinq ans d'interdiction de séjour, M. Marc Franceiet à dix mois d'emprisonnement, 1 000 francs d'amende et cinq ans d'interdiction de séjour (nos dernières éditions) et par défaut M. Frédéric Ricco, dit Frédéric Levy, à un an de prison, 1 500 francs d'amende et également cinq ans d'interdiction de séjour.

Le tribunal, présidé par M. Jean Lhomme, a motivé son jugement en soulignant que les prévenus et le plaignant, M. René Juillet — qui a obtenu 5 000 francs de dommages et intérêts au lieu des 380 000 francs réclamés, — « *fréquentaient un milieu d'un genre particulier ayant des usages à part* ». Il précise qu'à propos d'un litige d'ordre pécuniaire concernant la cession du cabaret l'Apostrophe, rue Princesse, M. Gilbert Zemour « *n'avait pas été régulier* ». Il ajoute que, le 30 janvier 1978, M. Zemour s'est présenté dans un autre cabaret *appartenant* à M. Juillet, le Lady, rue Balzac, menaçant de « *casser la tête à tout le monde* » si l'établissement n'était pas fermé immédiatement *(le Monde des 28 juin et 6 juillet)*.

Tous ces faits sont niés par les prévenus, mais le tribunal a estimé qu'il existait un faisceau de présomptions précises et *concordantes pour en démontrer* la véracité. M. Gilbert Zemour est détenu depuis le début du mois de février, tandis que M. Franceiet a été mis en liberté après deux mois de détention.



L'ordre des avocats favorable aux détecteurs dans les Q.S.R.

Le conseil de l'ordre des avocats de Paris, qui examinait mardi 11 juillet la note de l'administration pénitentiaire concernant la *fouille des avocats* à l'entrée des quartiers de sécurité renforcée (Q.S.R.) *(le Monde* du 7 juillet), se déclare « *favorable à l'installation de portiques — dispositifs de détection magnétique du même genre que ceux utilisés dans les aéroports* ». « *Ce n'est pas plus vexatoire que dans les aéroports*, a précisé Mᵉ Louis-Edmond Pettiti, bâtonnier du bureau de Paris. *Ces portiques seront utilisés pour toutes les personnes amenées à pénétrer dans les Q.S.R. Ce ne sera donc pas une mesure discriminatoire* », et la fouille à corps sera, selon Mᵉ Pettiti, ainsi évitée. Le conseil de l'ordre a cependant décidé de consacrer une autre séance, le 18 juillet, à « *faire le point sur ces questions* ».

Pour sa part, la Fédération nationale des unions des jeunes avocats (FNUJA), qui revendique près du quart du barreau français, ayant pris connaissance des déclarations de Mᵉ Pettiti, « *considère que l'installation de portiques est tout aussi intolérable que les mesures de fouille envisagées et ne diminue en rien le soupçon que de telles mesures font peser sur la profession tout entière* ».

De même, Mᵉ Claude Michel, président du Syndicat des avocats de France (SAF), est opposé à toute mesure de contrôle des avocats qu'il considère « *comme une restriction apportée à la libre communication de l'inculpé et de son conseil et au secret professionnel* ».

« *Portique ou fouille à corps, c'est le même principe*, nous a déclaré Mᵉ Henri Leclerc, *même si d'autres que les avocats y sont soumis. Qu'on tâte à la main, ou qu'on passe aux rayons, un seul homme n'est pas suspect : celui qui surveille. Tout le monde sait que ce sont les avocats qui sont visés par cette suspicion nouvelle qu'aucun fait établi ne vient étayer. Nous sommes au cœur d'une campagne d'intoxication qui vise à discréditer le barreau et par là même à affaiblir la défense.* »

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	23 F
Trois semaines	32 F
Un mois	42 F
Un mois et demi	62 F
Deux mois	78 F
Deux mois et demi	97 F
Trois mois	115 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	38 F
Trois semaines	54 F
Un mois	72 F
Un mois et demi	105 F
Deux mois	138 F
Deux mois et demi	172 F
Trois mois	205 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	48 F
Trois semaines	68 F
Un mois	91 F
Un mois et demi	134 F
Deux mois	177 F
Deux mois et demi	220 F
Trois mois	263 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

ÉDUCATION

ADMISSION AUX GRANDES ÉCOLES

● **Ecole normale supérieure de Saint-Cloud**

LETTRES
(par ordre de mérite)

MM. Rosso, Moulinier, Mioche, Pierre Villard, Jacques Olivier, Trocme, Faye, Regard, Longuenesse, Jean-Louis Ravel, Eric Nadaud, Wilfred, Patrice Touchard, Deruy, Goldring, Lapaire, Batrel, Dachet, Kalifa, Cassagnau, Gorse, Palsky, Vedrines, Paley, Benet, Régis Mauroy, Gemander, Philippe Moreau Giovannangeli, Paget, Menneteau, Flieder, Lebleu, Tristan Lecoq, Piercy, Jean-Charles Chauvet, Maratrat, Rotge, Monsaingeon, Montferrand, Garapon, Arrou-Vignod, Jacques Petit, Manuel Bonnard, Pascal Arnaud, Bancilhon, France, Kleiner, Saudray, Beaumatin, Chabanne, Hug, Philippe Lefort, Rouvet, Agostini, Battesti, Gaulin, Marc Robert, Predali, Worsmer.

SCIENCES NATURELLES
(par ordre de mérite)

MM Vindel, Moyse, Bonis, Halbout, L'Huriec, Piolet, Schnabele, Pelata, Denis Michel, Lalevee, Christophe Durand, Beaux, Jean-François Boucher, Anselme, Pascal Dubois.

SCIENCES PHYSIQUES
(par ordre de mérite)

MM. Luck, Yves Dupont, Vieille, Peice, Lalande, Yannick Ricard, Challande, Klarsfeld, Le Palud, Kochoyan, Delsuc, Dominique Laporte, Alain Levy, Milon, Indelicato, Falchetti, Pascal Bernard, Obert, Michel Maillet, Odermatt.

MATHEMATIQUES

MM. Yves Benoist, Stéphanie Olivier, Donady, Chabalier Roberto Hernadnez (à titre étranger), Porheau, Vaquie, Giovangieli, Vitrant, Taldu, Bauchot, Lacarra, Martino, André Lafon, Campana, Losser.

● **Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC).**

Mmes, Mlles et MM. Abord de Châtillon (94), Aboudaran (178), Acar (22), Amourelle (129), Angoin (100), Artru (74), Auberjonois (10), Dominique Auger (40), Hervé Barbier (10), Bartheye (173), Batave (100), Bauduin (41), de Belsunce (17), Benay (152), Régis Beraud (126), Paul Bernard (143), Bernardy (137), Bertenet (173), Christian Bertin (57), Damien Bertrand (103), Biancarelli (103), Frédéric Blin (139), Bondoux (45), Bonnet de Paillerets (195), Bonzom (79), Bordeyne (57), Bosche (94), Boue (111), Bouis (162), Bourdon (200), Bourgade (136), Bourgeon (24), Pierre Boyer (12), Briatta (132), Bulle (210), Yves Caillaud (7), Canonge (111), de Castro (143), Chabiron (107), Chadeau (51), Charléty (195), Chastaing (124), Chatti (13), de Chavagnac (3), Chazareix (205), François Chenard (89), Chiquet (173), Chkeiban (205), Chuffard (23), Civiale (111), Arielle Clément (164), Coignard (56), Cojean (74), Philippe Comte (87), Bruno Conte (181), Coquet (115).

Mmes, Mlles et MM. Creton (89), Crozier (55), Daldoul (103), Dauvergne (186), David de Beublain (115), Debry (200), Deguillaume (57), Delapalme (111), Frédéric Delastre (27), Deliaval (8), Jean-François Delmas (53), Delplanque (62), Digard (39), Dubief (61), Philippe Dubois (173), Valérie Dubois (66), Duffau (53), Duhart (38), Dupin (83), Eric Dupont (100), Eichwald (71), Falque-Pierrotin (198), Fay (74), Filbien (146), Fily (191), Fourcade (146), Franzetti (70), Gadeyne (210), Garang (94), Garcia-Giuglaris (126), Genthialon (89), Gentin (157), Gentine (123), Giesecke (141), Antoine Giron (157), Giry (68), Goldblatt (18), de Goldschmidt Rothschild (143), Gouaze (205), Gougenheim (28), Jean-Claude Granier (28), Grau (205), Rémi Grenier (172), Grevet (83), Grosse (34), Guenée (178), Guillermain (45), Haimet (94), Hamet (178), Haushalter (103), Hereus (13), Elisabeth Hernandez (5), Hesnard (136), Hontarrède (67), Hudier (136), Huszti (63), Huynh-Tan (2), Ivernel (200), Jacquemet (38), Jalenques Collinet de Labeau (57), Jestin (121), Hubert Joly (1), Joos (164), Kandala (152), Kerrad (150), Kinn (94), Kollar (71), Kramer (48), François Lacroix (186), Marie-Hélène Lamarque (48), Layec (152), Le Bras (139), Lee (121), Le Gelard (186).

Mmes, Mlles et MM. Le Mau de Talance (210), de Lencquesaing (132), Le Saux (48), Letang (28), Hélène Levy (20), Libeskind (110), Lillaz (117), Eric Lombard (21), Magnard (162), Malgorn (25), Christophe Mallet (210), Hervé Martin (107), Paul Martin (79), Catherine Maurel (63), Laurent Maurice (164), Mazuy (117), Meric (148), Marie Michon (170), Isabelle Millot (109), Monthiers (204), Morault (200), Anne Morel (89), Mourey (25), Moussié (148), Mousseau (186), Mugier (120), Philippe Muller (79), Nanni (79), Nepveux (63), Nermel (6), Neyraut (181), Page-Relo (195), Paris (37), Parizot (191), Pastre (33), Paulhac (32), Pellissier (71), Didier Perrin (19), Peschard (35), Peterson (191), Petitjean (4), Jean Peyraud (124), Pichenet (129), Pick (181), Poulet (43), Pradal (191), Raimbert (87), Philippe Reynaud (132), Riachi (150), Sophie Richard (52), Riom (41), Robert de Saint-Vincent (78), Robiot (181), Isabelle Roche (152), Roman (15), Saddi (198), de Saint-Quentin (210), Semsnaz (141), Serin (210), Sevenier (117), Sicaut (153), Sierra (157), Silvain (210), Philippe Suarez (44), Taddonio (89), Thevenin (94), Philippe Touchard (169), Tran Kien Hoang (74), Ulmo (157), Unrug (129), Valence (164), Van der Schueren (204), Varlin (83), Varoquaux (170), Vella (126), François Victor (45), Vidal de la Blache (186), Vignial (15), Vilbois (132), Villaume (63), de Villepoix (173), Vilmer (35), Wauthier (9), Marc Weill (83), Zagdoun (164), Zamagna (181).

AGRÉGATION

● **Allemand**

Mmes et MM. Bonnery (68 ex aequo), Bouic (70 ex aequo), Isabelle Bourgeois (8), Brenez (43), Brottier (32), Brousseau (33 ex aequo), Brutt (70 ex aequo), Capitaine (27 ex aequo), Card (65), Cercelet (46 ex aequo), Colbus (1), Agnès Courcelle (23), Coustillac (9), Czekajewski (59), Dablanc (41), Dautel (25), Françoise David (29 ex aequo), Denizot (12), Verena Descamps, née Lukas (20), Etienne (17), Ettlin (56), Gain (46 ex aequo), Gerrer (3), Halberstadt (62 ex aequo), Haller (64), Hee (51 ex aequo), Henriot (16), Hiva (39), Huber (42), Josquin (67), Joubert (29 ex aequo), Kierasinski (55), Koberich (53 ex aequo), Kobylarz (24), Koster (49), Catherine Lafite (27 ex aequo), Laudin (57), Le Berre (18), Le Lidec (38), Le Qentrec (48), Liard (68 ex aequo), Macabies (31), Mathieu (33 ex aequo), Messemene (7), Millot (21), Mizony (45), Neau (13), Okla (58), Poumet (53 ex aequo), Roume (6), Rouy (2), Sausse (60), Schlosser (11), Schoch (51 ex aequo), Seguin (44), Slavik (19), Souvals (4), Straub (37), Theron (66), Trost (26), Marie-France Truffaut, née Bernard (40), Tschinka (10), Valliamee (50), Jean-Marc Valmain (15), Marcel Valmain (36), Vasseur (61), Vilnet (35), Werner (5), Willmann (14).

L'application de la réforme Haby

LES NOUVEAUX HORAIRES DU CYCLE ÉLÉMENTAIRE SONT PUBLIÉS

Les nouveaux horaires du cycle élémentaire des écoles primaires, applicables à la prochaine rentrée en vertu de la loi du 11 juillet 1975 (réforme Haby) sont publiés au *Journal officiel* du 12 juillet. Ces horaires avaient été soumis en mars dernier au Conseil de l'enseignement général et technique (*le Monde* du 10 mars).

La durée hebdomadaire du travail des écoliers du cycle élémentaire est inchangée : vingt-sept heures. Mais la répartition entre les disciplines est modifiée : une heure de moins en français et en éducation physique, une heure de plus en mathématiques et pour le activités d'éveil.

Les nouveaux horaires s'établiront donc ainsi :

— **Langue française** : 9 heures ;
— **Mathématiques** : 6 heures ;
— **Activités d'éveil** : 7 heures ;
— **Education physique et activités d'initiation sportive** : 5 heures.

M. ROLAND OMNÈS PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS-XI

M. Roland Omnès, directeur de l'unité d'enseignement et de recherche de troisième cycle de l'université de Paris-Sud (Paris-XI, à Orsay, dans l'Essonne), vient d'être élu président de cette université par trente-trois voix. Il y a eu vingt-six abstentions. Il remplace M. Jean-Pierre Kahane, démissionnaire pour raisons personnelles.

[Né le 18 février 1931 à Clichy (Hauts-de-Seine), M. Roland Omnès est un ancien élève de l'Ecole normale supérieure (1951), agrégé de mathématiques (1954) et docteur ès sciences physiques (1957). M. Omnès a été ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique de 1956 à 1961, avec un détachement de deux ans au Centre européen de recherche nucléaire de Genève. Maître de conférences à l'Ecole polytechnique de 1961 à 1963. Il a ensuite été « professeur invité » à l'université de Berkeley (Californie) jusqu'en 1965. De 1965 à 1967, il a été maître de conférences à Strasbourg. Professeur à Orsay depuis 1967, M. Omnès est directeur du laboratoire de physique théorique de cette université depuis 1975 et directeur de l'U.E.R. troisième cycle et de recherche depuis 1977. M. Omnès a été, en mars 1975, président de la commission de réforme de l'enseignement des sciences physiques dans le secondaire.]

LES BOURSES DU RAYONNEMENT FRANÇAIS

Le comité central du Rayonnement français, que préside M. Georges Riond (11, rue Nicolo, 75016) a décidé l'attribution pour 1978 des bourses suivantes :

— **Louis-Armand** (5 000 F) à Marc-Etienne Lavergne, en vue de poursuivre une étude en Egypte sur les conséquences du haut-barrage d'Assouan.

— **Jacques-Chastenet** (5 000 F) à Michel de Rougemont, en vue de la poursuite de recherches au Standfort Research Institute.

— **Marc-Boegner** (10 000 F), répartie par moitié entre Jerzy Trojan, docteur en médecine polonais, pour la poursuite de ses travaux sur l'immunologie du cancer au laboratoire du docteur Uriel, et les Amis d'Albert Schweitzer, à l'intention de cinq participants étrangers au cours d'interprétation musicale de Gunsbach.

— **Jules-et-François-Charles-Roux** (10 000 F) à Labcen Demdami, ingénieur marocain, en vue de l'élaboration d'une thèse de docteur-ingénieur au Centre national de recherche agronomique.

— **Jules-Romains** (10 000 F) répartie pour moitié entre Paulette Patout, en contribution à la publication de son étude sur « Alfonso Reyes et la France », et Suzie Guth pour la poursuite de sa thèse sur « Les aspects psychologiques et sociologiques des coopérations en Afrique francophone ».

— **Louis-Pasteur-Vallery-Radot** (20 000 F) au docteur Adolpho Cesar Ruarte pour la poursuite de ses travaux au laboratoire d'uro-dynamique de la clinique urologique de l'hôpital Necker.

— **Max-Hymans** (10 000 F, offerte par la Cie Air France), à Takahashi Akiko, chargée de cours de littérature française à l'institut universitaire de Seitoky-Gakuen, en vue de la préparation d'un doctorat de troisième cycle à l'université Paris-IV.

● *Des subventions ont été attribuées* : 20 000 F à l'Alliance française de Florianapolis au Brésil ; 5 000 F à l'Alliance française de Cusco au Pérou ; 5 000 F à l'Institut Pasteur à l'occasion de la création de l'Association pour le développement de l'Institut Pasteur ; 10 000 F à l'Association pour l'accueil aux étudiants du Proche-Orient ; 5 000 F à l'Institut du radium, secteur biologie, à l'intention d'un de ses chercheurs.

LE JURY DU CAPEPS S'ALARME DU PETIT NOMBRE DE PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE RECRUTÉS CETTE ANNÉE

Dans une lettre qu'ils viennent d'adresser à M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, les membres du jury du CAPEPS (certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive) qui a lieu actuellement à Vichy, demandent qu'un « *arrêté rectificatif rende possible, dès cette session, le recrutement de tous les candidats jugés aptes par le jury* ». Les trois mille candidats au CAPEPS sont des étudiants qui se préparent, en quatre années au moins après le baccalauréat, à l'enseignement de l'éducation physique. Ils suivent leurs études dans l'une des dix-sept U.E.R. (unité d'enseignement et de recherche) d'éducation physique où ils sont entrés après une sélection. Ils admettent mal qu'au terme de leurs études très spécialisées, certains soient reconnus « aptes à être professeurs » mais restent sans emploi. Le nombre de places offertes au CAPEPS n'est en effet que de six cent dix, alors que, selon le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) il faudrait cinq mille huit cents créations de postes pour assurer le minimum d'éducation physique prévu par la loi aux élèves du second degré : trois heures hebdomadaires dans le premier cycle, deux heures dans le second cycle et huit mille cinq cents à neuf mille créations de postes pour trois heures hebdomadaires à tous les élèves des deux cycles.

CORRESPONDANCE

La presse et le congrès du SNE-Sup

A la suite de l'information publiée dans *le Monde* du 20 juin faisant état de la distribution gratuite lors du congrès du Syndicat nationale de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.) de deux quotidiens nationaux appartenant à M. Robert Hersant, M. Roger Bourderon, secrétaire administratif du SNE-Sup., nous précise « *qu'aucune autorisation n'a été demandée à la direction nationale du SNE-Sup., ou au régisseur de publicité du SNE-Sup., par* le Figaro *et par* France-Soir *pour procéder à une distribution — gratuite ou payante — à l'intérieur des locaux réservés par l'université de Poitiers pour le congrès d'études. La distribution n'a d'ailleurs pas eu lieu dans le hall où se trouvaient les emplacements payants des éditeurs et des publicités diverses. Nous n'aurions pas toléré qu'il en fût autrement* ».

Témoignage UN COUPLE SÉPARÉ

Nous avons reçu de Mme Rampin, de Lyon, le témoignage suivant :

Les syndicats d'enseignants se sont acharnés à défendre les maîtres auxiliaires, mais personne ne s'occupe de la situation des nouveaux professeurs certifiés. Après avoir été admise au CAPES en 1976, je me suis retrouvée en « délégation rectorale » à Etampes (Essonne) pour l'année 1977-1978. Je gagne 3 800 francs, dépense 350 F pour ma chambre meublée, mon mari dépense 250 F par week-end pour venir me voir de Lyon — où se trouve notre domicile — à Paris : il ne peut se passer de voir son bébé.

Nous avions prévu ce sacrifice pour un an. Or je viens de recevoir ma nouvelle nomination : Denain, dans le Nord ! Il ne nous sera même plus possible de nous voir chaque week-end ! Combien d'années devrai-je attendre une nomination à Lyon ? A vivre en meublé, seule avec mon bébé ?

J'ai trente ans, je suis désespérée à l'idée de repartir à la rentrée, seule, à Denain. Personne ne parle de ce scandale, et il n'est pas question de nous rembourser les frais supplémentaires occasionnés par ces situations. Mon mari, fixé définitivement à Lyon, travaille dix heures par jour et fait Lyon-Paris chaque week-end. Cette situation est encore supportable par rapport à ce qui nous attend l'an prochain. Si je refuse d'aller à Denain je n'aurai plus de poste dans l'enseignement public.

هكذا من الأصل

RELIGION

Un théologien aux mains nues

(Suite de la première page.)

Bien loin d'être réductrice, *son entreprise, si elle* est folle — et c'est très évangélique, — l'est par son ampleur, par sa volonté d'abattre les barrières, de rassembler les hommes autrement que dans des institutions prétendues religieuses, mais, en réalité, bien souvent de *type semi-carcéral*. Aussi bien, telle est la « dernière protestation » sur laquelle se termine *pratiquement le livre* : « Les analyses ci-dessus ne traduisent aucune distanciation, aucun éloignement *par rapport à la réalité* ecclésiale : elles ont été pensées et formulées comme autant d'expressions d'un vivant amour de l'Eglise. »

Serait-ce alors que les prétentions de la « théologie inductive » *à être plus stimulante que l'autre* n'apporteraient pas pour autant, dans l'Eglise, des « éléments » réellement nouveaux ? Question à laquelle Casalis répond de *façon* d'autant plus décisive que plus nuancée. Loin de lui l'idée de *contester* la légitimité d'un « moment éducatif » de la théologie, mais à condition de le considérer *comme « secondaire »* par rapport au « départ de toute théologie, comme de tout écrit, qui est « inductif », *c'est-à-dire qui est d'abord « lecture spirituelle d'une* aventure historique par un témoin ou une communauté croyante ».

Conséquence pour un théologien qui est « en même temps » réellement un pasteur : Casalis ne peut *ni bonne conscience,* — un mini-qu'il ne récuse à aucun moment — « se réduise » à maintenir notre vieux monde dans le ronron d'un *discours chrétien « sans efficacité »*. Réduction dont le caractère traditionnel, voire séculaire, ne lui apparaît que d'autant plus infidèle au *message brûlant de Jésus*. Absence d'efficacité d'autant plus inacceptable que — par le truchement *d'une « théologie déductive* de la domination » qui ne s'est point par hasard intéressée plus au Christ-Seigneur qu'au Christ-Serviteur — on en vient à condamner pratiquement au désespoir ceux-là mêmes pour lesquels s'est manifestée sans équivoque possible la partialité divine.

D'où l'option délibérée de Casalis, dont la résolution n'exclut cependant *pas l'évaluation du risque* consenti : « La praxis révolutionnaire — avec tous les risques prométhéens qu'elle comporte — prend plus au sérieux la guerre déclarée par Dieu à tout ce et à tous *ceux qui imposent violence* et injustice aux peuples et sacralisent la gloire militaire, l'ordre policier et *la religion des riches* La seule loi, c'est le refus *de prendre l'histoire* à contresens du parti pris de Dieu, c'est de rechercher, autant que *faire ce peut, — sans satisfaction* ni bonne conscience — un minimum de cohérence avec un Dieu *partisan des pauvres, des esclaves* et des opprimés. »

LES NOUVEAUX PROMÉTHÉES

Programme certes difficile à réaliser, et de l'aveu de Casalis lui-même, qui prend soin de souligner *que la bonne conscience* guette les nouveaux Prométhées. *Mais* allez donc faire admettre *qu'il s'agit* ici de tout autre chose que d'une précaution oratoire ! Allez donc le faire admettre en particulier aux tenants *de la gloire militaire, de l'ordre* policier et de la religion des riches, alors que, de toute façon, *ils prendront prétexte du recours* à la notion de « praxis » (implicitement ou explicitement révolutionnaire) pour dénoncer l'irrecevabilité « a priori » de l'entreprise sans accorder la moindre attention *aux délimitations réellement ascétiques de celle-ci* ! *Réciproquement,* allez donc demander aux inconditionnels d'un christiano-gauchisme *de ne pas s'offusquer précisément* de la prudence de Casalis, mais oui, de cette prudence réaliste qui consiste à affirmer que la politique — même et peut-être surtout révolutionnaire — s'inscrit dans l'ordre, non de l'illusion verbale, mais du possible humain *!*

D'où, en réplique, cette insistance de Casalis, presque à toutes les pages de son livre, sur la « *praxis* » du « *militant évangélique* » — « praxis » beaucoup plus originale que l'usure du mot *(que personnellement j'aurais évité)* ne le laisserait supposer au départ. Ce que l'auteur veut par là essen*tiellement* signifier, c'est que « on ne saurait « être-pour-les-autres » si, d'abord, on n' « est-avec », entièrement solidaire, identifié et compromis, faute de quoi tout « être-pour » est entaché du vice de la distanciation et, *lisme* ».

Ne nous y trompons pas : ce qui nous est proposé dans cette militance réellement « révolutionnaire », c'est bien une « imitation de Jésus-Christ », mais combien plus radicale que celle qui *afferterait* notre univers étroitement extérieur, alors qu'il s'agit ici de la vivre « dans *l'infinie diversité et la spécificité* de situations irréductibles les unes aux autres et, cependant, toutes *salutairement et directement* perturbées et percutées par l'action du subversif de Nazareth ».

Alors, le ton devient plus pressant, *et le « je » que l'auteur* n'hésite pas à employer entend manifester l'interpellation personnelle que Jésus adresse à chacun d'entre nous : « Je suis, dit-il, relancé à (la) suite (du Christ) vers une pratique de *la solidarité active et intelligente* : et, s'il a refusé de descendre de la croix, il me demande d'en arracher tous *ceux que l'on martyrise aujourd'hui* et qui sont mes frères. »

UN « BILAN CRITIQUE »

En fait, pour nous empêcher de nous endormir aussi bien sur nos *satisfactions que sur nos* désillusions, Casalis nous traque, tout au long de son cheminement, sur *toute sorte de sentiers intitulés* notamment lecture de la Bible, luttes de classes, histoires de famille... Il n'a pas son pareil *pour débusquer* les pièges d'*une* pseudo-communion, d'un pseudo-œcuménisme, d'une pseudo-ouver*ture au tiers-monde ou au quart-monde*. Encore ne confond-il pas les moyens et les fins. Par exemple, *s'il proclame sa dette à* l'égard de Fernando Belo, il ne se refuse pas non plus à un « bilan critique » *de la lecture* biblique *de celui-ci, et la* propre méthode exégétique de Casalis manifeste tout autant une maîtrise *qui plonge ses racines dans la* tradition de la Réforme.

Car encore une fois, Georges Casalis ne renie rien. On devait *déjà à l'auteur* de « Luther et l'Eglise confessante » de n'avoir rien négligé pour rendre d'autre *part accessible au grand public ce* Karl Barth qu'il a si bien connu. On lui devait d'avoir activement *travaillé autant au renouveau de* l'Institut protestant de théologie qu'à la réalisation de la Bible œcuménique. On le retrouve aujourd'hui, toujours en avant, sur la même route où il n'a pas attendu que « les idées justes » *lui « tombent* du Ciel », mais où, solidaire d'une immense foule, il avance, les mains nues. Après tout, *il n'a jamais été dit que, pour* transporter les montagnes, la foi exige un autre instrument.

ANDRE MANDOUZE.

★ Georges Casalis : *Les idées justes ne tombent pas du Ciel*. Le Cerf, 1978, 240 p., 63 F.

Décédé au Havre à l'âge de quatre-vingts ans

Abel Miroglio a été un pionnier de l'œcuménisme en France

Le 23 juin s'est éteint, au Havre (le Monde du 5 juillet), à l'âge de plus de quatre-vingts ans, un homme dont l'action discrète et efficace a tracé en France les chemins de l'œcuménisme : Abel Miroglio, agrégé de philosophie, qui enseigna en particulier aux lycées de Bordeaux et du Havre, fut, au sortir de l'Ecole normale supérieure, l'un des fondateurs (1927) du doyen des mouvements œcuméniques français, l'Amitié. Longtemps Miroglio en fut, avec le philosophe catholique Charles Devivaise et l'écrivain protestant Louis Joubert, l'animateur et l'inspirateur.

Deux caractéristiques en font l'originalité : c'est un mouvement de laïcs (les ministres des cultes y sont admis, mais ils seront minoritaires) et ses membres se recrutent essentiellement parmi les enseignants. Dès l'origine, les orthodoxes, en particulier ceux de l'émigration russe, seront associés à l'entreprise.

Il nous est difficile aujourd'hui d'imaginer l'existence, téméraire, d'un groupement œcuménique dans les années 1927 : l'encyclique condamnant le mouvement œcuménique date de 1928 ! Il a fallu toute la simplicité d'âme de Miroglio pour éviter de multiples obstacles.

Ce mouvement pratiquait la méthode de théologie comparative, puis s'est lancé dans l'étude biblique commune, pour aboutir de nos jours à une communion spirituelle plénière. Membre de l'Eglise réformée de France, Abel Miroglio a veillé au respect des règles disciplinaires de chaque Eglise ; aucun prosélytisme d'aucune sorte n'était toléré à l'Amitié. Mais si des hommes comme le Père Maurice Villain, le Père Yves Congar, le pasteur Charles Westphal ont pu accomplir leur œuvre œcuménique, ils le doivent en grande partie à l'Amitié.

Le nom d'Abel Miroglio restera attaché à une autre œuvre : la création de l'Institut havrais de psychologie des peuples et de sociologie économique. Le monde universitaire n'a pas pris très au sérieux cette discipline, d'aspect souvent littéraire, qu'est la psychologie des peuples. Intégrée, non sans mal, comme centre de recherche à l'université de Caen, puis à celle de Rouen, l'œuvre de Miroglio y a finalement périclité. Mais il a été donné à son fondateur de voir, avant sa mort, la réalisation d'un projet collectif auquel il avait, avec son épouse, consacré vingt années d'efforts : la publication d'un dictionnaire des peuples européens, l'Europe et ses populations *(paru en Hollande, chez Martin Nijhoff).*

ROGER MEHL.

Comme un âne...

Prestige du chef... Hier, côté épiscopal, on ne voyait qu'améthystes au doigt, capa magna écarlates, colliers, croix pectorales de prix, chaussettes rutilantes, souliers à boucles d'argent et, à Rome, pendant le concile encore, porte-flambeaux allumés en plein midi escortant les traînes cardinalices.

A Jérusalem, Jésus, le jour des Rameaux, avançait sur un âne, la barbe au vent, vêtu d'une méchante tunique semblable à celles de ses disciples. Nos évêques — mieux vaut tard que jamais — ont renoncé à leurs falbalas. Pendant Vatican II il est même arrivé au cardinal Gerlier vieillissant d'assister à une séance du concile en chemise de nuit tant bien que mal camouflée sous ses habits liturgiques, et ce fut précisément le jour où il est intervenu sur la pauvreté.

Voici aujourd'hui le premier évêque de France, Mgr Roger Etchegaray, président de la conférence épiscopale, qui fait l'éloge de l'âne : « *Son entretien,* dit-il, *est peu coûteux, ses seuls défauts sont l'entêtement et la paresse. Il se nourrit de chardons.* »

Sur la couverture du bulletin religieux de l'archevêque de Marseille, d'un vert prairie, on lit cette affirmation signée de l'évêque : « *J'avance comme un âne.* »

On a raison de sourire. On aurait tort de rire. Maintenant que les évêques sont habillés comme tout le monde ou presque, qu'ils ne se font plus baiser la main, qu'on ne leur parle plus à la troisième personne et que l'on a relégué les « Eminences », les « Excellences » et les révérence au magasin des accessoires, ils apparaissent davantage comme des disciples de Jésus. On peut enfin avec moins de difficulté les prendre au sérieux puisqu'ils ne le font plus à notre place : François d'Assise, Charles de Foucauld ont fait école. Jugez plutôt :

« *J'avance comme l'âne de Jérusalem, dont le Messie fit une monture royale et pacifique. Je ne sais pas grand-chose, mais je sais que je porte le Christ sur mon dos et j'en suis plus fier que d'être Bourguignon ou Basque. Je le porte, mais c'est lui qui me mène. Je sais qu'il me conduit vers son royaume et j'ai confiance en lui.*

« *J'avance à mon rythme. Par des chemins escarpés, loin de ces autoroutes où la vitesse vous empêche de reconnaître monture et cavalier. Quand je bute contre une pierre, mon maître doit être bien cahoté, mais il ne me reproche rien. C'est merveilleux comme il est bon et patient avec moi. Il me laisse le temps de saluer la ravissante ânesse de Balaam, de rêver devant un champ de lavande, d'oublier même que je le porte (...).*

« *J'avance dans la joie. Quand je veux chanter ses louanges, je fais un boucan de tous les diables. Je chante faux. Lui, alors, il rit de bon cœur, d'un rire qui transforme les ornières en piste de danse et mes sabots en sandales de vent. Ces jours-là, je vous jure, on en fait du chemin.* »

HENRI FESQUET.

SPORTS

DU 13 AU 28 JUILLET A ALGER

Les troisièmes Jeux africains placés sous le signe de l'unité de l'amitié et de la solidarité

Alger. — La ville d'Alger et ses environs ont pris un air de fête pour accueillir les troisièmes Jeux africains, qui se dérouleront du 13 au 28 juillet à la Cité olympique, où ont déjà eu lieu en 1975 les Jeux méditerranéens.

On confirmait officiellement, lundi 10 juillet, la participation de quarante-quatre pays sur les quarante-neuf membres de l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine). Trois pays ont décliné l'invitation : le Zaïre, apparemment pour des raisons politiques ; le Bostwana et Sao-Tomé, yant récemment accédé à l'indépendance, ne disposent guère, quant à eux, d'athlètes ; les Comores et la Guinée équatoriale n'ont pas répondu.

De notre correspondant

Les autorités algériennes ont enregistré avec satisfaction, en dépit de la crise du Sahara occidental, l'annonce de la participation de la Mauritanie, et surtout du Maroc qui envoie soixante-dix-sept sportifs, qui entendent disputer les premières places dans sept disciplines. Parmi les vedettes figurent le cycliste Mustapha Najari, champion du dernier tour de Tunisie ; le sprinter Omar Ghizlet (10 sec. 2/10 sur 100 mètres) ; le nageur Wahbi Chadli, recordman d'Afrique du 100 mètres brasse en 1976, avec 1 min. 13 sec. 4/10, et le joueur de tennis Dislam, grand favori de ces jeux. Reste à savoir si le coup d'Etat de Nouakchott et ses retombées ne remettront pas en cause ces bonnes dispositions.

L'Algérie accueille 3 087 sportifs. Avec les représentants des organismes sportifs internationaux et ceux des Etats, cela représente au total presque 5 000 personnes, contre 3 000 aux premiers jeux de Brazzaville en 1965, et 4 000 à ceux de Lagos en 1973.

Si de jeunes pays comme la Guinée-Bissau et les Iles du Cap-Vert envoient des délégations symboliques, d'autres, en revanche, sont bien représentés en nombre et en qualité. C'est le cas, entre autres, de la Tunisie (245 personnes), de l'Egypte (240), du Sénégal (116) et de la Côte-d'Ivoire (86), dont on attend les performances de la sauteuse en longueur Célestine N'Diri et du lanceur de javelot Degnan. On suivra ausi en natation la compétition entre l'Egypte et la Tunisie, qui lui a enlevé la première place aux derniers championnats d'Afrique (Tunis 1977).

Les épreuves d'athlétisme s'annoncent les plus prometteuses. On note déjà la présence d'observateurs américains, qui auraient, dit-on, l'intention de recruter les meilleurs éléments. La répartition par discipline est la suivante : athlétisme, 570 hommes et 212 dames ; basket-ball, 84 et 72 ; hand-ball, 112 et 96 ; natation, 106 et 53 ; tennis, 50 et 25 ; tennis de table, 91 et 44 ; volley-ball, 95 et 84 ; boxe, 206 hommes ; football, 160 ; cyclisme, 132 ; judo, 115 ; lutte, 100.

Les Algériens ont accordé quelque neuf cents accréditations aux journalistes, parmi lesquels figurent plus de deux cents envoyés spéciaux et une cinquantaine de correspondants permanents. Au niveau de la presse algérienne, la R.T.A. (Radio-Télévision algérienne) disposera de quatre cents journalistes et techniciens qui assisteront les organes étrangers. En effet, pour la première fois, les Africains pourront suivre les jeux en direct à la télévision, l'Algérie prenant à sa charge tous les frais d'envoi jusqu'aux satellites de télécommunications à partir de la station de Lakhdaria, et assurant quotidiennement trois heures d'émission et des résumés filmés de toutes les manifestations.

Bénéficiant de l'expérience acquise lors des grandes conférences internationales comme le sommet des non-alignés en 1973 et les Jeux méditerranéens, il y a trois ans, l'Algérie a fait un très gros effort d'organisation. Le COJA (Comité d'organisation des Jeux africains) présidé par M. Djemal Houhou, ministre de la jeunesse et des sports, a associé à l'entreprise plusieurs secteurs de l'administration ainsi que les sociétés nationales pour alléger le fardeau financier de l'Etat. Le montant des frais annoncé au comité supérieur du sport africain est, en effet, d'environ 30 millions de francs, sans parler du coût de la cité olympique construite pour les Jeux méditerranéens dont l'entretien seul revient à près de 10 millions de dinars (1 dinar : 1,20 franc) par an.

Huit commissions (protocole, organisation sportive, hébergement et transport, équipement et matériel, santé, presse et information, culture, embellissement) veillent à la bonne marche des Jeux. Pour le moment, c'est la commission de l'embellissement qui a effectué le travail le plus visible et le plus spectaculaire. Plusieurs centaines de kilomètres de rues ont été réasphaltées, les principaux monuments et de nombreux quartiers ont été ravalés, des panneaux peints par des artistes algériens ont été installés sur le parcours qui va de l'aéroport à la cité olympique précédés l'un et l'autre de deux grandes sculptures représentant la carte de l'Afrique et un totem.

Ces différents éléments décoratifs demeureront en place une fois les Jeux terminés.

Un effort sans précédent a été consenti également pour la cérémonie d'ouverture, qui aura lieu dans la soirée du 13 juillet, au stade du 5-Juillet. Outre les manifestations traditionnelles — remise du flambeau olympique, défilé des athlètes, etc. — les autorités ont prévu des compositions d'ensemble qui symboliseront le slogan des Jeux : unité, amitié, solidarité. Cinq mille jeunes, dont neuf cents jeunes filles, mille élèves des écoles et deux mille cinq cents jeunes du service national, réaliseront ces figures vivantes composées de vingt fresques auxquelles ils travaillent depuis neuf mois tous les mercredis et les dimanches.

PAUL BALTA.

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

Hinault comme Anquetil ?

De notre envoyé spécial

Saint-Lary-Soulan. — Vainqueur de la grande étape pyrénéenne, mardi 11 juillet à Saint-Lary-Soulan, *Mariano Martinez,* leader d'une équipe modeste, venait de franchir la ligne d'arrivée depuis cinq secon*des, quand Bernard Hinault et* Michel Pollentier passèrent à leur tour sous la banderole. Ils s'étaient débarrassés, quelques instants plus *tôt, de Joop Zoetemelk,* favori du jour, qui n'avait pas tenu ses promesses. Et le hasard nous mit alors *en présence de Luis Ocana,* noyé dans la foule tel un spectateur anonyme.

« *Sauf accident*, remarqua l'ancien champion espagnol, *Hinault a gagné le Tour de France aujourd'hui car il a fait jeu égal dans la montagne avec ceux qu'il battra ensuite contre la montre, comme Anquetil autrefois.* »

Ce pronostic d'un connaisseur résumait l'opinion générale. On peut en effet supposer que Bernard Hinault a pris une option sur le *maillot jaune dans la difficile montée* de Pla-d'Adet où, par le passé, Poulidor, Van Impe et Zoetemelk *réalisèrent des exploits fameux*. Pour avoir maintenu le contact avec Pollentier et distancé Zoetemelk, le *routier breton, qui a repris 2 min.* 27 sec. à Bruyère, occupe désormais une position de force face à une opposition sans doute vulnérable. Kuiper, opiniâtre, a révélé ses limites en perdant plus d'une minute, et Michel Laurent, qui avait franchi *en tête le col d'Aspin à 37* kilomètres de l'arrivée, a terminé sur les hauteurs de Saint-Lary-Sou*lan avec un retard supérieur à* quatre minutes. La comparaison des différents pointages indique en *outre qu'il a escaladé le Pla-d'Adet moins* vite que... Freddy Maertens.

Le champion de France a donc réussi de *toute évidence une bonne opération en* attendant de retrouver ses adversaires sur les pentes du Puy-de-Dôme ou dans les Alpes. En la circonstance, il aurait fallu le Thévenet des meilleures années pour l'inquiéter, mais l'ex-vainqueur du *Tour, vidé de ses forces,* a renoncé dans les premières rampes du Tourmalet, et une longue période de *repos lui sera nécessaire.*

Hinault bénéficiera probablement d'une conjoncture très favorable, car s'il n'est pas — ou pas encore — considéré comme un spécialiste de la montagne, il faut admettre qu'il n'y a plus dans le Tour de France de super-grimpeurs, ce qui lui facilitera considérablement les choses *Un détail significatif : l'étape Pau-*Saint-Lary s'est déroulée à 27,459 kilomètres de moyenne horaire, et *aucun coureur n'est arrivé hors des* délais.

Avec Thévenet, la principale victime de cette grande étape pyrénéenne *aura été Lucien Van Impe*. Le Belge, qu'on avait connu irrésistible sur ce même terrain, a perdu plus de six minutes sur *Mariano Martinez*. Dix-huit coureurs l'ont d'autre part débordé, parmi lesquels Nilsson, Hézard, Wellens, Villemiane, *Bernaudeau, Martin et...* Seznec, qui pourrait redevenir l'espoir annoncé.

JACQUES AUGENDRE.

ONZIEME ETAPE
***PAU - PLA-D'ADET* (161 km)**

Classement. — 1. Mariano Martinez (F.), 5 h. 47 min. 26 sec. ; 2. Hinault (F.), à 5 sec. ; 3. Pollentier (Belg.), même temps ; 4. Zoetemelk (P.-B.), à *19 sec.* ; 5. Agostinho (Port.), à 1 min. 28 sec. ; 6. Kuiper (P.-B.), à *1 min. 29 sec.* ; 7. Seznec (F.), à 2 min. 21 sec. ; 8. Galdos (Esp.), à 2 min. *30 sec.* ; *9.* R. Martin (F.), à 2 min 31 sec. ; 10. Bruyère (Belg.), à 2 min. *32 sec* ; *11.* Bernaudeau (F.), à 3 min 18 sec. ; 12. Wellens (Belg.), à 3 min. 48 sec. ; 13. Villemiane (F.), à 3 min. 52 sec. ; 14. Laurent (F.), à 4 min. 2 sec ; 15. Maertens (Belg.), à 4 min. 9 sec., etc.

***Classement général.* — 1. Bruyère (Belg.), 56 h. 19 min. 30 sec. ; 2. *Hinault (F.), à 1 min 5 sec* ; 3. Zoetemelk (P.-B.), à 1 min. 58 sec. ; 4. Pollentier (Belg.), à 2 min. 47 *sec.* ; 5. Kuiper (P.-B.), à 4 min. 8 sec. ; 6 Agostinho (Port.), à 5 min. 48 sec. ; 7. Maertens (Belg.), à 6 min. 25 *sec.* ; 8. Martinez (F.), à 6 min. 34 sec ; 9. Laurent (F.), à 7 min. 15 sec. ; 10. Galdos (Esp.), à 7 min. 39 sec., etc.**

D'UN SPORT A L'AUTRE...

FOOTBALL. — *Le tirage au sort des Coupes d'Europe de football a été effectué le 11 juillet à Zurich. Dans l'épreuve des clubs champions, Monaco disputera un tour préliminaire contre le Steona de Bucarest. En cas de succès, les Monégasques rencontreraient Malmoë En Coupe des vainqueurs de coupe, Nancy sera opposé au club danois, qui n'est pas encore connu. Dans l'épreuve de l'U.E.F.A., Nantes jouera contre le Benfica de Lisbonne et Strasbourg contre Elfsborg (Suède).*

ATHLETISME. — *A Malmoe, en match international, l'équipe de France masculine a battu (169 points) celle de Suisse (123 points) et celle de Suède (121 points). L'équipe féminine française l'a aussi emporté avec 122 points, précédant la Suède (91 points) et la Suisse (89 points).*



Le feuilleton de Reiser. — 3







FÊTE NATIONALE

Les services ouverts ou fermés le 14 juillet

● PRESSE. — Les quotidiens paraîtront normalement le vendredi 14 juillet. Mais il n'y aura pas de distribution de journaux par la poste le samedi 15 juillet (*le Monde* du 7 juillet).

● P.T.T. — Les bureaux de poste seront fermés les vendredi 14 et samedi 15 juillet. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile. Toutefois, resteront ouverts ceux qui le sont habituellement le dimanche. En outre, un bureau sera ouvert *de 8 heures* à 12 heures au chef-lieu de chaque canton. L'ensemble de ces bureaux assurera les services téléphoniques et télégraphiques, la vente des timbres-poste au détail ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance parvenus la veille ou les jours précédents et adressés soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales. La recette principale de Paris, 52, rue du Louvre (1er), ouvert de 0 heure à 24 heures assurera également le paiement des mandats-lettres, des bons et chèques postaux de voyage, des chèques de dépannage, ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

● BANQUES. — Fermées du jeudi 13 juillet à 12 heures au lundi 17 juillet au matin.

● GRANDS MAGASINS. — Les grands magasins parisiens seront fermés uniquement le vendredi 14 juillet.

● SECURITE SOCIALE. — Les caisses de Sécurité sociale seront fermées le vendredi 14 juillet. Les guichets des caisses fermeront du jeudi 13 juillet à 14 heures au lundi 17 juillet au matin. Pour les prises en charge et les renseignements, une permanence sera assurée jusqu'à 15 h. 30.

● ALLOCATIONS FAMILIALES. — La caisse d'allocations familiales de la région parisienne annonce que ses guichets et services d'accueil situés : 10-12 et 18, rue Viala, Paris (XVe) ; 64-68, rue du Dessous-des-Berges, Paris (XIIIe) ; 9, rue de Liège, Paris (IXe) ; 78, rue du Général-de-Gaulle, Maisons-Alfort ; tour Ouest-Carrefour Pleyel, Saint-Denis ; 36, avenue F.-Joliot-Curie, Garges-lès-Gonesse ; 119-121, avenue Jules-Quentin, Nanterre, seront fermés au public du jeudi 13 juillet à 12 heures au lundi 17 juillet au matin. Cependant, le jeudi 13 juillet dans l'après-midi, les centres de diagnostics et de soins ainsi que les cliniques dentaires resteront ouverts aux heures habituelles.

● R.A.T.P. — Service réduit des dimanches et jours fériés le vendredi 14 juillet.

● S.N.C.F. — La S.N.C.F. mettra au départ des gares parisiennes, le jeudi 13 juillet, quatre cent trente-huit trains dont soixante-douze supplémentaires. Service des dimanches et jours de fête sur les grandes lignes et les lignes de banlieue le vendredi 14 juillet.

● MUSEES. — Les musées nationaux dont la liste suit seront ouverts le vendredi 14 juillet : musée de Cluny et des Thermes, musée Rodin, musée de l'Orangerie, musée Henner, Musée des arts et traditions populaires, musée du château de Versailles, les grands appartements du château de Fontainebleau, musée du château de Compiègne, musée du château de Malmaison, les expositions « Cézanne, les dernières années », « Jules Romain, l'histoire de Scipion » et « de Renoir à Matisse » au galeries nationales du Grand Palais seront ouvertes le vendredi 14 juillet, de 14 heures à 20 heures.

La Bibliothèque nationale sera *fermée* les vendredi 14 et samedi 15 juillet, ainsi que l'exposition « Barsacq : cinquante ans de théâtre », le musée Marmottan, le Musée des arts décoratifs et le Palais de la découverte seront ouverts le vendredi 14 juillet.

Les musées de l'Hôtel national des Invalides (Musée de l'armée, dôme royal, église Saint-Louis, musée des plans reliefs) seront ouverts le vendredi 14 juillet de 10 heures à 18 heures sans interruption. Le public aura accès au tombeau de Napoléon jusqu'à 19 heures. La projection permanente de magazines d'actualité, de documentaires et de grands films en exclusivité sur les deux dernières guerres (deuxième partie : 1942-1944) aura lieu dans la salle de cinéma du Musée de l'armée de 14 heures à 18 heures.

● SPECTACLES. — Voir « le Monde des arts et des spectacles » du 13 juillet.

MATINÉE GRATUITE A L'OPÉRA ET A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

● L'Opéra et la Comédie-Française proposeront, comme chaque année, une représentation gratuite en matinée, le 14 juillet. La mezzo soprano Francine Arrauzau chantera « la Marseillaise » au Palais Garnier, à 15 h., où sera également présenté « Samson et Dalila » de Saint-Saëns.

Salle Richelieu, à 14 h., ce sera « le Mariage de Figaro », dans la mise en scène de Jacques Rosner. Bérangère d'Autun dira les strophes de l'hymne national.

DÉFILÉ, BALS, FEU D'ARTIFICE

Les fêtes du 14 juillet seront marquées dans la capitale, le vendredi à partir de 9 h. 30, par un défilé de troupes sur les Champs-Elysées, notamment de la 27e division alpine avec dix mille hommes (« le Monde » du 6 juillet). Un feu d'artifice sera tiré dans la soirée au palais de Chaillot et plusieurs bals populaires seront organisés dans les quartiers.

La cérémonie militaire, vient de préciser la préfecture de police, entraînera différentes interdictions de stationner, notamment sur la totalité des voies aboutissant à la place Charles-de-Gaulle.

Le feu d'artifice sera tiré vendredi 14 à 22 h. 30. Dès cette heure-là, la circulation sera interdite aux abords du palais de Chaillot.

La mairie de Paris organise, le jeudi 13 juillet, de 21 heures à l'aube, six grands bals : gare Saint-Lazare, gare du Nord, gare Montparnasse, place de la Bastille, place de la République et place d'Italie. On dansera également plateau Beaubourg le jeudi 13 juillet et le vendredi 14 juillet de 22 heures à l'aube.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 2 123

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II							■		
III			■		■		■		
IV									■
V			■			■			
VI									■
VII	■								
VIII							■	■	
IX				■					
X		■			■				
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Naît dans une chambre ; Résultat d'une soustraction. — II. Parmi les œuvres de Charpentier ; Symbole. — III. Lettres d'adieu ; Est entourée d'eau. — IV. Permet de dominer. — V. Mort, il n'a pas connu le jour ; Préposition ; A moins de valeur quand on l'arrache. — VI. Né dans une botte. — VII. Font partie du genre humain. — VIII. Sur le point de se séparer. — IX. Conseil audacieux ; Moins solide quand il est léger. — X. Reliquaire ; Une mesure qui n'a plus cours. — XI. Tartine peu substantielle.

VERTICALEMENT

1. Accessoire de paysagiste ; Contribua à la diffusion d'une invention roulante. — 2. Bien agitées. — 3. Adverbe ; Dévolus à des utilités. — 4. Empêche de foncer ; Scella maintes unions. — 5. Dans la bière ; Se montrer optimiste. — 6. Pièce de collection ; Duc, chevalier ou tyran. — 7. Forme de devoir ; Sans addition. — 8. Se passe souvent en mer ; Deviennent insupportables. — 9. Roulée ; Point historique.

Solution du problème no 2 122

Horizontalement

I. Nef (cf. « roman ») ; Sac. — II. Et ; Eiders. — III. Zoïle ; S.O.S. — IV. Usages. — V. Epaterait. — VI. Sète ; Io. — VII. Irait. — VIII. Aisées ; Aa. — IX. Il ; Douro. — X. Mortels (péchés). — XI. Stresa ; Os.

Verticalement

1. Nez ; Essaims. — 2. Etoupe ; Ilot. — 3. Isatis ; RR. — 4. Elatère (ver) ; Te. — 5. Siège ; Aèdes. — 6. Ad ; Er ; Isola. — 7. Cessait ; Us. — 8. Ro ; Io ; A.R. — 9. Ussat ; Taons.

GUY BROUTY.

Circulation

HEURE H POUR LES DÉPARTS

Pour les départs du 14 juillet, la direction des routes du ministère des transports conseille aux automobilistes d'éviter de prendre la route le jeudi 13 juillet, de 15 heures à 21 heures, et le vendredi 14, de 6 heures à 12 heures.

Vie quotidienne

● *L'heure d'été reconduite en 1979.* — Un décret modifiant l'heure légale en 1979, publié au *Journal officiel* du 9 juillet, indique que « *l'heure légale fixée par le décret du 14 août 1945, modifié par le décret du 5 novembre 1945, sera avancée d'une heure du dimanche 1er avril 1979, à deux heures (à une heure en temps universel), jusqu'au dimanche 30 septembre 1979 à trois heures*

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 juillet 1978 :

UNE LOI

● De *programme* sur les musées.

DES DECRETS

● Relatif à l'amélioration des prestations familiales à compter du 1er juillet 1978 ;

● Fixant le régime de solde des militaires.

UNE LISTE

● D'admission à l'école des officiers de gendarmerie nationale en 1978.

Transports

UN NOUVEL INDICATEUR « VILLE A VILLE »

Depuis l'horaire d'été qui a débuté le 28 mai 1978, un nouvel indicateur intitulé « Ville à ville » complète les documents horaires actuellement mis à la disposition des voyageurs par la S.N.C.F.

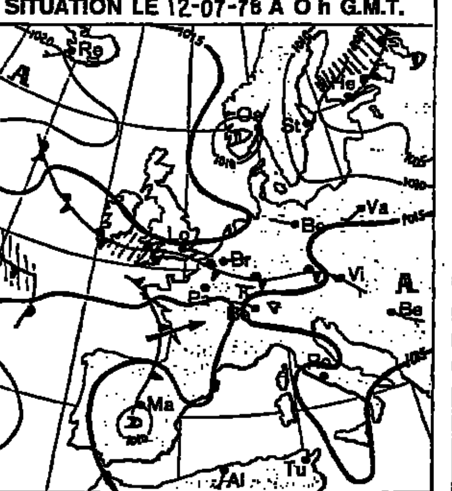
« Ville à ville » est le premier document d'une nouvelle gamme qui sera progressivement proposée aux voyageurs. La complexité de l'indicateur officiel, souvent soulignée par les voyageurs, incitait en effet la S.N.C.F. à leur proposer une nouvelle formule.

Ce document de six cents pages au format de poche offre une sélection de cinq cents relations choisies en fonction de leur fréquentation au départ de deux cents gares françaises et étrangères. Le nouvel indicateur est très facile à consulter : les relations sont classées par ordre alphabétique des villes de départ et d'arrivée.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12-07-78 A 0 h G.M.T.





PRÉVISIONS POUR LE 13-7-78 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 12 juillet à 0 heure et le jeudi 13 juillet à 24 heures :

Le marais barométrique, qui couvre encore une grande partie de l'Europe occidentale, se décalera lentement vers le nord-est. La hausse de pression s'accentuera sur la France, où les orages deviendront rares et tendront à se localiser jeudi sur les régions montagneuses.

Jeudi 13 juillet, sur la majeure partie de la France, le temps sera souvent ensoleillé, un peu brumeux en début de matinée, passagèrement nuageux ensuite. Les nuages seront un peu plus abondants dans les régions s'étendant des Pyrénées-Orientales au sud du Massif Central et des Alpes au Jura et aux Vosges. De rares averses se produiront sur ces régions, où quelques orages pourront encore se manifester.

Les vents seront généralement faibles et variables, parfois modérés de secteur est près des Pyrénées et de la Méditerranée.

Les températures seront relativement élevées.

Le mercredi 12 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,3 millibars, soit 762,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 28 et 13 degrés ; Biarritz, 21 et 16 ; Bordeaux, 21 et 13 ; Brest, 19 et 13 ; Caen, 20 et 13 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 24 et 11 ; Dijon, 25 et 17 ; Grenoble, 27 et 18 ; Lille, 21 et 14 ; Lyon, 21 et 15 ; Marseille, 29 et 15 ; Nancy, 25 et 12 ; Nantes, 21 et 11 ; Nice, 23 et 17 ; Paris - Le Bourget, 21 et 12 ; Pau, 21 et 12 ; Perpignan, 25 et 15 ; Rennes, 21 et 13 ; Strasbourg, 25 et 13 ; Tours, 23 et 10 ; Toulouse, 23 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 17 degrés ; Amsterdam, 20 et 10 ; Athènes, 34 et 25 ; Berlin, 23 et 13 ; Bonn, 22 et 13 ; Bruxelles, 20 et 13 ; Iles Canaries, 23 et 20 ; Copenhague, 19 et 11 ; Genève, 20 et 13 ; Lisbonne, 24 et 14 ; Londres, 21 et 12 ; Madrid, 31 et 11 ; Moscou, 21 et 9 ; New-York, 24 et 17 ; Palma-de-Majorque, 28 et 16 ; Rome, 26 et 16 ; Stockholm, 14 et 10.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Une exposition au musée Bourdelle

Les mystères de la barbe

AVANT la guerre *on jouait à tennis-barbe. « Quinze pour moi, quinze pour lui Trente partout »*, entendait-*on s'écrier à la sortie des lycées* dès qu'apparaissait à l'horizon un visage de pilosité respectable, un séminariste au duvet frisottant, une veuve un peu moussue. *Puis chacun retournait vers* son Lysias, son Pythagore, son traité de Campo-Formio, non sans loucher au passage vers les affiches de l'Athénée, de la Comédie-Française, *du Théâtre des* Ambassadeurs, spécialiste par la grâce d'Henry Bernstein des passions brûlantes, des terribles drames du cœur, peut-être même de la chair. Sans *grand espoir d'ailleurs* que la permission de minuit fût accordée : la jeunesse alors vivait dans les fers.

Eh bien ! même si vous n'appartenez pas *à la génération qui* connut ces jeux délicieux et tellement spirituels, vous *pourrez* jouer la plus fameuse partie de tennis-barbe de votre vie en allant voir l'exposition des « Barbus » qui se tient au musée Bourdelle. Il *s'agit de la barbe dans l'art*, la *religion*, les mœurs, la politique et tous les aspects de la vie culturelle. C'est une longue *histoire*.

Elle se *perd dans la nuit* des temps et se précise avec l'Egypte. Peu de barbus dans la vallée du Nil, les Egyptiens ayant plutôt *l'habitude de se raser soigneusement le crâne comme le visage*, et l'on nous montre ici deux rasoirs de la VIIe et de la XVIIe dynastie, qui ne sont pas des instruments particulièrement engageants. *En revanche, les barbes artificielles* sont légion : plus ou moins longues, hiératiques, raides comme des piquets et en général à bout carré, elles ornent le visage de *certains nobles*, de *certains prêtres, des* dieux, du pharaon lui-même dans ses plus solennelles représentations. La barbe est alors le signe du sacré, le symbole du prestige et de la gloire, et *elle* le sera *toujours si l'on pense aux prophètes*, au Moïse de Michel-Ange, aux sages de l'Inde, à Tagore, à Marx, aux devins de village, au jeune époux rayonnant d'une *paternité récente, à Arnolphe déclarant que « du côté de la barbe est la toute-puissance »* ou à Napoléon ne permettant le port de la barbe qu'à ses plus valeureux soldats.

La barbe est aussi le signe de la mort, du deuil Osiris porte à la pointe du menton une barbe faite de mèches tressées, et, à la disparition d'un proche, les Egyptiens *se laissaient pousser une barbe* sauvage, inculte, une vraie barbe de Job, pendant tout le temps de la momification. L'usage s'est perpétué dans le monde méditerranéen et jusqu'aux temps *modernes le catalogue nous faisant* remarquer que, *« si l'on en croit* le chroniqueur Joinville ». Charles le Téméraire se laissa pousser la barbe de désespoir après la bataille de Granson, où il avait été piteusement défait *par les* Suisses.

C'est ce que fit le pape Clément VII après la prise de Rome par les impériaux *en 1527, et ce n'est pas de Joinville qu'il* s'agit ici, lequel était mort depuis belle lurette à la naissance du Téméraire. Mais Commynes, le génial Commynes, le plus *grand de nos écrivains politiques*, l'égal à la fois de Machiavel et de Montaigne, Commynes donc nous dit bien, et avec quelle délectation *à l'égard du maître qu'il avait trahi et qu'il méprisait*, que la défaite de Granson *« mua tant la complexion »* du duc *« qu'il lui fallait boire le vin bien fort sans eau »*, alors que *« le matin buvait ordinairement de la tisane et mangeait de la conserve de roses pour se rafraîchir »*. Qu'il fallut alors lui appliquer *« des estoupes ardentes dans des ventouses »* afin de lui *« retirer le sang du cœur »*. Et qu'il fallut l'intervention de l'archevêque de Vienne (le dédicataire des Mémoires) pour le persuader de se faire *« rere (raser) la barbe qu'il faisait croître »* par dépit de l'écroulement de ses rêves.

La mode, l'anecdote et l'histoire

Mais laissons là le Téméraire, ses *« estoupes ardentes »* et ses compotes de roses, et revenons à nos barbus. Après la barbe égyptienne, voici la barbe chaldéenne, la barbe afghane, la barbe assyrienne, celle-ci naturelle, superbement bouclée, *frisant jusqu'au cou des taureaux de* Khorsabad, et l'on aurait aimé, à ce moment de l'exposition, une allusion au moins à la plus sympathique, signifiante et révolutionnaire *des barbes de l'histoire de l'art*, à la barbe de Courbet.

Suivent les Grecs. Malgré la présence d'un bel ensemble de têtes en calcaire *de Chypre provenant des réserves du Louvre*, on nous en dit peu et on le comprend, tant le problème de la barbe dans l'Antiquité classique est de la plus décourageante *compexité. Entre la barbe du stoïcien*, la barbe de l'orateur, la barbe du légionnaire, la barbe du captif, la barbe d'Hadrien et le menton rasé de Trajan, *comment s'y retrouver* ? Anecdotes, *me* dira-t-on, simple affaire de mode. Voire.

Qu'Alexandre ait, selon Plutarque, commandé à ses soldats de se couper la barbe *afin que les ennemis ne puissent les saisir* par cet appendice. Que François Ier, désireux de *cacher une* brûlure qu'il avait à la lèvre, ait laissé pousser la sienne, transférant ainsi aux princes un usage jusqu'alors *réservé aux paysans, voilà qui* relève, en effet, de la mode et de l'anecdote.

Mais qu'il ait fallu attendre 795 pour qu'un pape, Léon III, prît le risque de *se raser et que* Photius, patriarche de Constantinople, lui en ait fait grief majeur et raison subsidiaire de sa rupture avec l'Eglise latine. Que Clovis ait envoyé des *ambassadeurs à Alaric II pour l'inviter* à venir lui toucher la barbe en signe de réconciliation et que celui-ci par son refus ait causé âpres et cruelles guerres. Que *Pierre le Grand ait recruté tout un corps de* fonctionnaires armés de ciseaux pour couper la barbe des « vieux Russes ». Que tout l'Orient philosophique du dix-huitième siècle soit barbu *et que parfumer la barbe de* l'étranger y soit tenu comme une des premières règles de l'hospitalité, ainsi qu'il est dit dans la conclusion de *Candide, voilà qui ne se réduit pas à l'anecdote*, voilà qui entre dans les plus grands intérêts de l'histoire universelle.

Après le chapitre des chapeaux, il faudrait *écrire le chapitre des barbes*. Pourquoi les sapeurs sont-ils barbus, les pompiers rasés de près, les gendarmes en coquetterie constante avec la moustache ? Il y *a les vieilles barbes*, les barbes *à papa*, mais il y a aussi les barbes révolutionnaires, les barbes libérales : aujourd'hui et hier. Lors de la bataille d'*Hernani*, par *exemple, telle que l'a évoquée Grandville* dans une illustration où l'on voit un romantique chevelu et barbu tenter d'étrangler un classique glabre et portant lunettes.

Et la barbe de Freud ! Et *la barbe obligatoire des présidents* de la IIIe République jusqu'à Poincaré ! On n'imagine pas de quels tabous, de quelles significations politiques et religieuses, *la barbe a été l'objet au cours de l'histoire*. Et c'est seulement bien après 1900 que le Larousse, non sans énumérer quelques interdits encore en vigueur (pour les notaires, *les avocats, les gens de service*), pouvait écrire : *« Aujourd'hui, le port de la barbe est libre pour tout le monde. »*

On comprend que l'on s'en soit donné *à cœur joie, comme le montre* l'impressionnante collection rassemblée au musée Bourdelle de barbes, impériales, favoris, boucs, moustaches, côtelettes, pattes de lapin et colliers divers de la seconde moitié du siècle dernier et de l'époque contemporaine. Et l'on verra ou reverra avec plaisir le *Napoléon III*, de Carpeaux, le *Rochefort*, de Dalou, *l'excellent Gambetta*, de Falguière, le superbe *Henri Regnault*, de Barrias, et bien sûr, les plus célèbres Rodin, du *Saint Jean-Baptiste* à *Jean-Paul Laurens, Gustave Geffroy* et *Victor Hugo*.

Les *modernes sont représentés par* la masse si comique du *Peintre Widhoff*, de Chana Orloff, par le *Prophète*, de Gargallo ou par la savante barbarie de cet autre *Prophète* dû à Julio Gonzalez. Bonne représentation aussi de sculpteurs un peu oubliés (Paul Dubois, Martinet, Joseph Bernard), et quant à Bourdelle, c'est un tel déluge, *une pilosité si ruisselante* et *torrentielle*, qu'on se demande comment le modèle pouvait respirer à travers de telles cataractes.

Tableaux et dessins nous présentent en général des barbes plus *discrètes, plus apaisées* : celle de Cézanne *représentée* par Maurice Denis dans la campagne d'Aix, Maurice Denis lui-même en compagnie *de sa femme*, le *Renoir*, d'Albert André, l'autoportrait de Puvis de Chavannes, celui de Sérusier « en costume de druide », un beau profil barbu de Brancusi. Gravité *et* humour, laïcité vertueuse et gaieté parisienne, se donnent agréablement la main, grâce, à une belle série de Cappiello dont l'*Edouard VII* et le *Mounet-Sully* sont accrochés *entre* un vieillard de Mignard et le portrait, par Heim, d'*Horace Vernet en académicien*.

Il y a aussi, on l'attendait, une femme *à barbe (de Brauner), sujet d'importance*. Mais ne terminons pas sur une note aussi frivole et regardons avant de prendre congé ces deux portraits, symboles du *dix-neuvième siècle des affaires* et des beaux-arts, que sont le *Chauchard* de Benjamin Constant et l'autoportrait de Meissonier. Chauchard, visage de pierre et favoris de neige, *un coffre-fort à cheveux blancs*, pourrait-on dire en s'inspirant d'un titre célèbre. Quant à la barbe de Meissonier, c'est le serpent de Laocoon, *la pieuvre de Hugo qui se tord frénétiquement* sous son visage cuivré et ravagé par les formidables migraines qui sont la rançon du génie.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Les Barbus, musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle. Jusqu'à fin septembre.



Edouard VII par Cappiello.

Musique contemporaine à la Villa Médicis

L'Académie côté jardin

ON quitte Rome et on n'a rien vu, ou trop en si peu de temps... L'ocre des murs, les ruelles, les figurines de la Vierge au coin des rues, avec la lampe à huile qui ne brûle plus, et *les petites places* débouchant sur d'autres places encore, toutes les églises, les fontaines. Au-dessus de la piazza di Spagna *sur sa colline*, *l'Académie* de France à Rome domine tout alentour ; propriété française en terre italienne, la Villa Médicis tient *moins de la maison* de campagne que de la forteresse : une austère façade de brique rouge percée d'ouvertures étroites, que la hauteur contribue encore à écraser. Depuis plusieurs années, les jardins sont interdits au public, derrière la porte à *double* battant qui s'ouvre sans laisser rien voir que la statue de Louis XIV. C'est un domaine réservé où pénètrent seulement les *pensionnaires* de l'Académie, le personnel et, de loin en loin, quelques hôtes privilégiés.

Les Italiens sont *donc* très *curieux* de tout ce qui se passe à la Villa : d'ordinaire, ce sont des *expositions* de peinture *dans* la Galerie Montante qui mène aux anciennes écuries et aux salles des gardes. L'an dernier, les jardins, ouverts l'espace *d'un soir*, pour un concert nocturne organisé par les pensionnaires, avaient accueilli le Tout-Rome ; *c'était une sorte de révolution* dans le château de la Belle au bois dormant. *Cela* avait même suscité quelques remous, mais un pas était franchi pour rompre l'isolement, et le succès de la Semaine de musique contemporaine qui vient de s'achever, littéralement *prise d'assaut par le* public, montre qu'on a eu raison non seulement de persévérer, mais surtout d'aller plus loin : *neuf concerts*, des *rencontres* avec les compositeurs (Cage, Berio, Donatoni, Globockar) et les trois pensionnaires (Allain Gaussin, Marc Monnet, Claire Schapira), des colloques organisés en *collaboration* avec la revue *Musique en jeu*, une exposition, enfin, sur l'écriture musicale...

Derrière l'écriture, la musique

Par un de ces paradoxes *dont* la vie musicale contemporaine est coutumière, ce sont les aspects les plus spécifiquement musicaux — *les concerts et l'exposition des partitions* — qui cristallisaient l'intérêt, ayant peut-être été conçus avec une rigueur plus grande et un véritable *souci du public*.

Le lieu commun des anthologies de la notation musicale, c'est le souci de la plus grande diversité *et* de la présentation chronologique : les neumes, le chant grégorien, les premières éditions imprimées, le procédé plus souple de la gravure (au *dix-huitième siècle*), les partitions d'orchestre de douze à trente-quatre portées (à la fin du dix-neuvième siècle), les fac-similés du manuscrit *de l'auteur enfin*, *dont* la reproduction est devenue courante pour la musique contemporaine où, plus que jamais, se *donne* libre *cours* une infinie variété de signes.

Tout cela naturellement se retrouve dans l'exposition *réalisée par Patrick Szersnovicz*, à cela près qu'au simple souci pédagogique, aux scrupules de maître d'école, s'est substitué peu à peu *au contact* des *manuscrits* — des neumes du dixième siècle venus de la bibliothèque Angelica, un « gloria » polyphonique du douzième siècle, les *esquisses de l'opus* 110 de Beethoven, des autographes de Liszt ou de Mozart (Bibliothèque nationale de Paris) ou des imprimés d'une valeur inestimable : les madrigaux de Gesualdo édités en *partitions dès 1613* (Bibliothèque Casanateuse) — le sentiment qu'il fallait créer des rencontres, des tensions, qu'il était moins *important d'offrir des convictions* à bon compte en simplifiant la vision historique que de laisser certains aspects en suspens, de *provoquer des questions sans* donner la réponse, d'inviter en un mot le visiteur à la perplexité.

A travers le choix des auteurs et des œuvres, on *se rend compte* aussi que cette exposition donne à lire et à entendre tout autant qu'à voir ; et c'est bien ainsi, car comment *apprécier le rapport* entre pensée et écriture, entre symboles et résultat sonore (puisque toute l'histoire de la *notation musicale se résume* dans le jeu plus ou moins réel ou idéal de ces trois données), si on ne lit pas la musique ? Et puisque l'exposition *s'adresse* d'abord aux musiciens, l'intérêt musical des textes est bien la moindre des attentions.

Il ne s'agit donc pas d'un travail de vulgarisation ; compte tenu du caractère essentiellement complexe du sujet, ce serait une tromperie plus grave que l'hermétisme. On pourra seulement regretter que les étiquettes accompagnant les partitions ne *comportent* pas davantage de précisions historiques : date de composition, naissance et mort de l'auteur, procédé de reproduction, *nombre d'exemplaires*, car il était question, à Rome, que l'exposition soit reprise à Paris par le Festival d'automne.

Les concerts du soir étaient *consacrés essentiellement* à des œuvres de compositeurs italiens (une trentaine) et des pensionnaires actuels de la Villa Médicis. Assez peu de créations, des reprises surtout, dont il serait impossible de dresser un panorama exhaustif compte tenu de l'intérêt de chaque pièce prise en particulier.

En se *limitant aux premières auditions, on notera Elipse*, pour violoncelle seul, de Lorenzo Ferrero, une musique calme qui tient un peu de la chaconne dans le *retour varié* d'éléments issus d'une basse fondamentale. Conçue de façon circulaire, la partition, interprétée par Philippe Muller avec beaucoup de finesse, revient, séquence par séquence, à la simplicité initiale du début.

Les trois autres œuvres *données* en création étaient dues aux pensionnaires actuels de la Villa. *Ogive*, d'Allain Gaussin, pour flûte et clavecin (par Severino Gazzelloni et Elizabeth Chojnacka), débute par un long prélude de clavecin en croches régulières, qui s'accélèrent peu à peu jusqu'aux trilles. La *flûte* entre très calme. Le mouvement s'anime à nouveau, et on débouche sur l'affirmation vigoureuse d'une *tonique (si majeur)*, *que* des dissonances viennent bientôt troubler, *ralentando, diminuendo*, le son se raréfie, les notes *tombent comme des gouttes d'eau, et* on reste un peu indécis : la réalisation est assez loin de tenir les promesses du geste artistique.

Comme un funambule

Dans *Monologue II*, de Claire Schapira, pour une chanteuse, et qui semble avoir été écrit à l'intention de Carol Plantamoura, on a, par contre l'impression que le compositeur n'a pas su dégager la spécificité de son *inspiration* au milieu d'un répertoire d'effets vocaux dont on sent très bien qu'il ne constitue pas une fin en soi. Assise derrière sa *table, devant* la partition, comme si elle était en train de l'écrire, la chanteuse se lève soudain, frappe sur la table et *sort*. En regard de cette conclusion dramatique, ce qui précède manque un peu de caractère en dépit de la violence rentrée *qui se fait jour* par instants.

Violente aussi, mais de bout en bout, l'œuvre de Marc Monnet pour deux pianos (B. Canino et A. Ballista) atteint le trop-plein *dès le début*. L'auteur y reste *opiniâtrement, comme* le funambule sur sa corde qui, aux premiers pas, est d'emblée à 20 ou 40 mètres du sol et va jusqu'au bout parce qu'il se l'est *imposé*. L'impression est celle d'un « martellato sempre » par blocs d'accords *fortissimo*, avec quelques notes qui s'échappent, fugitives. *Si les superpositions rythmiques* toujours irrationnelles donnent à la pulsation un mouvement constamment syncopé (c'est l'aspect *« funambule »*) une sorte de balancement s'établit, bientôt qui avance sans évoluer mais soutient la tension jusqu'au bout.

Au centre de la Semaine, devant la grande loggia, Grete Sultan jouait huit *Etudes australes* pour piano, Paul Zukofsky, les *Freeman études* pour violon, de John Cage. C'est ce concert, très classique pourtant puisque tout est écrit, qui a peut-être le plus dérouté l'auditoire. Composées en utilisant les opérations de hasard *« non pour m'exprimer* — explique Cage — *mais pour changer mon esprit »*, ces partitions ne se laissent enfermer dans aucun schéma préétabli. On y éprouve ce sentiment de liberté *oppressant* qui vous saisit lorsqu'on se trouve dans une ville que l'on ne connaît pas, sans plan, sans occupation précise, sans but. On marche, et cet inconnu perpétuel devient familier. La visite ne s'achève pas par une conclusion, et c'est ce qui met *mal à l'aise ceux qui* veulent toujours savoir et surtout ceux qui aiment à conclure...

GÉRARD CONDÉ.

JOURNAL D'AVIGNON

Les mots et les bruits

J'AI écouté une comédienne québécoise inventer des mots pour les yeux, brasser des images comme un paquet de photos, composer des histoires illogiques. Elle a parlé pendant une heure et demie attirant de temps en temps ses camarades dans son rêve. Cela s'appelle un exercice de conteur et c'était le premier après-midi de la cellule de création confiée à Michèle Garneau. Demain et les autres jours, ce sera différent, la troupe exprimant en public une méthode d'improvisation : on jette les mots et on les fait travailler.

Des mots et du bruit. Sur la place de l'Horloge, la batterie insistante d'un orchestre de rue se croise avec une fanfare de clowns, qui tourne sur un camion. Il faut parler fort pour s'entendre ou se savoir d'accord sans avoir besoin d'entendre. On parle de Paloma. *C'est juste à ce moment-là que deux travestis en robe du soir éparpillent sur les tables leurs petits papiers. Ils donnent leur spectacle à 18 h. 30. Je ne résiste pas.*

Au fond d'une cave, ils ont attiré trois messieurs, d'autant plus mal à l'aise que le « spectacle » se réduit à quelques déhanchements sous de la dentelle, à un essai de strep-tease laborieux, à cause des agrafes qui s'accrochent aux bijoux. La sono marche mal, dans un balancement régulier, elle fait hurler et puis éteint la musique. Le plus gros des deux travestis, uniquement vêtu d'un turban à la Carmen Miranda, agite un foulard et chante en direct Babalou.

Dehors, le cauchemar continue : un jeune homme se promène avec un air sombre, une cape noire et un slip blanc, suivi d'une fille portant une pancarte sur laquelle est écrit un nom : Rimbaud. Il y a des jours comme ça.

COLETTE GODARD.

SATYAJIT RAY A LA ROCHELLE

Constats d'un humaniste

FESTIVAL pluridisciplinaire comme Avignon, La Rochelle n'accorde lui aussi qu'un budget congru au cinéma : 90 000 francs pour la section « classique » que dirige Jean-Loup Passek, 40 000 francs pour Cinémarge, soit 130 000 francs sur un budget global de 2,1 millions de francs pour l'ensemble des Rencontres internationales d'art contemporain. Le cinéma n'en fournit pas moins 60 % des recettes des Rencontres, recettes qui ne sauraient en aucune façon « éponger » le déficit d'une manifestation à caractère culturel, portée à bout de bras par la direction de la musique.

Jean-Loup Passek prévoyait cette année une fréquentation de quinze mille spectateurs pour les cinq salles mises à la disposition des Rencontres, sur six du complexe cinématographique Le Dragon. Salles confortables, mais affligées parfois des défauts de toutes les multi-salles surgies à travers la France au nom de la rentabilité maximale : cadrages qui se dérèglent en cours de projection, objectifs incapables de restituer le format original de tel film américain ou indien tourné avant les normes dites « panoramiques ».

Quatre cinéastes eurent droit à un hommage, en priorité le réalisateur indien Satyajit Ray, l'auteur de *Pather Panchali* (1956), dont les œuvres ont pratiquement disparu de nos écrans et du Festival de Cannes, qui l'avait révélé depuis 1960. La France, à l'avant-garde de la promotion de tous les « *jeunes* » *cinémas possibles du* monde entier, a donc ignoré depuis lors un des plus grands cinéastes de ce temps : provincialisme, au mauvais sens, qui n'est dépassé que par notre ignorance, elle totale, du cinéaste japonais Yasujiro Ozu jusqu'à l'année dernière. Outre Satyajit Ray, La Rochelle proposait une rétrospective complète du cinéaste anglo-hollywoodien John Boorman (aujourd'hui installé en Irlande, où il dirige la production des studios de Bray et travaille à la naissance d'un jeune cinéma irlandais), avec notamment ses films documentaires tournés pour la B.B.C., où, à défaut de vraies fictions, il s'efforce d'obtenir des équivalences par une stylisation très poussée de la narration, loin de tout « cinéma-vérité », et la version originale intégrale de son dernier film hollywoodien *l'Hérétique* (1977).

John Boorman était présent à La Rochelle, comme Istvan Gaal, venu directement de Budapest avec son tout dernier film *Legato* (1978), inédit, et l'ensemble de ses six longs métrages de cinéma — deux films de télévision manquaient à ce panorama. — comme le cinéaste triestin Franco Giraldi, avec quatre comédies réalisées pour la télévision italienne. Cinémarge se voulait un panorama le plus large et le plus international possible, en tous formats (super-8, 16 mm, voire 35 mm), tous genres (du film militant produit par l'O.L.P. au cinéma expérimental britannique, en passant par l'Australie, les Pays-Bas, les Etats-Unis, etc.). Les exigences soudain posées par le service français des douanes, appliquant à la lettre les règlements, allaient considérablement perturber le bon fonctionnement de Cinémarge, sans en ternir le succès.

La Rochelle, dans sa partie cinéma, recueillait le bénéfice d'un patient travail d'information et de formation effectué douze mois durant, hors festival, par Dominique Fournier, à la Maison de la culture, et par Jacky Yonnet et ses collaborateurs, à la Maison municipale des jeunes. A l'opposé d'Avignon, par exemple, le public de cinéma de La Rochelle est à 80 % issu de la région.

Si l'on devait formuler une réserve, mais elle s'appliquerait à toutes les manifestations et festivals équivalents, c'est la surabondance de biens : tentés par quatre ou cinq projections simultanées, les festivaliers consomment leurs perles de cinéma sans arriver exactement à faire le point, réalisent mal, par exemple, l'importance de cette première rétrospective, limitée, certes, mais unique en son genre, voulue par Jean-Loup Passek, de Satyajit Ray, dont très peu de spectateurs virent la totalité des cinq films programmés. Et aussi bien de la rétrospective Istvan Gaal, qui nous a révélé l'importance d'un auteur qu'on a peut-être sous-estimé.

Le miroir d'une société

Des cinq films de Satyajit Ray présentés à La Rochelle, l'un, le plus beau, le plus pur, *Jalsaghar (la Chambre de musique*, 1958), appartient à la première période du cinéaste et fut tourné exactement entre le deuxième et le troisième volet de la trilogie inaugurée par *Pather Panchali*. Les quatre autres se situent à un tournant de la carrière de Satyajit Ray, entre 1969 et 1972, abordent des thèmes directement contemporains, sur le registre dramatique ou comique, avec toujours un humour et un quant-à-soi qu'on dirait très britanniques — Calcutta capitale du Bengale, où est né et vit Ray, fut jusqu'en 1912 la capitale de l'Empire des Indes, et en garde le souvenir à travers certains quartiers et dans sa culture, — si ces quatre films ne dénonçaient, chacun à sa façon, l'influence du colonisateur, les valeurs étrangères artificiellement introduites, parfois l'incurie des responsables, souvent l'insuffisance des modèles proposés.

Aranyer din Ratri (Des jours et des nuits dans la forêt, 1969) décrit la folle équipée, dans la province voisine du Bihar, de quatre jeunes cadres de Calcutta en quête d'aventures féminines. Satyajit Ray observe avec une ironie détachée, sans jamais hausser le ton, le comportement d'une bourgeoisie installée dans ses privilèges, ses habitudes, ses jeux complices, il nous rappelle qu'il a été nourri par le meilleur cinéma hollywoodien, celui des années 30, c'est-à-dire d'avant l'ère des conglomérats et de la permissivité, attaché à faire vivre un monde de strictes conventions sociales, aux valeurs données une fois pour toutes. Le propos apparaît d'autant plus dérisoire que l'Inde et le Bengale (et le Bihar) en particulier connaissent la misère que l'on sait.

Pratidwandi (l'Ennemi, 1970) révèle clairement l'absurde d'un ordre social où il faut lutter très dur pour s'installer dans le confort de cette petite bourgeoisie sauvegardant jalousement ses prérogatives. Le héros, ses études de médecine achevées, refuse de quitter la grande ville; il doit chercher un autre travail. Il découvre la prostitution à laquelle se livrent bien souvent des jeunes femmes de la bonne société pour survivre, — le thème reviendra souvent chez le cinéaste: la prostitution, traitée sans le romantisme des bouges et des lingeries froufroutantes chères à l'Occident, est le symbole d'un ordre social où tout se vend et s'achète, — il recueille les échos de la guérilla naxalite, qui s'installe, pour des raisons assez évidentes. Il entrevoit l'encroûtement bourgeois qui le menace une fois marié. Il vit une horrible séance d'interview, parmi des dizaines de postulants, dans une entreprise. Il part finalement à la campagne avec sa *jeune femme, un peu contraint*, « héros » malgré lui.

Jugé plus insignifiant, le film suivant de Satyajit Ray, *Simahaddah (Responsabilité limitée*, 1971), en noir et blanc comme les deux précédents, complète le portrait de cette classe moyenne pieds et poings liés aux intérêts d'une finance internationale, anglaise toute-puissante. Un employé d'une fabrique de ventilateurs accède à un poste important de directeur adjoint en suivant la filière. Un jour, il provoque même une grève artificielle, manipule un syndicat, pour servir les intérêts de la firme qui l'emploie. Œuvre cruelle, au bord du simple documentaire, mais toujours riche d'humour.

Ashani Sanket (*Tonnerre lointain*, 1972), en couleurs, fait revivre la famine de 1943, où, par l'imprévoyance des Alliés, dans un pays isolé du reste du monde, cinq millions d'êtres humains périrent. La pudeur et la précision de Satyajit Ray sont ici trop évidentes pour échapper à l'observateur le moins attentif. La boucle se referme de cette courte rétrospective inaugurée avec *Jalsaghar*, déjà cité : la *Jalsa* (soirée musicale offerte par le *zamindar*, riche propriétaire terrien) symbolise un passé culturel, une richesse enfuie. Un monde s'écroule. Chef-d'œuvre sans faille, petite musique d'une grande tragédie recréée par un artiste visionnaire.

La Hongrie d'Istvan Gaal

Faut-il parler de révélation à propos des six films d'Istvan Gaal présentés à La Rochelle ? Plus jeune que Miklos Jancso, appartenant à la génération parvenue à la vie créatrice après l'insurrection de Budapest en 1956, Istvan Gaal remporta le Grand Prix du Festival de Karlovy-Vary, en 1963, avec une œuvre qui fait figure de classique, et semble n'avoir pas subi l'épreuve du temps : *Remous*. En 1966, il tourne le film le plus franc, le plus direct, le plus subtil, *jamais* réalisé dans un pays socialiste sur la période stalinienne, *les Vertes Années* : l'éducation ouverte à tous, et d'abord aux enfants de paysans, le millénaire prolétarien à l'horizon. Et puis l'arbitraire, les consignes absurdes, la prison. Marton, le jeune étudiant, part « se ressourcer » à la campagne, comme on aime dire aujourd'hui. *Baptême* (1967) complète ce qui ressemble à une trilogie (en noir et blanc).

Istvan Gaal travaille désormais en couleurs : *les Faucons* (1970), fable sur le pouvoir, puis *Paysage mort* (1972), remarquable description de la fin d'une société, sont tous deux connus en France. Six ans s'écouleront avant le dernier film d'Istvan Gaal, *Legato* : titre italien, référence à la musique, chère au cœur du cinéaste. Aussi allusion à un univers déchiré de contradictions, où les générations ne se reconnaissent plus. Istvan Gaal prend une pièce de théâtre *inédite, la récrit pour mieux cerner* le contraste entre hier et aujourd'hui, les rêves enfuis de toute sorte, la réalité bien peu rose, la force agressive de la jeunesse qui balaie tout sur son passage. Quatre lignes ne suffisent pas à rendre compte d'un film attachant ni à situer à la place qu'il mérite un auteur incontestablement original.

LOUIS MARCORELLES.

A propos des « Journées » du Conservatoire

Post-scriptum

LE compte rendu des « Journées » du Conservatoire d'art dramatique paru dans *le Monde* daté dimanche 2-lundi 3 juillet peut donner le sentiment — je l'ai compris après coup, en relisant l'article une fois paru — d'une remise en question des méthodes définies dans les années qui ont suivi 1968. Telle n'était pas l'intention de ce compte rendu, et il ne faudrait pas qu'il vienne épauler, dans les bureaux des ministères, l'une de ces offensives contre le principe du nouveau Conservatoire, qui sont relancées, tous les quatre ou six mois, par divers passéistes.

Précisons d'abord que les attaques contre le Conservatoire d'art dramatique sont condamnables parce qu'elles visent d'habitude à détruire un équilibre qui est une *garantie de liberté* : l'équilibre entre l'enseignement privé et l'enseignement public. Le Conservatoire, c'est l'enseignement public, c'est *le lieu de* l'accès des futurs acteurs à un certain nombre de droits définis par les textes constitutionnels.

D'autre part, si des exceptions confirment la règle, si de très grands acteurs comme Desarthe ou Depardieu ne sont pas sortis du Conservatoire, il n'en reste pas moins que c'est au Conservatoire que les étudiants dans l'ensemble trouvent les meilleurs pilotes, ainsi que les structures et les conditions de loin les plus favorables à l'entraînement au métier.

Maintenant, il n'est pas niable que les diverses réformes qui ont suivi 1968 étaient nécessaires et ont été profitables, parce que dans l'ancien Conservatoire s'enkystaient des pratiques machinales nuisibles. Par exemple, c'est une garantie de jeunesse, de vie vraie, que d'avoir décidé que le directeur et les professeurs cessaient d'être placés là pour un temps indéterminé.

C'est une bonne chose aussi que d'avoir cassé une corrélation organique qui faisait que l'enseignement du Conservatoire n'était plus assez ouvert parce qu'il se trouvait placé sous la dépendance de la Comédie-Française.

Avant 1968, les professeurs orientaient pour la plupart leurs élèves vers un style de jeu extrêmement particulier, qui est seulement pratiqué à la Comédie-Française ; les premiers prix allaient aux étudiants qui se pliaient le plus fidèlement à ce style particulier, et ils étaient engagés à la Comédie-Française.

Or, depuis très longtemps déjà, les acteurs et les metteurs en scène sur qui reposait, en France, la vie du théâtre, comme Artaud, Baty, Jouvet, Vilar, Blin, Planchon, Serreau, des dizaines d'autres, pratiquaient un art qui contredit clairement tous les caractères du style particulier de la Comédie-Française — style qui, lui aussi, ne date pas d'hier, qui semble avoir été fixé dans les dernières années du dix-*neuvième siècle ; on voit, par* exemple, Mallarmé, dans son compte rendu remarquable d'*Hamlet*, joué par Mounet-Sully, décrire très exactement, comédien par comédien, le comportement si bizarre des acteurs de la Comédie-Française que nous constatons aujourd'hui *lorsqu'ils jouent le Misanthrope* ou *Athalie*.

Il devenait donc aberrant que l'organisme public dispense un enseignement qui n'était utile qu'à une seule salle de théâtre en France. Après 1968, avec l'arrivée de professeurs comme Vitez, Bluwal, Debauche, avec les ateliers d'un Miquel ou d'un Adrien, le Conservatoire d'art dramatique a pu préparer enfin *les étudiants à exercer l'art dramatique*... c'est aussi simple.

Avant 1968, puis un peu en 1969 ou 1970 encore, on voyait, dans les journées de fin d'année, un défilé de comédiens-perroquets qui débitaient en automates artificiels les éternelles *grandes scènes du répertoire de la Comédie-Française*. Aujourd'hui, dans ces mêmes journées, on voit une diversité de talents vrais et libres donner simplement des travaux, des essais de théâtre, qui sont parfois des réussites et qui comptent alors parmi les moments les plus forts de ce qui a été fait dans ce pays au théâtre dans la saison — tous théâtres adultes de Paris et de province compris.

La réforme essentielle

Ce qui s'est passé cette année, c'est qu'il y a eu moins d'acteurs d'une rare dimension, c'est que le travail a été un peu empêché par la vie politique, et c'est peut-être que certains maîtres remarquables n'ont pas cherché un second souffle — ce qui prouve l'excellence de la réforme essentielle que nous disions : la désignation des professeurs pour un temps limité. Tout cela ne peut remettre en cause le renouvellement du Conservatoire, son évolution moderne qui satisfait tous les élèves.

Il serait enfantin de nier que la renaissance profonde du Conservatoire d'art dramatique rencontre des oppositions politiques, c'est-à-dire qui n'ont pas du tout pour dessein la meilleure condition des acteurs futurs ni les meilleures chances du théâtre en France, mais qui voudraient au contraire que rien ne se passe au théâtre, que les idées n'y soient pas remuées, que les grands auteurs comme Marivaux ou Molière n'y aient pas les coudées franches. Le gouvernement actuel semble s'employer à carencer le théâtre en diminuant, d'année en année, l'argent qu'il lui faut pour vivre. Toute restriction du nouvel essor du Conservatoire aurait en fait pour but de porter cette volonté de carence si l'on peut dire à la source, là où le théâtre commence, là où actrices et acteurs, ouvriers du théâtre, se préparent au métier.

MICHEL COURNOT.





هكذا من الأصل

UNE BIENNALE DE VENISE SANS TEMPÊTE

Création, nature, nature de la création

SANS ce que Carlo Ripa di Meana qualifie d'« *esprit de service* », l'édition 1978 de la Biennale de Venise aurait pu ne pas voir le jour. Le mandat de quatre ans de son président et de son conseil était arrivé à échéance en mars, et, pour des raisons faciles à imaginer — l'Italie tout entière en ce printemps avait d'autres soucis que d'assurer même la plus grande de ses manifestations culturelles, — *ceux-ci n'ont pas encore* été remplacés. La situation devrait être réglée en septembre et on avance même, pour la présidence, le nom de Giuseppe Galasso, historien universitaire napolitain, un « homme aux mains propres ».

Mais, en attendant, le budget (3 milliards de lires) existait, un thème général avait été décidé. Et Carlo Ripa, l'ancien conseil, et les critiques déjà mobilisés ont fini par assurer l'ouverture de cette biennale de transition. Une biennale sans théâtre, sans cinéma, *sans musique*, centrée sur les arts plastiques et l'architecture, repliée sur elle-même dans les « giardini ». C'est aussi une biennale sans tempête, qui conclut plusieurs années de feux croisés et de choix thématiques brûlants comme l'Amérique latine, l'Espagne ou encore, l'année dernière, la dissidence dans les pays de l'Est (ceux-ci se sont *abstenus d'ouvrir leurs* pavillons cette année) et souligne à nouveau le rôle central de la créativité artistique qu'elle avait quelque peu évacué au profit de la critique et de la contestation, et cela en regroupant l'ensemble des manifestations sous le thème « De la nature à l'art, de l'art à la nature ».

Il faut bien qu'en l'occurrence les Italiens se soient un peu fait forcer la main par les commissaires étrangers invités pour la première fois, il y a un an, à décider un commun de l'orientation de la Biennale 1978. Fait *positif en sol*, les pays étrangers sont venus, cette année, non plus tout à fait en tant qu'invités, mais en tant que participants actifs, et se sont prêtés au thème choisi. Ce qui ne veut pas dire qu'il y ait accord parfait entre ce qui se passe d'un pavillon à l'autre. *Si thème il y a, donnant* un certain ton (vert) d'ensemble à la biennale, c'est un thème assez flou pour être compris différemment ou franchement détourné. Ce que les Italiens n'ont pas pas manqué de faire en organisant au pavillon central une grosse exposition. Là, ils ont habilement fait glisser le propos sur la nature de l'art.

Cette exposition réunit plus de cent artistes à raison d'au moins *deux ou trois œuvres chacun. Son* titre : « Six étapes pour art-nature. La nature de l'art ». Elle a *été concoctée par* quatre critiques : Jean-Christophe Amman, Achile, Bonito Oliva, Antonio del Guerchio et Filiberto Menna. Six étapes qui ne sont *pas faciles* à franchir. Presque de quoi décourager les esprits les plus valeureux, si le parcours plein de détours, de contours et de culs-de-sac n'était pas jalonné d'œuvres majeures et belles de l'art contemporain, avec ses classiques, *ses grands* et ses *moins* grands d'hier et d'aujourd'hui.

Un des propos de l'exposition était de réduire la distance physique habituelle que l'on met entre l'œuvre *historique et l'œuvre* contemporaine. Le point de départ : Kandinsky et une réflexion sur le « grand réalisme » et la « grande abstraction » fournissant deux pôles entre lesquels il était possible de réunir des œuvres montrant une partie au *moins des bases possibles* du langage artistique. Deux pôles incertains en fait — que veut dire *réalisme* ? que veut dire abstraction ? — permettant de montrer tout et de ne rien *démontrer*.

Ceux qui rejettent la métaphore

Au début, on suit. En introduction, dans la rotonde, les pairs sont réunis, qui ont consommé la rupture de l'art avec le naturalisme : Kandinsky, Mondrian, Malevitch, les « abstraits » et Braque, *Picasso*, les « réalistes ». De là on débouche sur la grande abstraction d'aujourd'hui, avec des *peintres américains*, français, italiens, post-expressionnistes, durs, tendres, « analytiques » et « réducteurs ». De ceux qui rejettent la métaphore comme l'illusionnisme, affirment l'autonomie du tableau, ne représentent pas, mais donnent une présence concrète à l'objet artistique. La gamme va de Barnett Newman, Ellsworth Kelly, Kenneth Noland et Ad Reinhardt, à Martin Barré, Claude Viallat, Louis Cane, Marc Devade, en passant par *Giorgio* Griffa, Carlo Battaglia, Palermo, Mario Nigro.

A cet *ensemble de fabricants* de grands espaces monochromes, de plages de couleur, de transparences, de *failles*, de *bords* frangés, de rayures, de trames et de textures plus ou moins *fines* qui évacuent tout ce qui n'est pas réellement artistique répond une section assez mince *de peintres* qui, comme John di Andrea, Jim Dine ou Pistoletto, ont poussé le réalisme jusqu'à l'« hyper » et l'abstraction.

Puis on revient sur ses pas pour une nouvelle étape : « la fenêtre intérieure ». Le tableau cette fois n'est plus mur aveugle mais ouverture. *La question étant de* savoir après Breton sur quoi elle donne. Plus que n'importe quel moment de l'exposition, *cette séquence* montre l'ambiguïté et l'épaisseur de la création. Elle *met* l'accent sur la multiplicité de la représentation comme processus libérateur de fantasmes, *en référence* au *monde extérieur*, au corps, à la société, au quotidien. Après Chirico, Ernst, Dali, Magritte et Savinio, il y a Linder et Bacon, mais aussi Matta, de *Kooning, Fautrier, Recalcati*, Cremonini, Cueco.

Un autre chemin part des grands futuristes, Severini, Boccioni, *la Rixe dans la galerie*, de Léger et Otto Dix. Cette fois, c'est la réalité urbaine, une seconde nature, qui est présentée et mène au pop'art, à Lichtenstein, *Rauschenberg, Segal*, Warhol, et au grand morceau de bravoure de Rosenquist, le *F 111 de 280 mètres de long sur 3 de* haut, venu tout droit d'une collection privée new-yorkaise, avec ses imageries flambantes, ses morceaux de carlingue et ses sourires publicitaires. *Quand* Rotella lacérait ses affiches.

Restent trois étapes : « Convention de la vision », qui conduit *on ne sait trop par quel miracle* sur une petite salle réunissant deux Magritte dont la *Science des anges* et deux bronzes de Giacometti, après être passé par Buren, Dibbets et Nauman ; l'« Entropie de l'art », qui réunit des exemples limites d'autosuffisance *structurale de l'œuvre* classique (Don Judd, Frank Stella, Robert Morris) ; et une section qui, sous le label « *Nature/anti-nature* », fait figure de fourre-tout. Elle est riche cependant d'œuvres (Pollock, Klein, Tapies, Fontana, Alberto Burri, Beuys, Acconci, Christo, etc.), censées restituer la dimension naturelle non comme représentation mais comme énergie ou comme récupération de procédés quotidiens simples, quand l'appropriation du réel ne *s'accompagne pas d'une connotation* négative, du signe de la cruauté ou de la mort.

Du côté des pavillons étrangers, on s'est moins abîmé dans les profondeurs du champ de la création artistique contemporaine. On s'est *généralement* montré plus modeste, à l'exception du pavillon italien qui se fait un plaisir de prolonger le discours critique de l'exposition centrale en posant « la nature comme image » (bonnes toiles de Biasi, Guarienti...) ou « la nature pratiquée », largement étalée dans les jardins depuis l'entrée, avec un mur de béton, une pile d'entonnoirs géants, un taureau (renvoyé à sa pâture après l'inauguration) *condamné* à enfourcher une vache de plastique.

L'odeur du bois, du poisson et du mouton

Dans l'ensemble, on a vraiment donné dans l'écologie et un rapport qui se voudrait simple, de l'artiste à la nature naturelle et pas dénaturée. Avec un rien de nostalgie, et pour cause. Cela sent le bois, le poisson séché, le mouton, dans *les pavillons où on a charrié* des tranches de nature, des blocs de pierre (pavillon allemand) des troncs d'arbre (pavillons japonais et espagnol), et parqué de vrais moutons (pavillon israélien).

Un peu partout, on montre des artistes qui ne s'embarrassent pas de concepts et recherchent un nouvel équilibre plus biologique qu'*intellectuel en réinventant* souvent le geste quotidien, le geste artisanal.

Rien de bien spectaculaire en somme, et beaucoup d'ambiguïté latente sous des œuvres dont on ne sait pas trop s'il faut y voir le côté dérisoire du *ready made* ou celui, tragique, de *la nature* humaine blessée, coupée de son milieu, les branches, les troncs, *la terre, le sol foulé au pied*. L'Anglais Mark Boyle a puissamment reconstitué des couches *de terrain et des échantillons de* rochers qu'il présente comme des tableaux, qui sont des tableaux trompe-l'œil restituant la beauté aperçue dans un trottoir, les dalles d'une route, les briques d'un mur érodé. Tandis que d'autres artistes présentent leurs observations parascientifiques, par exemple sur la croissance des plantes (pavillon néerlandais).

Si *événement véritable* il y a dans cette Biennale c'est du côté américain, où l'on retrouve un peu de l'air des biennales d'antan. Avec les grandes toiles de Richard Diebenkorn, un peintre de la côte ouest, né en 1922, peu connu *en* Europe. Un peintre-peintre qui, en 1967, a commencé une grande série abstraite intitulée *Ocean Park*, du nom du lieu où il réside, près de Santa-Monica : après avoir été figuratif, *il a regardé Cézanne*, il a regardé Matisse, le Matisse de la *Leçon de piano*, et fait penser aussi à Jacques Villon, mais avec cette ampleur décisive qui transgresse *la réalité*. C'est superbe de transparences bleues, émeraude, sable, de jeux réfléchis *de lumières sur de grandes* plages droites et obliques « divinement proportionnées ».

Au pavillon français, il faut bien y venir, on n'a pas cette hauteur de ton. Jean-Jacques Levêque, responsable de la sélection, a choisi de présenter dix artistes. *Dix dans un petit pavillon* : Samuel Buri, Leboul'ch, Gontard, Theimer, Jean Couy, Iscan... Ajoutons Lestié, Adzak et ses boîtes de distribution. Un environnement « archéologique du futur » de Waydelich et des « observations de terrain » de P.A. Gette. *L'ensemble*, malgré les mérites personnels (et inégaux) de chacun, malgré toute la tendresse qu'on peut éprouver pour tous, baigne dans une ambiance parfaitement provinciale. Dommage.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Jusqu'au 15 octobre.

une sélection

cinéma

LA LOI ET LA PAGAILLE
d'Ivan Passer

Des petits bourgeois de Manhattan se font auxiliaires de police pour lutter contre la vague de criminalité à New-York. Le regard critique d'un ancien cinéaste du « printemps de Prague » émigré sur la classe moyenne américaine. Humour et tendresse dans la peinture de l'échec. Tout ce qu'on aimait chez Passer — son style « tchèque » — se retrouve dans ce film important, qui a mis quatre ans à arriver en France.

LE MATAMORE
de Dino Risi

Reprise, sous un titre nouveau, de l'Homme aux cent visages *sorti en 1961. Les Mémoires d'un escroc racontés un peu à la façon de Sacha Guitry. Dino Risi a fait beaucoup mieux depuis, mais cette comédie italienne est un savoureux festival d'acteur. L'escroc, c'est Vittorio Gassman. Il se déguise plusieurs fois, et même en Greta Garbo.*

LES YEUX BANDÉS
de Carlos Saura

Un film sur la représentation de la torture, une représentation de l'amour, José-Luis Gomez et Géraldine Chaplin qui se répondent admirablement.

LE COUTEAU DANS L'EAU
de Roman Polanski

Deux hommes et une femme l'été, sur un bateau. Un texte poétique (Jerzy Skolimowski), une vision narquoise et mélancolique (Roman Polanski). Ne pas manquer. Mammifères, *un des plus beaux courts métrages autrefois primés à Tours.*

ET AUSSI : *Hitler, un film d'Allemagne*, de Hans-Jurgen Syberberg (à travers la philosophie, la métaphysique, l'ésotérisme et la culture allemande) ; *Promenade au pays de la vieillesse*, de Marianne Ahrne (une réalisatrice suédoise et Simone de Beauvoir dénoncent la manière dont la société française traite ses personnes âgées) ; *l'Ile nue*, de Kaneto Shindo (poème sur la vie paysanne, réalisé en 1960) ; *Violette Nozière*, de Claude Chabrol (une parente de Thérèse Desqueyroux, dans un grand spectacle) ; *la Passion de Jeanne d'Arc*, de Carl Dreyer (le modernisme de Falconetti) ; *Jeunes et innocents*, d'Alfred Hitchcock (l'humour de l'époque anglaise).



« La Loi et la Pagaille » d'Ivan Passer vu par Bonnaffé

théâtre

LES DAMES DU JEUDI
au Studio des Champs-Élysées

Elles sont trois, leurs cheveux sont gris, elles s'étaient connues à la maternelle, et les voici qui prennent le thé, discutant de leurs bonshommes, de la Russie, du prix exorbitant d'une petite place au cimetière. Des « nanas » de Claire Bretécher avant la lettre. Très attachant, et trois grandes actrices: Flon, Lugagne, Blanchar.

LES CHAISES
au Théâtre du Marais

Pour neuf amateurs d'Ionesco sur dix, les Chaises *est sa plus belle pièce : démente, très drôle, rapide. Interprétation fantastique de Tsilla Chelton, qui créa le rôle il y a un quart de siècle.*

LÉGENDES A VENIR
au Nouveau Carré

Avec une lanterne magique, des poupées géantes, des instruments de musique populaire et des poèmes très clairs et beaux d'hommes comme Nazim Hikmet et Iannis Ritsos, la troupe de Mehmet Ulusoy continue de donner ses merveilleux spectacles, où la présence d'esprit politique et la poésie pure se donnent la main comme un enfant et sa grand-mère.

ET, BIEN SUR, *à Avignon :* le Cercle de craie caucasien, *de Brecht, mis en scène par Beno Besson ; quatre pièces de Molière :* l'Ecole des femmes, Tartuffe, Dom Juan, le Misanthrope, *mises en scène par Antoine Vitez ;* En attendant Godot, *de Beckett, mis en scène par Otomar Krejca ;* Têtes-mortes, *de Beckett encore, mis en scène par Jean-Claude Fall, etc.*

expositions

PARIS - BERLIN...

Peinture, architecture, arts appliqués, musique, cinéma : les rappels artistiques et culturels entre Paris et Berlin, de 1900 à 1930. Pendant qu'en bord de Seine la peinture connaît un extraordinaire développement esthétique (de la peinture fauve à l'art abstrait et décoratif, en passant par le cubisme, dada, et le surréalisme), la peinture à Berlin, avant, pendant et après la première guerre mondiale, est violemment concernée par les problèmes d'expression psychologique et sociale.

Cette exposition sera l'occasion de la redécouverte de la peinture de Kirchner, Nolde, Schmidt-Rottluff, Grosz, Dix, Kokoschka, peinture qui n'avait pas été bien comprise en France à l'époque mais dont la virulence réaliste avait sans doute été bien perçue par les nazis, qui l'avaient portée sur le bûcher de l'art.

En architecture et en arts appliqués, le Bauhaus et le Werkbund avaient pris la tête d'un mouvement pour l'adaptation de l'art moderne à l'âge industriel qui a durablement marqué ces années.

...SAM FRANCIS...

Les toiles récentes de Sam Francis, peintre américain de la côte ouest, influencé par Monet et Matisse à Paris, où il a vécu, et par le graphisme zen découvert à Tokyo. Une peinture d'esthète contemporain imprégnée de mysticisme extrême-oriental qui se renouvelle et s'invente après les années de crise.

ET JACQUES LIPCHITZ
au Centre Georges-Pompidou

Les sculptures de Jacques Lipchitz appartenant à la collection du Musée national d'art moderne exposées pour la première fois au Centre Georges-Pompidou.

Né en Lituanie en 1891, Jacques Lipchitz avait vécu à Paris avant d'émigrer aux Etats-Unis au début de la seconde guerre mondiale.

L'exposition comprend la donation faite par la famille de l'artiste de trente-cinq œuvres où l'on peut suivre le déroulement d'une sculpture qui a évolué entre le cubisme de 1913 et un art sensuel et lyrique qui est l'un des moments les plus authentiques de la sculpture monumentale moderne.

LES MYSTÈRES DE LA BARBE
au musée Bourdelle

— Lire notre article page 13.

ET AUSSI : *Cézanne* (les dernières années, à Aix) et *Chefs-d'œuvre des musées soviétiques et français* (vingt-deux tableaux impressionnistes et néo-impressionnistes confrontés), au Grand Palais ; *la Donation Picasso*, au Louvre (Renoir Cézanne, Rousseau, Braque ; Matisse, Miro, des aînés, des amis) ; *l'Homme et son corps*, au Musée des arts et traditions populaires (présence du corps dans la société traditionnelle française) ; *Abstraction-création et abstraction analytique*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris et à l'Arc (la peinture abstraite aux années 30 et en 78) ; *Piero Della Francesca*, au Louvre (l'analyse du portrait de Malatesta) ; *Jules Romain et l'histoire de Scipion*, au Grand Palais (un chef-d'œuvre de la tapisserie de la Renaissance) ; *Accrochage d'été*, au Musé des arts déroratifs (tableaux inconnus à découvrir).

musique

« ALCINA » ET « DON PASQUALE »
à Aix

Brillante ouverture au Festival d'Aix-en-Provence avec Alcina, *opéra de Haendel bien rarement représenté, servi par la direction du merveilleux Raymond Leppard, une mise en scène de Jorge Lavelli à qui l'on devait l'idéal* Carnaval de Venise, *de Campra, il y a trois ans en ce même théâtre de l'archevêché, et une brillante distribution (Berganza, Eda-Pierre, Masterson, Langridge) ; cinq représentations (les 15, 19, 24, 29 juillet et 3 août). Puis le* Requiem *de Verdi (encore un) avec de formidables solistes : Bergonzi, Raimondi, Kabaiwanska et Denize, avec l'Orchestre de Lille, dirigé par J.-C. Casadesus (les 16 et 17), et* Don Pasquale, *de Donizetti, comédie malicieuse et étourdissante, qui sera tout à fait à sa place dans l'écrin de la place des Quatre-Dauphins et la mise en scène de J.L. Thamin, faite pour Gabriel Basquier (les 16, 22, 26, 30 juillet et 4 août).*

MONTEVERDI ET OHANA
à Avignon

Le Théâtre musical, ce pari hasardeux, semblait-il, a été tenu depuis onze ans par Guy Erismann à Avignon, qui continue de créer à tous vents. Cette année, ouverture avec deux mises en scène de Hubert Jappelle, le sublime Combat de Tancrède et Clorinde, *de Monteverdi (créateur du genre) et* Trois Contes de l'honorable fleur *sur des textes japonais du seizième siècle, de Maurice Ohana, interprété par une chanteuse-mime Michiko Hyrayma (du 15 au 19 juillet).*

ESTIVAL ET SCEAUX

Paris prend ses habituels quartiers d'été : Estival, côté cour ; Sceaux, côté jardin ; l'Estival joue chaque jour (sauf dimanche et lundi) ; Sceaux, en général, du vendredi au dimanche. Le Festival estival ouvre avec Schubert et Guschlbauer (Radio-France, le 15), Machaut (Sainte - Chapelle, 17 - 18), la Grande Ecurie et la Chambre du Roy (Conciergerie, le 20, à 18 h. 30 et 20 h. 30). A Sceaux, grande fête canadienne avec cent instruments à vent et percussion (le 13), bien sûr Schubert, dans toute la fraîcheur du quatre-mains d'Ivaldi et N. Lee (le 14, 17 h. 30), puis l'Orchestre de chambre de Versailles (le 15, à 17 h. 30) et P. Cochereau à l'orgue (le 16, à 17 h. 30). Belles flambées et musiques rafraîchissantes pour tous les temps.

ET AUSSI : I Musici (Chirens, Isère, le 13 ; Echternach, le 14 juillet) ; *Otello* (Opéra de Paris, le 13) ; M. Chapuis (Saint - Bertrand - de - Comminges, le 13) ; Yehudi et Jeremy Menuhin (Vichy, le 13) ; *Requiem*, de Verdi, dir. J.-Cl. Casadesus (Vaison-la-Romaine, le 13) ; A. Lagoya (Sully-sur-Loire, le 14) ; Liturgies orthodoxes (Senanque, le 14 ; Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, le 15) ; *Samson et Dalila* (Opéra de Paris, le 14, à 15 heures, gratuit) ; Scott Ross, orgue (Saint-Guilhem - le - Désert, le 15) ; M. J. Pires et P. Amoyal (Sullh-sur-Loire, le 15) ; Wallez et Rigutto (Meyrals-en-Périgord, le 15) ; *Madame Butterfly*, mise en scène Lavelli (Opéra de Paris, les 15, 18 et 21) ; *Werther* (Vichy, le 15) ; Orchestre de Monte-Carlo, dir. R. Kubelik, avec Y. Menuhin (Monaco, le 16) ; Chopin, par E. Malinine (château de Vaux-le-Pénil, Melun, le 16) ; F. Lodéon et D. Hovora (Vichy, le 16) ; V. Klimov, piano (Vaux-le-Pénil, le 18) ; Cantates profanes de Bach, par l'Orchestre et les chœurs P. Kuentz (Saint-Séverin, le 18) ; Orchestre de Monte-Carlo, dir. L. von Matacic, avec A. Fischer (Monaco, le 19 juillet).

Les festivals de province

AQUITAINE

FESTIVAL DE LA COTE AQUITAINE

LACANAU

EGLISE, le 18, 21 h. : Sabine Lacoarret, piano (Beethoven, Rivier, Schumann).

ARCACHON

EGLISE, le 19, 21 h. : Pierre Cochereau, orgue.

ANDERNOS-LES-BAINS

SOUS CHAPITEAU, 22 h., le 14 : Jonah Jones Quintet ; le 15 : Lionel Hampton ; le 16 : Bill Doggett Orchestra, Chicago Blues All Star Band, Buddy Guy, Junior Wells.

BOURGOGNE

DIJON

JARDIN DARCY, le 17, 21 h. : Die Lustigen Bruder (musique tyrolienne) ; le 19, 20 h. 30 : Concert à la carte.

NOYERS (89)

EGLISE, 21 h. : Sextuor de clarinettes Leblanc (Mouret, Mozart, Paganini...).

BRETAGNE

CAMARET, VIIIe FESTIVAL (98/81-07-47)

EGLISE, 21 h., le 17 : Odile Jutten, orgue.

CHATEAULIN
FESTIVAL DE CHATEAULIN (86-02-11)

AULNE PALACE, le 17, 21 h. : The Mac Calmans ; le 18, 21 h. : Faustino mime.

MAISON POUR TOUS, le 19, 21 h. : Jean Baury, folk.

SAINT-MALO

CATHEDRALE, 21 h. 15, le 17 : Orchestre de chambre B. Thomas (Vivaldi).

MONT-SAINT-MICHEL

SALLE DES CHEVALIERS, le 15, 21 h. : Lider Quartet, avec Anna Maria Miranda et Udo Reinemann (Mozart, Haydn).

CHATEAU DE MONTHORIN à Louvigné-le-Désert, le 14, 21 h. : Orchestre P. Kuentz (Vivaldi, Purcell, Telemann).

EGLISE DE SAINT-PAIR, le 16, 21 h. : Quintette à vent de Paris (Haydn, Vivaldi, Milhaud).

MOUTIERS-EN-RETZ

PRIEURE, le 19, 21 h. : Catherine de Preissac, harpe, Guy Cottin, flûte (Mozart, Bach).

LE POULIGUEN

EGLISE, le 19, 21 h. : Orchestre de chambre Bernard Thomas.

QUIMPER
FETES DE CORNOUAILLE

CATHEDRALE SAINT-CORENTIN, le 19, 21 h. 30 : Manchester Youth Orchestra (musique pour le roi Arthur).

A LOCMARIA

PLACE BERARDIER, le 17, 21 h. 30 : Echo du Bayou, Fairport, folk.

VANNES
RENCONTRES INTERNATIONALES DE MUSIQUE

CATHEDRALE SAINT-PIERRE, le 13, 21 h. : Prestige des cuivres, Dir. : Bax Pinchard ; le 16, 21 h. : Orchestre philharmonique des Pays de la Loire. Soliste : Michel Marchesini, cello (Haydn, Schubert, Pinchard, Ravel) ; le 18, 21 h. : même orchestre. Soliste : Suna Kan, violon (Mozart).

CHAPELLE SEVIGNE, le 17, 21 h. : piano à quatre mains, avec Catherine Brilli et M.-C. Chevalier.

FRANCHE-COMTÉ

EGLISE DE DELLE (90), le 19, à 21 h., église de Chissey (39), le 20 : les Ménestriers.

CHATEAU DE MONCLEY (25), le 15, à 21 h., église de Jonvelle (70), le 16 : Duo J. Mouillère et T. Vesmas, violon et piano.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

CARCASSONNE
FESTIVAL (68/47-02-91)

GRAND THEATRE, le 13, 21 h. : les Fourberies de Scapin ; les 15, 17, 19 : Kings ou Adieu à Shakespeare.

COUR DU MIDI, le 16, 21 h. : Bons baisers de Cassis ; le 17, 21 h. : V. Duchateau, guitare ; le 18, 21 h. : A. Del Gado, guitare.

CAFE DE LA COMEDIE, 22 h. (sauf le 13) : On est drôle, mais des fois ça s'voit pas (jusqu'au 23).

PLACE CARNOT, le 13, 11 h, et PLACE MARCOU, le 13, 18 h : Jazz avec Hot d'Oc.

FESTIVAL MEDITERRANEEN DES JEUNES INTERPRETES
NARBONNE

PALAIS DE L'ARCHEVECHE, le 15, 21 h. : English Chamber Orchestra, avec Pierre Barbizet, piano.

CERET

ERMITAGE DE SAINT-FERREOL, le 16, 21 h. : Alexandre Lagoya, guitare.

GRUISSAN

EGLISE, le 17, 21 h. : Alexandre Lagoya, guitare.

SAINT-CYPRIEN

EGLISE DE LA PLAGE, le 18, 21 h. : Trio Hubeau-Lodeon-Mouillère.

LA GRANDE-MOTTE

EGLISE, le 19 21 h. : Quator Via Nova.

NIMES
FESTIVAL DE JAZZ

Jusqu'au 16 juillet (66/84-92-85)

ARENES, le 14, 21 h. 30 : Buddy Rich Big Band, Willem Breukev Kollectif, Sam Rivers Trio ; le 15, 21 h. 30 : Guy Lafitte Quartet, Benny Waters, Carrie Smith, Clark Terry, Vic Dickenson, Gerry Wiggins, G. Duvivier, E. Vison, Olivier Jackson ; le 16, 18 h. 30 : Jef Gilson, Jacques Thollot, Jack Gregg, P. Mate, P. Culaz, André Jaume.

SAINT-GUILHEM-LE-DESERT

EGLISE, le 15, 21 h. 15 : Scott Ross, Orgue.

ANIANE

EGLISE SAINT-SAUVEUR, le 16, 21 h. 15 : Ennsemble de musique de chambre de Fribourg (Bach, Vivaldi).

MIDI-PYRÉNÉES

ARTHEZ-DE-BEARN

Animation guitare classique et le groupe pop « La main d'Ariane », le 18, à 21 h.

BARBAZAN
FESTIVAL DU COMMINGES (61/88-32-00)

Le 13, 21 h. 15 : M. Chapuis, orgue (Mozart, Bach).

Le 16, 21 h. 15 : Lionel Rogg, orgue (Buxtehude, Pachelbel, Bach).

CASTRES
FESTIVAL DE GUITARE

COUR D'HONNEUR DE L'HOTEL DE VILLE, le 17, 21 h. 30 : Francis Bebey (Cameroun).

THEATRE MUNICIPAL, le 18, 21 h. 30 : Jorge Cardoso (Amérique latine) ; le 19, 21 h. 30 : Paco Pena (Andalousie).

NORD

FESTIVAL DE LA COTE D'OPALE
BOULOGNE

THEATRE, le 13, 21 h. : Philipp Catherine et Charlie Mariano, jazz-rock.

MONTREUIL

ABBATIALE SAINT-PAUL, le 15, 21 h. : Trio Clementic (musique ancienne).

BERCK-PLAGE

SALLE DES SPORTS, le 17, 21 h. : Alain Souchon et F. Vionnet.

LE TOUQUET

PALAIS DES SPORTS, le 16, 21 h. : Compagnie de danse Félix Blaska.

ETAPLES

CINEMA PAX, le 19, 21 h. : Quilapayun.

NORMANDIE

CAEN
FESTIVAL CHANTS ET DANSES DE FRANCE

PALAIS DES SPORTS, 21 h., le 16 : *Jolie Brise ; le 17 : Compagine de* danse française Jacques Mayoud ; le 18 : Ensemble populaire de Normandie Monique Esmer.

EU

COLLEGIALE, le 15, 21 h. : Odile Pierre et Francis Hardy, orgue et trompette (Albinoni, Bach, Scarlatti, Vivaldi, Telemann, Mozart).

FESTIVAL DE NORMANDIE
BAYEUX

CATHEDRALE, le 12, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France (Berlioz : la Symphonie fantastique).

MONDAYE

ABBAYE, le 15, 21 h. : M. Chauveton et J.-P. Brosse, violon et clavecin (Bach).

PETIT-COURONNE

THEATRE DU MANOIR, P. Corneille, les 14, 15 et 16, 21 h. 30 : le Cid.

SAINT-SAENS

EGLISE, le 17, 21 h. 30 : l'Illusion comique.

PAYS DE LA LOIRE

AUBIGNY-SUR-NÉRÉ

EGLISE, le 12, 21 h. : Alain Langrée, orgue.

SOUVIGNY-EN-SOLOGNE

Le 15, 21 h. : Ensemble instrumental Andrée Colson (Albinoni, Campra, Rossini, Galuppi, Chailley).

SULLY-SUR-LOIRE

CHATEAU, le 14, 21 h. : Alexandre Lagoya, guitare (Tarrega, Albeniz, Villa-Lobos) ; le 15, 21 h. : Maria Joao Pires et Pierre Amoyal (Mozart, Beethoven, Brahms, Debussy).

SAINT-GALMIER

EGLISE, le 17, à 21 h. : Orchestre de chambre, dir. Pascal Muller (Vivaldi, Bach, Mendelssohn, Britten).

Le 19, à 21 h. : les solistes de la Fondation G. Cziffra : Gilles Burgos, flûte ; Pascal Dumay, piano ; Pierre-Michel Vigneau, harpe (Beethoven, Schubert, Britten, Ibert, Granjani).

PÉRIGORD

MEYRALS par SAINT-CYPRIEN
MUSIQUE A LA ROUGERIE

(53/59-04-85), le 15, à 21 h. : Jean-Pierre Wallez, violon ; Bruno Rigutto, piano (Schubert, Ravel, Mozart, Kraisler, Sarasate, Weniawsky).

PROVENCE-COTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE
12 JUILLET-4 AOUT
(Tél. : 42-23-11-20)

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART LYRIQUE ET DE MUSIQUE

THEATRE DE L'ARCHEVECHE, 21 h. 30, les 15 et 19 : Scottish Chamber Orchestra, Chorale E. Brasseur, avec Teresa Berganza (Alcina, de Hændel).

THEATRE DES QUATRE DAUPHINS, le 16, 21 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, avec Gabriel Bacquier, Faye Robinson (Don Pasquale, de Donizetti).

CLOITRE SAINT-LOUIS, le 18, à 21 h. 30 : José Van Dam et C. Ivaldi (Schumann, Ravel, Poulenc, Strauss, Duparc, Schubert).

CLOITRE SAINT-SAUVEUR, le 19, à 18 h. : Michael Rosness.

ARLES
(Tél. : 90-96-47-00)

THEATRE ANTIQUE, le 15, 21 h. 30 : Ballet-Théâtre de Marignane (Carmina Burana) ; le 18, 21 h. 30 : Carolyn Carlson.

COUR DE L'ARCHEVECHE, le 16, à 21 h. 30 : Duo de guitares Bartoli-Gavarone (Sor, Cimarosa, Vivaldi) ; le 19, à 21 h. 30 : concert de guitare.

ANTIBES

PINEDE GOULD, 21 h.
(Tél. : 93-76-94-64)

Le 15 : Baden Powel, Tania Maria.
Le 16 : Ray Charles, Ester Phillips.
Le 17 : Betty Carter et Ray Charles.
Le 18 : Art Blakey Jazz Messengers, Mc Coy Tyner.
Le 19 : Milton Jackson, Ella Fitzgerald, Tommy Flanagan.

AVIGNON
TRENTE-DEUXIEME FESTIVAL
(Tél. : 90-86-24-43)

COUR D'HONNEUR DU PALAIS DES PAPES, 21 h., les 17 et 19 : le Cercle de craie caucasien ; 22 h., les 16 et 18 : En attendant Godot.

CLOITRE DES CARMES, 21 h. 30, le 15 : l'Ecole des femmes ; le 16 : le Tartuffe ; le 17 : Dom Juan ; le 18 : le Misanthrope.

SALLE BENOIT-XII, les 13, 15, 16 et 17, 21 h. 30 : Têtes mortes.

PARC CHAMPFLEURY, 21 h. 30, les 13, 18 : Saint-Féniant ou le Droit à la paresse ; les 17, 18 et 19 : Chronique d'un hiver.

THEATRE DES CARMES, les 15 et 19, 21 h. 30 : Ville à vif.

CHAPELLE DES PENITENTS BLANCS, le 14, 21 h. ; les 15, 16 17, 21 h. 30 : Déménagement ; les 18 et 19 : les Mères grises.

CHAPELLE DES CORDELIERS (sauf le 16), 14 h. : l'Abécédaire inconditionnel ; à partir du 16, 17 h. 30 (sauf le 19) : le Gueuloir.

CLOITRE DES CELESTINS, les 15, 16, 18 et 19, 22 h. : le Combat de Tancrède et Clorinde ; Trois Contes de l'honorable fleur.

COUR DE L'ORATOIRE, les 18 et 19, 22 h. : Omajakeno.

ATELIER 13, 21 h. : Jeanne ; 24 h. : Maman, j'ai peur dans le noir.

JARDINS DE L'EGLISE, vieux village, 22 h. : les Ballets de la Cité.

METROPOLE NOTRE-DAME-DES-DOMS, le 16, 10 h. : Ensemble vocal d'Avignon et Chœur d'enfants (Louvier).

A LAMBEC, église, le 16, 17 h. : Peter Dankelmaier, orgue.

A PERNES-LES-FONTAINES, le 20, 21 h. : Chieko Miyazaki, orgue.

THEATRE DU CHAPEAU-ROUGE : 11 h. : la Foire aux patrons ; 15 h. : Autopsie d'un penchant naturel ; 17 h. 30 : Contumax (à partir du 15) ; 20 h. : Place de Breteuil ; 22 h. 30 : les Nouvelles Aventures de Paul et Mick.

A TINEL, le 19, 19 h. : Michel Amoric, luth et guitare.

CANNES
NUITS DU SUQUET

PARVIS DE NOTRE-DAME-DE-L'ESPERANCE, le 13, 21 h. 15 : Gabriel Tacchino (Mozart, Chopin, Liszt, Prokofiev).

CHATEAUVALLON

Centre de Rencontres (94-24-11-76)

A PARTIR DU 19, 21 h. 30 : Agamemnon, mise en scène de Jean Gillibert.

EST-VAROIS
MONTAUROUX

21 h., le 14 : Les solistes de Marseille, avec Devy Erlih (Histoire du soldat, de Stravinsky).

TANNERON

Le 18, 21 h. : L'annonce faite à Marie.

NICE

ARENES DE CIMIEZ, 17 h. : Grande parade du jazz ; les 13, 16 : Lionel Hampton, Stephane Grapelli, Gerry Wiggins, Major Holleyk, Vick Dickenson, Alex Welsh Band ; les 15, 16 : Jonah Jones Quintet ; le 14 : Mary Lou Williams, Clark Terry, Barney Wilen, Olivier Jackson ; le 15 : Pierre Michelot, Pee Wee Erwin, Paul Basomb, Chicago Blues All Star ; les 13, 15 : Clifton Chenier Sextet ; les 13, 14 : Bill Doggett Quartet.

MONASTERE DE CIMIEZ (81-20-01), 21 h., le 18 : Leonid Kogan, violon (Beethoven, Fauré, Brahms).

MENTON

THEATRE DES OLIVIERS AU PIAN, 21 h. 30, les 16 et 17 : English Chamber Orchestra, dir. : José Luis Garcia ; le 18 : Musique dans la rue, vers 17 h. ; le 19 : Orchestre régional Provence-Côte d'Azur, dir. P. Bender, avec Leonid Kogan, violon.

MONTE-CARLO

COUR D'HONNEUR DU PALAIS PRINCIER, 21 h. 45, le 16 : Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo, soliste : Yehudi Menuhin, violon ; dir. : R. Kubelik ; le 19 : même orchestre, dir. : Lovro von Matacic ; soliste : Annie Fischer, piano.

XIIe FESTIVAL

SANARY, Cité de la jeunesse, le 18, 21 h. 15 : Gabriel Tacchino, piano (Mozart, Chopin, Liszt, Prokofiev).

ORANGE
IXe JAZZ CHOREGIE

THEATRE ANTIQUE, le 6, 19 h. : JAM SESSION NON-STOP ; le 8, 21 h. 30 : Lionel Hampton Big Band.

AU BORD DU CALABRUN, le 7, 11 h. 30 : Carrie Smith Quartet.

SALON-DE-PROVENCE

CHATEAU DE L'EMPERI, le 12, 21 h. : Ars Nova (œuvres classiques et modernes) ; le 17 : Dizzy Gullespie Orchestra ; le 18 : Tribute to Django, avec Stephane Grapelli, Dizz Disley Quartet, Louis Vola Quartet, avec Svend Asmussen ; le 19 : Oscar Peterson.

TOULON
(94/93-13-00)

FORT DE BREGANÇON, le 8, 21 h. : I Musici (Corelli, Albinoni, Rossini, Vivaldi).

SAINT-REMY-DE-PROVENCE

COLLEGIALE SAINT-MARTIN, le 15, 21 h. 30 : Louis Robillard, orgue (Gounod, Widor, Franck, Messiaen).

FESTIVAL
« MUSIQUES MULTIPLES »

ARENES BARNIER, le 16, 21 h. 30 : Blaguebolle.

PLACE FAVIER, le 17, 21 h. 30 : David et Dominique.

SALLE HENRI-ROLLAND, le 18, 21 h. 30 : Compositeurs régionaux en électroacoustique.

VALBONNE

SOPHIA-ANTIPOLIS (33-10-10), le 15, 21 h. : Carolyn Carlson et Larrio Ekson ; le 16, 21 h. : Soirée Amnesty International.

VENCE

FESTIVAL (93 - 58-06-38), le 15, 21 h. 30 : Orchestre symphonique de San-Remo ; soliste : Alain Mammoser, piano (Beethoven) ; le 18, 21 h. 30 : Claude Kahn, piano et ses jeunes Prodiges (de Bach à Chabrier).

UZES
LES NUITS

CATHEDRALE SAINT-THEODORIT, 21 h. 30, le 13 : Chœur et Orchestre du Marais (Requiem de Mozart).

COUR DE L'HOTEL DE VILLE, 21 h. 30, le 17 : Pierre Coronel, baryton, et Arlette Gertler (Schubert : Voyage d'hiver).

VALREAS
NUITS DE L'ENCLAVE DES PAPES (35-04-71)

CHAPELLE NOTRE-DAME-DES-VIGNES, à Visan, le 18, 21 h. : Ensemble Monteverdi.

RHONE-ALPES

LES CARROZ D'ARACHES (74)

CHAPELLE, le 15, 21 h. : Quatuor Claude Chevalier, accordéon classique (Bach, Haydn, Mozart).

CHIRENS

XIVe FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DU PRIEURE DE CHIRENS, *le 13, 21 h. 15 : I Musici* (Corelli, Albinoni, Rossini, Vivaldi) ; le 15, 21 h. 15 : Orchestre de chambre d'Ankara (Bach, Vivaldi, Barber, Erkin).

EMBRUN

CATHEDRALE, 21 h., le 19 : Musique municipale. Dir. : J. Bonin.

GRIGNAN

COLLEGIALE SAINT-SAUVEUR, le 16, 17 h. : Michel Chapuis, orgue.

ROMANS

PLACE DE CLIOUSCLAT, le 13, 21 h. 30 : Clark Terry et Big Band de la Drôme.

VALENCE

COUR DU MUSEE, 21 h., le 17 : Gérard Jarry, violon ; Georges Pludermacher, piano (Fauré, Beethoven).

VENDEE-CHARENTE

MARTHON

LA FETE AU VILLAGE (45/68-80-59)

CHAMP DE FOIRE, le 13, 16 h. : Arlequin ; Spleen ; Aller simple, et 24 h. ; le 15, 16 h. : Chemin blanc.

PARC DU CHATEAU, le 13, 21 h. : Patrick Abrial Group, Bernard Lavilliers ; le 14, 21 h. : Machin, Bayou Sauvage, Abrial (bal folk) ; le 15, 21 h. : Chemin blanc, Machin, Gwendal, Alan Stivell.

SAINTES

VIIe FESTIVAL : LES MUSIQUES D'ESPAGNE ET DU PORTUGAL

ABBAYE AUX DAMES, le 13, 18 h. : Ensemble Musique 20 (Encinar, Bernaola, de Pablo) ; 21 h. : Ensemble Hesperion XX (le Moyen Age en Catalogne) ; le 15, 21 h. : Ensemble vocal La Camerata, dir. M. Corboz (la musique sacrée au Portugal) ; le 16, 21 h. : Ensemble Hesperion XX, dir. Jordi Savall (la Renaissance en Andalousie) ; le 17, 18 h. : Groupe Koan (Villa-Rojo, Guerrero, Bernaola) ; le 18, 18 h. : Antonio Baciero, piano (Cabezon, Heredia, de Falla) ; 21 h. : Groupe Koan (Ibarrando, de Pablo, Malghasca) ; le 19, 21 h. : Chœur de la Chapelle royale, dir. P. Herreweghe (Victoria, Bouzignac, Moulinié) ; le 20, 18 h. : Groupe Koan (Guerrero, Bernaola, Ibarrondo) ; 21 h. : Sigure Von Oesten et Groupe Koan (Noche Pasiva del Sentido).

ARENES, 22 h. 30, le 13 : Hamlet.

EGLISE SAINT-PALLAIS, le 15 : 18 h. : L'Espagne et l'Ecole de Naples.

SALLE G.-MARTEL, le 15, 23 h. : Amancio Prada (chants de la Galice et du Berzo) ; le 18, 23 h. : Cie Libelula (marionnettes).

CATHEDRALE SAINT-PIERRE, le 17, 21 h. 30 : Athalie.

LES HARAS, le 19, 23 h. : Veillée basque.

VAL DE CHARENTE

FESTIVAL

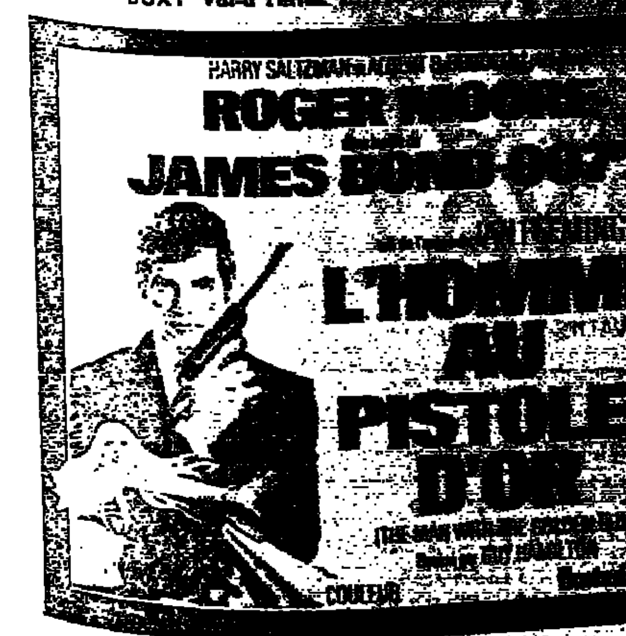
GONDEVILLE, mairie, le 15, 21 h. 30 : l'Eté.

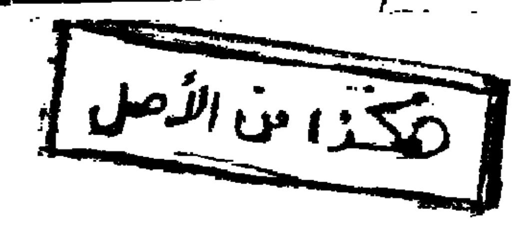
GRAVES

BOIS-CHARENTE, le 17, 21 h. 30, et à JARNAC, Salle Polyvalente, le 18, 21 h. 30 : le Palais du fond des mers.

JARNAC

EGLISE SAINT-PIERRE, le 19, 21 h. 30 : Raphaël Oleg, violon.





هكذا من الأصل

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. *Entrée libre le dimanche.*

SAM FRANCIS. Jusqu'au 4 septembre.

JACQUES LIPCHITZ (4e étage). Jusqu'au 16 octobre.

ALECHINSKY. *Dessins.* Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 4 septembre.

PEREGRINATION DE GEORGES HUGNET. Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 4 septembre.

LE POIPOIDROME DE FILLIOU ET PFEUFER. Un hommage aux Dogons et aux Rimbauds. Galeries contemporaines. Jusqu'au 4 septembre.

ATELIERS AUJOURD'HUI 9 : Sculptures funéraires de Kuffi-Mouroufié *(Côte-d'Ivoire) - Gravure de* Triki (Tunisie). Jusqu'au 25 septembre.

Centre de création industrielle

L'ESPACE URBAIN SOVIETIQUE, *1917-1978. — Jusqu'au 18 septembre.*

PARIS - BERLIN - Rapports et contrastes. France-Allemagne, 1900-1933. Jusqu'au 6 novembre.

B. P. I.

L'ENFANT ET LE LIVRE. — Jusqu'au 28 août.

ALICE, ULYSSE, OH ! HISSE... — Jusqu'au 28 août.

CITES DE LA MER, CITES DU FLEUVE. Photographies. — Jusqu'au 28 août.

MUSEES

DE RENOIR A MATISSE. Vingt-deux chefs-d'œuvre des musées soviétiques et français. — Grand *Palais, entrée Clemenceau* (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 18 septembre.

JULES ROMAIN. *L'histoire de Scipion* (tapisseries et dessins). — Grand Palais (voir ci-dessus). (Entrée gratuite le 11 septembre). Jusqu'au 2 octobre.

CEZANNE, *les dernières années* (1895-1906). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 juillet.

ŒUVRES D'ART RELIGIEUX... *Inventaire du canton de Campan.* — Grand Palais, porte D (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.

HENRI RIVIERE (1864 - 1951). Aquarelles et gravures. — Petit *Palais, quai Alexandre-III* (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40 Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 15 septembre.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 septembre.

DONATION PICASSO. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus).

PIERO DELLA FRANCESCA. Le portrait de Sigismond Malatesta (dossier du département des peintures n° 15). — Musée du Louvre, entrée poste Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ATTRIBUTIONS. — Dessins du seizième et du dix-septième siècle. — Musée du Louvre, *entrée porte Jaujard (voir ci-dessus).* Jusqu'au 19 septembre.

AUGUSTE RODIN : le monument des Bourgeois de Calais (1884-1895). — Musée Rodin, 7, rue de Varenne *(705-01-34).* Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F Jusqu'au 25 septembre.

LES BARBUS. — Musée Bourdelle, *16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27).* Sauf mardi, de 10 h à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin septembre.

LE CHATEAU DE FONTAINEBLEAU SOUS HENRI IV — Musée *national du château de Fontainebleau.* Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 28 août.

ANTONI CLAVE. Peintures, 1958-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40 Entrée : *5 F ;* gratuite le dimanche. Jusqu'au 20 août.

ABSTRACTION-CREATION (1931-1936). Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au *17 septembre*

GEORGES ROUAULT. Peintures et lavis inconnus sur le thème du « Miserere ». — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). *Jusqu'au 10 septembre.*

JOHNNY FRIEDLAENDER. Gravures, *peintures, tapisseries* 1948-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 août.

GOTTFRIED HONEGGER. — *Musée d'art moderne de la Ville de* Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 juillet.

L'ABSTRACTION ANALYTIQUE : Degottex, Devade, fractures du *monochrome.* — ARC Paris, au *Musée* d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 septembre.

ATELIERS PORTUGAL. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). Entrée *gratuite pour les enfants et les* groupes (animations, prendre rendez-vous au 723-61-27). Jusqu'au 29 octobre.

IL ETAIT UNE FOIS LEONARD... *Exposition-atelier pour enfants.* — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons. Jusqu'au 31 décembre.

L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. *Entrée : 5 F. Jusqu'au* 2 octobre.

PEINTURES CONNUES, MECONNUES, INCONNUES du Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au *5 septembre.*

DESSINS D'ORNEMENT DU DIX-SEPTIEME AU VINGTIEME SIECLE. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 novembre.

AFFICHES AMERICAINES *1945-*1975. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 11 septembre.

FORAIN : *1852-1931. — Musée Marmottan,* 2, rue Louis-Boilly (224-07-42). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 24 septembre.

LA DANSE MACABRE. En *hommage à Véronique Filozof. — Musée* du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard. De 11 h. à 19 h. Jusqu'au 6 août.

L'HOMME ET SON CORPS DANS LA SOCIETE TRADITIONNELLE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à *17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dimanche :* 4 F. Jusqu'au 2 octobre, l'exposition est complétée par des conférences-animation. Renseignements au musée.

ANDRE BARSACQ. *Cinquante ans* de théâtre. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 20 août.

KEUCHI TAHARA. Photographies. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Salle de lecture du cabinet des estampes. Sauf dim., de 9 h. à 17 h.

ARCHITECTURES : *Photographies* de L. Baltz, P. Baron, A. Bellegule, J. Bonnemaison, P. Tosani, J. Turner. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dim., *de 12 h. à 18 h.* Jusqu'au 26 août.

SPLENDEUR DES COSTUMES DU **MONDE.** — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (727-18-17). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 15 septembre.

CHEFS-D'ŒUVRE **INCONNUS DU VENEZUELA.** Photographies. — Galeries d'Amérique du Musée de l'homme, palais de Chaillot (727-57-78). Jusqu'au 17 juillet.

ELEGANCES FRANÇAISES, de 1750 à nos jours. — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à *17 h. 40. Jusqu'au 29 octobre.*

VISAGES DE MONTMARTRE. — *Musée de Montmartre,* 17, rue Saint-Vincent. Jusqu'en octobre.

VICTOR BALTARD. Plans inédits pour les Halles centrales (1844-1853). — Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 24, *rue Pavée (272-*10-18). Sauf dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 juillet.

MYSTIQUE ET POESIE DANS L'ŒUVRE D'HEBERT. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-*Midi.* Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 6 novembre.

CENTRES CULTURELS

IPOUSTEGUY. *Sculptures* et dessins de 1957 à 1978. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. *Jusqu'au 15 août.*

PARIS PATRIE DES PEINTRES Cent cinquante chefs-d'œuvre de Renoir à nos jours. — Forum des Halles, rue *Pierre-Lescot* (angle rue de la Cossonnerie). De 10 h. à 20 h. : le mercredi, jusqu'à 22 h. Jusqu'au 16 juillet.

L'ŒUVRE GRAVE de S.-B. TELINGATER. — Association France-U.R.S.S., 61, rue Boissière (553-88-22). Jusqu'au 20 septembre (fermée en *août*).

SIDNEY NOLAN. Peintures. — Ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey (575-62-00). Jusqu'au 28 juillet.

RETROSPECTIVE 1968 - 1978. — HARMONIES ABSTRAITES. — ETAP, 30, rue Cabanis. Jusqu'au 27 septembre.

GALERIES

DESSINS : Alvaro, Gonzalez, Sarfati, Valat. — 9, rue du Grenier-sur-l'Eau. De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 15 octobre.

CABINET DES DESSINS. Dessins, gravures, sculptures. — Galerie R. Clarence, 57, rue Saint-Louis-en-l'Ile (033-82-43). Jusqu'au 29 juillet.

DE LA FIGURATION, Alupi, Bollo, Boucraut, Breschand, Iscan, Jousselin, Szaran, etc. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 22 juillet.

LAVAUD, LE CLOAREC, SUZANNE MARTIN, VISWANADHAN. Lauréats de la Fondation Piper-Heidsieck. — *Galerie de France,* 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 28 juillet.

SOLANGE BERTRAND. — *Hôtel* Holiday Inn, 69, boulevard Victor. Jusqu'au 31 août.

WILLIAM BRUI. Toiles *récentes* dans un environnement contemporain. — *Rouve, 94, rue de Rennes* (548-43-89). Jusqu'au 31 août.

GIORGIO DE CHIRICO. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 31 août.

JEAN DUPAS, *Dessins 1929-1940.* — Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 30 juillet.

PAUL KLEE. Aquarelles et dessins. *Galerie suisse de Paris, 17, rue* Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 29 juillet.

MANESSIER. Rétrospective de l'œuvre gravé. — Galerie de France, *3, rue du Faubourg-Saint-Honoré.* Jusqu'au 29 juillet.

EN PROVINCE

« Le Monde » du 29 juin a publié une liste des expositions d'été en province. En voici quelques autres :

AVIGNON - Jean-Pierre Letort - La touche du réel. Tableaux récents. Salon Sully-Dumas, 83 bis, rue *Joseph-Vernet.* Jusqu'au 30 juillet.

CAEN - Générations - Caillaud, Brouet, Deschamps, Eskenazi, Ataallah, Hubaut, Frerot, Lebigre. Foyer du théâtre, 16, rue Vauquelin *(85-73-15). Jusque fin juillet.*

CHARTRES - Donation Solange Prével-Vlaminck - Musée de Chartres, 29, cloître Notre-Dame (36-41-39).

NICE - *D'hier à demain.* 1968-1978-1988, un aspect de l'art actuel. Galerie de la Marine, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au 3 septembre.

Concerts

MERCREDI 12 JUILLET

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h. : Récital des lauréats du Conservatoire européen de musique (Saint-Saëns, Paganini, Bach).

JEUDI 13 JUILLET

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 12.
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. : C. Ricard, sol. : M. Vanaud, baryton (Tchaïkowski, Haydn, Mozart, Vivaldi, Rameau et Gluck).

VENDREDI 14 JUILLET

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 12.
HOTEL HEROUET (278-62-60), 20 h. 15 : S. Escure, piano (Bach).

SAMEDI 15 JUILLET

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 12.
HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 14.
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 13.

DIMANCHE 16 JUILLET

KIOSQUE DU JARDIN DU LUXEMBOURG, 15 h. : American Musical Ambassadors (orchestre symphonique).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : L. Klein, orgue (Buxtehude, Bach, Bossi, Cocker, Peeters).
LUCERNAIRE, 18 h. : Synthétiseur Concert (Toussaint, Baurier) ; 21 h. : Epinette, cor, clarinette et voix (Monteverdi, Bach, Mozart, Danti, Schubert, Frescobaldi).

LUNDI 17 JUILLET

LUCERNAIRE, 21 h. : Cor, épinette clarinette (Bach, Purcell, Mozart, Clementi, Schubert).

MARDI 18 JUILLET

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz, sol : B. Schlick, D. Charpentier, soprano : O. Dufour, ténor (Bach).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 16.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
115 F 210 F 305 F 400 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
205 F 390 F 575 F 760 F

ETRANGER (par messageries)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
143 F 265 F 388 F 510 F

II — TUNISIE
180 F 340 F 500 F 660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

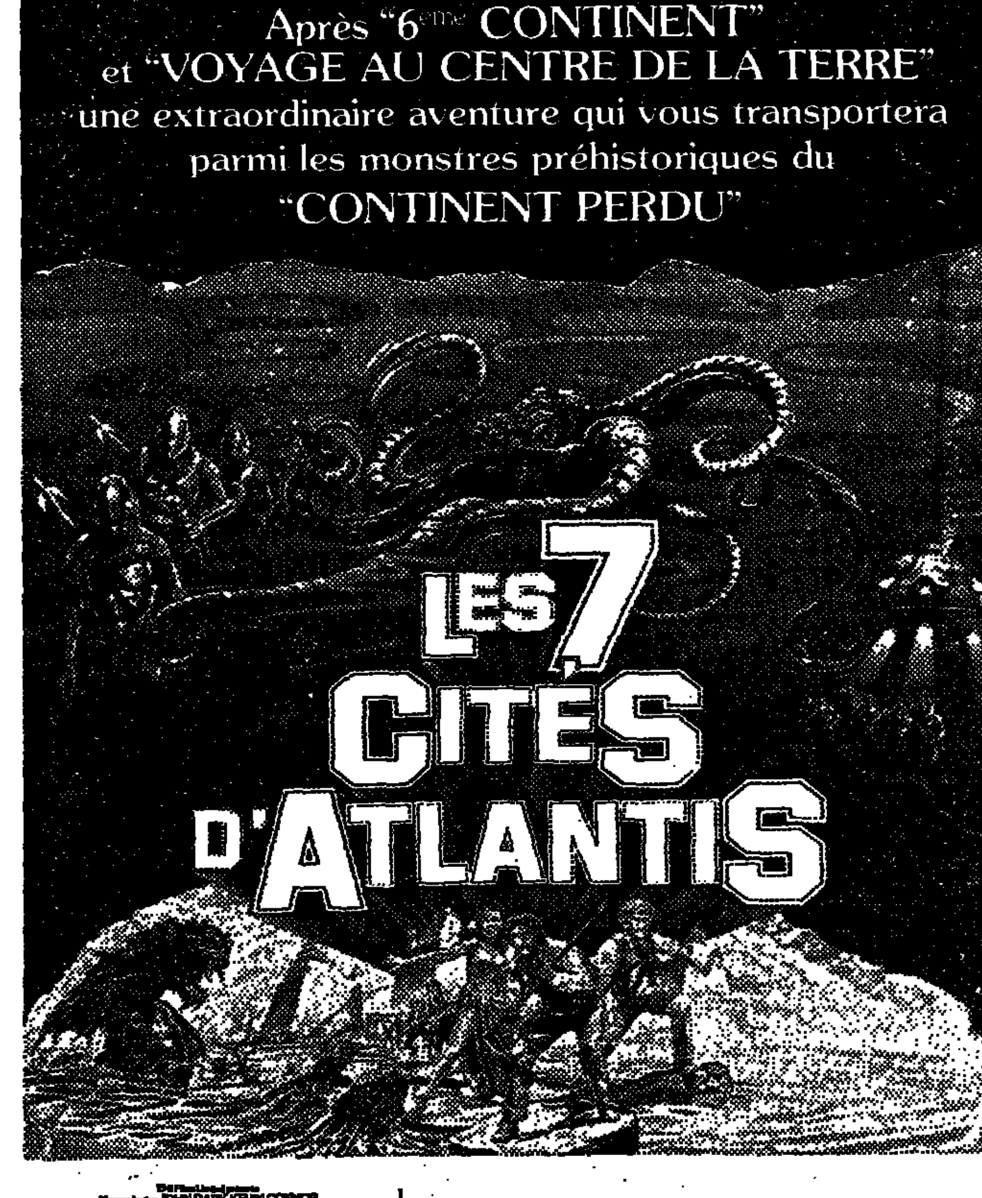
Les abonnés qui paient par chèque postal *(trois volets)* voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 15 et 18, à 20 h. : Madame Butterfly ; le 13, à 20 h. 30, le 17, à 20 h. : Otello ; le 14, à 15 h. et le 19, à 20 h. : Samson et Dalila.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 15 et 19, à 20 h. 30 ; le 10, à 20 h. 30 : les Femmes savantes ; les 12 et 13, à 20 h. 30, le 14, à 14 h. : le Mariage de Figaro ; le 16, à 14 h. 30 et 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ; les 17 et 18, à 20 h. 30 : le Misanthrope.

CHAILLOT (727-81-15) : Relâche.

ODEON (325-70-32) : Relâche.

PETIT-ODEON (325-70-32) : Relâche.

T.E.P. (636-79-09) : Relâche.

CENTRE POMPIDOU (277-11-12), le ?, à 19 h. 30 : Concert de l'IRCAM, dir. Z. Pesko : Berlin, deux générations de compositeurs (Milhaud, Weill, Busoni, Schoenberg, Schreker, Hindemith), sauf mardi, 15 h., 16 h. 30 et 18 h. : le Diatope, de I. Xenakis ; 17 h. et 19 h. : P. Schmitt, théâtre de saltimbanques ; les 13, 14, 15, 16 et 17, à 18 h. 30 : Lecture de textes, en liaison avec l'exposition Paris-Berlin.

Les salles municipales

CHATELET (223-40-00) : Relâche.

NOUVEAU CARRE (277-88-40), grande salle, le 12, à 21 h. (dernière) : Légendes à venir ; salle Papin, le 12, à 21 h. 15 (dernière) : les Soliloques du pauvre.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24) : Relâche.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 30 : la Tisane ; 22 h. : Davly (dernière le 18).

ATHENEE (073-27-24) (D., L.), 21 h. : les Fourberies de Scapin.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (374-24-08) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Dom Juan.

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. le 14, et dim., 15 h. : les Bâtards.

ECOLE DE L'ACTEUR FLORENT (329-60-22) (D.), 21 h. : Il faudra toujours dire ce qu'on a vécu.

ESSAION (278-46-42) (D.), 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 20 h. 30 : la Cigale ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : les Speakerines (Dzi Croquettes).

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 21 h. : Louise la pétroleuse.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). — I. : 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; à partir du 17, 20 h. 30 : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — II. : 18 h. 30 : Une heure avec R.-M. Rilke (rel. except. le 15) ; 20 h. 30 : Entretiens avec le professeur Y. ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.

MICHEL (265-35-02) (D.), 21 h. 15, mat. dim., 15 h. 15 : Duos sur canapé.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : les Rustres (dern. le 15).

MISSION BRETONNE (329-06-91), J., Mar., 18 h. 30, sam., 20 h. 30 : les Barzaz Breiz (dern. le 15).

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise (dern. le 14).

ORSAY (548-38-53), 21 h. : les Mille et une Nuits (Le Grand Magic Circus) (dern. le 13).

PALAIS-ROYAL (742-84-29) D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles.

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.

RANELAGH (288-64-44) (D.), 19 h. : Jacoby, mime.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 15 : les Dames du jeudi (dern. le 16).

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (le 13, D.), 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses Copines.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.) : 21 h. : Vinci avait raison.

THEATRE OBLIQUE (805-78-51) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. 30 : les Petits Cailloux dans les poches.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Boulevard Feydeau.

EN REGION PARISIENNE

MONTREUIL-SOUS-BOIS, Studio-Théâtre (868-65-33), les 12 et 13, à 20 h. : le Temps des cerises.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, salle Maurice-Denis (973-18-26), le 12, à 20 h. 30 : Laurence Alix (Bach, Beethoven).

SCEAUX, Xe Festival (633-61-77), le 13, à 20 h. 45 : Oak Bay Secondary School Concert Band, dir. : D. Dunnet ; le 14, à 17 h. 30 : Ch. Ivaldi, N. Lee (Schubert) ; le 15, à 17 h. 30 : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Leclair, Bach, Haydn, Hindemith) ; le 16, à 17 h. 30 : P. Cochereau (Bach, Clerambault, Calvière)

VAULX-LE-PENIL (437-00-95), le 15, à 21 h. : N Chakhovskaya, A. Amintaeva (Brahms, Stravinsky, Tchaikovsky, Kabalevsky) ; le 16, à 18 h. : Y. Malinin (Chopin) ; le 18, à 21 h. : V. Klimov, M. Block (Mozart, Brahms, Tartini, Chostakovitch, Debussy, Sarasate).

Festival du Marais

(887-74-31) jusqu'au 13 juillet

HOTEL D'AUMONT, 21 h. 30 : Phèdre.

HOTEL CARNAVALET, le 12, à 21 h. 15 : Ensemble Unit (Schumann, Brahms, Mozart, Bartok).

EGLISE SAINT-MERRI, le 13, à 21 h. 15 : Orchestre de chambre B. Thomas, dir. : B. Thomas (Haendel, Vivaldi, Biber, Telemann).

HOTEL DE BEAUVAIS, 19 h. et 20 h. 30, le 12 : G. Bouyenval ; le 13 : Bernadette Rollin ; 22 h. : Poubelle girl.

PLACE DU MARCHE Ste-CATHERINE, le 13, à 19 h. 30 : Phog Mo Hol ; à 20 h. 30 : Traversée de Paris en chansons.

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (227-12-68)

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, le 15, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : T. Guschlbauer, sol. : C. Wirz et Chœurs de l'université de Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Schubert : Rosamonde).

SAINTE-CHAPELLE, le 17, 20 h. 30 et le 18, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ensemble symposium musicum de Prague (Machaut et les musiciens de son temps).

Les cafés-théâtres

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Confession d'une bourgeoise. J., V., S., 18 h. 30 : la Maison de l'inceste.

BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : la Tour infernesle ; 22 h. : Au niveau du chou ; 24 h. : Icare, jazz brésilien

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : le Prix du Nobel ; 22 h. : Fromage ou dessert.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.). I. : 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 30 : les Autruches ; 23 h. : Pépé de Cordoba. — II. : 22 h. 15 : les Jumelles.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : G. Pierron chante G. Coute. 21 h. 45 : Yvan Labejof. 23 h. 45 : l'Eau en poudre.

DIX-HEURES (606-07-48) (D., L.) : 20 h. 15 : le Fils de la conquête de l'Ouest ; 22 h. 15 : P. Font et P. Val.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.

LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 20 h. 30 : Mimi et ses malabars.

LE MANUSCRIT (887-82-60) (D., L.), 21 h. : Ringard and Co.

LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 21 h. : les Étoiles (dernière le 15) ; 23 h. : M. Ripoche.

PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D.), 20 h. 30 : la Chouchoute au cap Horn ; 22 h. 30 : Paul Thomas.

LES PETITS PAVES (607-30-15), 21 h. 15 : M. Azoulai ; 22 h. : J. Aveline

LE POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., L.). 20 h. 30 : Ah ! les petites femmes ; 21 h. 30 : J. Boyet ; 22 h. 30 : Ouf ; le 16, 20 h. 30 : J. Martin.

AUX 400 COUPS (329-39-69) (D.). 20 h 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Y'a qu'là que je suis bien.

LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Amours, Coquillages et Crustacés.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.). I. : 20 h. 30 : A. Picchiarini ; 22 h. 30 : Poussez pas le mammifère. — II. : 21 h. : C. Ricard ; 22 h. 15 : Plurielle ; 23 h. 30 : Sugar Blue.

variétés

Le music-hall

CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93) (D.), 22 h. 45 : Philippe Garnier, souffleur de vers.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.). 20 h. 30 : Jacques Villeret. Jusqu'au 15, 22 h. 15 : Valeria Munarriz. A partir du 17, 22 h. : Jacques Douby.

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. : Michel Fugain.

MOGADOR (285-28-80). 20 h. 30 : Martinho da Vila, le 12, avec Nicoletta ; le 13, avec Marie Myriam ; les 14, 15, 16 avec Cecilia Angeles (dernière le 16).

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 22 h. 30 : Musique indienne.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Y'a du va et vient dans l'ouverture.

Danse

La danse

PALAIS DES CONGRES (758-27-78), les 12, 13, 17 et 18, 20 h. 45 : la Belle au bois dormant.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (235-44-36) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Musique et danses de Bali.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 12 JUILLET

15 h. : Le Trouillard du Far-West, de N. Taurog ; 18 h. 30 : le Cancre, de C. Berri ; 20 h. 30 : Animal Crackers, de V. Heerman ; 22 h. 30 : les Ruelles du malheur, de N. Ray.

JEUDI 13 JUILLET

15 h. : la Terre, d'A. Dovjenko ; 18 h. 30 et 20 h. 30 : Cannes 78 ; 18 h. 30 : La chaîne se déchaîne, de D. Guedj, J.-P. Petard, A. Segal ; l'Escalier de Barbarie, de D. Maraval ; Blasphème, de P.-M. Russo et G Castegnaro ; la Soupe aux canards, de M. Guillaume ; 20 h. 30 : le Nouveau Venu, de R. Medeiros ; 22 h. 30 : la Chevauchée fantastique, de John Ford.

VENDREDI 14 JUILLET

15 h. : les Sept Samouraïs, d'A. Kurosawa ; 18 h. 30 : Cannes 78... le Train de Transylvanie, de J. Robiolles ; 20 h. 30 : Partner, de B. Bertolucci.

SAMEDI 15 JUILLET

15 h. : Don't look back, de D.A. Pennybaker ; 18 h. 30 : la Baie des anges, de J. Demy ; 20 h. 30 : Il était une fois un merle chanteur, d'I. Iosseliani ; 22 h. 30 : Huit et demi de F. Fellini.

DIMANCHE 16 JUILLET

15 h. : les Enfants du paradis, de M. Carné ; 18 h. 30 : le Messie, de R. Rossellini ; 20 h. 30 : Vivre sa vie, de J.-L. Godard ; 22 h. 30 : Quatre de l'espionnage, d'A. Hitchcock.

LUNDI 17 JUILLET

Relâche.

MARDI 18 JUILLET

15 h. : la Dixième Symphonie, d'A. Gance ; 18 h. 30 : les Filles de Chine, de Ling Tse-feng et Tchaitchiang ; 20 h 30 : Ophelia, de C. Chabrol ; 22 h. 30 : Falstaff, d'O. Welles.

BEAUBOURG (704-24-24)

MERCREDI 12 JUILLET

15 h. : Les lois de l'hospitalité (Buster Keaton) ; 17 h. : Collège, de J. W. Horne (Buster Keaton) ; 19 h. : Cannes 78... O parto, de C. de Luccas et J C. Correa ; Vinte cinco, de J. C. Correa.

JEUDI 13 JUILLET

15 h. et 17 h. : Cannes 78 ; 15 h. 45 : Onion rings, de J. Sherman ; 315, de M. Chateau ; Monopolice, de J. P. Zirn ; L'eau-tomate, de P. Canel ; François, congés payés 36, de Y. Beauvais ; Pictures from a gallery, de L. Schwartz ; 17 h. : Les yeux de maman sont des étoiles, de J. Robiolles ; 19 h. : Don X, fils de Zorro, de D. Crisp.

VENDREDI 14 JUILLET

15 h. : Cannes 78... Les écrans déchirés ; Nature morte, de J. Richard ; 17 h. : Tol'able David, de H. King ; 19 h. : Une fille dans chaque port, de H. Hawks.

SAMEDI 15 JUILLET

15 h. : Robin des Bois, d'A. Dwan ; 17 h. : Cannes 78... Alice ; Richard III ; Equinoxe, de J. Robiolles ; 19 h. : Fiancées en folie, de Buster Keaton.

DIMANCHE 16 JUILLET

15 h. : Le Voleur de Bagdad, de R. Walsh ; 17 h. : Cannes 78... Le jardin des Hespérides, de J. Robiolles ; 19 h. : Le Torrent, de M. Bell.

LUNDI 17 JUILLET

15 h. : la Conscience vengeresse, de D. W. Griffith ; 17 h. : Maris aveugles, d'E von Stroheim ; 19 h. : Cannes 78... les Chaudronniers du Likodjo, de R. Toumayan ; De Java à Bornéo : la transmigration, de C. Bloch-Laroque.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), v.o. : Colisée, 8e (359-29-46).

A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f./v.o. : Les Templiers, 3e (272-94-56).

L'AMOUR VIOLE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Ternes, 17e (380-10-41).

ASSAUT (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

BOB MARLEY, EXODUS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Nations, 12e (343-04-67).

LA CONSEQUENCE (All., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

DE LA NEIGE SUR LES TULIPES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Studio Rivoli, 4e (272-95-27) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

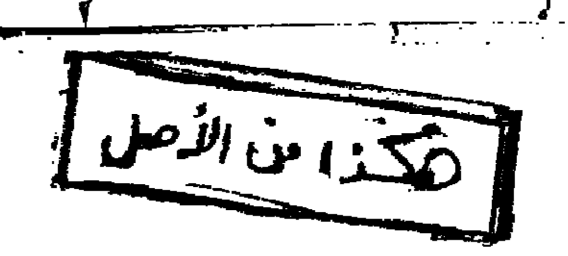
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.), (*), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FOLLE CAVALE (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

GOOD BYE EMMANUELLE (F.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98), H. spéc.

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15) (4 parties).



Cinéma

ILS SONT FOUS, CES SORCIERS *(Fr.)* : Omnia, 2e *(233-30-36)* ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'INCOMPRIS (It., v.o) : Marais, 4e *(278-47-86)* ; *Marbeuf, 8e (225-47-19)*.

INTERIEUR D'UN COUVENT (It.) (**), v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e *(758-24-24)* ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e *(633-10-82)*.

JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN *JARDIN DE ROSES* (A., v.o.) (*) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

JESUS DE NAZARETH *(It., v.f.)* (deux parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).

LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Hausmann, 9e (770-47-55), *Calypso, 17e (754-10-68)*.

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : *Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse*, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19), La Clef, 5e (337-90-90) ; H. sp.

LAST WALTZ (A., v.o.) : Rio-Opéra, 2e *(742-82-54), Hautefeuille, 6e* (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Olympic, 14e (542-67-42), Broadway, 16e (527-41-16).

MARTIN (A., v.o.) (**) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

MORTS SUSPECTES (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Secrétan, 19e (206-71-33).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), *Caméo, 9e (770-20-89)*, Athéna, 12e (343-07-48), Mistral, *14e (539-52-43)*, Murat, *16e* (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PROMENADE AU PAYS DE LA *VIEILLESSE* *(Fr.)* : *Marais, 4e* (278-47-86).

LES RAISINS DE LA MORT (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, *14e (326-22-17)*.

REVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), *Colisée, 8e (359-29-46), Olympic*, 14e (542-67-42).

ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Richelieu, 2e (233-56-70), *Saint-Germain-Studio*, 5e (033-42-72), Bosquet, 7e (551-44-11), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : *Palais des arts, 3e (272-62-98), Racine*, 6e (633-43-71).

STAY HUNGRY *(A., v.o.)* : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, *12e* (343-01-59), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : *Marbeuf, 8e (225-47-19)*.

UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19).

VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84), Français, 9e (770-33-88), Studio Raspail, 14e (320-38-98), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e *(828-42-27)*.

LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, *8e* (225-09-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e *(742-72-52)*. *Montparnasse-83, 6e* (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67).

Les films nouveaux

LE MATAMORE, *film italien de Dino Risi* (réédition) (v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic, 14e (542-67-42), Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : *Nations*, 12e (343-04-67).

LA LOI ET LA PAGAILLE, film américain d'Yvan Passer (v.o.) : Vendôme, 2e *(073-97-52)*, Cluny-Ecole, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Murat, 16e (288-99-75).

LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE, film italien de Sergio Martino (*) (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : *Helder, 9e (770-11-24)*, U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), *U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19)*, Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e *(206-71-33)*.

LES SEPT CITES D'ATLANTIS, *film américain de K. Connor* (v.o.) : Paramount-Elysées, 8e *(359-49-34)* ; (v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max-*Linder, 9e (770-40-04)*, Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, *14e* (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), *Passy, 16e* (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

EXHIBITION II, *film français* de J.-F. Davy (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Lord-Byron, 8e (225-04-22), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

L'ARCHE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol. v.o.) : Panthéon, 5e *(033-15-04)*.

2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; *Gaumont-Sud, 14e* (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; *Clichy-Pathé*, 18e (522-37-41).

LES ENFANTS DU PARADIS *(Fr.)* : Ranelagh, 16e (228-64-44).

LA GIFLE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).

GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-27-78).

IL *ETAIT UNE FOIS* DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

LE *JARDIN DES FINZI CONTINI* (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.o./v.f.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, *14e* (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mardi).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sauf mardi).

L'ILE NUE (Jap., v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LUDWIG ou REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

MEAN STREET (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

MORE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).

PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e *(306-50-50)*.

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

QUO VADIS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) : Normandie, 8e (359-41-18) ; : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : les Templiers, 3e 272-94-56).

LA RIVIERE SANS RETOUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE SHERIF EST *EN PRISON* (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

TOMBE LES *FILLES* ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, *8e (325-71-08)* ; *Biarritz, 8e* (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

Les festivals

H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e *(878-80-50)*, Mer. : le Port de l'angoisse ; J. : Key Largo ; V. : La mort n'était pas au rendez-*vous* ; S. : *les Passagers de la nuit* ; D. : Casablanca ; L. : le Mystérieux Docteur Clitterhouse.

LA CHAIR, LA MORT, LE DIABLE AU CINEMA (v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), Mer. : la Mort aux trousses ; J. : Zabriskie Point ; V. : Cadavres exquis ; S. : Au-delà du bien et du mal ; D. : le Dernier Tango à Paris ; L. : les Oiseaux ; Mar : la Nuit du chasseur.

BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50), I. : 13 h. : Salo ; 15 h. (+ V., J., 23 h. 30) : The Song remains the same ; 17 h. 15 : Cabaret ; 19 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. 30 : Délivrance : II : 13 h. (+ S., 24 h.) : Easy Rider ; 14 h. 35 : A nous les petites Anglaises ; 16 h. 30 : Phantom of the Paradise ; 18 h. (+ J., V., 24 h.) : Annie Hall ; 19 h. 50 : *Mort à Venise* ; 22 h. : Bonnie and Clyde.

CHATELET - VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14), I : 14 h. 10 : Hiroshima mon amour ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 20 : la Cousine Angélique ; 20 h. 20 : Aguirre, la Colère de Dieu ; 22 h. (+ V. : 24 h.) : le *Droit du plus fort* ; S., 24 h. : Cabaret ; II : 14 h. : l'Année dernière à Marienbad ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Jules et Jim ; 20 h. 10 (+ Sam., 24 h.) : Citizen Kane ; 22 h. 10 (+ V., 24 h.) : Ascenseur pour l'échafaud.

J. TATI, Champollion, 5e (033-51-60), *Mer., S., Mar. : Jour de fête* ; J., D. : Mon oncle ; V., L. : les Vacances de M. Hulot.

REDFORD - HOFFMAN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. 30 : Gatsby le magnifique ; 16 h. : Nos plus belles années ; 18 h. : les Hommes du président ; 20 h. : Votez Mac Kay. 22 h. : Lenny.

LE MELODRAME DE CHAPLIN A DURAS, Action République, 11e (805-51-33), Mer. : *Effie Briest* ; J. : Celui par qui le scandale arrive ; V. : les Larmes amères de Petra von Kant, les Sœurs de Jion ; S. : les 15 Jours ailleurs ; D. : Une étoile est née ; L. : Sandra ; Mar. : le Théâtre des matières, le Paradis perdu.

RETRO METRO STORY (v.o.), la Clef, 5e (337-90-90), Mer., J. : *Place au rythme* ; V., S. : Donnez lui une *chance* ; D., L. : Indiscrétions ; Mar : For me and me Gal.

COMEDIES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81). Mer., L. : Tous en scène ; J., Mar. : Chantons sous la pluie ; V. : Un Américain à Paris ; S. : Beau fixe sur New-York ; D. : *la Belle de Moscou*.

STUDIO 28 - REVUE FICTION (v.o.), *18e (606-36-07)*, Mer. : A des millions de kilomètres de la Terre ; J. : l'Homme qui rétrécit ; V. : Asylum ; S. : les Monstres de l'espace ; D. : Les soucoupes volantes attaquent ; Mar. : le Météore de la nuit.

MUSIQUE ET CINEMA (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. : Chro*nique d'Anna Magdalena Bach* ; 16 h. : Alexandre Newski ; 18 h. : Salomé ; 20 h. : Mahler ; 22 h. : One plus one.

A. HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), Mer., S. : la Mort aux trousses ; J. : The Ring, Black Mail ; V. : les 39 marches ; D. : Pas de printemps pour Marnie ; L. : Chantage, The Skin Game ; Mar. : Frenzy.

STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (033-72-71), 12 h. (+ V., S., 24 h.) : Rosemary's Baby ; 14 h. 15 : Répulsion ; 15 h. 55 : Mort à Venise ; 18 h. : le Locataire ; 20 h. 15 : Un tramway nommé désir ; 22 h. *15* : Chiens de paille.

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE *(Fr.)* : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

COUSIN-COUSINE (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mardi, 21 h.

LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.

LES DESARROIS *DE* L'ELEVE TORLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : *Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h.*, 12 h., 24 h.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 12 h., 24 h.

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e *(325-95-99), 12 h. 20 (sf D.)*.

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 15 (sf D.).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h., 24 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V. S., 24 h.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07) : Violette Nozière (*).

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-98) : Quo Vadis ; *la Montagne du dieu cannibale* (*) ; l'aile ou la cuisse.

LE CHESNAY, Parly 2 *(954-54-00)* : la Montagne du dieu cannibale (*) : la Femme libre : la Petite (**) : l'Espion aux pattes de velours ; Robert et Robert.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées 2 (969-69-65) : les Sept Cités d'Atlantis : l'Homme aux pistolets d'or.

LES MUREAUX, Club AB (474-04-53) : *la Femme libre* ; Chaussette-surprise. — Club YZ (474-94-46) : l'Hôtel de la Plage : Mar. : Dersou Ouzala.

MANTES, Domino (092-04-05) : l'Homme aux pistolets d'or ; Intérieur d'un couvent (**) : les Sept cités *d'Atlantis*. — *Normandie* : Quo Vadis ; D., 21 h. : Phantom of *Paradise*.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Robert et Robert ; Quo Vadis ; la Folle Cavale ; Nous irons tous au para*dis*.

SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : la Trappe à nanas (*).

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : les Sept Cités d'Atlantis ; l'Arnaque.

VELIZY, centre commercial (946-24-28) : Robert et Robert : la Femme libre : Ils sont fous, ces sorciers ; la Folle Cavale.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : la Folle Cavale ; les Sept Cités d'Atlantis : Quo Vadis : l'Arnaque ; Ils sont fous, ces sorciers ; Good bye, Emmanuelle (**). — C 2 L *(950-55-55) : Docteur Jivago*.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : les 7 Cités d'Atlantis : l'Homme aux pistolets d'or ; Violette Nozière ; Quo Vadis.

BURES, ORSAY, Ulis (907-54-24) : la Montagne du dieu cannibale (*) ; *les Sept Cités d'Atlantis* ; l'Arnaque.

CORBEIL, Arcel *(088-06-44) : Morts* suspectes (*) ; Intérieur d'un couvent ; l'Aile ou la Cuisse.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : l'Espion aux pattes de velours ; Assaut (**) ; Robert et Robert ; Docteur Jivago ; Ils sont fous ces sorciers.

GIF, Central Ciné (907-61-85) : Mon beau *légionnaire (v.o.)*.

GRIGNY, France (906-49-96) : Mon nom est Personne ; Ruby. — Paris (905-79-60) : Shako ; la Toubib aux grandes Manœuvres (*).

PALAISEAU, Casino (014-26-60) : le Cercle infernal ; Un vendredi dingue, dingue, dingue.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Marius, César, Fanny.

SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Horoscope ; *la Femme libre* ; *la Dernière valse* ; Goodbye Emmanuelle (**).

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : la Petite (**) ; Horoscope.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : *Docteur Jivago* ; la Dernière valse ; (v.o.) l'Espion aux pattes de velours.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : les Survivants de la fin du monde.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Pharaon.

GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : l'Etat sauvage.

NEUILLY, Village (722-83-05) : les *Sept Cités d'Atlantis*.

RUEIL, Studio (749-19-47) : l'Hôtel *de la plage* ; l'Arnaque ; Horoscope. — Ariel (749-48-25) : la Folle Cavale ; Ils sont fous ces sorciers.

SCEAUX, Trianon (661-20-32) : Il était une fois dans l'Ouest ; Nos héros réussiront-ils à retrouver...

VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Allo ! Madame (**) ; Mon nom est Personne ; mar., 21 h. : Délivrance (v.o.).

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : les Sept cités d'Atlantis ; Docteur Jivago ; Cool ; Intérieur d'un couvent (**). — *Prado* : les Survivants de la fin du monde ; A. et E. : Une étoile est née.

BAGNOLET, Cinhoche (360-01-02) : Je t'aime, je t'aime ; Farenheit 451.

BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Horoscope : la Folle Cavale ; Trinita ne pardonne pas.

EPINAY, *Epicentre (826-89-50) : Quatre* zizis dans la marine ; Deux corniauds dans la brousse ; les Aventures de Rabbi Jacob.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Docteur Jivago ; Assaut ; Robert et Robert.

MONTREUIL, Méliès (858-45-53) : Morts suspectes (*) ; les Sept cités d'Atlantis ; la Montagne du dieu cannibale (*).

LE RAINCY, Casino (927-11-98) : les Survivants de la fin du monde.

PANTIN, Carrefour (843-28-02) : la Folle Cavale ; les Sept cités d'Atlantis ; Quo Vadis ; la Montagne du dieu cannibale (*) : Intérieur d'un *couvent* (**).

ROSNY, Artel (528-80-00) : les Survivants de la fin du monde ; *la* Petite ; Good bye Emmanuelle (**) ; Morts suspectes (*) ; la Folle Cavale ; les Bidasses au pensionnat.

VINCENNES, Palace (323-22-56) : Un papillon sur l'épaule.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : Retour. Mar. : la Barricade du Point du Jour (v.o.).

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Docteur Jivago ; l'Homme aux pistolets d'or ; Ils sont fous ces sorciers ; l'Espion aux pattes de velours ; Assaut (**).

CRETEIL, Artel (898-82-54) : les Bidasses au pensionnat ; Quo Vadis ; la Montagne du dieu Cannibale (*) ; *Good bye Emmanuelle* (**) ; la Folle Cavale ; Intérieur d'un couvent (**).

LA VARENNE, Paramount (883-39-20) : *l'Homme aux pistolets* d'or ; les Sept Cités d'Atlantis.

JOINVILLE-LE-PONT, Royal (883-22-26 : le Bal des vauriens.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Quo Vadis.

MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : Violette Nozière ; Cool ; la Fièvre du samedi soir (*).

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-62) : Intérieur d'un couvent (**) ; le Jeu de la pomme ; les Sept Cités d'Atlantis ; la Montagne du dieu cannibale (**). — Port : l'Arnaque.

L'HAY-LES-ROSES, Tournelle (350-96-41) : Nous irons tous au paradis.

ORLY, Paramount (726-21-69) : les Sept Cités d'Atlantis.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : la Femme libre ; Robert et Robert ; Violette Nozière (*) ; Assaut (**) ; Ils sont fous ces sorciers ; Docteur Jivago ; l'Espion aux pattes de velours.

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-08-54) : les Sept Cités d'Atlantis ; l'Homme aux pistolets d'or ; la Petite (**).

VILLEJUIF, Th. R-Rolland (726-15-02) : Mon beau légionnaire.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha *(981-00-07)* : les Sept Cités d'Atlantis ; Quo Vadis ; Robert et Robert ; la Folle Cavale ; Assaut (**). — Gamma (981-00-03) : la Montagne du dieu cannibale (*) ; Cool : Ils sont fous ces sorciers ; l'Arnaque.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : les Sept Cités d'Atlantis ; l'Arnaque ; Deux Super Flics ; la Folle Cavale.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : Morts suspectes (*) ; la Folle Cavale ; les Nouveaux Monstres ; l'Arnaque ; l'Espion aux pattes de velours. — Marly : Robert et Robert. — Français 6 : la Montagne *du dieu cannibale* (*).

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : la Montagne du dieu *cannibale* (*) ; la Folle Cavale ; la Dernière Valse ; l'Homme aux pistolets d'or ; Quo Vadis.

Le jazz

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (L.), 22 h. 30 : Agouman Group.

CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93), les 12 et 13, 20 h. : Sapho. A partir du 14, 20 h. 30 : Mike Westbrooks Brass Band ; à partir du 17, 18 h. : Extra balle.

CAVEAU DE LA HUCHETTE, *21 h. : André Villeger Orchestra*.

PALAIS DES ARTS (272-62-98), à partir du 18, 21 h. : *Alain Markusfeld*.

PETIT *JOURNAL*, 21 h. 30, *le 13* : les Petits Paradeurs de la rue du Canal.

STADIUM, Bar Totem, le 12, 21 h. : Sam Rivers Quartet.

KIOSQUE DU JARDIN DU LUXEMBOURG, *le* 16, 16 h. : Jazz Band Abroad.

CABARETS





● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans et music de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Als. et MUTZIG, la Reine des Bières
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale Ses spécialités alsaciennes Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
La BOUTIQUE du PATISSIER T.l.j. 24, bd des Italiens, 9e. 824-51-77	Jusq 23 h. et 0 h. 30 vend., sam., dim Ses plats du jour renouvelés, ses cinq viandes et unique à Paris : ses quarante pâtisseries et glaces.

DINERS... DANS UN JARDIN

LE TOTEM 553-90-49 Palais de Chaillot - Musée de l'homme, 16e F/mardi	Déjeuner, dîner sur sa belle terrasse panoramique : 14 JUILLET : DINER FEU D'ARTIFICE. Menu 170 F (serv. et champagne compris).

DINERS

RIVE DROITE

A LA CIGOGNE F/dim. 17, rue Duphot, 1er. 260-36-97	Jusqu'à 9 h. 30 dans son cadre de faïences 1900. Spéc. alsaciennes Quiche Foie gras frais. Escargots. Coq au Riesling. Choucroute.
ATELIER BLEU F/dim., lun. midi 7, r. des Prouvaires, 1er. 508-04-10	Jusqu'à 23 h Dans le cadre original d'une galerie de peinture. Spécialités Scandinaves MENU 45 F Boisson et Service compris.
MONSIEUR BŒUF F/dim., l. midi 31, rue Saint-Denis, 1er 508-58-35	Jusq 2 h. Dans cadre raffiné. Cuis. nouv et anc. POISSONS. VIANDE avec vins de propriété. Déj d'aff Din Soup TERRASSE COUVERTE.
LE CLAIR DE LUNE F/dim. sr lun. 24, r. du Pont-Neuf, 1er. 233-66-21	Jusqu'à 23 h Style Bistrot, cuisine soignée Environ 80 F Serv comp. L'été le vendredi : la Soupe des Pirates. 40 F service compris
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	Propose une formule Bœuf pour 26.50 F s.n.c (29.90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
LA TOUR HASSAN 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. T.l.jrs	Spécialités marocaines. Cadre unique à Paris Ouvert jusqu'à minuit. Couscous, Méchouis, Tagines, Bastela. Ambiance musicale
LE MALIBU 236-62-70 44, rue Tiquetonne, 2e. T.l.jrs	21 h. à l'aube. Spéc. Africaines. Délicieux beignets Sambos. Le Maffé bœuf ou poulet 25 F Spéc. poulet ou dorade grillés. 30 F
RESTAURANT PIERRE F/dim. ● Place Gaillon, 2e OPE 87-04	Maison de réputation mondiale dans un cadre Second Empire Dîner sugg 59 F et carte Poissons Grillades Spéc du Sud-Ouest. Parking.
LA TRUFFE NOIRE 272-17-00 6, rue Pont-aux-Choux, 3e. F/dim.	Jusq 22 h. Patronne en cuisine Spéc. du Périgord : Truffes, Confit, Foie gras frais. Cassoulet. Fricassée de Magret. Clafoutis.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule Bœuf pour 26,50 F s.n.c (29.90 F s.c.). le soir jusqu'à 1 heure du matin Desserts faits maison.
LA MENARA 073-06-92 8, bd de la Madeleine, 8e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons - Méchoui - Ses tagines et brochettes MENU 90 F
AU PETIT RICHE F/dim. et fêtes 25, rue Le Peletier, 9e. 770-86-50	Jusq 21 h 45 ouv depuis 1864 Cadre Second Empire authent Foie gras frais de canard maison Poissons aux légumes Salons 6 à 45 couverts.
LE CAFE D'ANGLETERRE 770-91-35 Carref Richelieu-Drouot, 9e T.l.j.	Jusqu'à 2 h. Magnifique terrasse sur grands boulevards. Ses grillades, poiss et fruits de mer MENUS 29.90 et 38.50 F. Boiss et serv compr.
AUBERGE DU CLOU 878-22-48 30, av. Trudaine, 9e F/sam.midi D.	Jusq 22 h. Jean-Robert CHELOT vous propose ses dernières spécial. : Feuilleté d'huîtres beurre de Homard. Rognons de veau aux oursins
TY COZ F/dim. 35, rue St-Georges, 9e. TRU 42-95	Juqu'à 23 h. « La Marée dans votre assiette » avec des arrivages directs de la côte, dans un cadre rustique, à 50 mètres du THEATRE.
CHEZ CASIMIR 878-32-53 6, rue de Belzunce, 10e.	Fermé samedi. Cadre intime, cuisine créative, terrasse fleurie. Parking gratuit.
STEFANIA 206-44-47 39, bd Magenta, 10e. T.l.jrs	Lasagne aux fruits de mer. Cannellonis à la cardinal. Gambas à la provençale. Ses pâtes fraîches
LE TEHERAN 754-53-80 4, rue de l'Etoile, 17e.	Tous les jours Déjeuner, Dîner Jusqu'à 22 h. 30. Kababs au charbon de bois Plats en sauce garnis tchelo (riz), caviar, blinis.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT. F/dim. 123, av. Wagram, 17e Park. ass. 227-64-24, 227-61-50	Menu 76 F tt compris Déj. d'affaires. Dîners. carte. Terrasse d'été. Gaspacho andalou. Paella Bouillabaisse. Rougets grillés Filets de canetons aux cerises. Coupe de fraises Irouleguy Accueil jusqu'à 23 h.
BAUMANN 574-16-66 - 16-75 64, av. des Ternes, 17e F/d., l. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Ses spécialités d'Alsace On sert jusqu'à minuit. Nos choucroutes classiques à emporter
AUBERGE DES DOLOMITES 36, rue Poncet, 17e. 227-94-56	Déjeuner d'affaires Dîners. Park gratuit Fermé dim Spéc Poissons Aïoli. Bourrides. Bouillabaisse sur commande. Vins de propriété
MARIE-LOUISE 606-86-55 52, rue Championnat, 18e.	F/dim., lundi Jusqu'à 22 h. Bœuf à la ficelle, Rognons de veau Madère. Entrecôte marchand de vin. Clafoutis. Environ 90 F.

RIVE GAUCHE

MAHARADJAH 033-26-07 72, bd Saint-Germain, 5e. F/lundi	Jusqu'à 23 h. Spécial. indo-pakistanaises : soupe indienne 6, plats végétariens de New-Delhi, viandes curry du Penjab MENU 30 F s.c.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule Bœuf pour 26.50 F s.n.c (29.90 F s.c.), jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
AISSA FILS F/dim. et lundi 5, rue Sainte-Beuve, 6e 548-07-22	Jusqu'à 0 h. 30 dans un cadre typique, cuisine marocaine. Pastilla. Brick. Ses 7 couscous. SES DESSERTS Réservation à partir de 17 h.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats 26.50 F s.n.c. (30.50 F s.c.). Décor classé monument historique. Desserts faits maison.
BRASSERIE DU MORVAN T.l.jrs 16, carrefour Odéon, 6e. 033-96-91	Jusqu'à 2 h. Charcut. du Morvan Ses plats chaque jour renouvelés : Bœuf bourguignon 18, Potée du Morvan 25, Petit Salé 18. Fruits de mer
DON CAMILLO 260-82-84 10, rue des Saints-Pères, 7e T.l.jrs	Menu 100 F boiss., serv., café px net. Vend., sam 140 F px net J Amadou. J. Vallée, J Roucas, J Raymond, Cocagne et Delaunay, Dadzu.
MA CASSEROLE 260-82-84 10, rue des Saints-Pères, 7e T.l.jrs	De 20 h à 2 h : foie gras de canard, feuilleté au roquefort, escargots au roquefort, couscous tous les mercredis Prix moyen : 80 F
CHEZ FRANÇOISE 551-87-20 Aérog Invalides F/lundi. 705-49-03	Guy DEMESSENCE Foie gras frais, barbue aux petits légumes. Filets de sole « Françoise », lapereau sauté au vinaigre de Xérès
LES VIEUX METIERS 598-90-03 ● 13, boulevard Auguste-Blanqui. 13e. Fermé le dimanche et le lundi.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons, Canard cidre. Pâtisserie maison Sancerre Roland Salmon, Bourgogne Michel Malard, Cuisine Michel Moisan Souper aux chandelles 90 à 300 F
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse 538-52-35	Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à partir de 80 F tt compris T.l.jrs. même le dimanche. Jusqu'à 2 h. du matin. AIR CONDITIONNE

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 7, rue de Choiseul, 2e T.l.jrs	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Dîners. Soupers animés av chans paillardes. plats rabelais, serv par nos moines. P.M.R. 100 F.
DON CAMILLO 260-82-84 10, rue des Saints-Pères, 7e. T.l.jrs	Menu 100 F boiss., serv., café px net. Vendr., sam. 140 F px net. J. Amadou, J. Vallée, J. Roucas, J. Raymond, Cocagne et Delaunay, Dadzu.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE**** Rolleboise, aut. Ouest s. Bonnières	Vue panoramique sur la vallée de la Seine. Déj. Dîners aux chandelles. Ses terrasses. Salons privés. Parc 2 ha. Piscine. Tennis. 27 ch. 093-21-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE PETIT ZINC r. de Buci, 6e ODE 79-34 — Huîtres. Poissons. Vins de pays.

LA CLOSERIE DES LILAS — 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50 - 033-21-68 — Au piano Yvan Meyer

LE CUJAS 033-01-10, 22, r. Cujas. Paris-5e — 35 F — Sa formule complète à : Ecrevisses à l'américaine. Lotte à l'oseille. Ris veau aux morilles — SERV. ASS. JUSQU'A 5 H MATIN

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09 — Choucroute - Spécialités

WEPLER 14, place Clichy 522-53-29 — SON BANC D'HUITRES — Foie gras frais - Poissons

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Bison futé

Terrifiants ces « Dossiers de l'écran » sur les accidents de la route. On a beau savoir ce qu'il en coûte de ne pas faire attention au volant, — pour soi et pour les autres, — les chiffres cités par M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, donnaient froid dans le dos. Ces quinze à seize mille morts par an, en gros, ces trois cent cinquante mille blessés, dont cent mille handicapés à vie, ce n'était pourtant pas la première fois qu'on en entendait parler.

Le week-end du 1er juillet a déjà fauché à lui seul, malgré les conseils de « Bison futé », cent cinquante-neuf personnes. Ça non plus on ne l'ignorait pas. Et cependant, c'est très curieux, chaque fois qu'on nous met le nez dans ce genre de statistiques, on a un choc, un mouvement de recul instinctif. Un exemple : on nous rappelait que d'ici quelques années l'automobile aurait fait une victime dans chaque famille française. Autour de moi on s'est regardé, atterré, et puis on s'est dit qu'il fallait faire confiance au destin : avec un peu de chance, il y en aurait peut-être deux chez les voisins !

C'est comme pour cette épouvantable catastrophe, ce camion-citerne de Pampelune, qui a explosé mardi, dévastant un camping de la Costa-Brava. On nous a montré cela vers 22 heures, des images atroces venaient d'arriver rue Cognacq-Jay, c'était l'horreur. Eh bien, de part et d'autre de l'écran, on l'a écartée de nos préoccupations du moment en l'attribuant à un coup du sort. Il s'agissait d'un accident de transport routier, pas à proprement parler d'un accident de la route. Vrai. Malgré tout...

Les experts réunis là attendaient beaucoup de la loi — elle n'est pas encore promulguée — récemment votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale pour lutter contre l'alcoolisme au volant. D'ici peu, chacun aura le droit de boire, chacun aura le droit de conduire, mais personne n'aura le droit de faire les deux en même temps, expliquait le ministre de la justice avec son sens bien connu de la formule. Fixé à 0,80 gramme par litre, le taux d'alcoolémie toléré semblait trop élevé à certains. Le professeur Claude Got — il a été parfait, clair, calme, lucide — le croit bon. Acceptons-en l'augure.

Sur la question de la limitation de vitesse, ils étaient tous d'accord, sauf, et c'est assez n o r m a l, le représentant de l'Auto Journal ! *M o i n s on roule vite, moins on court de risques. Ceinture de sécurité, amélioration du réseau routier, bon, là non plus pas de problème. Depuis 1974, on a « économisé » ainsi un nombre appréciable de vies humaines. Ce qui, en revanche, n'a pas trouvé réponse, ce sont les questions posées par le président de l'Association des piétons.*

Les peines infligées aux responsables, aux criminels, il n'y a pas d'autre mot, de la mort de telle mère de quatre enfants ici, de tels écoliers là, sont ridicules : 500 F d'amende, deux mois de suspension de permis de conduire, deux mois de prison avec sursis contre six mois ferme pour un vol de voiture ! Comment renforcer en pareils cas une répression nécessaire ? Mystère.

Si vous n'avez bu que de la limonade et que vous tombez sur un magistrat compréhensif, vous échapperez au filet tendu par la nouvelle loi. Là on ne comprend plus. Pourquoi n'avoir pas étendu aux infractions pures et simples les mesures de dissuasion prévues en cas d'ivresse, toutes relatives d'ailleurs ? C'est bizarre et inquiétant. L'exemple souvent cité de la Suède et des Etats-Unis aurait dû inciter le législateur à plus de sévérité.

CLAUDE SARRAUTE.

MERCREDI 12 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30. Série : Les amours sous la Révolution (André Chénier et la Jeune Captive) de J.-P. Carrère. Avec A. Duperey. N Silberg.

Arrêté par erreur par le comité révolutionnaire en 1794, le poète André Chénier se retrouve dans la prison Saint-Lazare. Il tombe aussitôt amoureux d'Aimée de Coigny et écrit l'un de ses plus beaux poèmes, l'immortelle Jeune Captive.

22 h. 5, Titre courant, de P. Sipriot : avec Claude Manceron ; 22 h. 15. Emission littéraire : Le livre du mois.

J. Bolsriveaud (les Mystères du peuple *d'E Sue* et les Enfants de Yalta *de T Elad-D. Pennac*), *M Puhl-Demange* (le Journal d'Edith *de P Highsmith*, et les Otages de l'éternité *de G. Ivinskaïa*) ; *F. Xenakis* (Les oiseaux se cachent pour mourir *de C. Mc Culloh* et la Passagère de l'Exodus *d'A. Guez*) ; *R. Vrigny* (Une mère russe *d'A. Bosquet*, et la Rage de lire *de G.-M Cluny*) ; *P Bouvard* (Le vagabond qui passe sous une ombrelle trouée *de J d'Ormesson*, et le Q.I. ou le roman d'un surdoué *de M. Polac*) ; *B. Poirot-Delpech* (le Coq de Bruyère *de M. Tournier*, et Jules Verne *de M. Soriano*).

23 h. 30. Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30. Feuilleton : Moi, Claude, empereur ; 21 h. 30. Magazine : Question de temps (Des dollars et des hommes).

Quatre séquences sur l'Amérique : les écoles du Bronx ; l'Amérique bien-pensante ; les vieux, la retraite et l'argent ; les évangélistes.

22 h. 35. Journal ; 22 h. 50. Petite musique de nuit : Final du concerto en ut majeur, de J.-S. Bach, par M. Boegner, pianiste, et l'ensemble J. Barthe.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. FILM : LA NUIT DE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, de S. Swain (1977), avec M Galabru. M. Shuman. C. Dupuy. D. Auteuil. A. Mottet. A. Alane.

En 1951, Nestor Burma, détective privé de choc, enquête sur un vol de bijoux dans le sixième arrondissement et découvre la faune étrange de Saint-Germain-des-Prés.

Adaptation d'un roman de Léo Malet, excellente par l'atmosphère d'époque et l'interprétation de Michel Galabru.

22 h. 15. Journal.

22 h. 30. Ciné-regards : La pop music au cinéma et « Portrait de Romy Schneider ».

FRANCE-CULTURE

20 h., Festival voix-théâtres-musiques d'aujourd'hui à Nanterre... « Prorée du jeune chien », spectacle musical de H. Pousseur ; 22 h. 30. Nuits magnétiques... en direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30. Sortilèges du flamenco ; 21 h., En direct du Festival de Saintes : *Les musiques d'Espagne et du Portugal*.. Missa de la Batalla Cererols F. Guerrero. E Nunes. J R. Encinar. par le London Oratory Chair, sous la direction de John Hoban ; 23 h., France-Musique la nuit : *La dernière image* ; 0 h. 5. *Escales* : Tchécoslovaquie.

JEUDI 13 JUILLET

CHAINE I : TF 1

16 h., Tour de France : Figeac-Super-Besse
18 h. 15. Documentaire : les Acadiens : ces autres Français du Canada : 19 h. 10. Jeunes pratique ; 19 h. 45. Sports : Tour de France cycliste (résumé) ; 20 h., Journal.

20 h. 30. Série : Le Mutant, d'A. Page, réal. B. Toublanc-Michel (5e épisode) . 21 h. 25. Magazine : L'événement ; 22 h 30. Série Caméra je (n° 2 : Le professeur d'américain. de P Jeudy).

Deuxième volet de la série « Caméra je », adaptation d'une nouvelle de B. Pividal. L'histoire d'un homme qui, en suivant un autre (un professeur d'américain), en arrive à se faire inviter par celui-ci, et pour finir par se mettre à la recherche de lui-même.

23 h. 55. Journal.

CHAINE II : A 2

Programmes sous r é s e r v e s, en raison d'un préavis de grève.

20 h. 30. En direct de l'Opéra : Otello, de Verdi.

Le Maure vainqueur, amoureux, vulnérable; un capitaine sans cervelle (Cassio), simple pantin entre les mains de Iago . la belle Desdémone, le mouchoir, la mort enfin, puis le suicide d'Otello ; une musique parfois violente, riche surtout en demi-teintes, en élans intérieurs.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes : 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre : l'Union nationale des associations familiales : 20 h., Les jeux.

20 h 30. FILM : LA PROMESSE DE L'AUBE, de J. Dassin (1970). avec M Mercouri, A. Dayan. F. Raffoul. D. Haudepin. Despo. J. Martin. J. Porel. F Gravey P Vita (Rediffusion.)

Evoquée par son fils (devenu le célèbre écrivain Romain Gary), l'histoire d'une juive russe, mère ardente et passionnée, qui fait de son enfant un homme.

Le portrait vrai, émouvant, d'un « monstre sacré » naturel, auquel Mélina Mercouri apporte sa fougue, son talent, son engagement personnel. Très belle réalisation.

22 h. 10. Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Le jardin aux betteraves », de R. Dubillard, avec M Bouquet, R Bouteille et le Quatuor Bernede (redif.) : 22 h. 30. Nuits magnétiques... en direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Otello, de Verdi (en direct du Théâtre national de l'Opéra de Paris, en collaboration avec Antenne 2). Avec les chœurs et Orchestre de l'Opéra ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... Escales : Roumanie.



CARNET

Décès

— Chamalières.
M. et Mme Pierre Baldini, Véronique et Vanina.
M. et Mme Alfred Fraisse,
M. et Mme Roger Fraisse,
Les familles Baldini et Fraisse,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Vve Tony BALDINI,
née Marguerite Fraisse,

survenu dans sa soixante-huitième année.
Les obsèques ont eu lieu en l'église de Chamalières, le mardi 11 juillet.

— Mme Bastard et ses enfants *ont la douleur de faire part du* décès, survenu le 5 juillet 1978, du

docteur Jean BASTARD,

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Sa famille et la Fédération nationale des combattants républicains *(F.N.C.R.) ont* la douleur de faire part du décès de

M. Gabriel CANTALICE,
trésorier général de la F.N.C.R.,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite sportif,
chevalier du Mérite social.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 13 juillet 1978, à 15 heures, en *l'église* Notre-Dame-du-Calvaire, 2, avenue de la Paix, 92380 Châtillon.
Descendre métro Porte-de-Vanves, prendre autobus 191, descendre station Eglise-Rouge.
16 h. 30, cimetière intercommunal de la Plaine, à Clamart, avenue de la Porte-Trivaux (derrière l'hôpital Bécler).
Descendre métro Corentin-Celton, *prendre* autobus 189, descendre rue de Sèvres, puis le 190 B et descendre au cimetière intercommunal de la Plaine.
F.N.C.R., 16, rue des Apennins, 75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marguerite CARPENTIER,
née Langevin.

L'inhumation a eu lieu dans l'in*timité* à *Mondeville, le* 11 juillet 1978.
21, *rue Pierre-Curie,*
Montrouge (92).

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

Philippe FONTAINE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre *1914-1918,*
président de la société Fontaine.

De la part de :
Mme le docteur Bertrand-Fontaine, son épouse,
Mme le docteur Martine Fontaine, sa fille.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité le 11 juillet.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Philippe FONTAINE,
président de Serrures Fontaine S.A.,
officier de la Légion d'honneur.

Les *obsèques ont été* célébrées dans l'intimité familiale le 11 juillet.
De la part du conseil d'administration, du personnel, du comité *d'entreprise.*

— Cholet, La Roche-sur-Yon, Maurepas.
M. Louis Fort, son époux,
M. et Mme André Fort,
M. et Mme Christian Fort, ses enfants,
Patrick, Gérald, Véronique, ses petits-enfants,
Les familles Fort, Feniès, Rahier, Claireux, Mielle,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis FORT,
née Jeanne Feniès,

décédée en son domicile le 11 juillet 1978.
La *cérémonie* religieuse sera célébrée en *l'église* du Sacré-Cœur à *Cholet,* le jeudi 13 juillet 1978, à 9 h. 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Cholet.
Cet avis tient lieu de faire-part.
66, boulevard Faidherbe,
49300 Cholet.
23, *rue* de Lorraine,
85000 La Roche-sur-Yon.
16, *rue* de la Liane,
78310 Maurepas.

— Les familles Guittard-Coupez, Guittard-Vionnet, Guittard-Bislaux, Degeorges, Leroy, Lorriaux, ont la douleur de faire part du décès de

Roger GUITTARD,
ingénieur en retraite,

survenu à Paris, le 5 juillet 1978, *dans sa soixante*-dix-huitième année.
La cérémonie religieuse et l'inhu*mation dans le caveau* de famille au cimetière de Saint-Hilaire-lez-*Cambrai (Nord)* ont eu lieu dans l'intimité le lundi 10 juillet 1978.

— Mont-Saint-Aignan (76).
Mme Jean Leprovost,
Laure, Sylvie, Etienne, Valérie, ses enfants,
M. et Mme Jules Leprovost,
M. et Mme Philippe Champeyrache, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Bernard Champeyrache et ses fils,
Les familles Hattinguais, Deguet, Bégu,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean LEPROVOST,

ancien élève de l'Institut Pasteur, survenu le 10 juillet 1978, à l'âge de cinquante-trois ans.
Les obsèques religieuses auront lieu au temple Saint-Eloi de Rouen, le 13 juillet, à 10 h. 30.

> « Quand bien même la fin du monde ou ma fin serait pour demain, je planterai aujourd'hui mon pommier. »
>
> Luther.

L'Argillière, route d'Houppeville,
76130 Mont-Saint-Aignan.
Résidence du Parc,
Rue de la Haie,
76230 Boisguillaume.

— M. et Mme Jean Metzger, ses enfants et petits-enfants,
Mme Raymond Zadoc-Kahn et son fils,
M. et Mme René Metzger, ses beau-frère et belle-sœur,
Ainsi que ses neveux et nièces,
ont la douleur de *faire* part du décès de

Mme Albert METZGER,

survenu le 6 juillet 1978, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— *L'inhumation du*
général de division (C.R.)
Pierre-André VIEIL,
décédé le 9 juillet, aura lieu à Aix-en-Provence, après une messe en l'église Saint-Jean-de-Malte, le jeudi 13 juillet, à 14 h. 30.

Remerciements

— Mme Fernand Hugues, son fils et son petit-fils, profondément touchés, vous remercient des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Fernand HUGUES,
procureur général honoraire
près la cour d'appel de Montpellier,
commandeur
de la Légion d'honneur.

Anniversaires

— Lyon.
Ce 13 juillet est le sixième anniversaire de la mort accidentelle du

professeur Marcel DARGENT,

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient pour lui une pensée.

— Pour le douzième anniversaire du décès de

Mme Georgette MARC-VINCENT,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

Visites et conférences

JEUDI 13 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques : 10 h. 30, 1 *bis, place des Vosges,* Mme Garnier-Ahlberg : « La place des Vosges ».
15 h., cour du Château, Mme Bouquet des Chaux : « L'Orangerie du château de Versailles ».
15 h., entrée du Musée des monuments français, Mme Garnier-*Ahlberg : « Fresques gothiques ».*
15 h., 1, rue du Figuier, Mme Le*gregeois : « L'hôtel des Archevêques* de Sens ».
15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « La cour des Miracles » (A travers Paris).
15 h., *métro Saint-Paul : « Les* hôtels du Marais » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 154, faubourg Saint-Honoré : « Saint-Philippe-du-Roule et le parc Monceau » (Histoire et Archéologie).
15 h., 78, rue Saint-Martin : « Le Centre Beaubourg » (Paris et son Histoire).
15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Tourisme culturel).
CONFERENCE. — 20 h. 30, 147, avenue de Malakoff : « Les Mayas » (Nouvelle Acropole).

PRESSE

LA GRÈVE CONTINUE A « NICE-MATIN »

Le quotidien *Nice Matin* n'a pas paru, ce mercredi 12 juillet, pour *le deuxième jour consécutif,* à la suite d'une grève du personnel *technique. La réunion de* conciliation, tenue lundi à Paris, n'a pas donné de résultat, *« l'attitude de la direction ayant entravé le déroulement normal de la procédure conventionnelle »,* déclare la Chambre syndicale niçoise, qui *« dénonce également la sanction prise à l'encontre d'un délégué dans l'exercice de son mandat ».*

Interrogé, la direction de *Nice-Matin* déclare *« opposer le démenti le plus formel à ces assertions »,* et précise *« que les arrêts de travail ne sont dus qu'à la mise à pied de deux jours d'un ouvrier délégué qui avait publiquement injurié un chef de service ».*

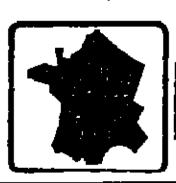
● *Au « Nouvel Economiste »,* la direction ayant accepté de suspendre pendant dix jours la procédure de licenciement pour raison *conjoncturelle* de *quatorze* personnes, le personnel a décidé d'interrompre le mouvement de grève afin de ne pas entraver la sortie de l'hebdomadaire, qui sera mis en vente normalement le lundi 17 juillet.

LISEZ
« le Monde des philatélistes »
En vente dans les kiosques

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CROUZET recherche

pour sa division aérospatiale et systèmes

INGÉNIEURS FORMATION
grandes écoles (E.S.E. ou E.N.S.I.)
libérés obligations militaires

1) INGÉNIEURS ANALYSTES PROGRAMMEURS
orientés processus temps réels sur minicalculateurs. Expérience logiciel mitra 15.125 appréciée.

2) INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
conception et suivi d'équipements embarqués. Formation analogique et numérique (logiciel, microprocesseurs).

3) INGÉNIEURS AUTOMATICIENS
étude et modélisation système. Formation électronique nécessaire.
Pour tous ces postes, bonnes connaissances anglais parlé et écrit indispensables.
Ces postes sont à pourvoir à titre de durée indéterminée.

Adresser curriculum vitae, références et prétentions à CROUZET. Service du Personnel, 26029 VALENCE CEDEX.

L'Académie de ROUEN
recherche

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

diplômé Grande Ecole ou D.E.A. de Sciences Economiques, pour assurer l'étude et la promotion des méthodes modernes de gestion dans l'Administration.

— Expérience professionnelle souhaitée.
— Rémunération : 5 000 F mensuel environ.

Ecrire avec curriculum vitae à M. le Recteur de l'Académie de ROUEN, 25, rue de Fontenelle, 76000 ROUEN, avant le 21 juillet 1978.

LOGISTA
Société de conseils, de services et d'assistance en informatique
recherche

ingénieurs informaticiens
ayant au moins 2 ans d'expérience pour postes à ORLÉANS.

Adresser C.V. et prétentions à :
LOGISTA, 30, quai National, 92806 Puteaux
(réponse et discrétion assurées)

Emplois et Carrières

Banque Internationale
nous recherchons pour une ville de la région Provence-Côte d'Azur, notre

Directeur d'Agence

Vous avez au moins 30 ans et une expérience bancaire de 5 à 10 ans. Vous avez fait vos preuves dans un poste d'adjoint, ou de directeur de petite agence.
Vous êtes averti des problèmes de clientèle privée et avez une bonne connaissance des opérations de négoce international.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre man, photo et rém. actuelle) sous réf. M 218 à M. d'Aboville, 80 rue Taitbout 75009 Paris, qui s'engage à observer une discrétion rigoureuse et vous garantit une réponse.

la gestion du personnel aujourd'hui, rEsOnance

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit de « Monde Publicité » ou d'une agence.

SKIS ROSSIGNOL S.A.
VOIRON (Isère)

recrute dans le cadre du développement de son activité tennis

UN INGÉNIEUR DE RECHERCHE

Débutant ou ayant deux à trois ans d'expérience, il doit avoir une solide formation en résistance des matériaux et en mécanique appliquée. Des connaissances dans le domaine des composites seraient appréciées.

Il doit pratiquer ou avoir pratiqué le tennis de compétition au niveau 3e série.

Il doit posséder une bonne pratique de l'anglais parlé et écrit.

SA MISSION :
Sous la responsabilité du Directeur de la Recherche Appliquée il participera à la mise au point des raquettes de tennis, tant au point de vue résistance que du point de vue comportement en jeu. De plus, il assurera le suivi de la qualité technique des fabrications.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à : SKIS ROSSIGNOL S.A., Service du Personnel 38509 VOIRON. (Discrétion assurée.)

URGENT NICE
Import. Sté recherche des INGENIEURS ELECTRONIC. Débutants et expérimentés (logique et microprocessus) pour se joindre à une équipe dynamique et performante. Possibilités de carrière intéressante pour éléments de valeur. Envoyer C.V. détaillé à SAF, 10, rue Puget - 06100 Nice

Recherchons
TECHNICO-COMMERCIAL
en matériel électrique, bâtiment et industriel p. rég. Annecy. Ecrire aux Ets UGELEC, 17, rue des Entreprises à 74000 ANNECY-SEYNOD.

Societe d'Expertise Comptable rech. pr son bureau de Saint-Quentin, collaborateur niveau certificats supér. ou D.E.C.S. Expérience indispensable. Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 7.620 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sté fabrication OUTILLAGE à 1 heure de SAINT-ETIENNE recherche RESPONSABLE (H. ou F.)
SERVICE PERSONNEL
— Nous comptons au total 600 ouvriers mensuels et cadres, nous sommes un leader mondial ds notre secteur et exportons la moitié de notre fabrication.
— La personne que ns cherchons aura la formation et l'expérience de prendre la responsabilité pr tous aspects du Département PAYE et PERSONNEL.
Ecr. n° T 06994 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

M. J. C. dans centre intégré (agglomération 60.000 habit.) ch. animateur (expér.), responsable de l'organisation de l'animation culturelle.
Adr. C.V. à Maison pour tous. Centre éducatif et culturel « les Campelières », 06250 MOUGINS.

---

offres d'emploi

A.O.I.P.

Importante société de TELECOMMUNICATIONS recherche pour son service ETUDES

INGÉNIEURS
LOGICIEL pour programmation d'autocommutateurs téléphoniques.
Expérience minimum 2 ans dans l'Etude de LOGICIEL TEMPS REEL.
Connaissance des microprocesseurs souhaitée.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions annuelles sous référence S.E.-P.A.T. à :
A.O.I.P., BOITE POSTALE 301, PARIS-13e.

Responsable communication

- Solide expérience professionnelle des relations publiques ou de la publicité.
- Connaissance indispensable industrie et distribution de produits de grande consommation.
- Capacités d'organisation et de gestion d'un service.

Le poste à pourvoir est celui d'un cadre responsable du département communication d'un important organisme professionnel.

Le titulaire devra définir une stratégie de communication, mettre en œuvre un programme, animer une équipe de réalisation et prendre lui-même des contacts à haut niveau en vue de promouvoir l'image des industries adhérentes.

Il aura à conduire des actions réclamant imagination et sens de la diplomatie. Il sera, enfin, responsable de l'organisation et de l'animation d'un centre de documentation et d'information. Sa rémunération sera comprise entre 120 et 150 000 F par an.

Ecrire lettre manuscrite et joindre C.V. et photo à SEGESTE, 18, rue Vignon - 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE - Banlieue Sud-Ouest
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Dans le Département d'Etudes Technologiques, sera responsable d'une cellule de conception et d'ajustage dynamique de circuits actifs.

Expérience sur les filtres actifs et leur méthode de calcul indispensable.

INGÉNIEURS LOGICIEL

1) DÉBUTANTS
Maîtrise informatique.

2) EXPÉRIMENTÉS
Temps réel et système.

Adresser C.V. et prétentions à n° 72732 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.

---

emplois internationaux emplois internationaux

UN DES PRINCIPAUX
TRANSPORTEURS DE GAZ AMERICAINS
recherche pour des postes d'
INSTRUCTEURS DANS UN COMPLEXE DE LIQUEFACTION DE GAZ EN ALGERIE
(contrats de 2 ans renouvelables)

2 Chefs Opérateurs ou Opérateurs
TABLEAU PRINCIPAL D'UNITE utilités

ayant 4 ou 5 ans d'expérience de la fonction dans unité comprenant : chaudières, turbo-alternateurs, unité de dessalement, ...
référence 2394

3 Chefs Opérateurs ou Opérateurs
TABLEAU PRINCIPAL process D'UNE UNITE
GNL, STEAM CRACKING OU GAZ

ayant 4 ou 5 ans d'expérience de la fonction dans une unité comprenant : turbo-compresseurs, cryogénie, colonnes de distillation ...
référence 2395

Pour ces 5 postes une expérience d'opérateur dans la branche raffinerie - gaz est exigée.

Connaissance de l'Algérie extrêmement souhaitable ou, à défaut, activité professionnelle dans pays en développement.

Anglais technique et expérience formation appréciées mais non indispensables.

Rémunération : 8 à 10.000 F/mois versés en France + indemnités journalières en dinars - logement gratuit - 2 voyages en France avec famille - scolarité primaire et secondaire - avantages.

Postes à pourvoir rapidement.

Adresser d'urgence C.V. détaillé en précisant la référence du poste à Danièle DANGER.
CORT
65, Avenue Kléber 75116 PARIS
Discrétion absolue.

ou téléphoner au 553-09-09

Entretien prévu à Paris avant le début d'Août.

Cadre de vente, ingénièrie
Afrique

Notre client, une importante société britannique dans le domaine de la construction internationale, recherche un cadre de vente en ingénièrie compétent et qualifié, pour promouvoir la vente de ses services sur le plan international.

Le candidat choisi sera, dans un premier temps, basé au Royaume-Uni, mais il voyagera beaucoup, afin de créer et de promouvoir les affaires, et plus généralement de développer l'image de compétence de la société.

Les candidats devront être des ingénieurs diplômés (bâtiment ou génie civil), ayant au moins 10 années d'expérience après la fin de leurs études. La pratique courante de l'anglais et du français est indispensable, de même qu'une attitude positive envers la promotion des ventes et une aptitude à faire preuve d'initiative.

Ce poste stable et d'avenir offre un salaire excellent, complété par d'importants avantages dans cette importante société.

Si vous cherchez une situation motivante dans ce domaine, veuillez écrire, avec C.V. détaillé, à : référence de poste SR 6847, Austin Knight Limited Londres W1A 1DS.

Les lettres de candidature seront transmises à notre client : veuillez donc éventuellement indiquer, dans votre lettre les sociétés auprès desquelles vous ne souhaitez pas être candidat.

AK ADVERTISING

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour PARIS

JEUNE FEMME
BTS ou DUT

Gestion économie en informatique pour assurer secrétariat direction comportant gestion d'une documentation technique, petites études économiques Etbs et suivi de plannings.

La candidate devra être intéressée par activités variées, être d'excellente présentation, posséder une grande facilité d'adaptation.

Evolution possible vers le niveau cadre, après formation assurée.

Ecr. avec C.V. sous réf. 624, à Créations Dauphine, 41, avenue de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

Ville de Meudon (Hauts-de-Seine) recherche :
1) Une directrice de crèche.
2) Une infirmière.
Ecrire à Monsieur le Maire, 6, avenue Le Corbeiller 92190 MEUDON
Tél. 027-75-19 poste 374

---

un karajan de l'organisation

Une fois la partition écrite -(ou la stratégie définie) - vous repérez immédiatement les points forts et les subtilités de sa mise en œuvre.

Marketing - Gestion commerciale : Forte. Il y a tout à faire.
Personnel et Finances - Comptabilité : mezzo : certains systèmes sont déjà en place.
Votre baguette : l'informatique.
Pour orchestrer la gestion et l'organisation de ces 3 secteurs, vous dirigerez avec talent un septuor d'analystes et de programmeurs.
Concevoir et proposer des solutions informatiques sont vos exercices quotidiens, car vous êtes ingénieur - analyste en milieu industriel depuis quelques années (dans au moins l'un des domaines qui nous intéresse).
Diplômé de l'enseignement supérieur commercial (HEC-ESSEC-SUP de CO) ou ingénieur doublé d'un gestionnaire (ISA-ICG) vous êtes peut-être le maître qu'il nous faut (bilingue anglais pour les nombreux contacts internationaux).

Le théâtre de vos œuvres : très connu. Nous sommes une grande maison fabriquant du matériel lourd.
C'est rsc carrières qui recevra votre candidature (lettre manuscrite C.V.) 92, rue Bonaparte 75278 Paris cedex 06, sous référence 706.

rsc carrières

BUREAU D'ÉTUDES ARABE
recherche
pour PAYS DU MAGHREB

ARCHITECTES
INGÉNIEURS CIVILS ET V.R.D.
TECHNICIENS SUPÉRIEURS T.C.E.

LIBRES DANS 3 MOIS
LANGUE ARABE SOUHAITEE

Les candidats devront justifier d'une expérience pratique des chantiers d'au moins 5 ans.
Ils devront en outre être en mesure d'encadrer et de former le personnel des entreprises de réalisation au niveau de l'ordonnancement et de la gestion du chantier, et/ou de la coordination des travaux.
Une connaissance suffisante de la langue française est nécessaire.

Adr. C.V. avec photo, sous numéro T 07012 M, à Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e).

Translating organisation in London has 2 vacancies. One for an experienced technical translator to undertake translations from english into French, and one for French audio typing, both on a full-time basis at their London offices. Written applicat. with details of qualifications and experience, please, to :
Peter FFORDE, assistant to the Managing Director
Transtelex Limited
Marzell House
116-128 Nord end. Road
LONDON W14 9PP.

SOCIETE INTERNATIONALE D'INGENIERIE
rech. pour affectation longue durée OUTRE-MER,

ECONOMISTE
5 ans d'expérience dans la planification et le suivi de budgets pour élaboration de programmes d'assistance dans le domaine de la formation.

Adr. C.V. détaillé et prétentions à MEDIA SYSTEM, s/réf. 1372, 104, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche
pour ses chantiers à l'étranger

INGÉNIEURS ET TECHNICIENS INSTRUMENTS
Régulation pneumatique et électronique, ayant 5 à 10 ans d'expérience sur unités de pétrole ou chimique.
Nombreux avantages.
Anglais parlé et écrit.

INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS
B et MT connaissant relayage et circuit logique.
Nombreux avantages.
Anglais parlé et écrit.

Ecrire en env. C.V. au n° 7.630, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

Dans le cadre du développement de ses centraux électroniques pilotés par ordinateurs, une importante Société de télécommunications banlieue Sud-Ouest de Paris souhaite renforcer ses équipes d'intégration et de validation et recherche

• intégrer à ses équipes techniques de conception et réalisation

3 Ingénieurs Logiciel

Formation grande école ou équivalent.

Possédant 2 à 5 années d'expérience acquise en mettant en oeuvre les méthodes modernes de developpement de logiciel dans les domaines suivants :
- Logiciel de base (outils et/ou systèmes d'exploitation)
- Logiciel de commande de centraux téléphoniques ou de systèmes complexes similaires.

Connaissance de l'IRIS 80 et de SIRIS 7/8 appréciée.

Réf. : LE/GLT

• renforcer ses équipes d'intégration et de validation

1 Ingénieur Logiciel

Formation grande école ou équivalent.

possédant 2 à 3 ans d'expérience en développement et mise au point de logiciel opérationnel.

Il réalisera l'intégration des programmes à l'aide des essais réels sur prototypes et définira des méthodes de test d'intégration.

Travail en équipe partagé entre l'usine et les sites.

Réf. : AU/GLT

Envoyer C.V. détaillé et prétentions (avec photo) en rappelant la référence à No 72.567, CONTESSE Publicité, 20, Avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

DIRECTEUR DES VENTES FRANCE

Filiale française d'un Groupe Multinational d'import-export distribue sur le territoire national des articles diversifiés.

Elle crée le poste de Directeur des Ventes France pour son département QUINCAILLERIE, OUTILLAGE, JARDINAGE.

Rattaché au Directeur du Marketing, ce responsable devra animer et contrôler une force de vente sur le terrain avec l'aide de chefs de circuits. Il supervisera l'administration des ventes et participera à l'élaboration des collections, des stratégies de vente et des prévisions en liaison avec les chefs de produits.

Il faut avoir une expérience réussie (environ 5 ans) de Direction des Ventes dans le domaine quincaillerie, outillage, jardinage ou similaire et bien connaître la distribution en France.

Le poste nécessite 50 % du temps en déplacements. Siège de la société : région parisienne.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. ss réf. 2.393 à Danielle JALBERT 65, avenue Kléber, 75116 PARIS. Discrétion absolue.

CORT

directeur de production

PARIS / 140.000 F+

Pour le Département INDUSTRIE ARMEMENT d'une Société de micro-mécanique, d'électro-technique et d'électronique, par ailleurs leader européen sur d'autres produits. Sous l'autorité du Directeur du Département, le titulaire sera responsable durant la phase d'intégration : 1) de l'industrialisation des produits : procédés, optimisation qualité-coûts, méthodes, sous-traitance éventuelle ; 2) de la gestion de production : investissements, approvisionnement, ordonnancement, prix de revient. Le poste peut convenir à un Ingénieur diplômé (type A.M., ESE, etc), possédant une expérience de 8 - 10 ans dans un secteur proche et à des fonctions similaires, doté d'une forte personnalité d'animateur, organisateur rigoureux, motivé par une fonction-charnière. Évolution rapide souhaitée vers la Direction de Production avec responsabilité des ateliers de fabrication.

ORES

Adressez un CV détaillé et une lettre motivée sous référence 2599/M à Hervé LE RAUT ORES-GROUPE BOSSARD 105, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES FRANÇAIS

recherche pour Etablissement région TRAPPES

INGÉNIEUR CHEF DE SERVICE ordonnancement méthodes

responsable de l'exploitation d'un des centres de stockage et manutention informatisés les plus modernes d'Europe.
Diplômé grande école. 35 ans minimum.
Il devra avoir une très solide expérience de ce type dans l'industrie.
Nous offrons un poste passionnant pour un élément féru des derniers développements par l'informatique de l'automatisation intégrale de grands systèmes industriels.

Adresser lettre de candidature et C.V. à n° 7.094, EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 PARIS.

SOCIETE DES TELEPHONES STE (THOMSON ERICSSON)

Jeune ingénieur électronicien diplômé, avec option informatique ou automatisme. Vous êtes attiré par les contacts et le travail d'équipe, et vraiment motivé pour la pédagogie. En outre, vous êtes dégagé des obligations militaires et libre début septembre. Nous vous proposons d'être l'un des

ingénieurs formation

qui renforceront, au sein de notre service formation à Colombes (92) nos équipes chargées d'animer des stages sur systèmes téléphoniques de grande capacité pilotés par calculateurs.

Vous adressez C.V. et prétentions sous la réf. 10785 à la Direction du Personnel 146, bld de Valmy 92700 COLOMBES.

MIT INFORMATIQUE

SOCIETE DE SERVICES EN INFORMATIQUE recrute rapidement des :

PROGRAMMEURS
ANALYSTES
INGÉNIEURS
PL 1 - IMS - DL 1

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions à : MIT INFORMATIQUE 5, rue du Helder - 75009 PARIS - Tél. : 247-13-41. (Discrétion totale assurée.)

A.F.C.E.P.

ASSOCIATION DE FORMATION DU G.I.R.E.P. cherche son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

— Il sera chargé de diriger opérationnellement l'association.
— Il doit :
  — mener une équipe,
  — gérer un budget,
  — innover pour aider les P.M.E.
— Il participe à l'action du groupement patronal.
— Il rend compte au Directeur.

Il doit avoir l'expérience du commandement, de la gestion et de la formation.

Curriculum vitae, photo et lettre manuscrite, A.F.C.E.P., place du Conservatoire Croix-de-Chavaux. — 93100 MONTREUIL.

CIT Alcatel GROUPE CGE

DEPARTEMENT COMMUTATION 78140 VELIZY recherche

INGÉNIEUR LOGICIEL

A partir de produits réalisés par le département, il sera chargé de l'intégration et de la validation sur prototypes usine.

Ce poste conviendrait à un ingénieur formation Grande Ecole et possédant 2 à 3 années d'expérience en logiciel d'application.

(Référence BL/GLT.)

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions av. photo. en rappelant la référ., à CIT ALCATEL, Service Recrutement et Orientation 10, rue Latécoère, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

Dans le cadre de son développement DECIS, Société de Conseil, PARIS recherche

- **UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN**
  — 2 à 3 années d'expérience mini-ordinateur,
  — parlant couramment ANGLAIS,
  — déplacements étranger.
- **UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN** DEBUTANT
- **UN ANALYSTE PROGRAMMEUR**

Envoyer curr. vitae, photo et prétentions à : DECIS - 26, rue Henri-Barbusse, 92110 CLICHY.

GROUPE INDUSTRIEL

recherche pour son Siège PONT DE NEUILLY

analystes-programmeurs

- Possédant BTS, DUT ou MIAG
- *Connaissance matériel IBM (OS/MVS)*
- Expérience souhaitée 2 ans

technicien téléprocessing

possédant BTS électronique informatique ou équivalent.
Libérés O.M.
Ecrire avec CV et prétentions M. CLEMENT S.G.P., B.P. 88 - 75840 PARIS CEDEX 17
Il sera répondu rapidement à toutes les candidatures.

AGENCE DE PUBLICITÉ INTERNATIONALE McCANN ERICKSON

recherche

CHEF DE GROUPE SENIOR

— Pour animer une *équipe commerciale* en charge importants budgets grande consommation
— et être l'interlocuteur permanent de grands clients internationaux.

Expérience agence et *excellente connaissance de l'anglais nécessaires.* Il devra être un homme de marketing créatif doublé d'un organisateur et gestionnaire très sûr.

Curriculum vitae, photo et prétentions à : Henri PAYELLE Mc CANN ERICKSON tour Maine-Montparnasse 33, av. du Maine. 75755 Paris. Cedex 15

SECRÉTAIRE COMPTABLE
confirmée - Initiatives et responsabilités. Anglais et allemand. Vac. août. Env. C.V. et prét. S.A. CLAUDE HAMAIDE, 20, rue Saint-Pierre, 78100 St-Germain-en-Laye.

IMPORTANTE SOCIETE FAISANT PARTIE D'UN GROUPE MULTINATIONAL *recherche pour sa* Division ÉLECTRONIQUE établie à ORLY

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Ayant des connaissances de Logiciel pour travailler sur des systèmes de *développement* gérés par microprocesseurs.

Niveau AT3 - ATP correspondant au niveau 5 E2 au niveau 5 E3.

Il est demandé quelques années d'expérience.

— Avantages sociaux.
— Restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 1.338 à SWEERTS, B.P. 269 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

Groupe de Presse Paris recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE
— coordination de l'ensemble des problèmes techniques (fabrication et distribution).
— Expérience minimum 2 ans ds fabrication quotidien ou hebdo photocomposit. électronique envisagée, diffus. pour abonnement.
PROFIL : 30 ans minimum.
— Grande adaptabilité.
— Ouverture sur l'application de l'informat. à la presse.
Envoyer C.V., photo et prét. à n° 760846 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Ville de Bobigny recrute sur titre ou par mutation SECRETAIRE GENERAL Adj. pr secteurs éduc. et culture Cand. à adr. à M. le Maire

Groupe de Presse PARIS recherche

DOCUMENTALISTE
Tâches initiales : création service de documentation au sein d'un journal économique.
PROFIL : 25 ans env. Format. supérieure liée aux techniques spécifiques de la documentat. Anglais parlé et écrit impérat.
— Spécialisation économie. Expérience simil. 2 a. min., goût des relat. humaines pr intégration ds l'équipe rédactionnelle. Env. C.V., photo et prétent. à n° 760.845 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Sté D'ETUDES et deRECHERC. *DE REGULATION ROUTIERE* recrute d'urgence

INGÉNIEUR
Le candidat, qui devra avoir une expérience dans le domaine *transport circulation, sera* responsable d'études. Envoyer CV + photo à : S.E.R. *16, avenue de Stalingrad* 95100 ARGENTEUIL.

Sté TUYAUTERIE INDUSTRIELLE recherche :
Pr Saclay : Soudeurs argon agréés habitude nucléaire
Pr Nangis : Tuyauteurs P. 3, *Chef d'équipe.*
Téléph. : 16-1 941-32-36 (Saclay) 16-1 408-04-20 (Nangis)

INFORMATIS
Pour projets internationaux S/MITRA 15/125-SOLAR
INGÉNIEURS LOGICIELS
3 à 4 ans expér. en temps réel.
INGÉNIEURS DÉBUTANTS
X-ECP - ESE - SUP AERO, etc.
FORMATION ASSUREE
26, r. Daubenton (5e). 337-99-22

MAIRIE ATHIS - MONS, 91200 Recrute dans les conditions statutaires, mutation sur titres, *liste d'aptitude :*
— 1 Rédacteur pour Service Comptabilité (connaissance *parfaite de la M 12, expér.* en gestion informatique).
— 1 Adjoint Technique, *bâtiment*, V.R.D.
— 1 Dessinateur, bâtiment, V.R.D.
— 1 Adjoint *au Régisseur des* restaurants scolaires.
Candidature avec C.V. à adr. *avant le 31-7-1978 à :* Mme le Maire 91205 ATHIS-MONS

SHERATON HOTEL
**** LUXE - PARIS
MONTPARNASSE
recherche
ATTACHE (E) COMMERCIAL (E)
Expérience commerciale *Hôtellerie indispensable*

Parfaites connaissances de l'anglais
Contrat durée indéterminée
Salaire fixe × 13 - 40 h. en 5 j.
Nombreux avantages sociaux

Envoyer C.V., photo, prétentions Service Personnel 12, rue Vercingétorix, Paris-14e

ECOLE PRIVEE 8e arrond. recherche
Directeur d'établissement
pour Direction des Etudes Planning Organisation
Envoyer C.V. détaillé à BREMO, 81, rue Escudier 92100 Boulogne, qui transmettra

MAITRES D'ETUDES ayant expér. enseignement, temps complet à partir septembre, pour surveillance et discipline-travail et horaires d'études, suivi des cours et devoirs, méthode de travail pour enfants 4e, 2e, 1re C, objectif grandes écoles.
Ecrire avec C.V. et prétent. à BLEU, n° 41.563 B, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

enseignem.

Cours de langue anglaise. Collège de bonne réputation en Angleterre. Logem. avec famille anglaise. S'adr. à Marlborough Export Services, 14 Lillington Road, Leamington Spa, Warwickshire, England.

secrétaires

SECRÉTAIRE DIRECTION
Poste évolutif dominante commerciale exig., sens organisat. et goût relations *humaines.* A pourvoir 1er août ou 1er sept. Ecr. av. référ., n° 61.022, Publicité ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, Paris-2e, qui transm.

STÉNODACTYLO
expérimentée
Bilingue allemand, min. 30 ans C.V., réf. à n° 6.997 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SECRÉTAIRE STENODACTYLO
Bilingue allemand, min. 30 ans. C.V., réf. à n° 6996 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ADMINISTRATEUR DE BIENS Banlieue Ouest recherche 1 SECRETAIRE copropriété 2 SECRETAIRES Gérance. Envoyer C.V., photo et prétent., n° 760.917, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

représent. offre

Société distribution articles de Haute-Couture - Sportwear, chemises, cravates et accessoires masculins recherche

REPRÉSENTANT EXCLUSIF
pour secteur Sud-Ouest. Adr. C.V. et photo sous n° 4067, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, q. tr.

Recherchons V.R.P. très introduits et spécialisés *MOBILIER DE BUREAU* Baranger-Blancheton. 589-89-01.

Société recherche plusieurs
REPRÉSENTANTS
TOUS DEPARTEMENTS *y compris multicarte* Visite clientèle entreprises (cadeaux entrep., base foie-gras) Commission exclusivement Ecrire lettre manuscrite + C.V. + photo. Références exigées LA DAME D'OC, 5, av. Victor-Hugo, 13100 Aix-en-Provence

capitaux ou proposit. com.

20.000 F. Cinq machines Ice cream service automatique. Valeur neuf - 150.000 F. *A saisir - 569-02-01.*

IMPORTANT
MARCHAND DE BIENS
sérieuses réf. notaires rech. capital par fractions de 10.000 F pour opérations GAINS IMPORTANTS Ecr. n° 820, INFO 2000, 32, rue Le Peletier, 75009 PARIS, qui transmettra.

Les Parfums Nicole CROISILLE recherchent PERSONNE disp. 80.000 F pour concession excl. Rentabilité certaine. *Ecrire MULTI - PRIM,* 81, avenue de Saint-Mandé, 75012 PARIS.

GARAGE AUTO PANTIN 161, rue de Paris (93) Bobigny. T. 843-87-54, rech. ASSOCIES ou FINANCIERS pour affaire en plein essor. Etudie toutes propositions.

automobiles

5 à 7 C.V.

104 COUPÉ 74
Entièrement révisée. *Tél. 737-04-29/270-29-10.*

INNOCENTI 120 L
(Mini 7 CV), carros. BERTONE, gris métall., inter. bleu pétrole, vitres teintées, contrôle diagn. effectué 19.700 km., 1re main, radio FM 5 W. Px arg. 15.600 F à débattre. Téléphone 982-66-47

8 à 11 C.V.

TRACTION CITROEN, Grise, 1953. Tél. (36) 26-41-65, midi.

12 à 16 C.V.

Part. cherche **DS 23 PALLAS** Injection, boîte hydraulique, 75, même noire, glaces teintées. 1re main si pos. Volt. direction. Faire offre écr ou tél. Talbot J. 14340 N.-D.-d'Estrés (31) 63-02-39.

THUILLIER *Concessionnaire PEUGEOT* Vend prix intéressants **604** Exposition 0 km. 46, rue de Mouzaïa, 19e. Tél. 203-94-42, M. Serraf.

Vends CX 2200 Diesel super, février 78, gris métall. DIRAVI, 15.000 km. Prix : 39.800 F. Tél. (16-1) 464-22-66 ou 466-64-15.

+ de 16 C.V.

PORSCHE 911 SC
Carrera 3 L. 19.000 km. Nombreuses options. 1977. Tél. : 828-98-45.

divers

104 - 304 - 504 - 604
77 et 78, peu roulé, garanties. Auto-Paris-XV. 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

l'agenda du Monde

Antiquités

SALLE de VENTE ST-HONORE 214, r. du Fg-St-Honoré, Paris, ACH.-VTE excell. cond. meubles anciens, horloges, bronzes, tablx. Téléph. : 766-43-84 et 027-49-58. Rach. Stock Antiquaires retirés.

Artisans

OUVERT VACANCES. 878-80-75 Tous travaux Menuiserie - Peinture - Plomberie.

PLOMBERIE CHAUFFAGE
Carrelage - Maçonnerie 873-75-12 - 869-43-98

Bijoux

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, *même importants*, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, r. Royale, 8e

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Cours

Etudiant 3e année SC. PO, donnerait cours, juill., août, examen entrée en A.P., 2e session A.P. - Téléphone : 466-74-27.

Débarras

DÉBARRAS 2000
326-81-35

Instruments de musique

PIANOS neufs et occasion récents droits et queues. Remises pour légers défauts d'aspect Location-Vente Location-test. Réparation, entretien, crédit, livraison. 10 ans garantie pièces et main-d'œuvre. Daniel MAGNE, 50, r. de Rome, PARIS. Tél. : 522-30-90 et 21-74.

Troisième âge

VENDS RESID. CLUB 3e AGE, STAND., 2 P., cuis., bns, cave, gar. Paris 15e - Tél. 878-01-40

Machines

Achat

On serait acheteur de : 1 PRESSE-PLIEUSE, hydraulique d'occas., long. 3 m (pour épaisseur tôle 6 mm), ou se rapprochant. Faire offre à : Alfred Mosoni, CH-3957 GRANGES, SIERRE, VALAIS (SUISSE) ou téléph. au 19-41-27-58-13-00.

Sécurité

PORTES BLINDEES installées par agent agréé BRICARD PARIS-NORD-SECURITE 822-24-50

Moquette

MOINS CHER 30 A 60 %
sur 10.000 m2 moquette qualités variées laine et synthétique. 757-19-19

MOQUETTE PURE LAINE
label WOOLMARK, gde largeur T3, coloris divers, 70 F le m2. ATELIER ILLOUZ Métro Convention. T. : 842-42-62

Tapis

TAPIS D'ORIENT
Prix très intéressants. 168 bis, r. Cardinet, 75017 Paris Téléphone : 627-58-81

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

ST-MALO (INTRA-MUROS) loue 2 p., cuis., s. bns, du 15-7 au 31-7 et août, sept., oct. T. H.B. (96) 61-22-47 et repas + soir (96) 61-95-02.

VAR, village typique. A louer *14 juillet-15 août, maison 5 pces,* 7 lits, jardin, calme. Proximité mer - Site classé. Téléph. : 553-09-95

NICE. Part. loue, août, luxueux *6 pièces. Calme.* Beau jardin. 2 km mer. Tél. (93) 84-52-67.

A *louer juillet-août*, BATEAU de PLAISANCE sans permis, habit. 4 à 6 pers. pr croisière sur les CANAUX BRETONS. Location à la semaine. BASE NAUTIQUE de Pont-Réan (près Rennes), 35580 GUICHEN. Téléph. : (99) 52-82-01.

Urgent - *Famille 3 pers.* adultes cherche à louer villa ou appt., tout conft, 3 pces, août, Grèce, préf. Halkidiki-Thassos. Tél. : 572-05-12 ou (31) 98-74-98

Tissage, ROUERGUE, ds propriété *rénovée, STAGES* 10 jrs 750 F tout compr. (nourriture, héberg., assur., cours). Matières en sus. Claude et Sarah CHALANSET, La Finials, 12710 PLAISANCE Téléph. : (65) 99-78-84

Reprise de l'agenda du Monde le MERCREDI 6 (daté 7) SEPTEMBRE

Entre Béziers et Montpellier, la mer proche, le soleil, un cadre de vie agréable, une ambiance familiale, il reste encore qq. pl. au mas des Sept-Fonds (ch., gîtes, camping, caravan.). Rens. : F.O.L., Paris, 12, r. de la Victoire, 75441 Paris Ced. 09 Tél. : 526-12-30 (Poste 221)

10 km TOURS, loue à partir du 20-7, deux maisons indépendant. dans belle *propriété campagne,* Conft. Gar. TÉL : (47) 52-51-23 à partir du 14-7 (après 20 h.).

PARIS-LONDRES
Aller et retour, avion + autoc. 345 F (IPEX). Tél. : 203-46-00.

Part. loue appt 4 p., c., s. bns, terr. A PAMPLONA (Espagne) pr juill., août, sept. 263-71-81.

Rech. 2 personnes pr voyage *Etats-Unis, départ septembre.* T. 271-61-48, à part. de 19 h.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Unique, PLACE DES VOSGES (même), magn. appt, 300 m² env., exceptionnel. 1.900.000 F. J. DARMON - 271-60-73.

CHAMPERRET
Imm. récent, gd studio, 40 m². Ttout confort - 567-22-88.

GAMBETTA. Vend dans imm. récent, standing, beau 2 pces, cuis., entrée, s. de bains, w.-c. séparé, penderies, grand balcon sur rue et jardin, téléphone ch. central, imm. radiateurs. Prix : 210.000 F. 1 à 9, rue de Pixérécourt. Téléph. pour rendez-vous : 797-89-40.

Part à part., 59, bd Murat, vend beau duplex tt confort, 202 m², 6 p., 1 bs, 1 dche, 2 cab. toil., nx plac., cuis. équipée. Tél. : 651-83-50, 12-15, 18-21 h. pr r.-vs.

PARC MONCEAU
Duplex, 140 m², caractère exceptionnel, entièrem. rénové, 3 salles de bains, dans imm. grande tradition.
Propriétaire - Tél. : 555-82-35.

31, rue de Passy, propriét. vend 2-3 pièces immeuble ancien, poutres apparentes, très calme. Tél. tous les jours sauf vendr. Tél. 520-25-40. Prix : 487.500 F.

CHAMPERRET 5 P., récent 100 m2
530.000 F. Tél. 622-54-80.

REUILLY, bel immeuble d'angle Pierre de Taille sur square, splendide 2 P. tout cft. en 75 m2. 522-48-55.

Propriétaire vend :
REPUBLIQUE Beau 3 pièces, 75 m2, 3e étage sans ascenseur, tout confort, calme, soleil, sur cour. 320.000 F.
Tél. : 205-57-52, après 19 heures.

AV. VICTOR-HUGO - ETOILE
Grand standing. 4 p., 140 m2. 1.150.000 F - 622-54-80.

Bd SUCHET
Ds imm. gd stand. pptaire vend STUDIOS, 40 m² et grand 2 PIECES, 78 m². 734-93-36, heures bureaux.

PALAIS-ROYAL
11 bis, rue Sainte-Anne
Dans imm. pierre de t. compl. restauré, ascenseur, vide-ordur. STUDIOS à partir 165.000 F. S/place tous les jours de 13 h. à 19 h. ou 522-95-20.

EXCLUSIF INVESTISSEUR
Rive droite

Dans immeuble en cours de restauration, faites de votre investissem. pierre « 2 coups » :
- accroissement de votre capital ;
- haute rentabilité.

Aujourd'hui votre argent vaut cher, si vous le laissez dormir que vaudra-t-il demain ?
Sachez utiliser tous les avantages de l'immobilier ancien restauré. Exemple : fiscalité favorable... Nous pouvons peut-être vous aider, téléphonez-nous :
C.F.I. Pierre - 563-11-40,
8, avenue Hoche, 75008 PARIS.

CHARDON-LAGACHE
PROPRIET. vend GD APPART. 112 m² + TERRASSE 90 m². Dans immeuble impeccable. 723-38-58.

Me VILLIERS. Dans imm. rén., CHARMANT DUPLEX à partir 198.000 F Tél. : 504-22-56, tous les matins ou 522-95-20.

AUTEUIL, 165 m2
Très bel appartement d'angle, plein soleil dans voie privée, calme, 5e ét., balcons, service, salon, s. à manger, 3 chbres. 1.200.000 F. - Tél. : 727-89-39.

R. SAUSSURE. Excellent plac. STUDIO, PL. SUD. Balc., tout conft. Refait neuf. 125.000 F. 504-22-56, tous les matins ou 522-95-20

IÉNA
PROPRIETAIRE VEND PRES PLACE ETATS-UNIS Splendide DULEX, 140 m² dans HOTEL PART. du XIXe siècle entièrement rénové, gd style, décoration de luxe. Renseignements : 734-93-36.

EXELMANS, Magnifique 3 pces, stand., étage élevé, asc., balc., terrasse. URGENT - 225-89-19.

Près ARC TRIOMPHE
Imm. ancien, 3/4 pièces. Conft. Chauffage central. CALME. 660.000 F - 522-38-20

HENRI-MARTIN (près) RARE
ETAT IMPEC. Et. élev., Balc. Réception, triple + 5 Chbres Idéal PROFES. Lib. 1.600.000 Tél. 622-03-80 et 359-68-84

R. POUCHET 4 PIECES 75 M2
280.000 F - 272-90-25

Paris Rive gauche

ECOLE MILITAIRE
TOURVILLE
4 Pièces, bains, ch. centr., clair, calme. 550.000 F. Affaire à enlever. Rens. : 579-47-99.

MONTPARNASSE. Magnifique atelier d'artiste, 180 m² environ. Caractère, calme, soleil. Dans ensemble rénové. Propriétaire - 550-22-65.

CLAUDE BERNARD
Beau 4 Pces, 80 m². Balc., 2e ét. 520.000 F - 535-86-37.

ST-PLACIDE. Beau studio de caractère, cuis., s. bains, w.-c., refait neuf. 138.000 - 508-41-35.

VUE EXCEPTIONNELLE sur jardin de l'OBSERVATOIRE 1er étage - 2 PIECES, 139, bd ST-MICHEL - 605-10-08.

Part. de préf. à part. vend 13e (place d'Italie), APPART. 2 pces, coin cuis., cave, tél., chauff. gaz indiv., calme, très ensoleillé, 5e ét. ss ascenseur. Prix : 75.000 F.
Tél. après 18 h. : 580-94-30.

RUE FROIDEVAUX
Magnifique atelier de peintre, 65 m², décoration boiseries. 550.000 F - 567-22-88.

Mairie 15e, propriétaire vend ds imm. p. de t. 1911, pt 2 p. à amén., 27 m², cuis., wc, dche, eau chde, chauff., 6e ét., calme, clair, 105.000 F - 531-30-51.

CHAMP-DE-MARS
7 P., 215 m2, 4e ét. Tt cft. Gd standing, calme, soleil. MICHEL ET REYL. 265-90-65.

INVESTISSEMENT PRIVILÉGIÉ
Rive gauche.
Dans un très bel immeuble en pierre de taille en cours de restauration :
— Studios, 2 pièces, duplex.
— Rentabilité immédiate.
— Gestion.
Pour toutes informations : C.F.I., Pierre, 563-11-40. 8, avenue Hoche, 75008 PARIS.

Rue ST-CHARLES
Sél. + 2 ch. sur verdure.
JEAN FEUILLADE. 566-00-75.

ODEON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle restauré
2 à 5 pièces de 92 à 170 m2.
Parkings possibles.
755-98-57 ou 227-91-45.

RUE MOUFFETARD
SAINT-MEDARD
Restauration grande qualité
DU STUDIO 28 M2 environ
AU 5 P. EN DUPLEX 105 m2 environ
SUR RUE ET COUR, OU SUR COUR ET JARDIN
Très bonne exposition.
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

BEAU 15e Immeuble Bourgeois
2 P. entrée, cuis., w.-c., possib. bains. RARE. 325-75-42.

SAINT-MICHEL Imm. 17e poutre.
STUDIO tt conft. 129.000 F. DUPLEX. 249.000 F. RARE. 325-75-42.

SÈVRES-LECOURBE
Neuf, magnif. 3 p., cuis., bains, balc. 605.000 F - 734-36-17.

LUXEMBOURG
Belle CHAMBRE, cab. toil., parfait état. 76.000 F, dans hôtel particulier. Placement intéress. PROMOTIC - 322-15-76.

CENSIER DAUBENTON
pr acheteur avisé dans très bel imm. P. de .T, asc., 2/3 p. tt cft. OCCUPES URGT - 225-89-19.

R. STE-FELICITE - Tr. beau studio récent 37 m2. Cave. Parking. 3e étage. Sur jardin. Px : 286.500 F - 272-90-25

LE MARAIS SEVIGNE
Imm. restauré. Petits Appts 1 et 2 P. rénovés, conft. Prix intéressants. PROMOTIC 322-10-74 et 322-11-68

MAINE-MONTPARNASSE
Original Appt en DUPLEX, cheminée, poutres, living + 2 chambres 75 ou 90 m2, caract. Rénovation de qualité. Livraison rapide. Prix à discuter. PROMOTIC, 322-15-76 le soir 622-04-16

Rue ST-JACQUES magnifique Ap. 130 m2
tr. gd living, cheminée, pout. Direct. p. propr. - 790-21-09

SEVRES-BABYLONE
5 P. APPART. AU CALME sur cour fleurie. Tél. 633-29-17

Région parisienne

MEUDON, av. du CHATEAU dans belle maison ancienne BEAU 3 PIECES CARACTERE tout conf. 350.000 F - 508-43-17.

St-Mandé Tourelles, 5e, asc., 4 p. 86 m², tt cft, dble liv., 2 chbres, cuis. équip., moquette, box loc. 330.000 F - 328-47-31.

IVRY (Mo) PART. à PART. 3 Pces, 68 m2
7e ét., asc. Tél. : 644-24-38

BOULOGNE 100 rue du CHATEAU
6e ét., ravissant liv., 2 chbres, balc. s/jard., récent et impeccable, parking. 605-10-08.

PUTEAUX Charmant studio conft. Excell. plact. 80.000 F. 605-10-08.

AU PETIT COLOMBES
Part vend 3 pièces, t conft, soleil, dans résidence immeuble 4e étage - 150.000 F
074-39-55 après 14 heures.

MEUDON OBSERVATOIRE
Résid. gd standg, très calme, parc, bois. Part. vd 4 p. 125 m2, cave, parking. 6.600 F le m2, éventuellement ch. indépendant et parkg supplém. T. 027-55-72

Province

VACANCES ETE - HIVER à CHATEL (Haute-Savoie). Studio, 115.000 F av. 23.000 cpt. 2-3 pièces. Gestion assurée. ERIGÉ, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD (50) 38-52-89, Bureau d'accueil sur place à Chatel du 1er juill. au 31 août 78.

Etranger

Vendons en Suisse
région la Gruyère, alt. 1.000 m., sports hiver - été,
30 km Montreux, appartements vacances grand standing part. avantageux.
Studio dès FS 78.500.
2 pièces dès FS 112.000.
3 pièces dès FS 127.500.
4 pièces dès FS 138.500.
5 pces ½ dès FS 202.000.
Régie Bulle S.A., Grand-Rue 30, CH-1630, Bulle (Suisse).

appartem. achat

Rech. apparts 1 à 2 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans trav. Paiem. cpt chez notaire - 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e). 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Achèterais en viager APPT 2, 3 ou 4 pièces, dans 15e, 7e, 8e, ou 16e. Tél. 828-94-66 ap. 20 h. ou 266-91-40 p. 827 de 9 à 18 h.

ACHAT - Recherche à Antibes appart. 150 m2, étage élevé ou villa 5 pièces. Faire offre à Hervé Dreyfus, 67 bis, av. Wagram - 75017 PARIS.

Rech. 17e, 8e, 9e, 16e (Nord), Neuilly, Montmartre, app. ou mais. 4 p., sol., balc. ou vér. Anc. car. même à rén., si étage él. asc. Tél. souhaité. 874-60-45.

immeubles

MONTAUBAN en centre ville
propriétaire vend magnifique IMMEUBLE XVIIIe à restaur. 1.600 m2 dont 1.300 m2 libres permettant la réalisation de 20 logements. Prix 750.000 F. Ecrire : SAPHARE 59, rue du Rocher, Paris-8e ou tél. : 292-22-11 p. 37.00

Immobilier (information)

LOCATION SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, rue la Michodière, Me Opéra
84, rue d'Alésia, Me Alésia
Frais abonnem. 350 F - 266-52-04.

viagers

15e BEAU 4 P. Imm. récent, 6e ét., balc., asc., occupé Fme 80 ans. 360.000 F + 3.000 F.
F. CRUZ 8, rue La Boétie-8e. 266-19-00.

NICE CIMIEZ jolie villa ds verdure
liv., 4 chbres, tt cft, gar. valeur 800.000, sera libre décès 50.000 + rente. - 805-58-70

locaux commerciaux

Grand local à louer. Rez-chauss. 220 m2, centre Bagnolet. Usage dépôt. Proximité Périphérique. Téléphone : 361-39-50

Me MARX-DORMOY, 18e. Bail à céder. 100.000 F local celai à usage ATELIER - BUREAU, 560 m2 sur 3 nivx, chauff. air pulsé, force. - Tél. : 206-67-82.

AURILLAC, ds petit immeuble CANNES, 500 m. Mer, vend + F3 100 m2 + dép. 350.000 F Me SEGUY, Office notarial, 15000 Aurillac (71) 48-60-60.

METRO LE PELETIER
A VDRE BAIL TS COMMERC. dans appart. 4 pièces, 103 m², Prix : 35.000 F. + 1.600 F loyer mensuel. Tél. : 824-66-87.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS-2e STUD. 23 m2, dche, w.-c., cuis. tt cft. Rep. 1.000 F. T. 757-04-82, matin

Hôtel part. 5/6 p., gd conft. (3X2 p. cuis. bains) 4.000 F mois « FAC ». - 337-69-59

Particul. loue appartem. neuf 10e ét. tt confort, 3 Pces, tél. cave, park. front Seine, vue Seine, Loy. mens. 2.200+700 F charges. T. h. rep. (86) 52-30-04

Rue Colonnes-du-Trône, 12e particulier loue appartements 2 et 3 pièces dans immeuble neuf. Tél. h. burx. 574-97-30

PARIS-19e
Métro : Place-des-Fêtes
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
2 Pièces, 45 m², 1.079 F, charges 239 F. Parking 130 F.
3 pièces, 62 m², loyer 1.206 F. charges 329 F. Parking 130 F.
5 Pièces, 87 m², loy. 1.777 F. charges 461 F, Parking 130 F
S'adresser au Régisseur, 25-29, rue des Lilas, Paris.

Région parisienne

LEVALLOIS - Me A.-France. Vrai deux pièces cuisine, salle de bains, placards, 1.400 F. Charges compr. Refait neuf. Tél. : 387-15-68 - Après 20 h.

locations non meublées Demande

Paris

Diplomate C.E.E. cherche appt 3 ch., soleil, calme, original. Tél., place Malesherbes ou env. Tél. heures de bureau : 766-38-65

Cherche studio pour octobre près Censier, max. 1.000 F charg. incluses. Tél. 651-91-06

EMBASSY SERVICE rech. direct stud. ou appt Paris villa Banl. Ouest. - 265-67-77

Rech. Appartement 50-60 m2, environs Gare de l'Est. Agences s'abstenir. Tél. 651-61-23

Particulier cherche 3 pièces. Ecrire à M. SIMON, 10, rue B.-Lafont, 75015

Part. sérieux cherche Appart. 2 pces, 45 m2 min., confort, tél. préf. centre Paris, max. 1.200 F, T.C.C. Agence s'abst. Tél. le matin 651-13-13.

Cherche préf. 14e, 15e clair et calme, 3 ou 4 pièces, 80 m2 min., balcon, parking. Prix maximum 2.600 F c.c. Tél. 533-62-54

Informaticien cherche STUDIO ou 2 PIECES, Paris ou banlieue Sud, préfère rive gauche max. 1.100 F TTC. A. Goddard Tél. 634-09-26. Bur. 656-02-52

Enseignant rech. gd Studio ou 2 pièces, soleil, calme, max. 800 C.C. ds 6e, 4e, 3e, 14e ou 15e. Ag. s'abstenir. Téléph. à Quartier. 548-24-87, 8 à 18 h.

Architecte recherche appartement 120-160 m2 Paris 16e, pr habitation mauvais état pour faire travaux contre loyer et bail adaptés. Tél. 224-76-15

Part. cherche à louer 2/3 pces 65 m2, mini neuf balcon, tél., parking près Porte Maillot. 2.500 F mois maxi tt compris. Tél. 522-78-98 le soir.

Enseignant rech. gd Studio ou 2 pièces, soleil, calme, maxim. 800 CC. ds 6e, 4e, 3e, 14e ou 15e. Ag. s'abstenir. Téléphoner à : Quartier, 548-24-87, 8 h. à 16 h.

LUTHIER BAROQUE
souhaite trouver atelier av. habitation, min. 120 m2, Paris pr recherches et travail d'art. JAQUIER - 805-52-77 av. 10 h.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES Villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.00 0F maxi. 283-57-02

locations meublées Offre

Province

A louer, juillet, août, sept. ou à l'année, Studio à Deauville, neuf, entièrement équipé avec kitchenette. Tél. heures bureau, 764-01-39

locations meublées Demande

Paris

Jeune couple cherche Studio meublé, cuis. équipée, douche, 25 m2. Px max. 900 F ch. comp. 15e. Pour 1er août. Si possible part. à part.

Ch. Appt 3 p., tél., 17e, Wagram, Niel, Courcelles, Pereire, Monc. 8e, Messine, Malesherbes. Cont. 266-34-27, 265-07-81, 265-02-70, heures bur., M. GHRAOUI.

Cherche Studio rive gauche 1.000 F max. septembre 1978. Ecrire MacMillan, 61, avenue Franklin-Roosevelt 75008 Paris Tél. 225-32-68 - 524-44-76

Cherche à louer chambre spacieuse, douche. Moins de 500 F pour étudiant, 4e, 5e, 6e, 7e, 14e, 15e arrdts. Tél. 828-05-51

Province

A TROUVILLE, ou proximité ch. 3 pces min. ou villa du 15 au 30 sept. 78 au 30 juin 79. Ecr. à M. BON, Fraisse des Corbières, 11360 DURBAN

villas

LUXUEUSE VILLA à CAPRI (Italie)
A vendre meublée
magnifique situation dominante sur la mer
(Base de négociation : 1.600.000 DM)
Faire offre sous chiffre no 760.660 à :
REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS. qui transmettra.

Part. à part., cause dép., urgt. maison mod. F-4, gar., jardin, plages et campagne, 230.000 à déb. Bretagne-Sud. (40) 82-83-27

Vds maison bâtie sur 25 ares, le tout en brique, située à Buire-au-Bois (62). Entr., salle, cuisine, bureau, salon, wc. Et. : 3 ch., bains, grenier. Cave. Dépendance 700 m2. Px 700.000 F Just. Attagnant D., r. de Naux, Auxi-le-Château 62390. 04-01-61.

DINARD (35) quartier résid. proxim. plage.
BELLE VILLA, gd séj. cuis. 5 chambres, 3 bains. + dche, 2 gar. Chff fuel. Jard. 875 m2 Beaux arbres. Prix 750.000 F. Tél. (99) 46-50-67

ENGHIEN LIMITE pav. récent
Séj. en L + 2 ch., bns, hall, cuis. + 3 ch. à l'étage, bns sous-sol total. Jardin 900 m2. 840.00 0F. - 989-31-74

VENCE - Vds sans intermed. ravissante villa, 1 km centre. Séj., 2 ch., cuis., bns, ch. cent. 2 wc, bns. S/sol am. jdin 600 m2. Belle terras. Tél. (35) 27-32-17

pavillons

Achète maison 2-3 p. + jardin, prox. bourg Haut-Var, préfer. Nord-Ouest du départ. Px max. 200.000 F. Libre de suite. Téléph. : (1) 288-04-61

Part. ch. pav. libre ou viager, Sèvres, Meudon, Chaville, calme, 2 ch. min. 300.000 F. 626-34-81 av. 10 h. et ap. 19h. :256-70-70 Bur. (poste 3184).

YERRES (91)
Part. vd maison mit., 98 m2 hab., gde cuis., liv. dble, 3 ch., s. bains, 2 wc, gar. 2 voitures, cave, ch. centr., grenier. Sur terrain 500 m2. Centre commercial, RER à proxim. 380.000 F. Tél. : 976-54-88. Agence s'abst.

PAVILLON PORTE ITALIE tout meulière,
tr. beau jard., liv., 5 chbres, bains, cft., sera libre décès. 180.000 + rte. VOL. 58-70. Rare.

Vds Mais. St-Malo, anc. grang. jum. 4 pces, cuis., eau, ch., wc, cave, jard. et clos. Prox. mer, com. 250.000 F à déb. Bourdin, 6, cité Rougemont, 75009 Paris

1 548 PAVILLONS VILLAS
Autour de Paris. 0 à 120 km.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
VENEZ, TEL. ou ECRIVEZ
MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.**
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

Un quart d'heure Dieppe, beau pav. F-5, gar., cft, 400.000 F. Téléphone : (55) 33-11-24

EXCEPTIONN. - FONTENAY-SOUS-BOIS, R.E.R., bois. Pav. meulière, 7 pces. Tél. 873-31-46.

VELIZY. Refait à neuf, séjour, 2 chambres, tout confort, jardin. Prix : 350.000 F. Tél 027-57-40.

MANOIR XVIIIe
120 KM OUEST, 10 P. Gd cft. Annexes, 8 ha parc, site champêtre, vue.
MICHEL ET **REYL** 265-90-05

fonds de commerce

Part. vend près Strasbourg

HOTEL-RESTAURANT
2 étoiles. Grandes dépendances + jardins, fonds et murs, bien situé. Belle affaire, après plus de 30 ans d'exploitation. Prix intéressant à débattre. Libre après vente.

Ecr. sous no 1705, à SOPIC, BP 31, 67001 STRASBOURG q.t.

bureaux

8e AVENUE MARCEAU
300 m2, récept., 12 bureaux, grand standing. Téléphone 9 l. Location. Tél. : 525-36-12.

Rue Lord-Byron, Me George-V, beaux bureaux, 60 m², tt conf., r. d. ch. sur rue, entrée privée, vendu par part. Libre 1er sept. Tél. h. de burx - 723-51-31.

1 à 20 BUREAUX ts quartiers. Locations ss pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55.

maisons de campagne

Ch., Orne, rég. Tourouvre à Chapel Montligeon, mais. rur. anc., bon état, aménageable av. pré, pâture 1 ha. Min. dispon. 170/200.000. Ecr. DART, 4, rue Mignard, 75016 PARIS

CANNES 500 m Mer, vend petit bungalow, 44 m2 s.d.bns cuis., tél., dans jardin copropr. pisc. renseign. Tél. 722-28-72

CENTRE
FORET DE TRONCAIS
PECHE-CHASSE
PLAGE-VOILE
Part. vd bon état mais. campagnarde ds hameau lisière forêt, 3 p. cuis., eau, el., gren., cellier, depend., 2 chem., poutres ap., gar., s/1 750 m² terr., 160.000 F. M. Roger Renaud, à Bouis, Isle-et-Bardais. 03360 Saint-Bonnet-Troncais.

Ch. Perche, rég. Tourouvre - Chap.-Montligeon, mais. rurale anc., b. ét., aménag. av. pâture 1 ha min. Disp. 170-200.000. Ecr. Dart, 4, r. Mignard, 75016 Paris.

Maison de campagne dans village 60 km de Paris, double living, 3 chambres, 2 s. de bs, atelier, jardin, tout confort 408-40-25 ou 553-56-07.

Dans hameau SUD-ARDECHE : mais indep., ancienne, typique. Vue superbe. Rivière. Soleil. Prix 60.000 F. Tel. (91) 37-75-30.

terrains

1 km FALAISE (14) TERRAIN 9.000 M2 avec P.C. récent. 574-17-01 - 352-77-98

Près NOAILLES
(15 km de Beauvais)
propriétaire vend
MAGNIFIQUE TERRAIN A BATIR, BOISÉ, 1 ha
Façade 80 mètres. Viabilité en bordure. Zone résidentielle. Px : 1.050.000 F. Téléphoner le soir : 386-09-77

Superbe terrain 5.000 m2, île d'Yeu, anse des Vieilles, vue mer. S'adresser sur place. Agence Océan.

LYS - CHANTILLY
Splendide terrain à bâtir pour villa 5.450 m2 environ dans zone résidentielle Px. : 240 0000 F. 540-73-01 ou 540-98-64.

domaines

PROVENCE
TRES BEAU MAS PIERRE
CACHET EXCEPTIONNEL
DANS PARC 8.000 M2
Pisc., maison gardien, vue, calme, ag. s'abst. 2.000.000 F. Ec. no T 83.460 M. Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PRÈS DE GIEN
Belle propriété de chasse à 130 km de PARIS compr. : maison de maîtres, 11 pièces + pavillon de garde + ferme aménagée R.-V de chasse sur 80 ha de terre et bois. - 227-00-52.

châteaux

100 KM PARIS
PETIT CHATEAU LOUIS XV
Séjour + 3 sal., 8 chambres. Tout confort. Dép. 7 ha.
130 KM PARIS
CHATEAU LOUIS XIII.
Tout confort, idéal coll. 5 ha.
JOLI MANOIR LOUIS XIII.
Impecc. Dépend. 1 ha 5.
Nombrx choix, nous consulter.
LE MANOIR (35) - 70-02-33

LOUONS BEAU CHATEAU nord 44, bien meublé, parc 40 ha 15.000 F annuel - CELTIQUE, 2, rue L'Héronnière, Nantes.

manoirs

SARTHE - Part., Manoir XVIe, 20 ha. Rivière. Douves, ULM, 19, rue du Docteur-Arnaudet, Meudon, 92190. 027-12-90, 325-72-87

Particulier recherche authentique manoir percheron à restaur. tour et terr. Ecr. avec photo no 6069 « le Monde » pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

propriétés

Superbe terrain 5.000 m2, Ile d'Yeu, anse des Vieilles. Vue sur mer. S'adresser sur place. Agence Océan.

Avis aux connaisseurs de vieilles pierres
Vends dans le premier Fort, berceau de l'église du XIe siècle de Saint-Martin de Londres. Belle demeure restaurée, grand séjour, cuisine équipée, cheminée, poutres apparentes, 3 chambres, salle de bains, wc, salle de jeux 40 m2, cave voûtée.
Prix à débattre.
Téléph. : (67) 72-75-64 ou le soir au 55-00-30.

Particulier vend propriété 90 km Ouest Paris, proximité Dreux, 2 ha 1/2, maison de maître, logement gardien, dépendances. Téléphon. : 32-58-08-81, François

Part. à Part. 7 km de Saint-Tropez, Mas provençal, Grimaud Village. Calme. Très bon état. Rez-chaussée et rez-jardin avec entrées indépend. Belle cuisine et dépend. 1 séj., 6 chbres, 1 atelier. Séj. et 1 kitchen. 1 s. de bains, 1 s. d'eau, 2 wc. Jardin sur 13 a. Px 1.050.000. Téléph. : (94) 43-20-95

674 PROPRIETES
de la Fermette au Château.
Autour de Paris : 0 à 120 km.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
VENEZ, TEL. ou ECRIVEZ
MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.**
27 bis, avenue de VILLIERS, 75017 PARIS. 757-62-02.

ST-LEGER-EN-YVELINES
46 km Ouest, demeure 10 P., communs, tennis, piscine. 37.000 m2. Beau parc.
MICHEL ET **REYL** 265-90-05

75 KM PARIS-OUEST
FERME AMENAGEE
Vaste réception, 7 chbres, 3 bains, toil., garages, JARDIN 3.500 M2. Décoration soignée.
A. DUSSAUSSOY.
NADEL. 073-97-27 073-36-93

5 KM RAMBOUILLET
MAIS. ILE-DE-FRANCE
7 pièces, 2 bains, garage. JARDIN 5.000 M2.
A. DUSSAUSSOY.
NADEL. 073-97-27 073-36-93

LUBERON EN PROVENCE
A 25 KM D'AIX
Mas 10 pces rest. ds 5.000 m2 parc, pelouse. Prix 550.000 F Mazet à restaur. entièrem. ds 1 ha de campag. Px 250.000 Agence du Château 84120 Pertuis - (90) 79-17-33

Vente, Sables-d'Olonne, quart. tranqu. mer 10', gde maison : 2 ét., 6 p. + 2 s.d.bns,+2 cuis. + 2 wc + tél. Poss. 2 ap. Terr. 1.100 m2. Dép. Tél. 32-02-73 Sables-d'Olonne (85)

Vds près LANGRES-52, Maison pierre 1 ét., tt conf., exc. ét. 5 P., cuis., s. bs ent. équ., rang. cave, gren., jardin + en face maison 72 m², gar., bricolage. Prix 230.000 F - T. (25) 84-54-40.

LYS CHANTILLY
Part. vend magnif. propriété BELLE DEMEURE DE CLASSE 7.500 m² parc, 1.400.000 F. 727-78-28 ou (4) 421-51-53.

URGENT RECH. PPTE SUR ENGHIEN ET LIMITES
TEL. 417-02-91

URGENT - PRÈS ANET
90 km. PARIS-OUEST
Superbe demeure récente, style fermette, 240 m2 habit. gd séj. rustiq., 5 chbres, cuis., s. bs, s. jeux, tt cft s/2 650 m2 de jdin clos. Px sacrif. 579 000

PRÈS ANET
80 km PARIS-OUEST
Grande demeure de caractère s/ très beau parc de 7 500 m2 environ en bordure de rivière, tt cft + cellier, gar., mais. de gardien. Px except. : 890 000 F AGENCE LA VALENTINOISE 28260 ANET. Tél. (37) 64-97-15.

LA VARENNE. Gde Prop. bourgeoise, vaste réception, 85 m2, bur., 6 chbres, 2 S. de B., cadre exceptionnel, 1.760 m2. Prix : 2.500.000 F. Téléphone 376-45-46.

6 KM VERNEUIL-SUR-AVRE 120 KM DE PARIS
DANS PETIT BOIS, très belle maison récente, 8 P. P., tout cft., parf. état. ss-sol, garage, grenier. 550.000 F. Possibilité crédit et division. 605-10-08.

Belle propr. rurale, 7 km de la mer, cadre envir. très verdoy., rez-de-ch. 1 ch., s. de séj. avec chem., cuis., s. à m., gd cellier avec grenier aménagé ; 1er ét., 2 ch., s. de bs, poss. 3e ch., puits + eau courante, électr., tél., gd jard. et verger att., le tout cont. env. 3 000 m2. Libre à la vente. S'adr. Me Lefrancois, notaire, 50700 Valognes. Tél. : (33) 40-10-69.

demandes d'emploi

Jne cple, ch. emploi concierge Paris, banl. Ecr. M. Hossain, 12, rue Mandard, 75002 Paris

CADRE ADMINISTRATIF, 43 ans, dispon. 4e trim. 78 gde expér. AFRIQUE francophone, comptabil., gestion personnel et législation du travail, transit, contacts humains, accept. emploi base France av. déplacem. Poste d'organisateur audit ou contrôleur conviend. Ecr. HAVAS TOULON 17681

J.F., 20 ans, diplômée B.T.S. secrétariat direction
Bilingue anglais.
Connaissance allemand.
Cherche poste intéressant dans grande entreprise.
Ecr. no 6068, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Garderais bébés ou enfants. Août et sept., campagne. Midi. Ecr. no 7662, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. H., 23 ans, sérieux, dégagé O.M. le 30/8/78. Niveau BTS Tech. Com. Conn. cuirs et px, cherche emploi - Tél. : 921-71-81.

H., 31 a., trilingue franç.-allem.-angl. ch. sit. Déplacem. souh. Etud ttes proposit. 206-74-25.

J.H., 26 a., lic. russe, anglais cour. DESS Sc. Po, rech. empl. SECT. DU TOURISME. 024-01-15.

Cadre supérieur suisse, 40 ans, souhaite nouveau développement de carrière comme

DIRECTEUR de marketing
Offre vaste expér. dans multinationales suisse et américaine, secteur chimie et pharmacie dans les domaines vente et marketing. Excellente connaiss. marchés suisse, scandinave, Europe de l'Est et Moyen-Orient Maîtrise parfaite du français, anglais, allemand, danois, plus très bonnes notions espagnol, italien, suédois.
Ecr. no 2883, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

travail à domicile

Demande

Pas de vacances !...
Dact. impeccable vos manuscr. œuvres, etc. Rewrite possible. ZIM - 948-01-39. Belvu 101 91330

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE COMMERCIAL DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE. — 53 ans, parfaitement bilingue français/anglais, spécialisé dans la gestion commerciale et la prévision budgétaire.

RECHERCHE : poste d'administrateur des ventes industrie pharmaceutique ou analogue (Section BCO/JCB).

ATTACHE DE DIRECTION GENERALE. — Cadre supérieur Edition, 44 ans, 20 ans expérience Edition. 16 ans de direction générale, pouvant seconder P.-D.G., Directeur général, Secrétaire général dans toutes leurs activités et plus particulièrement responsabilités des problèmes juridiques, budgétaires, assurances, gestion de biens immobiliers, relations sociales, administratifs et généraux.

RECHERCHE : poste similaire (Section BCO/JCB).

INGENIEUR CHIMISTE. — Maître es sciences tech. organisateur (IESTO). Allemand/polonais/anglais. 54 ans. Expérience : contrôle de processus recherche labo, formulation (en partie à partir de : corps gras, pigments, résines, mat. plast. en émulsion), mise en route de nouveautés, construction machines, investissements lourds et équipement industr., div. techniques d'impressions et couchages, organisation informatisée, commandement.

RECHERCHE : situation R.P. (Section BCO/JCB).

CADRE DE PRODUCTION. — 42 ans. Ingénieur chimiste licence sciences CPG. Anglais courant. 13 ans expérience Sté multinationale, ingénierie, organisation, contrôle et gestion production, relations fournisseurs et clientèle.

RECHERCHE : poste de direction technique. Paris, R.P. (Section BCO/JCB).

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

Le Monde

régions

Questions...

Le T.G.V. pour qui ?

...Réponses

La Cour des comptes, dans son dernier rapport, a émis des doutes sur la rentabilité *du train à grande vitesse* (T.G.V.), qui, en 1983, reliera Paris à Lyon (« le Monde » du 29 juin). *Nous* avons interrogé à ce propos M. Jacques Pélissier, président du conseil d'administration de la S.N.C.F.

« Le T.G.V. coûte-t-il plus cher que prévu ?

— Il est vrai que de 1969 à 1977 le coût de construction de la ligne nouvelle est passé *de 1 468 millions* à *4 581 millions* de francs. Cette augmentation *correspond* point pour point à celle de l'indice *moyen des travaux* publics, à quoi il faut ajouter des dépenses non prévues à l'origine : électrification de la ligne, construction de l'antenne de Dijon, étalement de la réalisation du projet sur deux années supplémentaires à la demande du gouvernement, ce qui a *entraîné* une hausse des intérêts intercalaires.

» Cela dit, dans *tous* les marchés passés pour la réalisation du tronçon sud, *nous* tenons exactement nos prévisions financières.

» Le tracé ne comportant aucun tunnel, nous n'aurons pas de mauvaises surprises.

— Sera-t-il rentable ?

— La rentabilité financière du T.G.V. a *été* étudiée à deux reprises, et pas par *nous : 1)* par une *commission* du Plan en 1970 ; 2) par une *commission ad hoc* désignée par le Fonds de développement économique et social en 1973. Dans l'un et l'autre cas, elle a été estimée à 18 %. Dans le précédent contrat de programme, nous nous étions imposés, en accord avec le gouvernement, une rentabilité *minimum de 13 % pour tous* nos investissements.

» J'ajoute que notre trafic voyageurs croît actuellement de 5 % et dans des proportions plus fortes pour les régions que desservira le T.G.V.

— Le T.G.V. était-il un investissement indispensable ?

— La ligne Paris-Lyon est déjà *saturée. En période* de pointe, nous avons des difficultés à assurer le trafic avec toute la régularité souhaitable, compte tenu notamment d'une très forte croissance des transports de marchandises sur ce secteur, notamment vers l'Italie.

» Nous avons étudié la possibilité de doubler la voie actuelle, mais cela nous aurait entraîné à des travaux importants et chers, *compte tenu* notamment de la nécessité d'élargir les *tunnels* (la construction d'un kilomètre de tunnel coûte aussi *cher* que celle de 25 kilomètres de *voie*). *D'où l'idée de construire* une ligne nouvelle — moins *longue de 90 kilomètres* — spécialisée dans le trafic *voyageurs*, la ligne actuelle étant plus particulièrement réservée aux marchandises mais continuant à acheminer des trains de voyageurs, notamment tous les trains de nuit.

— Cette ligne nouvelle est construite pour la France de l'Est et du Sud-Est, la mieux desservie déjà, la moins défavorisée.

— La construction du T.G.V. bénéficiera à tout le Sud-Est et à *tous* les Français qui, à un moment ou *l'autre, empruntent* les trains vers les Alpes ou le Midi méditerranéen, la Suisse, l'Italie. Nous aurions manqué à notre vocation de service public responsable si nous n'avions pas tenu compte de l'existence de ce marché industriel et touristique, national et international. Sans négliger pour autant le reste du territoire.

» Nous exploitons entre Paris et Bordeaux les trains les plus rapides d'Europe. L'électrification de Paris-Rennes a été en 1965 l'exemple même d'une opération volontariste d'aménagement du territoire. Nos prochains *grands investissements* dans l'Ouest seront l'électrification de Le Mans-Nantes et Tours-Nantes.

— Le T.G.V. ne sera-t-il pas réservé à une clientèle privilégiée ?

— Sur les quatre-vingt-sept rames T.G.V. que nous avons commandées, six seront de première classe ; dans les autres, 70 % des sièges seront *de seconde classe. Or, actuellement*, les T.E.E. qui *desservent Paris-Lyon sont* réservés aux voyageurs de première classe ayant acquitté un supplément.

» La rentabilité du projet est assurée *sur* les bases tarifaires actuelles. Cependant, *nous ne pouvons pas dire dès* maintenant quelle politique tarifaire la S.N.C.F. devra appliquer en 1981, notamment pour les « pointes », et, dans le cas particulier de la ligne nouvelle, quels suppléments pourraient s'imposer.

» *Ce que* je peux dire, c'est *que le T.G.V. ne* représentera pas, comme on le dit parfois, une « aristocratisation », mais au contraire une « démocratisation » de la vitesse. »

Corse

La desserte aérienne et maritime de la Corse va être améliorée

De notre correspondant

Ajaccio. — « Ce qui est demandé me paraît généralement raisonnable et les problèmes posés susceptibles d'être résolus », a déclaré M. Joël Le Theule à Ajaccio, au terme d'une réunion *organisée à la préfecture en présence des délégations* des assemblées élues de la Corse. Le ministre des transports avait présidé la seconde des séances de travail, consacrées aux *liaisons* maritimes et aériennes entre la Corse et le continent. La première avait eu lieu à Paris le 19 juin ; la troisième est prévue à Bastia *le 28 juillet. Le dossier sera ensuite présenté, sans doute en* septembre, aux assemblées régionales. *Les décisions* du gouvernement seront ensuite rendues publiques.

Comme l'avait annoncé M. Valéry Giscard d'Estaing lors de son voyage officiel en Corse du 7 au 9 juin, l'action du gouvernement doit *« prendre en compte les problèmes propres à l'insularité »*.

S'agissant des liaisons aériennes, la réunion était *ouverte* à la *presse. Ainsi a-t-on pu entendre* M. Jean Bozzi, député d'Ajaccio (R.P.R.) déclarer que ses trois collègues et lui se sont *« mis d'accord pour ne pas voter le budget de transport, lorsqu'il serait discuté à l'Assemblée nationale, si le problème des transports de la Corse n'est pas traité de façon satisfaisante »*. De leur côté, MM. Pierre Giraudet et Jean Vergnaud, respectivement président d'Air France et d'Air Inter, ont fait connaître leurs « propositions » pour une amélioration de la desserte, notamment par une augmentation de 10 % de la capacité des transports et par l'utilisation d'appareils plus importants (Mercure et Caravelle-12 pour Air Inter et Boeing-707 pour Air France). Air France a confirmé qu'à partir du 1er janvier des Caravelle encore en service seront systématiquement remplacées par *des Boeing-707.*

Pour ce qui concerne la *continuité territoriale maritime, dont* le principe est appliqué depuis *le 1er avril 1976, M. Le Theule* a déclaré à la presse qu'il fallait l'adapter. *« Nous essaierons de donner le meilleur emploi à l'enveloppe de 250 millions de francs »*, a précisé le ministre.

On a ainsi appris que, le volume des crédits d'État (238 millions) a été, en 1977, *supérieur aux recettes (163 millions)* des principales compagnies, la *S.N.C.M. (Société nationale* Corse-Méditerranée) et la C.M.N. (Compagnie méridionale de navigation) ; que la subvention d'État a servi à couvrir les frais de manutention et les taxes des ports à concurrence d'un cinquième, les déficits d'exploitation à concurrence de quatre cinquièmes ; qu'une partie de la subvention versée à la S.N.C.M. pour la Corse servirait *« à équilibrer les activités de transports sur la Sardaigne et l'Afrique du Nord »* ; que les ports continentaux sont trois fois plus chers environ que les ports corses ; que les baisses constatées en 1976 *par application du principe de* la continuité territoriale ont été partiellement annulées par des augmentations de tarif *« au-delà des augmentations intervenues dans le régime continental »*.

La question des infrastructures portuaires a aussi été évoquée. Le *Napoléon*, en service depuis 1977, et le *Cyrnos*, qui sera lancé en 1979, ne peuvent et ne pourront toucher qu'Ajaccio, sauf si l'on agrandit le port de Bastia et celui de Calvi, deux aménagements qui devraient être mis à l'étude.

PAUL SILVANI.

● *Une journée du débroussaillement.* — Dans le cadre des actions entreprises pour prévenir les incendies, le préfet de la Haute-Corse organise le 14 juillet, et éventuellement le 15, en accord avec le conseil général, une journée du débroussaillement. Elle vise à *« mobiliser, dans chacun des villages choisis, la totalité de la population sédentaire et estivante dans une opération de nettoyage des jardins et des abords des agglomérations »*.

Ile-de-France

Le conseil régional donne la priorité à la construction de la rocade A-86

La rocade A-86, récemment rebaptisée « périphérique de l'Ile-de-France », était, mardi 11 juillet, au centre des débats du *conseil régional*, qui *achevait les travaux de sa session* par l'étude d'un important mémoire préfectoral consacré au programme triennal routier pour les années 1979 à 1981 (« le Monde » du 9 mai).

Après avoir bénéficié d'importants crédits de la part de l'État (800 millions en 1974) et de la région (qui y consacrait la moi*tié de son budget*), le réseau autoroutier régional marque depuis *quelques mois un temps d'arrêt* : l'État se désengage et la région *donne priorité* aux transports collectifs. Résultat : un trafic qui croît, un réseau qui stagne, un engorgement des voies aux heures de pointe et un périphérique bouché huit heures par jour. La rocade A-86 qui, située à 6 kilomètres de Paris, devait soulager le périphérique parisien, ne serait construite, au rythme actuel des investissements que dans un délai de trente ans.

Un effort supplémentaire de part et d'autre

Un *redressement* s'imposait donc : tandis que le ministère des transports décidait de porter sa participation de 265 millions en *1978* à *400 millions* au cours des trois prochaines années, le conseil régional *s'affirmait prêt* à faire un effort financier supplémentaire et proposait d'autre part le lancement d'un emprunt spécifique qui servirait à financer la rocade.

Après avoir défini un programme minimum prioritaire : achèvement de la rocade A-86 au nord, à l'est et au sud, desserte des villes nouvelles, construction de l'A-15 (Paris-Pontoise) entre la rocade et Paris et de l'A-14 à la Défense, le mémoire qui était *présenté* aux élus mardi 11 juillet proposait deux hypothèses de travail : une hypothèse basse, *qui permettrait* de mettre en service le tronçon prioritaire *dans* un *délai* de douze ans au moins, et une hypothèse haute, retenue par les élus à l'issue de débats qui permettrait d'affecter 2,7 milliards à l'A-86 durant les trois prochaines années et de réaliser ainsi plus rapidement le tronçon prioritaire.

Cette proposition, qui a reçu l'accord du ministère des transports, repose cependant sur une hypothèse : la participation de l'État (400 millions) et de la région (300 millions), devra être complétée par un emprunt de 600 millions sur trois ans, pour lequel la région doit obtenir l'accord des pouvoirs publics. Cette solution impose d'autre part une modification des « clés de financement ». Actuellement, le programme est financé à 55 % par l'État et à 45 % par la région. Il serait désormais financé à *70 % par la région et à 30 %* par l'État.

AUTOMOBILE

LES GAMMES 1979

Les nouveaux modèles Fiat

La présentation statique des nouvelles Fiat au salon de Turin *(le Monde du 21 avril) pouvait* inciter à la prudence. Un moteur Diesel, après tout, n'a d'intérêt que lorsqu'il tourne, et la Ritmo est essentiellement destinée à la route, même si elle mérite une place au Centre d'art contemporain. Des essais récents ont donné quelques impressions sur lesquelles *nous reviendrons*, à l'automne prochain, lors de la commercialisation en France des Fiat Ritmo et 131/132 diesel.

La RITMO : plaira-t-elle ?

Fiat tente avec la Ritmo une expérience presque similaire à celle de Renault et sa R-14. La clientèle est-elle prête à accepter une carrosserie et un habitacle résolument modernes sur une voiture compacte ? C'est un point essentiel pour cette classe de voiture — la plus largement diffusée — qui doit plaire immédiatement pour être longtemps commercialisée. Fiat a cependant des atouts : une gamme de moteurs (1 100, 1 300 et 1 500 cm3) et des options (boîte automatique, toit ouvrant, climatisation, sièges arrière individuels, etc.) qui peuvent *pallier* les premières réserves d'ordre esthétique.

En abandonnant définitivement la « ligne italienne », *peu aérodynamique*, Fiat s'est également attaché à améliorer *le confort de* ses produits. Les Ritmo n'ont pas encore des suspensions « à la française » (à grand débattement, dont l'inconvénient est l'accentuation du roulis dans les virages) mais le progrès est réel par rapport à la 128, sans que le *comportement routier* en soit affecté. L'abaissement du niveau *sonore, notamment sur autoroute*, est évident..., ce qui rend d'autant plus perceptible un sifflement persistant de la transmission sur les troisième et quatrième rapports. L'habitabilité est bonne, y compris à l'arrière, où les passagers ne pourront regretter qu'une garde au toit insuffisante.

Dans l'ensemble, les Ritmo *(dont* la version 65, 1 300 cm3, nous semble la plus homogène) sont des voitures très saines, gardant leur motricité dans les virages serrés, freinant correctement sans blocage et ne posant aucun problème particulier de conduite si ce n'est une attaque très rapide de la direction autour du point neutre et une commande perfectible de la boîte, *notamment dans* la recherche de la troisième et de la cinquième vitesse. Elles ont, par rapport à la concurrence, une avance indéniable dans le style qui comblera, jusque dans les moindres détails, les amateurs de « design ».

131 et 132 diesel : le tournant

Fiat ne cache pas que la « diésélisation » des 131 et des 132 n'est *qu'un début*. Dans quelques années, la quasi-totalité de sa *gamme sera équipée de moteurs* Diesel, dont les performances devraient s'améliorer. *Il est vrai que* les moteurs de la SOFIM (Société franco-italienne de moteurs, dans laquelle Alfa-Romeo et la Saviem ont laissé la majorité à Fiat) peuvent recevoir ultérieurement un turbo-compresseur avant que l'on envisage sérieusement le passage à l'injection indirecte...

Le 2 litres de la 131 comme le 2,5 litres de la 132 *restent* des diesels à tous les régimes, *c'est-à-dire que leur bruit caractéristique* reste perceptible jusqu'à la vitesse maximale (respectivement 140 et 150 kilomètres/heure). Mais le niveau sonore reste bas et l'accoutumance est facile. C'est un facteur de confort que vient renforcer l'équipement intérieur des deux modèles.

La 131-D est une voiture sage dont l'habitabilité compense le *manque d'allégresse*. Il est vrai qu'en Italie l'époque n'est plus *aux fanfaronnades sur la route et* qu'il importe désormais de transporter un maximum de charges avec un minimum de lires (le gazole coûte trois fois moins cher que le super). Elle a des avantages, comme sa cinquième vitesse utilisable sur tout parcours non accidenté, et des inconvénients, dont le plus notable est l'absence (actuelle) d'assistance à la direction. La conduite en ville sera pénible.

Cela est dû à *un alourdissement* important de la partie avant, qui, *sur* la 132 *(dotée, elle, d'une direction assistée)*, a des conséquences *critiques* : l'arrière, proportionnellement allégé, manque d'adhérence dans les virages rapides. Et des blocages de roues peuvent dérouter. Ce point a toute son importance puisque la puissance du 2,5 litres (72 ch. DIN) incite à une conduite plus alerte et que les performances *de la 132 D sont* très bonnes pour sa catégorie.

Il faut noter enfin la volonté de Fiat — comme celle de Citroën avec la 2 500-D Pallas — de n'offrir des berlines Diesel que *dans* une version luxueuse. La 132 est une voiture cossue, la 131 ne sera commercialisée que dans la *version CL, que compléteront plus* tard l'air conditionné, la direction *assistée et la boîte automatique*. Une 131-D à moteur 2,5 litres apparaîtra ultérieurement, ses performances égalant celles des 131 1 600 actuelles. Le tournant est pris. Fiat s'engage à fond sur la voie du diesel.

MICHEL BERNARD.

Citroën : Visa et GS X3

Les constructeurs français dévoilent leurs gammes pour l'année automobile 1979, toutes caractérisées par la généralisation des ceintures de sécurité aux places arrière.

En dehors de la Visa — une berline 4 et 5 CV destinée à une très large diffusion en Europe et dont certaines caractéristiques techniques sont inédites, Citroën présente une GSX3 (7 CV), qui *remplace* la GSX2. Son moteur 1 300 cm3 (au lieu de 1 220 cm3) gagne peu de puissance, *mais son* couple est mieux réparti, ce qui devrait autoriser en ville une conduite plus économique, plus souple et d'autant plus agréable que, sur toutes les GS, la synchronisation des vitesses a été corrigée.

A noter : la multiplication des options quasi obligatoires, qui sont en fait des augmentations déguisées. C'est le cas du toit en vinyl de la CX Prestige, qui *n'est plus proposé en série*, celui du lave-essuie glace arrière de la LN et de ses nouveaux garnissages de sièges, celui enfin des sièges séparés en tissu et de l'embrayage centrifuge pour la 2 CV Spécial.

La 2 500 D pourra désormais recevoir (moyennant un supplément de 980 F) une boîte cinq vitesses, ce qui aura une incidence notable sur la consommation et les performances. Le constructeur annonce une économie de 1 litre de gazole à 130 km/h et une vitesse de pointe (156 km/h) qui fait de la 2500 D la berline Diesel la plus rapide d'Europe.

Pour le reste, les principales modifications concernent l'augmentation de puissance des Méhari et 2 CV 6 (29 ch DIN au lieu de 26) grâce à l'adoption *d'un carburateur à double corps*, l'apparition des glaces de custode *de la 2 CV 6 sur la 2 CV spécial* et celle du tableau de bord de *la LN sur la Méhari*. La CX reçoit la plus grande part des retouches apportées à l'ensemble de la gamme : sa console et son système de ventilation ont été améliorés, de même que le tableau de bord. La GTI et la Pallas sont pourvues de nouveaux plafonniers et d'un nouveau pavillon. Et la CX Prestige adopte un verrouillage électrique de ses portes.

★ PRIX : 2 CV Spécial, 14 290 F ; 2 CV 6, *18 840 F* ; *LN*, *20 130 F* ; G Spécial, 25 150 F ; GS X3, 29 150 F ; *CX 2000 Confort*, 38 220 F ; CX 2400 Pallas, 46 550 F ; CX GTI, 54 850 F ; *CX 2500 D Confort*, 45 020 F ; CX 2500 D Pallas, cinq vitesses, 51 950 F ; *CX Prestige*, 69 850 F.

● *La firme britannique Automotive Products*, spécialisée dans la fabrication d'embrayages, de freins, de directions et de suspensions pour automobiles, vient de prendre le contrôle à 75 % de deux petites entreprises françaises, les sociétés Usines A. Morinière, d'Orléans, et ERSA, de Courbevoie. Le montant de ces acquisitions s'élève à 12 millions de francs.

Automotive disposera *ainsi* d'excellentes bases pour développer ses activités en France, tant sur le marché de la première monte que sur celui de l'après-vente. Les Usines A. Morinière produisent des pompes à eau et des freins à disques et à tambours. ERSA, qui fabrique également *des pompes* à eau et des coussinets, possède en outre un important réseau de *distribution*, qui sera ultérieurement incorporé à celui de la filiale d'Automotive, à Angers.

Rhône-Alpes

NOUVELLE « GRÈVE-BOUCHON » AU TUNNEL DU MONT-BLANC

(De notre correspondant.)

Chamonix. — *« Situation bloquée et inextricable au tunnel du Mont-Blanc. »* Les gendarmes de Chamonix expliquent ainsi, mercredi 12 juillet dans la matinée, aux chauffeurs de poids lourds et aux touristes, les raisons de la nouvelle fermeture du « tube » de 11,600 kilomètres qui relie la vallée de Chamonix à celle d'Aoste. Les douaniers italiens ont repris, mardi à 0 heure, leur mouvement de grève *pour protester* cette fois contre le non-paiement des heures *supplémentaires*. Bloqués du côté italien du tunnel, une quinzaine de *routiers* ont « riposté » en mettant leur véhicule en travers de la route, mardi à 16 heures, stoppant totalement la circulation des voitures entre Chamonix et Courmayeur.

Six cent cinquante heures perdues

La suspension temporaire de la grève des douaniers italiens, mercredi entre 7 heures et 13 heures, risque de ne pas apporter de solution au conflit qui oppose désormais *l'administration* italienne des douanes aux transporteurs routiers bloqués de part et d'autre du tunnel du Mont-Blanc. Ceux-ci sont décidés à *ne pas « céder »* tant qu'une *« solution ferme et définitive »* ne sera pas trouvée au problème des douanes italiennes.

De septembre 1977 à juin 1978, le tunnel du Mont-Blanc a été fermé à la circulation des poids lourds pendant six cent cinquante heures, dont cent dix heures pour le seul mois de juin 1978. — C. F.

Nord-Pas-de-Calais

Un naviplane gros porteur est mis en service entre Calais, Boulogne et Douvres

De notre correspondant

Heureux présage pour le naviplane N-500 (1) qui a effectué sa traversée *inaugurale* le mardi 11 juillet dans le Pas-de-Calais : en cet *été tourmenté*, la Manche était ce jour-là d'un calme exceptionnel et le soleil inondait les falaises... A 14 heures, selon une tradition religieuse solidement établie chez les marins boulonnais, le naviplane était béni, puis la marraine, en l'occurrence Mme Bertin, la veuve de l'inventeur de ce nouvel engin, *le baptisait*.

Des allocutions ont marqué aussi cet *événement* car le N-500 est le premier naviplane de ce type *battant pavillon français sur* le détroit, alors que cinq engins de ce modèle (mi-avions - mi-bateaux) le traversent régulièrement sous les couleurs britanniques. M. Jean Chapon, secrétaire général de la marine marchande, a annoncé que la S.N.C.F. avait commandé un second N-500.

Le naviplane N 500 va encore accroître les nombreuses possibilités offertes pour franchir le pas de Calais entre Boulogne - Calais et Douvres. La Manche, plus que jamais, va mériter son titre de détroit le plus fréquenté du monde.

Le N-500 est *exploité* par Seaspeed, un « pool » qui regroupe la S.N.C.F. et les British Railways. De 1968 à 1977, le chiffre total des passagers sur les lignes du détroit est passé de 2,5 millions à 6,07 millions, et les aéroglisseurs sont parvenus à représenter 30 % du marché. Leur « succès » semble essentiellement dû à la rapidité du parcours maritime et à la simplification des opérations d'embarquement et de *débarquement*.

GEORGES SUEUR.

(1) Le N-500, qui est un naviplane de la deuxième génération, mesure 50 mètres de long, 23 mètres de large, 17 mètres de haut. Sa vitesse maximum thérique est de 70 nœuds ; il peut accueillir quatre cents passagers et cinquante à cinquante-cinq voitures. Il a été construit aux Chantiers de Pauillac (Gironde).

● *Chamarande acheté par le département.* — Le conseil général de l'Essonne (à majorité de gauche) a, le 4 juillet, acheté aux enchères le château de Chamarande, son parc et les 25 hectares d'espaces boisés qui l'entourent, pour 7 900 000 F. Situé à quelques kilomètres d'Etampes, ce château construit au seizième siècle, est un site classé. Le département envisage de le louer à une association qui le transformerait en centre de loisirs. — *(Corresp.)*

● *Le P.S. : « Non » au nouveau Palais des festivals de Cannes.* — Dans une lettre adressée aux principales associations locales et dans un tract diffusé dans la *population*, la *section* de Cannes du parti socialiste conteste, *sur plusieurs points*, la construction du nouveau Palais des festivals que la majorité du conseil municipal a décidée le 23 juin *(le Monde* daté 25-26 juin). Ses principales critiques portent sur l'absence de concertation au sein de la municipalité, le coût du nouveau Palais et, enfin, le mode de *financement de l'opération*. La ville n'ayant obtenu aucune aide de l'État, le P.S. souligne qu'elle devra consacrer à la construction, pendant quatre ans, la presque totalité de son budget d'investissement. — *(Corresp.)*

Le Monde

économie

LA PRÉPARATION DU SOMMET

Un entretien avec M. Giscard d'Estaing

(Suite de la première page.)

— Mais quels sont ces pôles?

— Il y a d'abord quatre pôles industrialisés, tous situés dans le Nord. L'Amérique du Nord, l'Europe de l'Ouest, le Japon et les pays industrialisés socialistes.

— C'est la quadrilatérale...

— C'est, si vous voulez la quadrilatérale. Il y a deux pôles dans le Sud : d'une part les pays en voie de développement non producteurs de pétrole et d'autre part ceux qui en produisent.

» Il existe enfin un pôle à cheval entre le Nord et le Sud : les pays en voie d'industrialisation, catégorie dont on commence à tenir compte, et qui comprend le Mexique, le Brésil, certains pays de l'Asie du Sud-Est, etc. Les relations entre ces sept pôles portent à la *fois* sur les échanges commerciaux, sur les paiements courants, sur les transferts de capitaux *ou* d'aides ; elles impliquent à la fois des situations d'équilibre et des situations de très profond déséquilibre.

» On doit encore tenir pour ainsi dire en réserve un huitième pôle : la Chine, du fait de ses dimensions ; mais, comme actuellement ses relations sont sensiblement équilibrées avec le reste de l'économie mondiale, elle ne se présente pas — au regard de notre analyse — comme un pôle particulier.

» Il nous faut donc, en résumé, à Bonn, analyser ces différentes situations de déséquilibre, et voir comment s'y prendre pour les corriger.

— Par où croyez-vous nécessaire de commencer ?

— Laissez-moi vous dire d'abord que, dans une situation de ce type, il faut une action de tous. Nous ne sommes plus à l'époque où seuls les Etats-Unis étaient en mesure d'agir.

» Pour revenir à votre question, ce qui importe avant tout, à mon avis, c'est de réduire le montant des importations de pétrole des Etats-Unis. En 1973, avant la hausse, ils importaient pour 8 milliards de dollars de combustibles, soit 161 millions de tonnes de pétrole brut. Cette année, ils vont importer pour environ 40 milliards de dollars, correspondant à 340 millions de tonnes de brut. Ils ont donc plus que doublé leurs achats. Alors que la C.E.E. a *diminué* ses importations.

» Si le déficit commercial américain s'est beaucoup creusé ces derniers temps, c'est essentiellement vis-à-vis des pays producteurs de pétrole, et cela entraîne les conséquences que vous savez.

— Y a-t-il une chance, étant donné que les Américains vont voter en novembre, de les voir parvenir à une réduction substantielle de leurs importations ?

— Nous n'avons pas à nous occuper de la politique intérieure américaine. Il nous faut poser des problèmes en termes précis. A l'heure actuelle, une réduction sensible des importations de pétrole des Etats-Unis conditionne le redressement de l'économie mondiale.

— On a l'impression que M. Carter en est tout à fait conscient, mais qu'il n'arrive pas à faire prévaloir ses vues...

— Il dispose d'un certain nombre de moyens ; si certains lui ont été retirés par le Sénat, il en a d'autres. L'essentiel est d'aboutir : une économie significative sur la consommation d'énergie, et donc de pétrole, aux Etats-Unis.

— Imaginez-vous une action commune des pays d'Europe et du Japon par exemple sur les Etats-Unis pour les amener à consentir ?

— S'il n'y a pas d'action dans ce domaine, tout ce qu'on peut envisager restera vain.

— A défaut d'une action concertée avec les Etats-Unis, envisagez-vous une action concertée entre la C.E.E. et le Japon sans les Etats-Unis ?

— Non. Ce ne serait pas réaliste. Le deuxième effort nécessaire est une réduction de l'excédent commercial du Japon. Il n'est pas normal que la deuxième économie des pays industrialisés s'installe dans un excédent commercial croissant. Nous avons toujours été partisans d'obligations, de symétries en ce qui concerne l'équilibre. Or l'excédent commercial du Japon, qui a déjà progressé fortement en 1976, a connu une nouvelle progression en 1978.

— Que peuvent faire les Européens ?

— L'économie japonaise, comme vous le savez, est assez centralisée. Les Européens doivent réclamer un engagement chiffré de réduction de l'excédent commercial. Il appartient aux autorités japonaises d'en définir les modalités.

— Et vous pensez qu'à Bonn on a une bonne chance de l'obtenir ?

— On va le demander. La contribution essentielle des Etats-Unis, c'est donc la réduction des importations de pétrole, celle du Japon, la réduction de son excédent commercial et aussi un accroissement très sensible de son aide publique aux pays en développement. Dans les deux cas, les relations Nord-Sud sont en cause.

» En ce qui concerne le quatrième groupe des pays industrialisés — les pays socialistes, — leur aide au développement en 1977 était tout à fait insignifiante, moins de 1 milliard de dollars. Il est nécessaire qu'ils entrent dans l'équilibre global par rapport à un flux croissant d'aide au développement selon des modalités qu'il leur appartient de définir.

La zone de stabilité monétaire en Europe

— Et l'Europe, que peut-elle faire ?

— L'Europe présente une situation d'équilibre dans la quasi-totalité de ses relations. Le léger déficit de sa balance commerciale est compensé par le léger excédent de la balance des services. C'est elle qui fait les plus importants transferts d'aide au développement, ce qui la remet en position de déficit. En même temps, elle bénéficie de mouvements de capitaux à court et à long terme qui la ramènent au voisinage de l'équilibre. Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de demander à l'Europe une contribution pour corriger un déséquilibre. Ce n'est pas à elle qu'il revient de compenser les déficits commerciaux de tel ou tel pays.

» Le problème pour l'Europe est ailleurs. Des quatre zones industrialisées du Nord, elle est la seule à avoir une instabilité monétaire interne. Et c'est d'autant plus nuisible qu'elle accomplit une grande partie de son commerce extérieur avec elle-même. Tout le commerce de l'Amérique du Nord repose sur un système monétaire stable ; il en va de même du commerce des pays socialistes.

» A l'heure actuelle, le total des importations et des exportations du groupe européen représente un peu plus de 50 % de leur PIB, les mouvements commerciaux se répartissant pour moitié à l'intérieur et à l'extérieur. En créant une zone de stabilité monétaire en Europe, nous mettons donc à l'abri des fluctuations monétaires la moitié des échanges de la zone la plus importante du monde au point de vue du commerce extérieur, et nous créons une incitation supplémentaire à leur expansion. La création de cette zone ne correspond donc pas seulement au désir légitime de poursuivre l'organisation de l'Europe. Elle constitue une contribution à l'assainissement de la conjoncture.

— Avez-vous un calendrier pour la réalisation de cette zone de stabilité monétaire ?

— Je pensais que vous demanderiez un calendrier pour la suite de Bonn. Car, à mon avis, Bonn amènera à d'autres rendez-vous. Il conviendra de s'assurer que si les Etats-Unis sont à même de prendre des engagements efficaces en ce qui concerne la réduction de leur déficit pétrolier et il faudra vérifier que la politique japonaise aboutit à une modération réelle de son excédent commercial. Il faudra donc prévoir une réunion de constatation.

— Vos partenaires de Brême sont-ils d'accord avec ce schéma ?

— Nous n'en avons pas vraiment parlé en séance. Nous avons consacré la plupart de notre temps aux problèmes monétaires; dans les conversations que j'ai eues individuellement avec eux, il est apparu que nos principaux partenaires partageaient nos préoccupations sur le déficit pétrolier américain et sur l'excédent permanent japonais.

» Quant au calendrier des affaires monétaires européennes, nous allons procéder par étapes. A Copenhague, en avril dernier, nous avons fixé l'objectif d'une zone de stabilité monétaire en Europe. L'accord a été unanime. Un groupe de travail comprenant trois personnes — un Britannique, un Allemand et un Français — a été constitué. A la fin de leurs travaux, lorsque nous avons cherché à établir un document commun, nous nous sommes aperçus que nous pouvions l'établir entre Allemands et Français. Nous avons travaillé sur deux textes, lorsque je suis allé à Hambourg voir le chancelier Schmidt, le texte allemand était plus court que le nôtre, le texte français comprenait au contraire un dispositif technique ; c'est à partir de ce texte que le document conjoint a été élaboré. Nous avons ensuite fait un travail d'information pour ceux de nos partenaires qui n'avaient pas été associés au travail de préparation. Je reconnais qu'il est tout à fait légitime pour ces pays de demander un temps de réflexion.

» Il y aura donc une réunion des ministres des finances le 24 juillet. Elle devra définir le schéma à partir de notre document conjoint. Ensuite restera à achever un travail technique : il appartiendra aux institutions de la Communauté — comité des gouverneurs de banques centrales, comité monétaire, etc., — de présenter un texte comportant un dispositif précis au mois d'octobre. Nous nous prononcerons, sans doute après des conversations bilatérales, au conseil européen de décembre. Je suis convaincu que celui-ci doit adopter une solution.

— Quel genre de contraintes l'adoption de cette solution entraînera-t-elle pour les différentes économies nationales et notamment pour l'économie française ?

— Il suffit de revenir un peu en arrière pour le savoir, puisque cette solution est inspirée du système sous lequel nous avons vécu de 1945, en théorie jusqu'à 1971, et en pratique jusqu'à 1965. Il a fonctionné dans le monde à une époque où il existait des différences assez sensibles de taux d'inflation, comme de rythmes de croissance économique. A mon avis sans doute ce système n'imposera pas plus de disciplines que nous n'en avons connu à cette époque. Cela nous en imposera plutôt moins et en tout cas de différentes, puisque nous vivons à l'intérieur d'un des pôles dont je parlais tout à l'heure et qui n'a guère de problèmes d'ajustement internes, à réaliser entre ses membres. Nous avons des problèmes d'ajustement d'une tout autre échelle vis-à-vis des pays de l'OPEP et vis-à-vis du Japon ; nous n'en avons pas entre l'économie belge et l'économie française, et même entre notre économie et l'économie allemande. L'une et l'autre font face à des problèmes d'adaptation au fond extrêmement semblables. Ce qui fait qu'il est tout à fait cohérent d'avoir à la fois un système de taux de change flottant à l'égard des pôles extérieurs à l'Europe, permettant de rechercher un équilibre nouveau tout en créant et maintenant un système de taux de change stable à l'intérieur d'une zone au sein de laquelle aucun ajustement majeur n'est nécessaire.

— En quoi ce système serait-il plus apte à résister à l'éclatement que le « serpent », par exemple ?

— Le « serpent » est uniquement un système d'intervention sur les marchés, sans institutions qui soutiennent le dispositif. Il consiste à agir simultanément sur deux monnaies, que la spéculation, les circonstances, placent à ses deux extrémités. Ici au contraire, c'est d'un système monétaire véritable qu'il s'agit : même les pays qui ne sont pas obligés d'intervenir sur le marché contribueront au soutien de la monnaie de leurs partenaires. De même, le fait qu'il y ait un important dispositif de crédits automatiques fait que chaque pays interviendra à la fois pour son compte et pour le compte du groupe. Les ressources sont donc mobilisées pour l'ensemble du groupe et pas seulement pour des interventions ponctuelles.

» Naturellement, cela suppose que les Etats participants recherchent une convergence de leurs politiques économiques et que subsiste la possibilité d'opérer des changements de parité comme dans le système de Bretton-Woods : des changements de parité qui, à ce moment-là, ont un caractère exceptionnel et discontinu, en conformité avec les modifications en profondeur des situations économiques.

— Etes-vous assuré du concours de la majorité sur la zone de stabilité monétaire ?

— Ce projet devra faire l'objet d'une ratification au moment où il prendra sa forme définitive. Dans une première période, il aura un caractère expérimental. J'en ai parlé à mes interlocuteurs de la semaine dernière et j'ai constaté que les dirigeants de tous les partis politiques, à l'exception de M. Ballanger, étaient favorables à toute initiative qui se traduirait par une amélioration de la stabilité monétaire en Europe.

— Et l'attitude américaine ? M. Schmidt a dit que vous aviez parlé tous deux de votre projet à M. Carter et qu'il avait donné une approbation « de principe ». Est-ce une approbation réelle ou une approbation superficielle ?

— J'ai eu l'occasion d'évoquer avec le président Carter les sujets de la réunion de Bonn. Sa réaction a été de me dire que c'était de toute façon une décision qui concerne les Européens mais, a-t-il ajouté, « *une plus grande stabilité monétaire en Europe est une chose que nous considérons de manière favorable* ». C'est le point de vue politique américain. Les techniciens du Trésor et de la monnaie examineront naturellement avec plus d'attention les conséquences sur l'organisation monétaire mondiale et sur la situation du dollar de l'apparition d'un pôle de stabilité monétaire en Europe qui entraînera un certain réaménagement de la structure monétaire d'aujourd'hui.

— A quoi attribuez-vous les changements d'attitude de la R.F.A. vis-à-vis de ces problèmes ? S'est-elle soudain rendu compte qu'elle avait tout avantage à prendre certaines distances vis-à-vis des Etats-Unis ?

— Je crois que deux facteurs ont joué. Un premier est d'ordre général. L'Allemagne fédérale est consciente de l'intérêt qu'il y a pour l'Europe à prendre sur un certain nombre de sujets une attitude autonome. Les éléments, par exemple, de la politique nucléaire ont joué incontestablement dans ce sens. Ensuite, sur le plan plus technique de la monnaie, l'Allemagne est affectée dans sa faible croissance par les brusques fluctuations du dollar. Le chancelier Schmidt considère que la croissance allemande serait plus régulière, plus assurée s'il n'y avait pas ce facteur de complication à court terme que sont les brusques sautes de la valeur du dollar sur les marchés des changes.

— Et les Britanniques, vous les voyez participer avec enthousiasme à cette action ?

— Avec enthousiasme, non. Le gouvernement britannique a réservé sa décision. Compte tenu d'un certain nombre d'échéances politiques et de l'hésitation qu'il manifeste vis-à-vis d'un tel dispositif, il est difficile de préjuger son attitude définitive.

— Si les Britanniques ne suivent pas, leurs partenaires iront-ils de l'avant sans eux ?

— D'abord, je souhaite que le Royaume-Uni participe à ce système. Mais s'il estime ne pas pouvoir le faire, il faudra concevoir sa mise en place avec les pays qui le souhaitent, tout en prévoyant un dispositif institutionnel très précis permettant la participation ultérieure de ceux qui se tiendraient à l'écart.

« Organiser l'Europe dans les frontières de sa civilisation et de son histoire »

— Ce serait le moment de vous demander — mais c'est peut-être une question difficile — ce que finalement a apporté l'adhésion britannique à la Communauté ?

— Il est de bon sens de dire que si la Communauté était restée limitée à un très petit groupe elle aurait progressé plus vite, et qu'elle aurait pu mettre en place des institutions plus efficaces. Mais, dans ce cas, elle n'aurait pas été l'Europe. Il se serait agi soit d'un accord franco-allemand, soit d'un accord étendu au Benelux. La question de base que nous devons nous poser est celle-ci : faut-il chercher un accord limité à quelques pays ? Faut-il, au contraire, organiser l'Europe dans les frontières de sa civilisation et de son histoire ? Même si c'est, en effet, plus difficile, je crois que c'est la tâche que nous avons à accomplir.

— Ce qui nous amène à la question de l'adhésion de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce ? Vous connaissez les objections de M. Chirac et des communistes...

— Certains partis politiques — le R.P.R. et le parti communiste — ont émis des objections. Les autres partis ont pris une position de principe favorable à l'adhésion de l'Espagne. La sagesse est de réfléchir à ce que serait la situation de la France s'il apparaissait, comme c'est certain maintenant, que tous nos partenaires européens acceptent l'entrée de l'Espagne dans la Communauté et que la France soit seule à s'y opposer. Quel ne serait pas le ressentiment profond d'un pays non seulement blessé dans l'orientation qu'il a choisie, mais en plus blessé par son plus proche voisin, par notre pays, qui a précisément tout intérêt historiquement à ce que l'Espagne contribue à un meilleur équilibre de l'Europe ? Une telle situation serait-elle politiquement défendable ? Et serait-elle longtemps défendue ? J'ai été frappé de voir le président de l'Association des producteurs de fruits et légumes dire lui-même que s'opposer à l'entrée de l'Espagne était une attitude irréaliste.

» Il est vrai que les problèmes posés sont tout à fait sérieux, en particulier pour l'agriculture, et seront traités soigneusement. Mais souvent, le fait de poser un problème crée une dynamique. Nous savons que le sud-ouest de la France n'est pas, du point de vue économique, dans un état satisfaisant, et je n'entends d'ailleurs personne le dire. Il a des problèmes de chômage très préoccupants. Plutôt que de nous contenter de cette situation en prenant une attitude négative, il faut dire à la fois que nous savons que l'entrée de l'Espagne est souhaitable du point de vue général, pour l'Europe et pour la France, et aussi que nous savons qu'il y a un problème économique du Sud-Ouest, et notamment un problème agricole très important, et que nous allons saisir cette occasion pour le traiter, avec les transitions et les garanties nécessaires.

— Envisagez-vous de la même manière l'adhésion de la Grèce et du Portugal ?

— L'adhésion de la Grèce devra se faire au premier semestre de 1980. Nous avons confirmé cette date à Brême. Du point de vue des intérêts sectoriels français, le problème de son adhésion a d'ailleurs des conséquences beaucoup plus limitées.

— Mais croyez-vous que la Communauté pourra fonctionner normalement à douze ?

— Elle pourra fonctionner à douze comme elle fonctionne, c'est-à-dire d'une manière qui n'est pas satisfaisante. Là aussi, c'est une occasion, et je l'ai dit aux dirigeants espagnols, de poser le problème de l'amélioration des institutions de la Communauté. Ces institutions ont été faites pour six, elles ne fonctionnent pas de manière satisfaisante à neuf. Il est évident que l'élargissement donne l'occasion d'en rechercher l'amélioration.

Une majoration de 1 à 1,5 % des taux de croissance

— Vous avez noté tout à l'heure que le chômage avait été plus important que ce que l'on avait prévu et que l'Europe avait pris du retard par rapport aux Etats-Unis. Que peut-on envisager pour relancer la croissance ?

— D'une part, tout ce dont nous venons de parler est fait pour cela, c'est-à-dire qu'un de nos objectifs est de permettre à la moitié du commerce extérieur européen, soit l'équivalent du quart de nos relations économiques d'entrées et de sorties, de se faire à des taux de change stables. Il est très difficile d'en chiffrer l'impact sur la croissance, mais il ne peut être négligeable puisque les zones qui n'ont pas souffert d'instabilité interne, Etats-Unis et Japon par exemple, ont connu une croissance plus forte que celle de la Communauté.

» J'en reviens à l'analyse des *pôles*. Il faut absolument renoncer à vouloir rétablir par des actions de relance la situation qui existait antérieurement aux grandes modifications de l'équilibre international. Il faut agir sur les composants de cet équilibre pour créer une plate-forme à partir de laquelle la croissance économique redevient possible. C'est pourquoi la réduction du déficit pétrolier américain est plus importante pour la croissance européenne que les décisions ponctuelles que nous pourrions prendre à l'heure actuelle.

» L'objectif à rechercher serait une majoration des taux de croissance, dans l'économie industrialisée, de l'ordre de 1 à 1,5 %. Elle entraînerait une première diminution du nombre des demandeurs d'emploi, un accroissement de l'offre et un changement de direction du processus économique, encore orienté vers la stagnation.

— Le développement des rapports avec le tiers-monde, la coopération Nord-Sud, vous paraissent-ils un élément fondamental dans la recherche de la croissance ?

— Oui, c'est un élément fondamental, parce que même si l'équilibre de leurs paiements s'est amélioré rien ne démontre que ce soit un équilibre au niveau optimum. C'est un équilibre à un niveau bas, un équilibre résultant de l'amélioration des prix de certaines matières premières, et non d'un développement suffisant de l'activité économique. Or, le problème est de créer un flux d'activités économiques et d'investissements dans les pays en développement.

La participation des pays socialistes

— M. de Guiringaud s'est référé dans un discours à un plan Marshall pour le tiers-monde. Cette idée vous paraît-elle réalisable ?

— Le plan Marshall constituait un transfert massif de ressources; il compensait un déficit vis-à-vis des Etats-Unis et accompagnait la reconstitution d'économies détruites. Ce qui est nécessaire aujourd'hui, c'est de transférer des ressources vers les pays en développement, de façon à les doter de moyens autonomes de production et de développement. Mais je pense que de toutes ces réflexions jaillira l'idée qu'il faut créer un système additionnel d'aide au développement conçu à la fois en fonction des besoins du développement et de la création d'une demande économique additionnelle qui contribue à sortir de la situation déflationniste actuelle.

— En y associant les pays socialistes ?

— Il est indispensable que les pays socialistes en prennent leur part.

— Vous nous l'aviez déjà dit il y a un an. Mais l'idée ne progresse guère.

— Non, elle ne progresse pas.

— Est-ce du fait de nos partenaires occidentaux ?

— Jusqu'à présent les pays socialistes s'en tiennent au raisonnement selon lequel l'aide ne fait que compenser les dommages de la colonisation. Mais ces dommages sont maintenant complètement effacés pour un certain nombre de pays. La situation de l'Inde, du Pakistan n'est pas due à la situation coloniale d'il y a cinquante ans, elle s'explique par la situation démographique, par les ressources insuffisantes de ces pays. Or les Etats socialistes doivent se considérer comme des partenaires à part entière dans l'économie mondiale.

» Ce que je voudrais souligner, c'est la relation entre les « pôles ». Quand on l'a dans l'esprit on n'analyse pas les phénomènes de la même manière. Et en particulier, on ne croit pas que tout se réduit à quelques actions concertées de la France, de l'Europe et des Etats-Unis. Ce qui compte, c'est l'ensemble du réseau, des relations économiques, commerciales et monétaires. Il est frappant de voir qu'on y a si peu travaillé. Lorsque j'ai demandé qu'on me fasse le schéma des flux entre tous ces « pôles », si nécessaires à la compréhension de la situation présente, nulle part, on n'a pu me fournir rapidement les chiffres.

— Comment faire comprendre aux autres l'importance de l'interdépendance économique mondiale ?

— J'irai à Bonn dans l'état d'esprit suivant : la France est prête pour sa part à apporter sa contribution. Elle voit le problème. Elle s'associera à sa solution dans la mesure où les autres partenaires le perçoivent eux-mêmes et où chacun d'entre eux est décidé à apporter une contribution significative. Sinon les sommets économiques sont inutiles. Ils risqueraient même d'être nuisibles s'ils devaient décevoir des espérances.

— Pour en revenir à l'Europe, croyez-vous que l'assemblée parlementaire des Neuf se contentera, une fois élue, de ses pouvoirs actuels ?

— Ma première réponse est de constater que, malgré les déclarations et le scepticisme, les élections auront lieu le 10 juin prochain. Pour le reste, nous n'accepterons pas que l'Assemblée sorte des compétences que définissent les traités. Je suis convaincu que nous trouverons des attitudes semblables de la part des gouvernements de nos principaux partenaires.

— Souhaitez-vous que la majorité se présente groupée aux élections européennes ?

— Il faut avoir à l'esprit que le problème qui se posera sera celui de la représentation de la France. Comme nos principaux partenaires ont des structures politiques très groupées, qui se retrouveront dans l'Assemblée européenne, il ne faut pas que la France se présente en miettes.

— Un mot de conclusion ?

— J'espère que ces explications auront permis de progresser dans la connaissance de l'enjeu.

» L'égoïsme ne sauvera personne. La vraie question à poser devant une crise à dimension mondiale est la suivante : que puis-je apporter à la communauté internationale ?

» La France apportera sa réponse. Elle attendra de connaître celle des autres. »

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE
et **MAURICE DELARUE.**

● *M. Giscard d'Estaing* a réuni mardi 11 juillet un conseil interministériel consacré à la préparation du sommet des pays industrialisés de Bonn les 16 et 17 juillet. MM. Barre, premier ministre, de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, Monory, ministre de l'économie, Deniau, ministre du commerce extérieur, et Giraud, ministre de l'industrie, participaient à ce conseil, au cours duquel ont été examinés les principaux thèmes de la réunion de Bonn. Il s'agit, a indiqué M. Hunt, porte-parole de l'Elysée, de la situation économique générale et de l'action économique concertée ; des problèmes de l'énergie (en particulier de celui du déficit énergétique des Etats-Unis) ; des questions commerciales (« Tokyo round ») et des rapports avec les pays en développement.

هكذا من الأصل

ATION DU SOMM

d'Estaing

...ans les frontières de sa civilisa...
...de son histoire

OCCIDENTAL DE BONN

Tokyo n'attend rien de concret de la rencontre

(Suite de la première page.)

Il a, en effet, déclaré, lors de sa visite à Washington en mai, que le Japon doublerait son aide publique en trois ans, alors qu'à la conférence de Paris en juin 1977 il avait été question de cinq ans. Actuellement, l'aide publique nippone au développement représente seulement 0,21 % du P.N.B. Toutefois, Tokyo n'a pas encore décidé selon quelle unité de compte, dollar ou yen, il fixerait le montant de son aide. En dollars, celle-ci ne dépasserait pas *0,17 % en 1980 ; en yens, elle* atteindrait 0,28 %. Selon M. Fukuda, « *la différence est négligeable* ». Il reste que les arguties du Japon, l'œil fixé sur les taux de change, ne peuvent que desservir son image.

Cependant le surplus commercial nippon, qui augmente régulièrement de mois en mois, verra converger sur lui l'essentiel des attaques. Au début de l'année, le gouvernement de Tokyo affirmait que l'excédent de la balance des paiements (10 milliards de dollars en 1977) ne dépasserait pas 6 milliards au cours de l'année fiscale 1978. Selon M. Fukuda, cet objectif est aujourd'hui « *hypothétique* » ; on estime que le surplus atteindra 15 à 17 milliards de dollars.

Toutefois, le premier ministre, admettant volontiers que « *la réduction de l'excédent commercial du Japon est le problème essentiel de sa politique extérieure* », précise que « *des mesures vigoureuses ont été prises pour accroître les importations non seulement de matières premières, mais de produits manufacturés* ». De plus, « *la stimulation de la demande intérieure par un taux de croissance élevé n'étant pas suffisante, le Japon a décidé d'augmenter ses achats de pétrole, d'uranium et d'avions. Enfin, quoique avec réticence, nous envisageons de réduire nos exportations ; en volume, elles ne dépasseront pas le montant de l'année dernière. c'est là, à notre sens, une approche drastique du problème* ». M. Fukuda souligne que les achats japonais en Europe ont augmenté de 35 % au cours des six premiers mois de 1978, alors que les exportations nippones ne progressaient que de 20 %.

Les Européens, néanmoins, ont à lutter contre un parti pris japonais en faveur des Etats-Unis. Ainsi, sur linstruction spéciale du premier ministre, le Japon a récemment décidé d'acheter pour 2 milliards de dollars d'uranium enrichi aux Etats-Unis sur la base de paiements anticipés. La France a fait une *proposition analogue* ; bien que les deux pays aient, depuis plusieurs *années*, des *relations* suivies dans le domaine nucléaire et que le Japon doive beaucoup à la technique française, aucune réponse n'a encore été donnée. « *Nous l'examinons* », nous déclare M. Fukuda. Conscient que sa relativement bonne situation économique en fera au sommet de Bonn la « cible » de ses partenaires, le Japon a plusieurs « *lignes de défense* ». Les Japonais soutiennent d'abord qu'en « *économie libérale* » la marge de manœuvre d'un gouvernement est relativement étroite et qu'il ne peut pas « *forcer* » des sociétés privées à acheter tel ou tel produit, des Airbus, par exemple. Ensuite, pour prévenir des « *représailles* » ils brandissent le spectre du protectionnisme, pour eux un « *acte suicidaire* ».

Cependant, bien que les Japonais aient été désagréablement surpris des mesures de contingentement décidées récemment à leur encontre par le Maroc et la Colombie, ils ne semblent pas prendre très au sérieux les « *menaces* » de leurs partenaires, notamment les Américains.

L'argument massue des Japonais pour expliquer leur politique — certains diront leur inertie — est toutefois de lier les problèmes commerciaux et le « désordre monétaire ». Même si le Japon réduit en volume ses exportations, fait valoir M. Fukuda, l'inflation sur les marchés de ses partenaires « absorbe » la valorisation du yen. En outre, si on évalue en dollars les exportations japonaises, il est fatal que leur montant augmente. En d'autres termes, les Japonais disent : « *Avant de nous critiquer, mettez de l'ordre chez vous.* » Très clairement, M. Miyazawa, directeur de l'agence de planification, déclarait récemment au quotidien *Mainichi* : « *Les Etats-Unis n'ont pas fait ce qu'ils devraient faire. Ils n'ont donc pas le droit d'exiger du Japon des mesures supplémentaires destinées à réduire son excédent extérieur.* »

M. Fukuda a accueilli favorablement l'accord intervenu à Brême pour stabiliser les monnaies européennes grâce à un fonds commun de réserves. Il reste que, comme le souligne certains journaux, la création d'une zone monétaire régionale risque de confiner la monnaie japonaise dans son isolement international et d'accentuer les pressions spéculatives. Au demeurant, au Japon, plus personne ne se plaint véritablement de la hausse du yen — sauf évidemment les industriels des secteurs en perte de vitesse — qui, globalement, accélère la restructuration de l'économie nippone, ce qui correspond à la politique poursuivie par le gouvernement. *Interrogé sur la* question de savoir si en définitive hausse du yen par rapport au dollar ne sert pas les intérêts du *Japon*, *M. Fukuda répond* en souriant « *le phénomène a des inconvénients mais aussi des avantages* ».

PHILIPPE PONS.

Pour Washington

Le déficit de la balance commerciale américaine est surtout dû aux importations industrielles

Entre le *conseil européen* de Brême et le sommet de Bonn, les *grandes manœuvres diplomatiques se poursuivent*. Dans ce cadre, l'administration américaine vient de mettre en avant des statistiques qui visent à répondre aux griefs des partenaires de Washington au sujet du déficit commercial des Etats-Unis.

Selon une analyse du département du commerce, les importations américaines de biens d'équipement, surtout en provenance d'Europe occidentale et du Japon, ont supplanté les achats de pétrole comme facteur le plus important du déséquilibre commercial. *En raison de la baisse du* dollar, qui en gonfle le coût, et de l'expansion industrielle, *qui en* augmente le volume, les importations *de* machines, de matériel de transport et de certains produits manufacturés — radios, téléviseurs, automobiles — ont, au cours des cinq premiers mois de 1978, atteint 19,1 milliards de dollars, en augmentation de 35,6 % par rapport à la même période de 1977. Ce montant, qui représente 23 % du total des achats à l'étranger des Etats-Unis (80 milliards), a dépassé celui des importations de pétrole (15,9 milliards).

De janvier à juin, les achats de pétrole ont même diminué de 10 % se situant à 1,2 milliard de barils, au lieu de 1,3 milliard une année auparavant. *Ce résultat* n'a guère été souligné à Washington, l'administration américaine souhaitant l'adoption par le Congrès *de son programme* énergétique. Il affaiblit, en tout cas, la portée *des critiques des principaux partenaires des Etats-Unis,* relatives à leurs achats excessifs de *brut*.

Un *tel* bilan a *toutes chances* de renforcer les arguments américains visant à obtenir au sommet de Bonn des concessions commerciales des partenaires et des mesures de stimulation économique. En outre, le président Carter a chargé un groupe de travail, qui devrait déposer prochainement son rapport, de présenter les moyens susceptibles de relancer les exportations américaines. Leur progression reste *insuffisante (+ 9 % pour les* machines et le matériel de transport ; + 10 % pour les biens manufacturés ; + 18 % pour les *produits agricoles en cinq mois*). De janvier à mai, le déficit de la balance commerciale américaine s'est élevé à 14,8 milliards de dollars, contre 8,2 milliards durant la même période de 1977.

La Commission de Bruxelles propose des mesures sociales en faveur de la sidérurgie européenne

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Afin de faire face aux *conséquences* sociales de la crise de la sidérurgie, la Commission européenne *voudrait accroître et diversifier* les aides financières accordées par la CECA. Il s'agirait, a *déclaré* mardi, au cours d'une conférence de presse, *M.* Vredeling, le commissaire compétent, de mettre en place « *une politique d'accompagnement social* » afin de rendre plus suportable pour les travailleurs la politique de restructuration de l'industrie sidérurgique à l'échelle de la C.E.E.

Le *rapport* qui vient d'être soumis pour avis au « comité consultatif » de la CECA *rappelle que la situation* de l'emploi dans la sidérurgie s'est *profondément dégradée ; quarante* mille emplois ont été perdus depuis 1975 *et dix mille à quatorze mille* autres pourraient l'être d'ici à 1980. Actuellement, le concours de la CECA, qui s'est élevé à 44 millions d'unités de compte européennes (245 millions de francs), prend pour l'essentiel la forme d'aide à la réadaptation (article 56 du traité de Paris) accordée lorsqu'un travailleur *perd son emploi (indemnité d'attente* couvrant la période de chômage après la perte d'un emploi, jusqu'au moment où le travailleur est reclassé ; financement de la rééducation professionnelle ; allocation pour frais de réinstallation ; allocation aux entreprises assurant le maintien du salaire des travailleurs mis en chômage temporaire).

Compte tenu des difficultés actuelles de réemploi, il convient, en priorité, estime la Commission, d'éviter des licenciements en apportant une aide financière à l'application des *mesures suivantes par les Neuf* : abaissement de l'âge de départ à la retraite ; *aménagement du travail* posté ou en équipe (création d'une cinquième équipe) ; réduction de la durée du travail hebdomadaire ; limitation des heures supplémentaires. — Ph. L.

O.C.D.E.

● *La hausse des prix à la* consommation dans les pays membre de l'O.C.D.E. a été de 0,8% en mai contre 0,9 % en avril et 0,8 % en mars. Ce taux annuel d'augmentation a été de *8,8 % sur* six mois et de 7,31 % sur douze mois, l'accélération ayant surtout été ressentie aux Etats-Unis à la suite d'une montée en flèche du prix du bœuf.

GRANDE-BRETAGNE

● *La hausse des prix de gros* n'a été que de 0,5 % en juin contre 0,7 % en mai. Il s'agit du neuvième mois *consécutif où est* enregistrée une réduction de cette hausse. *L'augmentation* des matières premières, déclenchée en mars par la rechute de la livre sterling, s'est sensiblement ralentie grâce à la stabilisation de la monnaie (0,4 % en juin contre 1,2 % en mai et 2 % en mars et avril). — *(A.F.P.)*

● *Reprise des ventes d'automobiles en Grande-Bretagne.* — En juin, les immatriculations ont augmenté de 24 % par rapport à l'an passé, atteignant 132 628 unités. Durant l'ensemble du premier semestre, les ventes de voitures ont atteint 868 957 unités, soit 24 % de plus qu'en 1977, retrouvant presque les niveaux record atteints avant la crise de 1975. La reprise a surtout profité aux marques étrangères, les importations ayant couvert 47,04 % des ventes (contre 43,23 % l'an passé). — *(A.F.P.)*

MEXIQUE

● *Le gouvernement mexicain* a décidé d'exempter de permis préalable l'importation de 579 produits liés à la chimie, aux minéraux, au papier et aux fibres synthétiques. Cette mesure a pour but de faciliter l'entrée de ces produits nécessaires au développement agricole et industriel du pays. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep —		Rep + ou Dep —		Rep + ou Dep —	
$ E.-U.	4,46	4,47	— 40	— 15	— 75	— 40	— 40	— 95
$ can.	3,97	3,98	— 45	— 15	— 75	— 35	— 100	— 25
Yen (100)	2,1940	2,20	+ 76	+ 95	+ 150	+ 185	+ 500	+ 600
D. M.	2,17	2,18	+ 55	+ 73	+ 125	+ 152	+ 460	+ 570
Florin	2,0160	2,02	+ 35	+ 53	+ 80	+ 100	+ 260	+ 340
F. B. (100).	13,82	13,84	+ 85	+ 200	+ 230	+ 400	+1130	+1770
F. S.	2,46	2,4670	+ 100	+ 125	+ 230	+ 260	+ 770	+ 870
L. (1 000)..	5,2480	5,26	— 230	— 165	— 485	— 385	—1310	—1040
£	8,39	8,41	— 330	— 230	— 570	— 440	—1430	—1120

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3	3 1/2	3 3/8	3 3/4	3 3/8	3 3/4	3 5/8	3 7/8
$ E.-U.	23	23 1/8	7	7,16	8	8 1/4	8 13/16	9 3/16
Florin	4 1/8	4 3/4	4 3/16	4 9/16	4 9/16	4 7/8	5 3/8	5 13/16
F. B. (00)	5 3/8	6 1/8	5 3/8	5 7/8	5 3/4	6 1/4	6 5/16	6 13/16
F. S.	1 3/4	2 1/4	1 3/8	1 3/4	1 3/8	1 3/4	1 3/4	2 1/8
L. (1 000).	14	18	11	11 3/4	11 3/4	12 1/2	13	13 1/2
£	13 1/8	14	10 5/8	11 1/4	10 7/8	11 3/8	11 3/4	12 1/4
Fr. franç..	8	8 1/2	9 1/16	9 9/16	9 3/16	9 9/16	10 3/16	10 11/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





ÉTRANGER

Les banques étrangères se plaignent d'être mal traitées au Japon

De notre correspondant

Tokyo. — Le Japon est actuellement en butte à des demandes pressantes de banques américaines et européennes qui s'estiment défavorisées par rapport à leurs concurrentes nippones sur le marché local. Dans le cadre d'échanges de vues qui ont lieu périodiquement entre la C.E.E. et le Japon, M. Tugendhat, commissaire pour les affaires financières de la Communauté européenne, a discuté récemment de cette question à Tokyo avec plusieurs personnalités du gouvernement, dont M. Fukuda, premier ministre.

Le problème n'est pas nouveau. Depuis quelque temps déjà, certains banquiers étrangers à Tokyo se plaignent de pratiques qui les gênent dans leurs activités : difficultés pour obtenir l'autorisation d'ouvrir des succursales au Japon ; limitation du volume des transactions et, en particulier, restriction de la possibilité de se financer sur le marché monétaire; différend, enfin, avec les autorités fiscales.

Sur ce dernier point, l'administration japonaise désire connaître avec exactitude l'origine des ressources des banques étrangères afin de déterminer leurs bénéfices. Or, celles-ci, invoquant le secret bancaire, ne veulent pas fournir de noms; les Japonais prennent donc le taux moyen de l'eurodollar à Londres (taux Reuter), qu'ils considèrent arbitrairement comme étant celui auquel les banques étrangères empruntent sur le marché international, pour les taxer.

Celles-ci s'estiment défavorisées, car elles assurent emprunter à Londres à un taux un peu plus élevé.

Les banques étrangères doivent d'autant plus recourir au marché international des capitaux qu'elles éprouvent des difficultés pour se financer directement en yens sur le marché local, ce qui donne une acuité particulière au problème.

Ensemble, les banques étrangères implantées au Japon ne drainent que 0,8 % de la totalité des dépôts bancaires. Selon le *Nihon Keizai*, journal économique japonais, le volume des prêts consentis par les banques étrangères ne dépasserait pas 2,9 % du total des prêts bancaires. En fait, plus que de dépôts, les ressources des banques étrangères au Japon proviennent surtout de conversions de dollars en yens et d'emprunts sur le marché monétaire.

Un autre point de friction est la question de l'ouverture des succursales. Apparemment, les banques étrangères ne sont pas plus mal traitées que leurs concurrentes japonaises (une seule ouverture par an). Il reste que l'implantation de banques japonaises aux Etats-Unis (surtout en Californie et dans l'Etat de Washington) paraît plus facile. En France, il n'existe même aucune restriction.

Si les Américains et certains pays européens (l'Allemagne, par exemple) sont particulièrement pressants, les Français semblent moins virulents. Peut-être n'ont-ils pas grand-chose à demander : les cinq principales banques (Indo-Suez, la première implantée au Japon, B.N.P., Crédit lyonnais, Société générale et Paribas) ont des succursales au Japon, auxquelles il faut ajouter l'Union des banques françaises et arabes (UBAF), banque de nationalité française avec une participation arabe. Toutes ont en outre deux bureaux de représentation qui, le cas échéant, peuvent leur servir pour des opérations de courtage. Il existe en effet au Japon une distinction très nette entre les activités bancaires et celles d'agent de change.

D'une manière générale, en ce qui concerne la situation des banques étrangères au Japon, la question qui se pose en fait, comme le souligne un observateur, est de déterminer si elles sont victimes d'une discrimination. Ou bien si leur situation est simplement alignée sur celle de leurs concurrentes japonaises, qui sont très contrôlées par la Banque centrale. Dans ce dernier cas, on peut encore se demander si une même mesure appliquée à des banques étrangères et à des banques japonaises n'est pas discriminatoire en soi, étant données les différences de taille et d'activité entre elles.

Ph. P.

Semaine décisive pour les négociations commerciales mondiales à Genève

De notre envoyée spéciale

Genève. — Jamais la situation n'a paru aussi « *totalement fluide* », selon les termes du porte-parole du GATT, à propos des négociations commerciales multilatérales (N.C.M.) qui, commencées à Tokyo en septembre 1973, doivent se terminer en principe le 15 juillet. Cette date avait été choisie pour deux raisons principales : d'une part elle devait permettre d'annoncer, avant le sommet de Bonn, les orientations prises en matière de commerce international ; de l'autre, elle était fixée en fonction des besoins de la politique intérieure américaine. Compte tenu de la montée du protectionnisme aux Etats-Unis, la seule chance pour le président Carter de faire ratifier par le Congrès un accord international de tendance plutôt libérale se situe au début de 1979, ce qui suppose évidemment que les textes soient préparés et examinés dans la deuxième moitié de 1978.

Toutefois, un accord serait intervenu, mardi après-midi 11 juillet, entre la Communauté européenne et les États-Unis sur les compromis à admettre réciproquement dans le domaine agricole. Au cours d'un entretien, réunissant notamment MM Gundelach, commissaire européen chargé de l'agriculture, et Strauss, représentant américain, plusieurs des difficultés qui risquaient, semble-t-il, de bloquer la suite des N.C.M. auraient été levées. De nombreux points concernant l'accès du marché européen aux produits agricoles américains restent encore à régler, ainsi que la question de l' « applicabilité » à l'agriculture du code sur les subventions des produits industriels.

Les réserves du tiers-monde

Cependant, il apparaît que, contrairement à ce qui s'était passé lors du « Kennedy round », les délégations, au lieu de camper sur des questions de principe, acceptent une approche plus pragmatique. Ainsi, les efforts de rapprochement entre les plus grandes délégations (Etats-Unis, Japon, Europe) sont tels qu'il est possible de s'attendre à l'adoption d'un mémorandum d'ici jeudi 13 juillet sur les grandes lignes d'un accord général.

Au cours d'une conférence de presse tenue mardi matin, le représentant de la Yougoslavie, M. Tomic, parlant au nom des pays en voie de développement, a exprimé l'inquiétude du tiers-monde. « *Il sera difficile*, a-t-il dit, *pour les pays non consultés par les Grands de revenir sur les décisions prises par ceux-ci (...). Mais nous pensons quand même que les conclusions auxquelles ils vont aboutir devraient être le point de départ et non le point d'arrivée pour la discussion multilatérale.* » Il faut bien, a souligné M. Tomic, que les pays en développement aient le temps d'évaluer les conséquences politiques et économiques des mesures suggérées avant qu'un texte commun puisse être adopté.

Dans une réunion qui a eu lieu le 10 juillet, ces pays auraient exprimé leur totale solidarité contre une « approche sélective » des clauses de sauvegarde vis-à-vis des importations telle que la réclame la C.E.E., sur l'insistance notamment de la France. « *Les pays industrialisés peuvent s'arranger en dehors des pays en voie de développement*, a souligné M. Tomic, *mais ce serait une opération « boomerang » mauvaise économiquement et politiquement pour les plus riches comme pour les plus pauvres, puisque les pays en voie de développement importent trois fois plus qu'ils ne vendent aux pays industrialisés.* »

Au cours de la réunion informelle qui a eu lieu lundi après-midi, les délégués américains, japonais et européens se sont appliqués à rassurer leurs interlocuteurs, en affirmant qu'ils seraient à la fois informés et écoutés. Parmi les vingt et un orateurs, les plus nombreux ont exprimé, au nom des pays en voie de développement, leur refus de voir « *précipiter une négociation qui aura un effet sur le commerce international pendant une génération* », selon les propres termes de M. Tomic. Il est clair que les pays les moins riches ne veulent pas accepter d'être traités en parents pauvres. Aussi commencent-ils, hors des groupes de négociation, à exprimer leurs réserves sur les différents points à l'ordre du jour entre les pays industrialisés, dont ils craignent que l'adoption ne soit en leur défaveur.

Il s'agit notamment de la fameuse « sélectivité » de la clause de sauvegarde, réclamée, avec la plus ferme énergie par la Communauté européenne, en grande partie sur l'insistance résolue de la France. En permettant de limiter les importations des seuls pays jugés responsables des difficultés sectorielles, cette clause inquiète les nations en développement, qui la jugent « *discriminatoire* ». Pour des raisons voisines, le Japon ne voit pas non plus d'un bon œil cette manière de procéder. Enfin, les Etats-Unis sont plutôt opposés, considérant qu'il y aurait là une violation de plusieurs règles fondamentales du GATT, notamment celle de la « *nation la plus favorisée* ». Une formule de compromis consisterait à en admettre la pratique, sous certaines conditions, en précisant qu'il ne s'agit que d'exceptions à la règle.

Les autres points de friction entre les trois plus puissantes délégations intéressent les subventions et les droits compensateurs, appliqués par certains pays sur des importations pour « compenser » les subventions dont bénéficient ces produits dans leur pays d'origine et rétablir ainsi une plus saine concurrence. Faudra-t-il ou non prouver, pour pouvoir recourir à ces droits, les dommages subis du fait des subventions ? Ou pourra-t-on les appliquer d'emblée ?

Ainsi les obstacles « non tarifaires » au commerce international, qui permettent de fausser les conditions de la concurrence, sont devenus d'une importance primordiale. Alors que, depuis la dernière guerre mondiale, des efforts constants ont été faits dans le cadre du GATT pour abaisser les droits de douane, bien d'autres barrières, moins visibles et souvent plus difficiles à évaluer, se sont dressées. On peut même se demander s'il ne s'agit pas d'un des échecs du processus de libéralisation, tant il est clair que la nature plutôt protectionniste des agents économiques reprend toujours subrepticement le dessus.

Malgré tout, l'abaissement des droits de douane, pour simpliste qu'il puisse paraître, reste l'une des questions centrales — et l'une des plus complexes — de la négociation. Si les « grandes lignes » d'un compromis sur un abaissement possible ont été tracées et généralement acceptées au début de l'année — tout au moins entre les Etats-Unis et la Communauté européenne, — les « petites lignes » des nomenclatures douanières permettent tant d'oppositions qu'il est exclu qu'elles soient toutes levées cette semaine.

D'une façon générale, on s'orienterait vers une formule qui prendrait pour objectif un abaissement, étalé sur un peu moins de dix ans, de 40 % des droits existants. Mais les Européens et les Américains reprochent aux Japonais de prendre comme référence le tarif existant à la fin du « Kennedy round », ce qui représenterait, en réalité, seulement 18 % par rapport aux tarifs actuels. Entre Européens et Américains, rien n'est simple non plus, les premiers accusant notamment les seconds d'avoir inscrit trop d'« exceptions » aux abaissements douaniers sur des produits intéressants.

JACQUELINE GRAPIN.



CONSOMMATION

Le téléphone, outil de démarchage

Un certain nombre de nos concitoyens ont déjà eu le privilège — en est-ce vraiment un ? — de trouver un démarcheur non sur leur paillasson mais au bout du fil en décrochant leur téléphone... Aux Etats-Unis et au Canada, c'est une pratique courante ; en France, c'est encore une toute jeune méthode de vente. Dans la plupart des cas, elle est utilisée par des fabricants qui contactent ainsi leurs clients détaillants : la visite « utile » (celle qui se concrétise par une commande, nouvelle ou accrue) d'un représentant coûte environ 150 F, une communication téléphonique du même genre, seulement 10 F. Evidemment, cela ne s'improvise pas : il importe de mettre en place un personnel formé, de lui fournir un plan de travail rigoureux, d'accompagner le démarrage du système par une campagne publicitaire bien adaptée.

Souvent, il s'agit de « ranimer » une clientèle dite « inactive », celle qui, ayant acheté une fois, ne s'est plus manifestée depuis plusieurs mois. Une banque de moyenne importance a ainsi démarché tous les titulaires de comptes d'épargne restés intouchés depuis six mois. Trente-six pour cent des clients contactés ont accepté, soit immédiatement au téléphone (11 %), soit après un rendez-vous à la banque (25 %), un système de virement automatique...

Le rendement d'un démarchage téléphonique est, si on veut en croire les professionnels, bien supérieur à celui de la vente directe par lettre, puisque cette méthode « réussit » dans 20 à 40 % des cas, tandis que la vente directe n'obtient guère que de 1 à 4 % de commandes par rapport au nombre de lettres envoyées.

Il y a donc fort à craindre pour le particulier abonné au téléphone, mais soucieux de tranquillité, que la méthode ne fasse trop d'adeptes. Il y a cependant des limites. Pour que la méthode soit efficace, la « cible » visée doit être soigneusement classée : tel constructeur d'automobiles n'a eu, dans le 16e arrondissement de Paris, que peu de résultats. En outre, si les appels s'intensifiaient de trop, il y a de tensifiaient par trop, il y a de marché au téléphone » prenne l'habitude de tout simplement raccrocher son récepteur dès qu'il aura identifié son correspondant ou... décide d'installer un répondeur automatique.

SCIENCES

LA NASA A DE NOUVEAUX PROBLÈMES AVEC SKYLAB

Houston *(U.P.I., Reuter)*. Les responsables de la NASA ont de nouveaux problèmes avec Skylab : le 11 juin dernier, ils avaient réussi à orienter le laboratoire spatial de 80 tonnes de façon à ce qu'il offre le moins de résistance possible à l'air (*le Monde* du 13 juin). Cette manœuvre avait été jugée indispensable pour tenter de prolonger la vie du satellite jusqu'à ce qu'il soit possible, grâce à la navette spatiale, de venir lui adjoindre un moteur auxiliaire de contrôle. Le retour incontrôlé de Skylab sur Terre risquerait en effet de se traduire par l'impact au sol de morceaux de taille appréciable (le laboratoire a 35 mètres de longueur et 7 mètres de diamètre).

De nouvelles difficultés sont apparues le week-end dernier : une panne de courant s'est produite à bord du satellite, et les systèmes d'orientation des panneaux solaires qui produisent l'énergie électrique ont cessé de fonctionner. Par suite les systèmes de contrôle d'altitude ont cessé de fonctionner, les gyroscopes de bord ont ralenti, et Skylab s'est de nouveau placé dans une position aérodynamique défavorable. Si rien ne peut être fait, le laboratoire risque fort de retomber sur la Terre avant toute mission habitée de sauvetage.

Les équipes de la NASA restent cependant confiantes, et estiment pouvoir redonner à Skylab l'altitude convenable. Il faudra cependant de nouveau puiser sur les réserves de carburant auxquelles elles espéraient ne pas avoir à toucher, de façon à garder une certaine possibilité de manœuvre qui sera utile, le jour venu, pour adjoindre au satellite un moteur auxiliaire.

AFFAIRES

Le « plan composants » est complété avec un léger retard

Une filiale de Thomson et de C.E.A. utilisera une licence américaine

La société pour l'étude et la fabrication de circuits intégrés spéciaux (EFCIS), filiale du Commissariat à l'énergie atomique et de Thomson, vient de signer avec Motorola, deuxième fabricant américain de composants électroniques, un accord de licence portant sur la filière dite MOS (« Metal Oxyde Semiconductors »), qui tend à une plus grande intégration des circuits sur une plus petite surface.

EFCIS, qui emploie cent cinquante personnes à Grenoble et a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires de 24,2 millions de francs, utilise déjà la technologie MOS sur silicium pour la réalisation de circuits intégrés à la demande.

Mais le passage à un développement standardisé de tels circuits rendait inévitable le recours à une licence américaine. A cette occasion, Thomson-Brandt, qui détenait déjà, depuis juin 1976, 35 % du capital de cette filiale du C.E.A., a décidé de porter cette part à 50 % par augmentation de capital. La société bénéficiera annuellement et pendant cinq ans d'une aide publique de l'ordre de 40 millions de francs. L'ensemble de ces opérations devrait être annoncé dans les jours qui viennent.

Ainsi se trouve complété le « plan composants » — 600 millions de francs sur cinq ans — lancé en mai 1977. Non sans retard : la date limite pour la mise en place des structures industrielles et commerciales qui conditionnait l'octroi de l'aide de l'Etat avait été fixée au 15 mars 1978. Mais cette période pré-électorale se prêtait mal aux négociations avec des sociétés américaines.

La France ne fait d'ailleurs que suivre tardivement les grands pays industrialisés sur un marché dont on ne peut se permettre d'être absent. L'innovation permanente, la production de masse, la miniaturisation et les abaissements de prix ont amené l'utilisation des semi-conducteurs dans de très nombreux produits. Aujourd'hui les montres électroniques, les calculatrices de poche, les terminaux, la mini et la péri-informatique ; demain, les centraux téléphoniques, l'électroménager, l'automobile. Or ce marché, estimé actuellement à plus de 20 milliards de francs (10 aux Etats-Unis, 5 au Japon et autant en Europe), est détenu pour 70 % par les sociétés américaines, à peine concurrencées désormais par des firmes japonaises (20 %).

Les Etats-Unis, il est vrai, affectent près de 500 millions de francs par an à cette industrie ; le Japon, 300 millions. A la traîne, l'Europe se devait donc de réagir sous peine de voir des branches entières de son industrie être à l'avenir inféodées aux sociétés de composants électroniques américains. Mis à part Philips, et à un degré moindre Siemens, les entreprises européennes font en effet figure de naines.

La République fédérale d'Allemagne a donc décidé de consacrer à ce secteur près de 700 millions de francs et la Grande-Bretagne — qui tente actuellement, avec l'appui du National Enterprise Board, de réunir les activités semi-conducteurs de Plessey et de Ferranti — 500 millions.

En France, deux conventions ont déjà été signées par les pouvoirs publics en avril 1978 avec Thomson et R.T.C. Avec Thomson l'accord portait sur des créneaux où le groupe réussit déjà à exporter 50 % de sa production (circuits linéaires destinés aux biens de grande consommation : audiovisuel, électronique).

Pour R.T.C., filiale française de Philips, il s'agit de développer deux filières bipolaires logiques (TTL-LS et ECL), principalement utilisées dans les télécommunications et l'informatique.

Ces deux entreprises recevront annuellement sous diverses formes (crédits d'études, marchés de fournitures, conventions de recherche) de la part des pouvoirs publics une vingtaine de millions de francs chacune pendant cinq ans.

L'accord avec Motorola

L'accord qui doit unir Thomson, le C.E.A. et Motorola complète donc la gamme des composants qui seront désormais fabriqués — de manière standardisée — en France. Il est vraisemblable qu'un second groupe réunira des industriels français dans une société — la SECIMOS — qui achèterait, elle aussi, une licence américaine. Jusqu'à présent, on envisageait une association d'utilisateurs sous la direction de la C.G.E. (avec C.I.I.-Honeywell-Bull, les P.T.T. et Renault notamment) ; mais Saint-Gobain - Pont-à-Mousson semble désireux de se lancer dans les composants électroniques. Des discussions semblent en bonne voie entre le groupe français et INTEL, sixième société américaine du secteur Saint-Gobain pourrait alors prendre la majorité dans la SECIMOS (ce qui n'exclut nullement une association avec les utilisateurs).

mais le groupe précise que « *rien n'est fait* » et qu' « *il n'est pas sûr que cela se fasse* ». Avec ou sans Saint-Gobain, il y aura un second pôle.

Avec l'appui technologique américain, les entreprises françaises vont ainsi se lancer sur un marché des composants électroniques en pleine expansion. Les années d'atermoiements pourront-elles être rattrapées ?

BRUNO DETHOMAS.

LA BARCLAYS BANK PREND LA MAJORITÉ DANS LA SOCIÉTÉ BANCAIRE DE PARIS

La Barclays Bank S.A., filiale française de la Barclays Bank, première banque britannique de dépôts, va prendre une participation de 51 % dans le capital de la Société bancaire de Paris, appartenant au groupe Paluel-Marmont, dont la vocation principale est la gestion de portefeuille, avec notamment quatre SICAV.

La Barclays Bank S.A., dont le bilan dépasse 5 milliards de francs, se classe au premier rang par le nombre de ses agences (vingt-deux) parmi les filiales de banques étrangères opérant en France. Elle vient de reprendre les succursales de la Banque franco-allemande à Strasbourg et à Sarreguemines. Son entrée dans la Société bancaire de Paris (250 millions de francs de bilan environ) et dans celui de la Société de banque et d'investissement (SOBI), banque à moyen terme bien connue dans le midi de la France et alimentée à 70 % par des prêts privés, a pour objectif de développer les activités financières de ces deux sociétés en leur prêtant son soutien.

SENSIBLE AUGMENTATION DES BÉNÉFICES CONSOLIDÉS DU CRÉDIT LYONNAIS EN 1977

Le Crédit lyonnais a réalisé un bénéfice net de 303 millions de francs en 1977, contre 287 millions en 1976, 163 millions en 1975 et une perte de 153 millions en 1974, la première de son histoire. La deuxième banque française, après avoir redressé ses résultats il y a deux ans, a retrouvé un régime de « croisière » en dépit d'une conjoncture maussade a univeau du groupe, néanmoins, ce bénéfice a progressé de 28 % à 453,8 millions de francs, en raison de l'activité très satisfaisante des filiales de crédit-bail et de la progression des résultats en provenance de l'étranger.

Le total du bilan s'établit à 218,4 milliards de francs au 31 décembre 1977, contre 181 milliards au 31 décembre 1976, en augmentation de 20,7 %, avec des dépôts de 106 milliards de francs (+ 16,1 %). Son montant consolidé s'élève à 249 milliards de francs (+ 21 %). Malgré l'encadrement du crédit, les concours distribués se sont accrus de 11,6 % à 107,5 milliards de francs, le financement des opérations de commerce extérieur, hors encadrement, ayant connu un nouveau et sensible développement, notamment en ce qui concerne les facilités accordées aux acheteurs étrangers. Le produit d'exploitation a augmenté de 10,4 % et les frais généraux de 11,4 % (contre 12,8 % en 1976), la progression des charges salariales et sociales étant ramenée de 15,9 % à 11,8 %. Le coût des ressources est resté stable, tandis que la rémunération du crédit a baissé globalement, revenant de 9,50 % à 9,35 %. Les provisions pour créances douteuses ont été maintenues à un niveau élevé (652 millions de francs contre 635 millions).

[En revanche, les petites et moyennes entreprises semblent plus désireuses d'obtenir des concours, ce qui pourrait rendre l'encadrement du crédit plus contraignant au début de l'été, les grandes banques étant en train de « consommer » les reports de crédits non utilisés à la fin de 1977.]

● *La Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA)* a réalisé en 1977 un bénéfice net de 70,5 millions de francs contre 65 millions de francs en 1976. Le chiffre d'affaires est en légère baisse sur l'année précédente (2 291 millions de francs contre 2 300 millions), sans compter l'activité de la division Hispano-Suiza, devenue une filiale du groupe. Les exportations représentent plus de 50 % du total. Le montant des commandes enregistrées en 1977 atteint 3 315 millions de francs.

● *Thomson-C.S.F. obtient une importante commande du Kenya.* — La société française Thomson-C.S.F. va fournir au Kenya pour plus de 100 millions de francs de matériel de télécommunication et radiodiffusion, ce qui lui permettra de moderniser le réseau radiophonique du pays. Cette fourniture est la première application du contrat de coopération signé en mai 1976 par les gouvernements français et kényen, aux termes duquel la France met à la disposition du Kenya un crédit de 150 millions de francs pour l'amélioration des télécommunications du Kenya. — *(A.F.P.)*.

SOCIAL

BILLET

L'AIDE AU BATIMENT

Pierre d'attente ?

Les mesures annoncées la semaine dernière par M. d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, en faveur du secteur du bâtiment (le Monde daté 9-10 juillet) ne suscitent pas chez les intéressés — maîtres d'ouvrages sociaux et entreprises — un enthousiasme débridé. Il ne s'agit pas là de mesures de relance massives, propres à inverser une conjoncture qui ne cesse de se dégrader depuis trois ans (le Monde du 6 juillet). Mais on note avec satisfaction, aussi bien à l'Union nationale des H.L.M. qu'à la Fédération nationale du bâtiment, que le langage a changé.

Le gouvernement semble avoir pris conscience de la crise profonde que traversent le bâtiment et l'habitat. Au discours récent sur la priorité absolue à donner à l'industrie (la demande de logements ayant atteint un palier) se substitue peu à peu une prise en considération des difficultés des entreprises. Les différents partenaires de l'acte de bâtir sont donc fondés à considérer les mesures de soutien annoncées comme une pierre d'attente, que la discussion budgétaire de la rentrée pourrait compléter, dans la suite éventuelle du sommet de Bonn sur la relance.

Certes, les crédits dégagés la semaine passée ne représentent pas un nombre considérable de logements. Les 7 milliards de prêts (fondés sur 880 millions de crédits d'Etat), qui n'avaient pas été consommés au cours des exercices antérieurs ne représentent guère que vingt-cinq mille logements en accession à la propriété (6 % des quatre cent vingt mille mises en chantier d'appartements prévus en 1978) ; encore faudra-t-il, pour qu'ils se traduisent en logements, que les candidats concernés disposent de l'apport personnel nécessaire pour en demander l'attribution.

Quant aux 150 millions de francs de travaux (dont 60 millions de subventions) destinés à la réhabilitation du parc ancien H.L.M., ils doivent permettre l'amélioration de huit mille logements ; ils sont à comparer aux 700 millions de francs correspondant à des dossiers que l'Union des H.L.M. affirme prêts à être mis en œuvre si les fonds existent. Il est vrai que des négociations avec les collecteurs du « 0,90 % patronal » devraient fournir une rallonge de 500 millions de francs ; mais cela prendra du temps.

Enfin, une politique industrielle du bâtiment efficace peut-elle être mise en œuvre, sans que les besoins réels en logement soient connus, région par région, localité par localité ? L'appareil statistique est aujourd'hui totalement inadapté à la connaissance de ces besoins, qu'il faut distinguer de la demande solvable et formulée. Il faut également déterminer le seuil minimum d'activité en dessous duquel l'outil que représentent les entreprises du bâtiment serait brisé pour longtemps.

Enfin, pour que les prévisions de mises en chantier se réalisent, il faut que les familles modestes, candidates à l'accession à la propriété, soient aidées à constituer l'apport personnel indispensable et bénéficient d'une meilleure aide personnalisée au logement (A.P.L.). Il faut aussi, pour que les organismes d'H.L.M. lancent des programmes locatifs dont les loyers seront élevés, qu'ils puissent y accueillir non seulement les plus pauvres, aidés par une forte A.P.L., mais aussi les ménages de revenus moyens, qui devraient bénéficier d'une A.P.L. suffisante pour rendre attrayants ces logements locatifs.

En tout état de cause, le gouvernement devra, à la rentrée, pour poursuivre son action en faveur du bâtiment, trouver l'argent nécessaire. On ne voit guère où il pourrait le prendre, sinon en récupérant, parmi les exonérations fiscales spécifiques peu productrices d'activité, les fonds dont il a besoin, soit 1 milliard ou 1 milliard et demi. Pour ne pas soulever de tollé, il suffit d'ailleurs de moduler la diminution de ces exonérations. Des idées circulent à ce sujet, et il semble que le gouvernement y soit moins opposé que par le passé.

Dans la mesure où le bâtiment est un secteur où la relance présente moins de dangers de dérive économique que bien d'autres, les espoirs des maîtres d'ouvrage et des chefs d'entreprise ne sont peut-être pas dénués de fondement. Ils auraient cependant tort d'escompter un retour à l'expansion forte et joyeuse des années 60 : il ne peut s'agir aujourd'hui que d'adapter le bâtiment et la construction à un rythme de croissance plus raisonnable.

JOSÉE DOYÈRE.

● *La C.F.D.T.* demande un débat démocratique sur l'énergie après la fixation à 10 000 mégawatts des engagements de centrales nucléaires pour 1980 et 1981. Cette décision « hâtive » du dernier conseil des ministres, estime la centrale syndicale, dans un communiqué du 11 juillet, à *« un caractère éminemment politique ». « Le gouvernement veut signifier que le programme nucléaire fixé en 1974 est prioritaire, irréversible, indiscutable, qu'il est décidé à ignorer les difficultés techniques et économiques.* » « *Le gouvernement*, ajoute la C.F.D.T., *s'enfonce dans le tout nucléaire et, devant les refus opposés à certaines implantations, il s'apprête à gonfler les sites déjà occupés.* »

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. REJETTENT L'ACCORD PROPOSÉ PAR LA S.N.C.F.

A la S.N.C.F., l'accord salarial pour 1978 a été signé, le 11 juillet, par les syndicats F.O., C.G.C. et les autonomes de la F.G.A.A.C. et de la F.M.C. La C.F.T.C. donnera sa réponse le 18 juillet. La C.G.T. et la C.F.D.T. ont rejeté les propositions de la direction.

Celles-ci assurent le maintien du pouvoir d'achat en masse salariale, selon l'indice officiel des prix ; sa progression prendra la forme d'une attribution dégressive de points (représentant un total d'environ 0.95 % de la masse salariale) en décembre : 4 points (1 point : environ 15 F) pour cinquante mille agents des catégories les plus faibles, diminuant progressivement pour atteindre 1 point au sommet de la hiérarchie.

Comme dans la fonction publique, les retraites sont améliorées par l'intégration de 1,5 point de l'indemnité de résidence et différentes mesures, telles que des bonifications d'ancienneté en fin de carrière, qui représentent environ 6 % pour les roulants. On note aussi certaines mesures de reclassement.

La C.G.T. et la C.F.D.T. (84 % des suffrages dans le collège ouvrier) ont repoussé le compromis qui, selon elles, n'améliore pas assez les bas salaires. Plus de cinquante mille cheminots ont encore un salaire net inférieur à 2 500 F par mois. Les deux syndicats reprochent à la S.N.C.F. la clause écartant les non-signataires *de l'accord des discussions ultérieures* sur les meures catégorielles.

● *Nouvelles menaces de licenciements pour faits de grèves* : chez Creusot-Loire, à Rive-de-Gier (Loire), contre neuf délégués syndicaux (cinq C.G.T., quatre C.F.D.T.) accusés par la direction de séquestration de ses représentants le 7 juillet dernier ; à Renault-Sandouville, contre sept ouvriers accusés par la direction d' *« entrave à la liberté du travail »* lors de la grève de juin dernier. Il s'agit d' *« une atteinte intolérable au droit de grève »*, a déclaré le 11 juillet M. André Duromea, député de la Seine-Maritime (P.C.) et maire du Havre.

HAUSSE DE 10,5 % DES CONSULTATIONS MÉDICALES

Un accord sur l'augmentation des honoraires et des tarifs médicaux a finalement été signé, le 11 juillet, entre les organisations de médecins (C.S.M.F. et F.M.F.) et les caisses d'assurance-maladie de salariés ou de travailleurs non salariés non agricoles ainsi que la Caisse centrale de secours agricole.

Le relèvement est d'environ 10.47 %, applicable en deux étapes. Voici les nouveaux tarifs :

● A partir du 15 juillet. — Consultation : 38 F (+ 3 F) ; consultation de spécialiste : 57 F (+ 4 F) ; consultation de psychiatre : 88 F (+ 5 F) ; supplément pour visite de nuit : 80 F (+ 10 F) ; supplément pour visite du dimanche : 60 F (+ 10 F) ; indemnité horo-kilométrique : 1,30 F (+ 0,30 F) ; la lettre K (acte chirurgical) passe de 7,50 F à 7,90 F le 15 juillet et à 8, 10 F le 15 octobre.

● A partir du 15 octobre. — Visite à domicile : 53 F (+ 3) ; visite de spécialiste : 71 F (+3) ; visite de psychiatre : 103 F (+ 3) : accouchement simple 550 F (+ 50) : jumeaux 650 F (+ 100) ; la lettre Z (radiologie) est majorée de 0.20 F.

Les médecins réclamaient une augmentation d'au moins 14 % et ont « signé sans enthousiasme ».

● *La direction de la Sonacotra porte* plainte pour violation de domicile, manœuvres, voies de fait au contrainte, qui se seraient produites, selon elle, dans la nuit du 4 au 5 juillet dernier dans des foyers d'Argenteuil, Sannois, Cormeilles-en-Parisis et Sartrouville.

PRÉAVIS DE GRÈVE A ANTENNE 2

Un arrêt de travail risque de perturber les programmes d'Antenne 2 le jeudi 13 juillet, à partir de 18 heures. En effet, le SURT-C.F.D.T., qui a déposé un préavis de grève auprès de la direction (*le Monde* du 11 juillet), entend protester contre l'utilisation du super-8 dans l'émission pour enfants « Papivol », programmée le 13, à 18 heures. Déjà, la semaine dernière un préavis de grève avait été déposé (*le Monde* du 5 juillet) pour attirer l'attention sur la mauvaise qualité technique des documents amateurs présentés comme production d'A 2 lors d'un récent numéro des « Dossiers de l'écran », ce qui, selon les syndicats, « *remet en cause les critères de qualité et les normes de travail professionnelles* ».

La retransmission d'*Otello* à l'Opéra de Paris, prévue pour ce jeudi à 20 h. 30, pourrait donc être annulée, cela alors qu'un « film de secours » a été tourné au cours de la représentation de cette œuvre donnée le samedi 8 juillet afin que l'émission soit assurée de toute façon. En effet, un nouveau préavis de grève a également été déposé par les électriciens C.F.T.C. du palais Garnier pour ce même jeudi soir (*le Monde* du 11 juillet).

Une entrevue entre la direction, la C.G.T. et la C.F.D.T. devait avoir lieu ce mercredi, à 11 h. 30.

MONNAIES

LA REPRISE DU DOLLAR SE POURSUIT

Amorcée mardi 11 juillet, la reprise du dollar s'est poursuivie mercredi 12 juillet sur les marchés des changes. Tombé le lundi 10 juillet à 2,0450 DM à Francfort et 4,43 F à Paris, le cours de la monnaie américaine est remonté à 2,0550 DM et 4,47 F. De même, à Tokyo, il se redressait à 203 yens contre 200 yens. Ce raffermissement se produit à quelques jours du sommet de Bonn, susceptible, selon certains opérateurs, d'apporter quelque soutien au dollar, ce dont doutent généralement les milieux financiers internationaux. Ils font remarquer que le dollar s'était pareillement redressé avant le sommet européen de Brême, pour retomber lourdement par la suite.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNISIC

SICAV DE SICOMI

Cette année, l'exercice, qui se clôturait précédemment le 30 juin, a été prolongé jusqu'au 30 septembre. C'est donc sur les résultats d'un exercice d'une durée exceptionnelle de quinze mois que les actionnaires d'UNISIC auront à statuer à l'assemblée générale du mois de décembre.

Cependant, il faut signaler que sur une période de douze mois (1er juillet 1977-30 juin 1978) la valeur liquidative de l'action UNISIC est passée de 124,72 F à 167,91 F, soit une hausse de 34,6 % ; si l'on tiant compte du dividende global de 10,30 F (mis en paiement au cours de la période), la valorisation est de 42,9 %. Au cours de la même période, l'indice C.A.C. de la Bourse de Paris a progressé de 29,4 %.

Depuis l'ouverture au public le 20 octobre 1973, la valeur liquidative de l'action est passée de 106,34 F à 167,91 F, ce qui représente une plus-value de 57,9 %. Si l'on y ajoute les dividendes globaux distribués pendant cette période, la valorisation est de 91,7 %.

Le dividende de l'exercice en cours devrait être en nette augmentation par rapport à celui de l'exercice au 30 juin 1977.

Au 30 juin 1978, les actions françaises représentaient plus de 60 % de l'actif net d'UNISIC.

KLÉBER - COLOMBES

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie sous la présidence de M. Beraldi, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Pour l'ensemble du groupe, la marge brute d'autofinancement s'est élevée à 57 842 000 francs, contre 38 635 000 francs pour l'exercice 1976.

La perte de la société mère a été de 46 777 000 francs et celle du groupe de 36 941 000 francs.

Commentant l'évolution de l'activité en ce début d'exercice, le président, dans son allocution, a notamment déclaré que la conjoncture, malgré quelques ouvertures qui avaient pu sembler prometteuses, ne laissait pas encore entrevoir de reprise significative. Il a indiqué que le tassement des affaires restait sensible, tant dans le domaine du caoutchouc industriel que dans celui du pneumatique et que, dans ce contexte, on ne pouvait pas compter sur un développement favorable des résultats pour le premier semestre.

Il a précisé que, face à ces conditions, des actions d'adaptation des moyens industriels et commerciaux étaient poursuivies, et que l'association avec Semperit, dans le cadre de Semkler, élargissait à cet égard de façon appréciable le champ des possibilités.

L'assemblée générale a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Roger Paluel-Marmont.

ÉLYSÉES - VALEURS

Après avoir rendu, dans sa séance du 7 juillet, un hommage reconnaissant à la mémoire de M. Jacques Rueff qui, pendant plus de dix ans, a exercé ses fonctions avec sa grande autorité, le conseil d'administration a élu à la présidence M. Jean Droulers, président de la Compagnie générale d'industrie et de participations.

GROUPE PALUEL-MARMONT

Sous réserve des autorisations nécessaires, il est envisagé que Barclays Bank S.A., filiale du groupe Barclays en France, prenne prochainement une participation de 51 % dans le capital de la Société bancaire de Paris. Cette opération serait réalisée par une cession d'actions suivie d'une augmentation de capital de la Société bancaire de Paris, lequel serait porté à 10 400 000 F et réparti entre Barclays Bank S.A. : 51 %, et le groupe Paluel-Marmont : 49 %.

La Société bancaire de Paris serait alors dirigée par Roger Paluel-Marmont, président ; Pierre de Lalande (par ailleurs administrateur-directeur général de Barclays Bank S.A.), vice-président-directeur général, et Jean de La Chauvinière, administrateur-directeur général. Pierre Bartholin, actuel président, demeurerait administrateur et conseiller de la direction.

BARCLAYS BANK S. A.

La Société bancaire de Paris entrerait ainsi dans le groupe Barclays, ce qui permettrait d'en développer les activités, tout particulièrement celles qui ont trait aux opérations financières et à la gestion de patrimoines.

Une coopération étroite serait établie entre les deux banques ; dans cet esprit, il est prévu que Jean de La Chauvinière devienne conseiller de la direction générale de Barclays Bank S.A.

Sous réserve des autorisations nécessaires, Barclays Bank S.A. prendrait également une participation de 26 % dans le capital de la Société de banque et d'investissements (SOBI), banque monégasque de crédit à long et moyen terme dont le capital serait alors réparti entre le groupe Paluel-Marmont : 30 %, Barclays Bank S.A. : 26 %, la Landesbank Rheinland Pfalz : 26 %, et la Société bancaire de Paris : 18 %.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
11 JUILLET

La hausse se poursuit

Un peu plus discutées que la veille, les valeurs françaises ont néanmoins poursuivi leur mouvement de hausse mardi à la Bourse de Paris. A l'issue d'une séance encore relativement active, eu égard aux nombreux départs en vacances, l'indicateur instantané, en hausse de 1,15 % à l'ouverture, s'est établi en progrès de 1,3 % environ.

Les pétroles, la métallurgie, et les établissements de crédit ont été un peu plus irréguliers. En revanche, le bâtiment, le matériel électrique et les alimentaires sont restés particulièrement bien orientés. Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Générale d'entreprises, Crédit foncier de France et B.S.N. (+ 4 à 5 %). Parmi la quinzaine de baisses supérieures à 1 %, seules celles de Presse de la Cité (— 2,5 %) et Prénatal, dont la cotation dut être retardée devant l'insuffisance de la demande, méritent d'être signalées.

Les achats d'origine étrangère (allemande notamment) se poursuivent de manière un peu plus sélective. Il semble également que certaines SICAV en voie de constitution (dans le cadre de la loi sur l'orientation de l'épargne) aient décidé de garnir leurs portefeuilles en valeurs françaises. Enfin, la bonne tenue du franc sur les marchés des changes a pu déclencher quelques nouvelles initiatives autour de la corbeille où le climat s'améliore de jour en jour.

Sur le marché de l'or, le lingot a enregistré un nouveau progrès, s'inscrivant à 27 000 F contre 26 890 F. Le napoléon s'est adjugé 0,50 F à 259,50 F. Le rythme des échanges est resté assez modéré, à 3,97 millions de francs contre 9,94 millions la veille.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Cie gén. d'Electr., c. 36	1 p. 5	12 ..
Sicli (Centrale), c. 19..	4 p. 5	16 ..
Finsider, dr.	2 p. 1	... ..
Relinco, c. 18	1 p. 20	.. ..

LONDRES

Bien orienté

Après les ventes bénéficiaires de la veille, le marché de Londres s'est orienté de nouveau à la hausse mercredi, grâce à la modération de l'augmentation des prix de gros et de la masse monétaire. Hausse des pétroles.

Or (ouverture) (dollars) 185 70 contre 185 50

VALEURS	CLOTURE 11/7	COURS 12/7
Beecham	655	660 ...
British Petroleum	874	884 ...
Courtaulds	118	120 ...
De Beers	379	382 ...
Imperial Chemical	372	374 ...
Rio Tinto Zinc Corp	222	223 ...
Shell	570	578 ...
Vickers	171	171
War Loan 3 1/2 %	30 1/2	30 1/2
*West Driefontein	26 ...	26 3/8
*Western Holdings	24 3/16	24 9/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/7	12/7
1 dollar (en yens)	201 51	202 70

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

WEST DRIEFONTEIN. — Le bénéfice net du second trimestre s'élève à 26,71 millions de rands contre 22,18 millions pour le premier trimestre 1977 et 23,70 millions pour le dernier trimestre 1977.

EAST DRIEFONTEIN. — Progression également du bénéfice net de cette autre compagnie du groupe Goldfields pour le second trimestre : 23,04 millions de rands contre 20,44 millions et 25,14 millions.

CATERPILLAR TRACTOR. — Le bénéfice net du second trimestre s'élève à 150,2 millions de dollars contre 117,1 millions pour la période correspondante de 1977.

LAFFITTE-FRANCE. — La banque Rothschild a entrepris les formalités nécessaires pour constituer, sous cette domination, une nouvelle SICAV.

DICKSON-CONSTANT S.A. — Le chiffre d'affaires hors taxes, pour les neufs premiers mois de l'exercice s'achevant le 31 août prochain atteint 101,56 millions de francs contre 103,58 millions pour la période correspondante de 1976-1977.

NEW-YORK

Nouvele avance

Pour la troisième séance consécutive, les cours ont monté, mardi 11 juillet à Wall Street, et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait un nouveau gain de 4,50 points à 821,29.

L'activité a augmenté et 27,48 millions de titres ont changé de mains contre 22,46 millions la veille. La remontée du dollar, l'assurance donnée par les économistes du Congrès sur l'absence de tout danger de récession malgré les problèmes de l'heure, la découverte de pétrole par Texaco dans le canyon de Baltimore : autant de raisons, qui ont incité les investisseurs à reprendre leurs achats.

L'action Texaco a, bien entendu, été la plus activement recherchée durant la séance et 385 100 titres ont été échangées.

Sur 1 880 valeurs traitées, 941 ont progressé, 526 ont fléchi et 413 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 222,54 (+ 2,24) ; services publics, 105,24 (+ 0,23).

VALEURS	COURS 10/7	COURS 11/7
Alcoa	41 1/8	40 7/8
A.T.T.	60 1/2	58 1/4
Boeing	54 1/8	55 ...
Chase Manhattan Bank	30 1/8	30 7/8
Du Pont de Nemours	114 ...	113 ...
Eastman Kodak	53 3/4	54 1/4
Exxon	44 1/8	45 1/8
Ford	46 1/2	45 3/8
General Electric	50 1/2	52 ...
General Foods	32 1/8	32 ...
General Motors	59 1/2	60 1/8
Goodyear	16 3/4	16 3/4
I.B.M.	260 ...	259 1/8
I.T.T.	30 5/8	30 7/8
Kennecott	22 1/2	21 1/4
Mobil Oil	61 1/4	61 5/8
Pfizer	33 ...	33 3/8
Schlumberger	83 3/4	83 3/8
Texaco	23 3/4	24 3/4
U.A.L. Inc.	30 3/4	31 1/4
Union Carbide	36 1/2	37 ...
U.S. Steel	26 1/4	26 1/4
Westinghouse	22 3/8	22 1/8
Xerox	53 7/8	54 ...

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	10 juil.	11 juil.
Valeurs françaises	138,9	140
Valeurs étrangères	97,7	94,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	77,5	78

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 11 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34	2 334
5 %	51 40	2 205
5 % 1920-1960	143	2 205
3 % amort. 45-54	71	2 836
4 1/4 % 1963	95 10	3 696
Emp. N. Eq. 5 1/2 65	109	4 068
Emp. N. Eq. 6 % 66	107 80	4 668
Emp. N. Eq. 6 % 67	102 60	0 674
Emp. 8,80 % 77	104 85	1 810
E.D.F. 6 1/2 1959		0 944
— 5 % 1960	106 45	2 800

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	3185	3191
E.D.F. parts 1950	... ..	541
E.D.F. parts 1959	...	516
Ch. France 3 %	177	172
A.G.F. (Stè Cent.)	377	377
Ass. Gr. Paris-Vie	1530	1545 c.
Concorde	341	c338
Epargne France	280	281
Financ. Victoire		211
France I.A.R.D.	189 ..	189 ..

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 429	4 447	4 440
Allemagne (100 DM)	217 190	217 280	217
Belgique (100 F)	13 778	13 793	13 525
Pays-Bas (100 fl.)	201 180	201 390	199 500
Danemark (100 krd)	79 205	79 510	80
Suède (100 krs)	97 850	98 130	97 750
Norvège (100 k.)	82 560	82 520	83 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 392	8 389	8 400
Italie (1 000 lires)	5 237	5 243	5 350
Suisse (100 fr.)	247 180	245 820	246 500
Autriche (100 sch.)	30 130	30 156	30 250
Espagne (100 pes.)	5 712	5 734	5 700
Portugal (100 esc.)	9 790	9 795	10 625
Canada ($ can. 1)	3 941	3 964	3 955
Japon (100 yens)	2 204	2 198	2 180

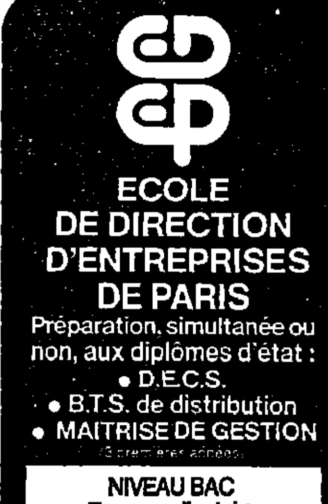
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/7
Or fin (kilo en barre)	26880	26900 ..
Or fin (en lingot)	26890	27000 ..
Pièce française (20 fr.)	259	259 50
Pièce française (10 fr.)	212	214 .
Pièce suisse (20 fr.)	240 10	242 50
Union latine (20 fr.)	223 50	228 50
Souverain	249 90	249 .
Pièce de 20 dollars	1220 .	1224 ..
Pièce de 10 dollars	645 ..	644 .
Pièce de 5 dollars	422 50	...
Pièce de 50 pesos	1105 50	1109 50
Pièce de 10 florins	242 60	242 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté du 12 juillet 1978 a été tiré à 533 756 exemplaires.



Explosion sur un terrain de camping près de Tarragone : 115 morts

L'état de nombreux grands brûlés fait redouter un bilan plus lourd

Cent quinze morts, plusieurs disparus, plus de deux cents blessés, dont beaucoup se trouvent dans un état très grave. Tel est, pour le moment, le bilan de la catastrophe du camping « Los Alfaques », situé en Espagne, près de San-Carlos-de-la-Rapita et de Tarragone sur la Costa Dorada, entre Barcelone et Valence, à une centaine de kilomètres au sud de Tarragone, où un camion-citerne transportant 43 mètres cubes de propylène a explosé, mardi 11 juillet, vers 14 h. 30, après avoir quitté la route dans des circonstances mal élucidées.

Ce bilan n'est pas définitif, il s'en faut de beaucoup. Un compte rendu du ministre espagnol de la santé, M. Enrique Sanchez de Leon, publié au cours de la matinée, ce mercredi 12 juillet, fait état de craintes pour la vie de la plupart des cent vingt-trois brûlés, hospitalisés à Barcelone et à Valence.

L'intervention massive de plusieurs organismes privés de secours, jugée intempestive par les autorités espagnoles, a semé un moment une certaine confusion. L'Espagne refusait de poursuivre le rapatriement des blessés. Les capacités hospitalières étaient suffisantes en Espagne pour soigner les blessés, avançaient les responsables des secours ; il n'est pas douteux, d'autre part, qu'un grand nombre de blessés sont difficilement transportables.

A Paris, au cours du conseil des ministres, le président de la République a évoqué la catastrophe et fait savoir que le gouvernement français se tenait prêt à répondre à toute demande d'évacuation des blessés, que formuleraient les autorités espagnoles. Les ministères français de la santé et des affaires étrangères ont pris toutes dispositions pour faciliter ces opérations, lorsqu'elles seront possibles. M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, devait se rendre, mercredi 12 juillet en début d'après-midi, sur les lieux de la catastrophe.

« Comme à Pompéi... »

« Ce fut comme une explo- brûlant et tout a été souf- brûlant et tout a été soufflé », « Tout fondait, c'était brûlant et collant, comme ce qu'on dit du napalm », *ont raconté des témoins après la catastrophe du camping de Los Alfaques.* « Je venais juste de finir de déjeuner. J'étais assis dans un fauteuil pliant quant j'ai entendu une explosion. Le temps de me retourner, et le souffle d'une seconde explosion, beaucoup plus violente, m'a projeté dans les airs. Ensuite, je ne me rappelle plus rien », *a expliqué M. Michel Carreban-Cassin, un jeune Français. Des corps ont été projetés dans la mer en même temps que des automobiles, des caravanes et des tentes. Bruno, un Français âgé de dix-sept ans, était en vacances depuis le 1er juillet avec ses parents et son oncle.* « Alors que j'étais sur la plage très près de l'eau, *a-t-il dit*, j'ai ressenti une forte chaleur ; presque immédiatement je me suis retrouvé dans l'eau et je me suis évanoui. »

Les premiers blessés ont reçu des soins d'urgence à l'hôpital voisin de Tortosa. Les médecins ont déclaré qu' « en général, tous étaient gravements atteints ». *Les blessés ont été évacués sur Valence, Castellon, Tarragone et Barcelone, villes situées quelquefois à plus de 200 kilomètres. L'armée a participé aux opérations de sauvetage, dirigées par le gouverneur civil de la province.*

Lance-flammes

Une femme interrogée sur Europe 1 a raconté comment un corps qu'elle venait de soulever pour le transporter était tombé en cendres. Selon un sauveteur, « comme à Pompéi, les gens ont été retrouvés figés, carbonisés dans leur dernière attitude. En cinq secondes, en effet, laps de temps entre les deux explosions, le camping de Los Alfaques, qui devait sa dénomination aux bandes de sable s'étirant à quelques centaines de mètres du rivage, a été pratiquement rayé de la carte touristique de la Costa Dorada. »

« Tout s'est passé en deux minutes, des gens transformés en torches humaines couraient vers la mer en perdant des lambeaux de peau. J'en ai emmené deux à l'hôpital, *rapporte un habitant de Valence,* et des morceaux de leur épiderme sont restés collés au siège de ma voiture. »

La plupart des survivants étaient sur la plage en train de pêcher au bord de l'eau. « C'était comme si une langue de flamme avait été crachée par un lance-flammes, *a dit l'un d'eux.* La seule chose à faire, si l'on en avait encore le temps, était de se précipiter vers la plage. Ceux qui ont réussi à le faire s'en tirent avec des blessures légères. »

Selon un sauveteur, « il ne reste plus maintenant que des amas de voitures, de tentes et de caravanes fondues. Les arbres qui entouraient le campement ne sont que des trancs nus et totalement calcinés. La terre alentour est comme labourée. La citerne qui a explosé est au milieu de tout cela, près de la piscine, où les gens enflammés se jetèrent pêle-mêle. »

Sept cents à huit cents personnes — des touristes allemands, belges, français et néerlandais pour la plupart — s'entassaient dans ce camping prévu pour accueillir deux cent cinquante personnes. Selon le directeur du camp, il y avait deux cent vingt tentes et caravanes dans le camp au moment de l'explosion. Mais il est incapable d'indiquer le nombre précis des personnes présentes. La plupart des occupants du camping faisaient la sieste, à cette heure où règne une chaleur accablante, lorsque la remorque du camion-citerne qui passait sur la route principale Barcelone-Valence, le long du camp, s'est détachée, a quitté la route et abouti au centre du camping, où elle a provoqué une double explosion. La seconde fut d'une très grande intensité. La plus grande partie du terrain fut détruite et tout ce qui s'y trouvait incendié.

La déflagration a détruit une douzaine de maisons, une centaine de voitures et une partie des installations en « dur » du camp et creusé dans le sol un cratère noirci. Des cadavres ont été projetés dans la mer proche, où des campeurs transformés en torches vivantes se sont précipités.

Deux heures de confusion

Plusieurs témoins ont rapporté que la confusion totale qui a suivi l'explosion s'est prolongée pendant près de deux heures. Avant l'arrivée des ambulances et des hélicoptères de l'armée, les survivants et des habitants de la région ont dû procéder eux-mêmes, dans des véhicules privés ou des autobus, au transport d'une partie des victimes.

Les brûlés ont été dirigés dans tous les hôpitaux de la région et les cadavres acheminés à Tortosa, où est installé le centre des opérations de secours. Ils sont placés dans des cercueils au fur et à mesure de leur arrivée et transportés dans une chapelle ardente.

Il faut craindre pour la vie d'une partie des grands brûlés qui ont été relevés sur les lieux. La température a pu monter à plus de 2 000 degrés pendant trois secondes dans un rayon de 250 mètres. Les explosions principales ont aussi entraîné celles des bonbonnes de gaz qu'utilisent habituellement les campeurs. L'identification des victimes posera de difficiles problèmes. Tous les documents du camp ont été détruits par les flammes et la combustion des corps les a souvent rendus méconnaissables.

Les recherches continuaient, ce mercredi 12 juillet, aux premières heures du jour pour retrouver les disparus sur le rivage ou dans le camp. Le terrain n'est plus qu'une étendue de décombres noirâtres.

L'ampleur de la catastrophe et les diverses nationalités des victimes ont déclenché une opération de secours internationale. Plusieurs organisations de secours, privées ou publiques, ont envoyé de Bordeaux, de Paris et du sud de la France, médecins et médicaments. Des secours d'autres pays, République fédérale d'Allemagne et Suisse, notamment, sont aussi arrivés sur les lieux. En France, de nombreux hôpitaux se tiennent prêts à recevoir des victimes. Plusieurs d'entre elles ont déjà été transportées à Bordeaux et à Montpellier. C'est le SAMU de Paris qui, pour la France, centralise l'organisation des secours.

LE PROPYLÈNE

Le propylène ou propène (formule chimique C_3H_6 ou $CH_2 = CH - CH_3$) est un hydrocarbure léger que l'on peut obtenir soit par crackage de produits pétroliers, soit à partir du propane. Il est presque exclusivement utilisé, dans l'industrie pétrochimique, comme matière première pour la fabrication de très nombreux composés (isopropanol, acroléine, acide acrylique, polypropylène, etc.).

A pression et température ambiante, le propylène est un gaz plus lourd que l'air, facilement inflammable, mais très peu corrosif. Au-dessous de 460 °C, il est susceptible de s'enflammer spontanément dans l'air.

Le propylène est en général livré sous forme liquide à 17 atmosphères. Il est probable que la rupture de la paroi de la citerne s'est traduite par la projection du produit qui s'est enflammé en un point. Les flammes ont pu alors se propager rapidement (la vitesse de déflagration est d'environ 50 centimètres par seconde) et, surtout, la chaleur intense (le proylène brûle à 2 054 °C) a dû provoquer une combustion spontanée du produit.

Des traitements douloureux et complexes

Malgré les grands progrès réalisés depuis une vingtaine d'années dans le traitement des brûlures de gravité moyenne, il reste difficile de sauver une personne dont les brûlures atteignent, ou dépassent la moitié de la surface du corps. Les grands brûlés représentent, fort heureusement, une petite minorité des victimes soignées chaque année dans les services hospitaliers. On estime que, sur vingt à trente mille brûlés qui, chaque année, requièrent des soins médicaux, huit cents à mille personnes succombent à leurs blessures.

Les chances de survie du brûlé dépendent tout à la fois de l'étendue des lésions, de leur profondeur et de l'âge du patient : la résistance aux brûlures semble, en effet, augmenter jusqu'à la quarantaine pour régresser ensuite, surtout après la soixantaine. La survie de la victime dépend aussi de l'importance des brûlures du troisième degré, et de leur localisation (les atteintes de la face, du cou, des organes génitaux, par exemple, sont particulièrement redoutables).

La mort des grands brûlés peut être imputable à deux types de causes. Si elle survient dans les deux premiers jours qui suivent l'accident, elle est généralement due à des lésions pulmonaires auxquelles peuvent s'ajouter, par exemple, des érosions de la muqueuse digestive et même des complications cérébrales. Lorsque le décès survient entre le troisième et le huitième jour, il faut généralement incriminer un œdème pulmonaire et une dégénerescence graisseuse hépatique. Enfin, il faut toujours redouter les complications infectieuses d'un organisme dont les capacités de défense spontanée sont considérablement amoindries : quand des décès de brûlés surviennent après la deuxième semaine, ils sont souvent imputables à des septicémies qui n'ont pu être jugulées.

Le traitement des brûlés vise précisément à prévenir l'ensemble de ces atteintes. Il consiste donc avant tout à placer la victime en milieu totalement stérile et à la réhydrater massivement, ce qui ne peut être fait que par perfusion (en raison des risques de vomissements qui interdisent une réhydratation par la bouche) ; d'autre part, le brûlé sera baigné dans des solutions antiseptiques.

Enfin, il faudra exciser les fragments cutanés décollés par les brûlures et poser des pansements stériles qui seront fréquemment renouvelés. La victime pourra, si les problèmes pulmonaires paraissent aigus, être placée sous une tente à oxygène. Parallèlement, une série d'examens paracliniques seront pratiqués, afin de détecter des complications toujours possibles. Restent les greffes de peau, qui ne seront évidemment envisagées que passé l'état de choc.

L'ensemble de ces traitements, douloureux et complexes, requièrent évidemment des infrastructures et des personnels ultra-spécialisés. Ils sont pratiqués, pour ce qui concerne la France, notamment à l'hôpital Edouard-Herriot à Lyon et dans plusieurs hôpitaux de l'Assistance publique à Paris.

On signalait ce mercredi matin au ministère de la santé et de la famille que soixante-dix-sept lits de traitement de grands brûlés sont disponibles à l'heure actuelle.

C'est le SAMU de Paris, dirigé par le professeur Maurice Cara (hôpital Necker), qui a été chargé de la centralisation des demandes et de la répartition des blessés dans des hôpitaux spécialisés de Paris et de province. A Paris, une quinzaine de lits sont, ce mercredi, disponibles pour recevoir des grands brûlés : dans certains hôpitaux de l'Assistance publique (pour les adultes, Cochin et Saint-Antoine ; Trousseau pour les enfants), l'hôpital Foch de Suresnes, l'hôpital militaire Percy à Clamart.

En province, des lits sont disponibles, notamment à Lyon, Nantes, Bordeaux, Toulouse et Lille. — C. B.

● *Le Secours populaire français fait savoir* qu'il a demandé à ses fédérations du Midi de prendre toutes les dispositions utiles

Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris, tél. : 278-50-48, C.C.P. 654 37 H Paris.

SEUL LE CAMPING « LOS ALFAQUES » A ÉTÉ TOUCHÉ

Le camping Los Alfaques est situé non loin de l'embouchure de l'Ebre. Six autres campings sont installés sur le territoire de la commune d'Alcanar. L'explosion n'a atteint aucun de ces campings dont les noms sont : Carlos Trois, Casas de Alcanar, Estaryet, Mare Nostrum, Noye, Castro.

ASSURANCES : PLUSIEURS RECOURS

Deux procédures pourront être utilisées par les victimes, indique-t-on au Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.).

La *société* propriétaire du camion, qui a causé la catastrophe, étant — comme c'est obligatoire dans tous les pays d'Europe — assurée en responsabilité civile, son ou ses assureurs indemniseront les victimes ou leurs ayants droit.

D'autre part, les victimes pourront faire jouer les diverses formes d'assurances individuelles qu'elles ont éventuellement contractées :

— Soit une assurance-vie comportant une clause de garantie décès ou de garantie invalidité ;

— Soit une assurance individuelle accident.

Ces contrats souscrits en France jouent pour des accidents survenus en Espagne.

De même, le plus souvent, les contrats d'assurance automobile comportant la garantie « vol-incendie » sont valables en Espagne.

On indique, au Centre de documentation et d'information de l'assurance, que les blessés qui seront rapatriés en France seront évidemment pris en charge par la Sécurité sociale. (C.D.I.A., 2, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 834-96-12 et 770-89-39.)

A Khartoum

L'O.U.A. RENONCE A SE SAISIR DU PROBLÈME DE LA RÉUNION

Khartoum (*A.F.P.*). — La question de l'île française de la Réunion, évoquée mardi 11 juillet, par le conseil des ministres de l'O.U.A. ne sera plus abordée lors du prochain sommet panafricain de Khartoum.

M. Peter Onu, porte-parole de l'O.U.A., a déclaré, mardi, qu' « *un certain nombre de délégations avaient estimé nécessaire de fixer un ordre de priorité pour les problèmes de décolonisation, en commençant par le Zimbabwe, la Namibie, l'Afrique du Sud et la Palestine, au lieu d'autres territoires où il n'y a même pas un mouvement de libération* ».

Si le peuple de la Réunion se dote d'un mouvement de libération et si celui-ci demande l'aide de l'O.U.A., cette question pourra alors être examinée a ajouté M. Onu.

Le comité chargé d'étudier la question du département français doit poursuivre ses activités pour réunir les informations nécessaires et les présenter à l'O.U.A.

A Marseille

PLAINTE CONTRE DES POLICIERS

Un éboueur marseillais, M. Jacques Colin, vingt-neuf ans, a déposé plainte pour coups et blessures volontaires et abus d'autorité devant le doyen des juges d'instruction de Marseille, M. Joseph Sanguinetti. M. Colin affirme que, dans la nuit du 9 au 10 juin dernier, il a été attaqué sans raison par quatre gardiens de la paix qui l'ont frappé, ce qui a nécessité son transport à l'hôpital. De son côté, la police a déposé, mardi 11 juillet, une plainte pour outrage à agent et rébellion. Dans un communiqué, la préfecture de police mentionne que « *M. Colin était poursuivi depuis de nombreux kilomètres par la police qui avait remarqué sa dangereuse manière de conduire. Alors que les agents lui demandaient calmement des explications, M. Colin aurait tenté de prendre la fuite* ». Les policiers devaient le maîtriser, et, compte tenu de son état d'excitation, le conduire à l'hôpital, ajoute le communiqué.

LA LOI-PROGRAMME SUR LES MUSÉES EST PUBLIÉE AU « JOURNAL OFFICIEL »

La loi-programme sur les musées est publiée, après discussions au Sénat et à l'Assemblée nationale, au « Journal officiel » du 12 juillet.

Cette loi intéresse les équipements muséographiques et les aménagements d'architecture des musées nationaux, du musée d'Orsay et des musées classés et contrôlés, qui reçoivent une dotation budgétaire globale de 1 407 millions de francs répartis sur cinq ans, de 1978 à 1982.

Sur cette enveloppe, les musées nationaux — en fait, principalement le Louvre et les châteaux de Versailles, de Fontainebleau et de Compiègne — obtiennent, pour ces cinq années, 496 millions de francs pour leurs équipements muséographiques et 261 millions de francs pour les travaux d'architecture, soit au total 757 millions de francs.

Le musée d'Orsay, consacré au dix-neuvième siècle, qui n'aura pas besoin de crédits de fonctionnement pendant ces cinq années d'études et d'aménagement, est doté de 363 millions de francs, dotation, précise la loi, « définitive et non révisable ».

Quant aux musées de province, classés et contrôlés, ils reçoivent une subvention de 286 millions de francs, qui s'ajoute à celle des collectivités locales dont ils relèvent.



Le Monde PARAITRA NORMALEMENT LE 14 JUILLET